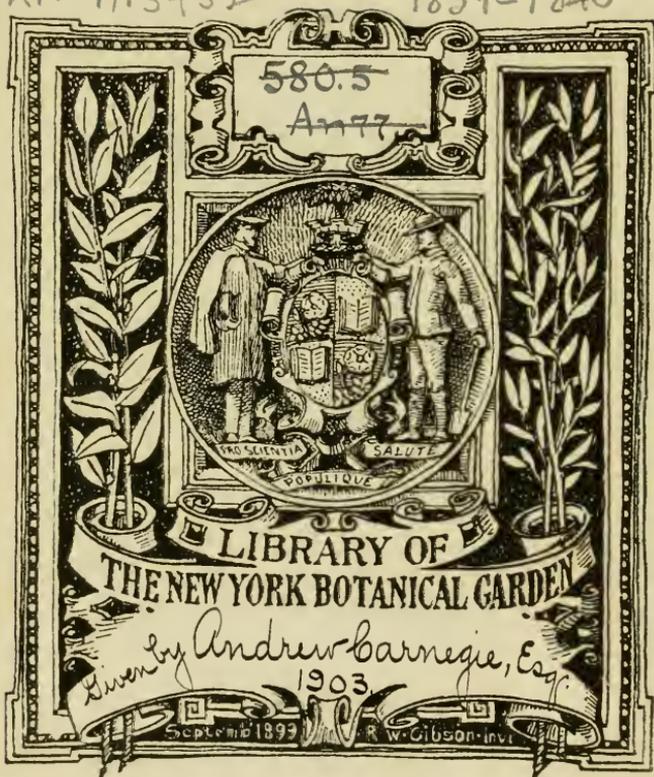




XA .N5452

1839-1840



78 pt.



**ANNALES**

**DE FLORE ET DE POMONE.**



**ANNALES**  
**DE FLORE ET DE POMONE,**

OU

**JOURNAL DES JARDINS**

**ET DES CHAMPS;**

PAR MM. E. A. BAUMANN, CAMUZET, AUG. CELS, FRANÇ.  
CELS, JACQUES, JACQUIN AÎNÉ, JACQUIN JEUNE, LÉMON,  
E. MARTIN, NEUMANN, PÉPIN, PRÉVOST,  
ROUSSELOU ET UTINET.

LIBRARY  
NEW YORK  
BOTANICAL  
GARDEN

---

**1859-1840.**

---

**Paris.**

JACQUIN FRÈRES, MARCHANDS GRAINIERS,

QUAI DE LA MÉGISSERIE, 14.

1840.

KA

N5452

1839-40

## DE FLORE ET DE POMONE.

.....

### REVUE

DES GENRES DE VÉGÉTAUX CULTIVÉS EN FRANCE. (Suite.)

(Voyez le n° d'août 1836.)

ACROSTICHUM. LINNÉE. SWARTZ. ect. Cryptogamie. LIN. Fougères. JUSSIEU.

*Caractères génériques* : capsules dépourvues d'anneau élastique, et rassemblées en plaque irrégulière et continue, couvrant une portion ou presque tout le dos des feuilles.

\* *Feuillage sans divisions.*

1. ACROSTIC SIMPLE. *A. simplex*. SWARTZ. bot. cab. 709. LOUDON, hort. brit. sp. 25, 311. Feuilles entières : les stériles lancéolées, acuminées ; celles fertiles, linéaires-lancéolées, s'élevant d'environ trois décimètres.

Lieu : la Jamaïque ; vivace et toujours vert ; introd. en Angleterre en 1793.

2. A. A LONGUES FEUILLES. *A. longifolium*. JACQ. SWARTZ. PLUM. FIL., t. 135. LOUD., h. b. Feuilles linéaires-lancéolées, entières, marginées, les fertiles

roulées en spirale, hautes de trois à quatre décimètres.

Lieu : la Martinique ; vivace et toujours vert. Angleterre.

3. A. A CRINS. *A. crinitum*. LIN. SWARTZ. PLUM. FIL., t. 125. LOUD., hort. brit. Feuilles largement ovales, obtuses, velues, munies de grands poils en dessus, de vingt-deux à vingt-quatre centimètres.

Lieu : la Martinique, comme le précédent ; introd. en Angleterre en 1793.

4. A. GLANDULEUX. *A. glandulosum*. HOOK. et G. LOUD., hort. brit. sp. 25, 314. Plante vivace, toujours verte, de trois décimètres.

Lieu : la Jamaïque ; introd. en Angleterre en 1825.

5. A. A FEUILLES DE CITRONNIER. *A. citrifolium*. PLUM. FIL., t. 116. SWARTZ. *Hemionitis parasitica*. LIN. Stolones radicales ; feuilles lancéolées-ovales, entières, veineuses, subsessiles.

Lieu : la Martinique.

6. A. CONFORME. *A. conforme*. SWARTZ. SYN., t. 1, fig. 1. DESF., cat. sup., p. 417. Stolones rampantes, couvertes d'écaillés scabieuses ; feuilles ovales-lancéolées, sans marge, entières ; les fertiles et les stériles conformes.

Lieu : l'île Sainte-Hélène, le cap de Bonne-Espérance ; cultivé au Jardin des Plantes.

\*\* Feuilles divisées.

7. A. CORNE DE CERF. *A. alcornu*. SWARTZ. bot. reg. 262-263. *A. bifurcatum*. CAV. prael. 1801, n° 587. *A. stemmaria*. COMMERÇON. P. DE BAUV. fl. Ov. et Benin. 1, 2, t. 2. Feuilles stériles arron-

SINGAPORE

dies, en forme de large oreille, et étalées sur la terre, à bords relevés; feuilles fertiles, hautes de quatre à six décimètres, entières à la base, rétrécies en pétiole, divisées au sommet d'abord en deux divisions, chacune est elle-même bifide, quelquefois en trois; les lobes sont pointus, d'un vert grisâtre en dessus, blanchâtres en dessous, et portant presque au sommet de larges taches de capsules continues.

Lieu : Sierra-Leone, la Nouvelle-Hollande; introd. en Angleterre en 1808. Il est cultivé en France depuis bien des années.

8. A. BIFORME. *A. biforme*. SWARTZ. *Osmunda coronaria*. MILLER. Feuilles primordiales ou stériles, grandes, érigées, oblongues, sublobées; feuillage dichotome pendant; laciniures stériles-linéaires; les fertiles réniformes entières.

Lieu : les Indes orientales; cultivé en Angleterre du temps de Miller.

\*\*\* Feuilles pinnées.

9. A. DORÉ. *A. aureum*. LIN. PLUM. FIL., t. 104. SWARTZ. DESF., cat. ed. 3, p. 1. BOT. CULT. Feuilles grandes, d'environ un mètre de hauteur, pinnées, à folioles entières, rétrécies en pétioles à la base, glabres, d'environ trois centimètres de long; fructification recouvrant entièrement le dos des folioles supérieures.

Lieu : les Antilles, les Indes; cultivé au Jardin des Plantes.

10. A. APPENDICULÉ. *A. appendiculatum*. HOOK. et G. 100. LOUD., hort. brit. Feuilles pinnées, de quatre à cinq décimètres, toujours vertes.

Lieu : les Indes; introd. en Angleterre en 1824.

11. A. FIMBRIÉ. *A. fimbriatum*. LOUDON, hort. brit. sp. 25, 318. Plante vivace, toujours verte, de trois décimètres; feuilles pinnées.

Lieu : le Brésil; introd. en Angleterre la même année que le précédent.

\*\*\*\* Feuilles subbipinnées.

12. A. DE MARANTA. *A. marantæ*. LIN. SWARTZ. DESF. cat. ed. 3. *Ceterach marantæ*. DEC. fl. fr., vol. 2, p. 567. *Vittaria Ceterach*. Bern. journ. SCHRAD. 1, p. 315. Feuilles droites, fermes, hautes de deux décimètres; pétiole noirâtre presque glabre à la base, chargé de huit à douze paires de pinnules opposées, oblongues, profondément pinnatifides, et presque pinnées; lobes des pinnules oblongs, presque triangulaires; surface inférieure entièrement couverte d'écaillés brunes ou rousses, un peu luisantes; capsules éparses entre les écaillés, paraissant dépourvues de tout autre tégument.

Lieu : la France méridionale, le Piémont, etc.

13. A. BLANC. *A. calomelanos*. LIN. PLUM. FIL. SWARTZ. DESF. cat. ed. 3. sup., p. 417. *Gymnogramma calomelanos*. KAULFUL. LOUD. hort. brit. sp. 26, 329. Plante vivace, toujours verte, de six décimètres; feuilles bipinnées; pinnules à sommet aminci; folioles des pinnules incisées-serrulées; les inférieures à base auriculée; toutes blanches en dessous.

Lieu : les Indes; introd. en Angleterre en 1790; cultivé à Paris.

14. A. A FEUILLES DORÉES. *A. chrysophyllum*. PLUM. FIL. SWARTZ. DESF. cat. *Gymnogramma*

*chrysophylla*. KAULF. Feuilles toujours vertes de trois décimètres ; feuilles bipinnées ; pinnules lancéolées ; folioles des pinnules rapprochées, sessiles, obovales, incisées, striées, luisantes ; les supérieures coadunées, jaunâtres en dessous.

Lieu : les Antilles ; introd. en Angleterre en 1824 ; cultivé à Paris.

15. A. FARINEUX. *A. tartareum*. CAVAN. Prael. 1801. N° 591. SWART. DESF. *Hemionitis dealbata*. WILLD. *Gymnogramma tartarea*. DESV. LOUD., hort. brit. sp. 25, 327. Feuilles toujours vertes de trois décimètres, bipinnées ; pinnules subcoadunées, oblongues, obtuses ; les inférieures à base incisée, les supérieures à marges subcrénelées, roulées, striées, blanches, farineuses en dessous.

Lieu : le Chili, le Pérou, la Jamaïque ; introd. en Angleterre en 1817 ; cultivé à Paris.

16. A. ÉLEVÉ. *A. grande*. CUN. LOUD., hort. brit. Sup. sp. 25, 315. a. 2° section. Plante vivace, haute de deux mètres, toujours verte.

Lieu : la Nouvelle-Hollande, la baie Moretton ; introd. en Angleterre en 1828.

17. A. EN LANIÈRES. *A. flagelliferum*. WAL. LOUD., hort. brit. H. et G. Plante vivace, toujours verte, de six décimètres de haut.

Lieu : l'Inde ; introd. en Angleterre en 1828.

18. A. A FEUILLES DE SORBIER. *A. sorbifolium*. LODD. Cat. 1830, pag. 4. *Meniscium sorbifolium*. WILLD. *Asplenium sorbifolium*. JACQUIN. Plante vivace, toujours verte, de trois décimètres.

Lieu : le Brésil ; introduit en Angleterre en 1823.

19. A. A FEUILLES DE SCOLOPENDRE. *A. scolopendrifolium*. LODD. Cat. 1830, pag. 4.

Lieu :... Cultivé en Angleterre chez MM. Loddiges, etc.

AUTRES ESPÈCES DÉCRITES, ET NON ENCORE CULTIVÉES  
DANS LES JARDINS.

\* Feuilles sans divisions.

20. A. VISQUEUX. *A. viscosum*. SWARTZ. Feuilles entières; les stériles, linéaires-lancéolées; stipes allongés, côtes et squamules visqueuses, les stériles linéaires, velues en dessous.

Lieu : les Indes orientales et occidentales.

21. A. VELU. *A. villosum*. SWARTZ. PLUM. FIL. t. 127. LAMARCK. Illust. t. 803. f. 4. Feuilles largement lancéolées, subcrénelées, velues sur les deux surfaces.

Lieu : la Jamaïque espagnole.

22. A. DES MOUSSES. *A. muscosum*. SWARTZ. Feuilles écailleuses; les stériles lancéolées-ovales, obtuses; les fertiles linéaires-lancéolées.

Lieu : la Jamaïque.

23. A. ÉCAILLEUX. *A. squamosum*. SWARTZ. Feuilles linéaires-lancéolées; toutes écailleuses, paléacées ainsi que les stipes; paillettes ciliées.

Lieu : la Jamaïque, Madère.

24. A. SPATHULÉ. *A. spathulatum*. BORY DE SAINT-VINCENT, voyage. SWARTZ. Feuilles oblongues, obtuses; stipes rigides, poilus; les fertiles longuement stipulées, spathulées, à sommet émarginé.

Lieu : l'île Bourbon.

25. A. HYBRIDE. *A. hybridum*. BORY DE SAINT-VINCENT. SWARTZ. Feuilles stériles, ovales-oblongues

ou linéaires-lancéolées, à marge munie de longs poils; les fertiles plus petites, glabres; les stipes très-longs, écailleux.

Lieu originaire : l'île Bourbon.

26. A. ÉCAILLEUX. *A. squamatum*. CAVAN. Prael. 1801. N° 580. SWARTZ. Feuilles oblongues; les fertiles plus courtes, à peine stipitées.

Lieu : le Pérou.

27. A. FIMBRIÉ. *A. fimbriatum*. CAVAN. Ann d'hist. nat. 1, pag. 102. SWARTZ. Feuilles lancéolées, fimbriées; stipes munis de soies.

Lieu : les montagnes ombragées des environs de Quito.

28. A. RAMPANT. *A. reptans*. CAV. Prael. 1801. N° 581. SWARTZ. Feuilles stériles, ovales-pointues, ciliées; les fertiles linéaires; stipes très-courts; dragons filiformes rampants.

Lieu : l'Amérique méridionale; Guayaquil.

29. A. AXILLAIRE. *A. axillare*. CAVANIL. Prael. 1801. N° 58. SWARTZ. Caulescent, s'élevant d'environ un mètre et demi; feuilles stériles, lancéolées; les fertiles linéaires, stipitées; les stériles sont comme axillaires.

Lieu : l'île Luçon.

\*\*\* Feuilles pinnées.

30. A. A FEUILLES DE CHÊNE. *A. quercifolium*. RETZ. Ob. bot. 6, p. 39. SWARTZ. *Ophyoglossum zeylanicum*. HOUYLT. N° 4. t. 94. f. 1. *Osmunda trifida*. JACQ. col. 3. t. 20. Feuilles distinctes, ternées, les stériles à folioles terminales, ovales, incisées, les latérales à trois lobes; fructification linéaire étalée.

Lieu : Ceylan.

31. A. BIFURQUÉ. *A. bifurcatum*. SWARTZ. *Os-munda bifurcata*. JACQ. col. 3. t. 20, fig. 2. Pluch. ph. t. 350. fig. 4, etc. Feuilles distinctes ; les stériles à pinnules linéaires dichotomes ; les fertiles ovales-bifides ou simples.

Lieu : . . . . .

32. A. A OREILLES. *A. auritum*. SWARTZ. *Filix florida*. RUMPH. herb. amb. 6. p. 78. ic. t. 35. f. 1. Feuilles distinctes, ternées ; les stériles à folioles pinnatifides ; la moyenne plus grande, latérale, à laciniures de la base allongées ; les fructicaules bipinnées-linéaires.

Lieu : Java.

33. A RAYÉ. *A. lineatum*. CAVAN. Prael. 1801. N. 589. SWARTZ. Feuilles pinnées, pinnules linéaires-acuminées.

Lieu : l'Amérique septentrionale, la baie de Noutka.

34. A. A PETITS POINTS. *A. punctulatum*. LINNÉE. sup. SWARTZ. *A. auritum*. encyclop. Feuilles pinnées ; pinnules lancéolées, entières, ponctuées en dessus, les inférieures auriculées ; les supérieures coadunées.

Lieu : l'île St-Maurice.

35. A. A FEUILLES DE NICOTIANE. *A. nicotianafolium*. SWARTZ. Feuilles pinnées, pinnules stériles elliptiques, amincies au sommet ; les fertiles opposées, ovales-lancéolées, plus petites.

Lieu : île St-Thomas.

36. A. TRIFOLIÉ. *A. trifoliatum*. LINNÉE. PLUM. FIG. L. 144. SWARTZ. Feuilles pinnées, pinnules ternées, lancéolées.

Lieu : la Jamaïque.

37. A. ÉTRANGER. *A. alienum*. FLOR. Indes occident. pag. 1595. SWARTZ. Feuilles distinctes, pinnées, incisées; les supérieures coadunées, décurrentes; les inférieures semipinnatifides.

Lieu : la Jamaïque, la Martinique.

38. A. SINUÉ. *A. sinuatum*. LAGASCA. SWARTZ. Feuilles pinnées, ensiformes; pinnules ovales semipinnatifides, coriaces, ayant en dessus des écailles imbriquées.

Lieu : le Pérou.

\*\*\*\* Feuilles subbipinnées.

39. A. BOIS DE CERF. *A. cervinum*. SWARTZ. *Osmunda cervina*. LINNÉE. PLUM. FIL. t. 154. Feuilles distinctes; les stériles pinnées, à pinnules ovales-lancéolées, très-entières; les fertiles bipinnées, pinnules linéaires, folioles coadunées oblongues.

Lieu : les Indes occidentales, la Jamaïque.

40. A. EN CROIX. *A. cruciatum*. LINN. PLUM. FIL. t. 48. B. Feuilles à pinnules opposées, lancéolées; les inférieures cruciées, appendiculées.

Lieu : l'île Bourbon.

41. A. LAINEUX. *A. velleum*. AIT. hort. Kew. SWARTZ. *A. lanuginosum*. PLUCH. alm. 281. fig. 4. DESF. atl. Feuilles bipinnées, lanugineuses, à folioles distinctes, ovales, subcordiformes, obtuses.

Lieu : l'Espagne, Valence, Madère.

42. A. CAUDIFÈRE. *A. caudatum*. CAVAN. Prael. 1801. N. 692. SWARTZ. Feuilles bipinnées, pinnules inférieures pinnatifides, laciniures terminales allongées en forme de queue.

Lieu : Panama.

43. A. SOUFRÉ. *A. sulphureum*. FLOR. Indes occident., p. 1897. SWARTZ. Feuilles bipinnées; pinnules bipinnatifides, laciniures en coin, rétuses, à sommet denté.

Lieu : la Jamaïque.

44. A. SCARIEUX. SWARTZ. *A. scariosum*. SWARTZ. *A. lanuginosum*. WILD. Feuilles bipinnées, folioles subarrondies, couvertes d'écaillés scarieuses.

Lieu : Mexique.

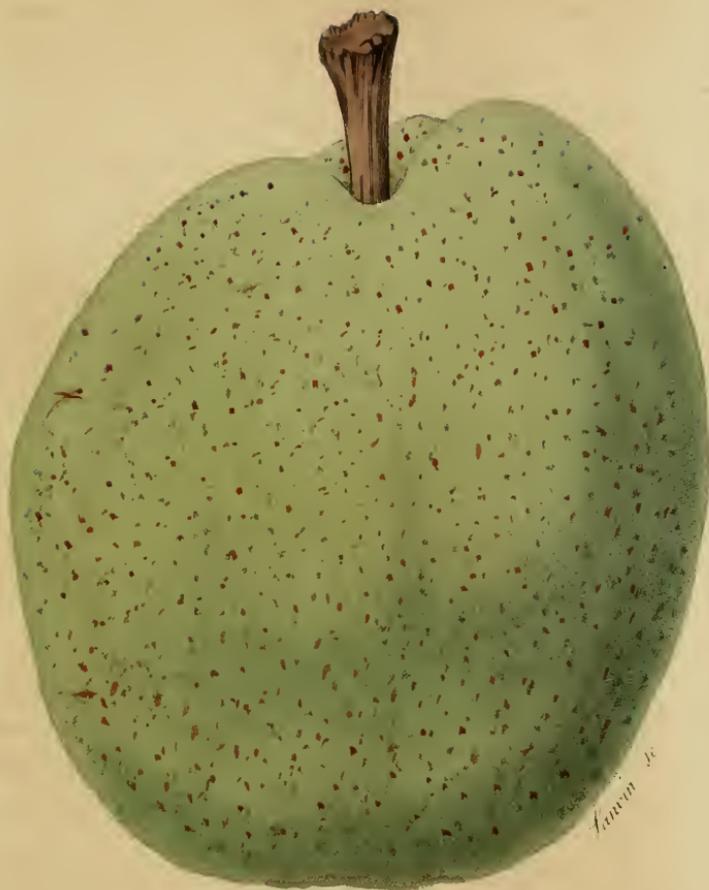
45. A. JAUNATRE. *A. flavescens*. CAVANILLES. SWARTZ. Feuilles décomposées; folioles bipinnées; petites pinnules oblongues, obtuses, jaunâtres, farineuses en dessous.

Lieu : l'Amérique méridionale.

46. A. BLANCHATRE. *A. albidulum*. SWARTZ. tab. 1. fig. 2. Feuilles décomposées; à folioles subbipinnatifides, pinnules ovales-subarrondies, blanchâtres, farineuses en-dessous.

Lieu : l'Amérique méridionale.

*Culture.* Toutes les espèces sont de serre chaude, excepté les espèces 12, 33 et 41, qui sont d'orangerie, ou plutôt de serre tempérée. On les cultive en pots au fond desquels on met un lit assez épais de tessons ou gros sable, et qu'on remplit ensuite de terre de bruyère ou de bois pourri. Dans la serre, les endroits ombragés leur conviennent mieux que la grande lumière et le soleil; on doit les tenir assez constamment humides. Quelques-unes se multiplient assez facilement par leurs stolones, d'autres donnent des œilletons qu'on sépare du pied-mère, lorsqu'ils ont assez de racines; quelquefois, et par hasard, lorsque l'endroit de la serre où elles sont placées est très-convenable, alors quelques espèces se sèment d'elles-mêmes, et on en



POIRE DOYENNÉ D'HIVER



trouve de jeunes individus qu'on récolte soigneusement.

*Usages.* Toutes ces plantes peuvent servir à l'ornement des serres chaudes, où on ne les cultive pas assez, surtout en France; car en Allemagne, cette nombreuse famille est accueillie et soignée comme elle le mérite. Elle offre, en effet, l'avantage de pouvoir meubler les endroits sombres, ombragés, et même humides des serres, où les autres plantes ne pourraient pas prospérer, et qu'elle orne d'un feuillage élégant, toujours vert et souvent très-remarquable, comme dans les espèces *Alcicorne*, *Aureum*, *Chrysophyllum*, *Calomelanos*, *Tartareum*, *Grande*, etc. J'engage donc les amateurs à cultiver les plantes de cette famille: ils orneront leurs serres et multiplieront leurs jouissances.

JACQUES.

#### JARDIN FRUITIER.

POIRE DOYENNÉ D'HIVER. *Bergamote de la Pentecôte.* (*Voy. la planche.*) Arbre très-vigoureux et productif; fruit gros, d'une forme à peu près analogue à celle du doyenné ordinaire, mais moins régulière et plus volumineuse. Sa peau verdâtre est piquetée de brun. Sa chair, lorsqu'il est bien mûr, est fondante, parfumée, et ne devient jamais aussi cotonneuse que le doyenné ordinaire, quand même sa maturité est dépassée. Il mûrit successivement depuis le mois de décembre jusqu'à la fin d'avril. Il réussit parfaitement en espalier, à toute exposition, même à celle du nord, où ses fruits sont de meilleure garde. Il faut le cueillir à la fin de septembre. Sa taille a besoin d'être surveillée pour que sa fécondité ne soit pas excessive.

UTINET.

*Note sur la Cueillette et la Conservation  
des fruits.*

Il est à remarquer que dans presque tous les jardins de particuliers la récolte des fruits d'hiver se fait toujours trop tard, c'est-à-dire qu'on les laisse trop s'avancer sur les arbres, ce qui nuit à leur conservation. Aux environs de Paris, et dans toutes les localités d'une température semblable, c'est entre le 10 et le 20 de septembre que se trouve le moment le plus favorable pour la cueillette de presque toutes les espèces de poires et de pommes. Il y a au reste une observation à laquelle il est facile de se conformer, c'est de cueillir les premières les espèces qui mûrissent plus tôt, et ensuite les tardives. Ainsi, à l'époque que je viens d'indiquer, il faut cueillir les poires de Saint-Germain, de Crassane, etc. (cette dernière espèce se cueille même, plus ordinairement, du 1<sup>er</sup> au 8 de septembre), les pommes de Reinette dorée, du Canada, de Calville, etc. Au commencement d'octobre on cueille les espèces tardives, telles que poires de Bon-Chrétien d'hiver, Martin-Sec, Catillac, etc., et pommes d'Api, Reinette grise et quelques autres.

Quelquefois la cueillette des poires s'opère à deux reprises différentes : la première a lieu du 8 au 15 de septembre. On choisit alors les fruits qui paraissent avoir acquis leur grosseur. Un peu d'habitude fait bientôt connaître cette condition, qui consiste dans la teinte jaunâtre claire que prend la partie la plus voisine du pédoncule ou queue (partie que les cultivateurs de Montreuil désignent par le nom de *gorge*), et dans la plénitude de l'écorce. Les fruits qui n'annoncent pas cet état de perfection sont laissés sur les

arbres pour être cueillis huit ou dix jours plus tard. Pendant ce temps ils grossissent encore et augmentent souvent d'un cinquième.

La récolte doit se faire avec toutes les précautions possibles. D'abord, bien qu'il puisse paraître superflu de le dire, on ne fait la cueillette que par un temps sec, et on ne la commence qu'après que la rosée est évaporée. Les fruits sont cueillis délicatement et déposés doucement dans le panier destiné à les transporter, de façon à ne pas les meurtrir. Dans les environs de Paris, et notamment à Montreuil, Bagnolet et Charonne, on se sert dans cette circonstance d'un panier à anse, ovale, plat, long d'un mètre sur cinquante centimètres de large, à bords élevés de treize centimètres cinq millimètres. Ces paniers ne reçoivent qu'un, deux ou trois rangs de poires, selon leur volume et leurs qualités. On a encore le soin de mettre une feuille sous et entre chaque fruit, et on les manie avec délicatesse pour les ranger tant dans le panier que sur les tablettes du fruitier, sur lesquelles on les dépose immédiatement sur l'ombilic, la queue ou pédoncule en l'air, et de façon à ce qu'ils ne se touchent pas.

Les fruits doivent être déposés constamment sur un seul rang; et lorsqu'on a une certaine quantité d'une même espèce, on les répartit par égales portions sur chaque tablette du haut en bas. C'est le moyen de prolonger ses jouissances en les empêchant de mûrir tous à la fois. De cette façon, la maturité arrive successivement et commence par ceux qui se trouvent sur les tablettes les plus élevées; conséquemment les derniers à employer sont ceux qui sont placés dans le bas.

Cette disposition ne dispense pas de visiter toutes les tablettes tous les trois ou quatre jours, afin d'en retirer les fruits trop avancés ou tachés ; ce sont ceux qu'il faut consommer les premiers. Aussi les personnes d'ordre ont souvent sur leur table des fruits trop avancés, ce qui est inévitable si on veut prolonger ses jouissances. Dans ces visites, ou lorsqu'il s'agit de prendre des fruits pour sa consommation, il faut bien se garder de les toucher et surtout de les presser avec le pouce. Cette mauvaise habitude est la cause de la perte de la plus grande partie de ces fruits. Il faut se contenter de l'inspection, et un œil exercé reconnaît facilement la maturité à la teinte jaune et claire qui se prononce davantage, et aux quelques rides qui se font remarquer près du pédoncule. Je ferai observer que la poire de Bon-Chrétien d'hiver, qui est ferme et cassante, est une de celles qu'il faut le moins toucher ; car la moindre pression fait noircir sa chair.

Il est certain que pour qu'un fruit se conserve aussi longtemps que possible, il ne faut pas le laisser acquérir toute sa maturité sur l'arbre. Quant aux fruits d'été, comme Doyenné, Beurré, Épargne, il faut les récolter tout près de leur maturité, qui arrive à la fin d'août, mais non aussi parfaitement mûrs. On ne doit pas s'inquiéter de ce que les fruits d'hiver se fanent et se rident quelquefois, ils ne s'en conservent pas moins bien pour cela ; et comme ce n'est que de l'eau de végétation qui s'évapore, ils gagnent en saveur sucrée ce qu'ils perdent en beauté.

La fruiterie serait beaucoup mieux placée dans un cellier bien sain, les fruits s'y conserveraient plus longtemps et très-frais. A défaut d'un cellier

convenable, le fruitier serait bien placé dans la partie de la maison exposée au nord. Si on pouvait choisir une pièce à volonté, on en prendrait une ouvrant au levant et placée entre une chambre qui la garantît du nord et une autre du midi, deux expositions nuisibles aux fruits, la première à cause du froid, la seconde à cause des rayons solaires. L'un et les autres contribuent à rendre la température variable, ce qui préjudicie aux fruits.

Les tablettes dont on garnit le fruitier doivent avoir cinquante-six centimètres de largeur, et être munies sur le devant d'un bandeau large de six à huit centimètres, qui sert à retenir les fruits. Elles doivent être espacées entre elles d'un intervalle égal à leur largeur, pour qu'on puisse facilement examiner les fruits et atteindre au fond, ce qui ne serait pas commode si elles étaient plus rapprochées.

Après que les fruits ont été déposés dans le fruitier, il est bon de donner de l'air pendant un mois ou cinq semaines, en choisissant toujours un temps sec. Les fruits nouvellement cueillis conservent une certaine humidité que l'air fait évaporer, et cette précaution contribue à les rendre d'une conservation plus longue. Après ce temps, il faut autant que possible s'abstenir de donner de l'air, en prenant toutefois le soin, si le fruitier contenait une grande masse de fruits, de n'y entrer qu'avec une lumière à la main, qu'on porte devant soi pour s'assurer que l'air intérieur n'est pas assez vicié pour être dangereux, ce qui se reconnaît à la vivacité que conserve la lumière.

JACQUIN aîné.

## PLANTES D'ORNEMENT.

## PLEINE TERRE.

*Moyens de réparer les plaies des vieux arbres.*

Au printemps de 1839, on voyait au Muséum d'histoire naturelle plus de quatre-vingts arbres sur lesquels les ravages du temps avaient laissé des traces profondes, ou que des causes accidentelles, comme les vents ou la gelée, avaient plus ou moins maltraités. Parmi eux se trouvaient de gros tilleuls, des vernis du Japon et d'autres arbres de genres différents et âgés de cent à cent quarante ans, et dont les troncs étaient creux dans une longueur de 2 mètr. 5 d. à 3 mètr. 5 d. J'ai pensé que ce serait prolonger l'existence de ces grands végétaux, dignes de l'intérêt des amis de l'horticulture, que de remplir ces vides avec une espèce de mortier qui les garantît de l'invasion des eaux pluviales, et leur donnât une certaine solidité.

J'ai composé à cet effet un mélange dont la terre franche était la base, et dans lequel j'ai fait entrer le plâtre par moitié, tiers, quart, et quelquefois un cinquième seulement, suivant l'état des plaies et la nature des arbres. La terre franche et la bouse de vache, ordinairement employées pour couvrir les greffes ou les blessures faites aux arbres, eussent été insuffisantes, dans cette circonstance, pour résister convenablement à la sécheresse, ou fermer tout accès à l'infiltration des eaux. Au contraire, le plâtre, uni à la terre franche en quantité calculée, a formé un composé d'une ténacité impénétrable à l'humidité, sans faire craindre une réaction capable de faire éclater le bois. Le tout a

parfaitement réussi, et cependant il s'est trouvé des arbres où plus de quinze sacs de plâtre ont été nécessaires pour remplir les excavations, sans compter les gravois employés pour garnitures.

J'ai eu l'occasion de remarquer que dans les arbres à bois mou, creusés par une cause quelconque, il sortait souvent des racines dans l'intérieur du tronc; quelques-unes poussaient de la partie supérieure, ou plutôt des bourrelets internes, et en plus grand nombre sur le bord des plaies. Elles descendaient vers la terre le long de l'écorce, et venaient se fixer dans le centre en prenant leur première nourriture dans les parties déjà décomposées. Cette observation m'a engagé à ne pas employer le plâtre seul, bien que j'aie fait quelques expériences qui démontrent que les racines peuvent y pénétrer assez facilement; car, outre l'inconvénient qu'il présente quelquefois de se gonfler et de faire effort contre les parois qui le contiennent, j'ai craint que sa résistance n'empêchât la formation des bourrelets qui parviennent parfois à recouvrir les plaies. C'est pourquoi j'ai ajouté à cette substance une quantité de terre normale proportionnée à la nature du bois. Dans ceux où son tissu est peu serré, tels que les tilleuls, les peupliers, les marronniers, les saules, les aylantes, la terre franche domine, et le plâtre est en très-petite quantité; je ne l'ai jamais au reste employé dans une proportion de plus de moitié, et cela pour réparer des arbres à bois dur, comme les chênes verts, les celtis, les cercis, etc.

Pour rendre ces réparations aussi peu apparentes que possible, et en même temps plus propres et moins désagréables à l'œil, je les ai fait couvrir d'une

couche de couleur à la détrempe d'une nuance semblable à celle de l'écorce ; mais il est plus convenable d'employer la couleur à l'huile. Cette précaution, dans un jardin public, a l'avantage de les faire échapper à la curiosité des personnes qui, pour se rendre compte de ce qu'on a voulu faire, grattent ou enlèvent des morceaux, ainsi qu'aux dégradations que ne manquent pas de faire les gens malintentionnés. C'est par ce moyen qu'a été restauré le *Robinia pseudoacacia*, dont a parlé notre collègue M. Rousselon, page 336 de ces Annales, années 1838-1839, et qui devra peut-être à ce simple procédé une prolongation de durée que son grand âge et le mauvais état dans lequel il se trouvait avant faisaient peu espérer.

L'opération, du reste, est si facile et si peu coûteuse, que j'ai cru devoir l'indiquer, persuadé qu'elle sera mise en pratique par les amateurs d'arbres qui se plaisent à les disputer le plus possible aux ravages du temps.

Je dirai toutefois que la conservation des arbres dépend en général des soins dont ils sont l'objet dès les premiers moments. Aussi le professeur Thouin, qui les affectionnait particulièrement, et n'omettait jamais dans ses leçons l'indication des procédés qui pouvaient prolonger leur existence, se récriait souvent contre la funeste pratique de couper les arbres par la moitié de leur tige, lors de leur plantation, ce qui se fait encore aujourd'hui dans beaucoup de localités. Il attribuait à cette opération, avec beaucoup de raison, la cause première des défauts qui surviennent par la suite dans les troncs des arbres. Les ormes traités ainsi en donnent un exemple, car la plupart ne peuvent plus fournir que du bois de chauffage.



GROSELLER PORTE-CIRE

*Ribes cereum*



Toutes les plaies qui surviennent aux arbres , soit par suite d'opérations, soit par accident, sont susceptibles de se recouvrir avec le temps , si on en prend le soin convenable. C'est pour cela qu'on enveloppe les greffes , et que l'on enduit les plaies provenant d'opérations horticoles de cire composée de diverses substances , et dont j'ai indiqué la préparation page 333 de ce journal , année 1836-1837. On a principalement pour but de garantir les unes et les autres de l'action de l'air et du soleil qui, en absorbant l'humidité du cambium , qui vient former bourrelet autour des plaies pour les recouvrir, les dessèchent, font fendre le bois et durcir l'écorce. On peut encore, lorsqu'elles sont d'une grande dimension , appliquer sur leur surface une plaque de plomb fixée avec des clous. Je sais qu'on ne peut pas toujours user de ce moyen en grand , mais alors le procédé que j'ai indiqué plus haut est tout à fait efficace.

PÉPIN.

GROSEILLIER PORTE-CIRE. *Ribes cereum*. DOUGL. BOT. MAG. 1263. (Voyez la planche, et, pour les caractères génériques, page 76, année 1833-1834.)

Dans un article sur cet arbuste , inséré page 306 de ce journal , année 1835-1836, j'en ai donné la description et indiqué l'origine. Je ne répéterai pas ce que j'en ai dit alors, me contentant d'y renvoyer nos lecteurs. Je rappellerai seulement qu'il n'est difficile , ni sur le choix du terrain ni sur l'exposition , et que ses fleurs d'un blanc rosé, qui se montrent en mars et en avril, saison où les fleurs sont rares , produisent un joli effet sur les plates-bandes, lorsque ce groseillier y est alterné avec les *Ribes sanguineum*, *palmatum* et *aureum*, qui fleurissent à la même époque.

J'ajouterai que le *Ribes cereum* a besoin, pour jouir d'une végétation vigoureuse, d'être soumis à la taille que j'ai indiquée pour le *Ribes sanguineum*, page 305 de ce journal, année 1838-1839. PÉPIN.

#### ORANGERIE.

*Description des variétés de Pelargonium les plus remarquables cultivées dans mon établissement à Belleville.*

Mon père a donné dans ce journal, année 1834-1835, page 215, une notice sur les plus beaux pelargonium qu'il possédait alors. Depuis ce temps, la mode, qui exerce son empire sur tout, et qui profite, pour les mettre en vogue, des nouvelles productions obtenues, m'a forcé à renouveler cette collection déjà si riche, soit par mes propres gains, soit en me procurant les nouveautés partout où j'ai pu apprendre qu'il en existait. Les variétés que je cultive aujourd'hui sont toutes différentes de celles de cette époque, qui, quoique fort belles sans doute, ont dû céder la place à de jeunes et élégantes rivales auxquelles la nature, secondée par l'art, a accordé des avantages plus brillants.

Je crois donc être agréable aux amateurs en décrivant les plus remarquables.

*Adonis* (Millers), fl. grandes à pétales supérieurs d'un rose aurore foncé; forte macule, brune, veloutée; les inférieurs aurore carné; forme parfaite.

*Alphonso*, fl. petites, presque semblables au quinque-vulnerum.

*Amanda*, fl. moyennes, nankin rosé, maculé de sang.

*Andromède*, fl. très-grandes, pétales supérieurs, roux brun clair satiné, bordé de rose; les inférieurs blancs, entièrement striés de pourpre. Le feuillage de cette variété se distingue par son aspect qui n'a aucun rapport avec les autres geranium appelés noirs, dont il dérive.

*Antony*, fl. grandes, pétales supérieurs rouge pourpré, maculés de brun velouté; les inférieurs lilas.

*Béatrix*, fl. très-grandes, pétales supérieurs rose carné, striés et fortement maculés de brun; les inférieurs blanc carné.

*Bédouin*, fl. moyennes, pétales supérieurs brun velouté, bordé de violet; les inférieurs, blancs à la base, rose violacé au sommet, et fortement tachés de brun.

*Bellissimum*, fl. grandes, blanc pur, macule palmée violet foncé.

*Charlemagne*, fl. très-grandes bien faites, pétales supérieurs amarante pourpré, vif, avec une forte macule brune veloutée; les inférieurs rose pourpré vif.

*Chateaubriant*, fl. très-grandes, beau rose satiné, macules brunes.

*Chef-d'œuvre*, fl. grandes, blanc mat, pétales supérieurs maculés de brun avec palme carmin transparent.

*Clara*, fl. grandes, blanc pur, macules pourpre brun liséré de rouge.

*Clotilde*, fl. très-grandes, blanc bleuâtre, forte macule brune.

*Clovis*, fl. très-grandes, rouge pourpré vif, à reflets bleus, macules brunes.

*Conqueror*, fl. grandes, pétales supérieurs blancs carnés maculés et striés de rouge sang ; les inférieurs blancs, striés de rouge.

*Coquette*, fl. grandes, pourpre foncé, macules brunes.

*Cyclope*, fl. très-grandes, lilas clair, forte macule pourpre brun.

*Darius*, fl. très-grandes amaranthe foncé, maculées de brun, fond bleuâtre.

*Desdemona*, fl. grandes, ponceau clair, maculées de sang.

*Diane de Poitiers*, fl. très-grandes, pétales supérieurs rose carné tendre, maculés de brun et veinés de sang ; les inférieurs carnés.

*Drap d'or de bataille*, fl. très-grandes, pourpre cocciné jaunâtre sur lequel brillent des paillettes d'or à peu près comme sur l'*amaryllis curvifolia*. Ses fleurs sont très-bien faites et son port ne laisse rien à désirer.

*Drummundi*, fl. grandes, rouge pourpré, ombré de brun ; macule bleue transparente.

*Elwira*, fl. grandes, blanc pur, forte macule brune lisérée de violet pourpré.

*Fanny*, fl. moyennes, blanc carné satiné, macule brune veloutée, palme rouge.

*Fosteræ rosea*, fl. grandes, beau rose vif, grosses macules brunes.

*Franck*, fl. moyennes, pétales supérieurs beau rose purpurin, fortes macules brunes à rayons ; les inférieurs rose tendre, fond blanc.

*Géraldine*, fl. grandes, rose tendre, grosses macules brunes palmées.

*Goliath*, fl. extrêmement grandes, rose vif, forte macule, sang brun.

*Héroïne*, fl. très-grandes, amarante pourpre clair, macule brune.

*Honneur de Nancy*, fl. grandes, carmin vif, pétales supérieurs striés de noir; les inférieurs bordés de rose.

*Ida*, fl. très-grandes, carné nankin maculé de roux brun.

*Illustre*, fl. très-grandes, pétales supérieurs pourpre foncé, maculés de noir; les inférieurs pourpre clair.

*Jeanne d'Arc*, fl. très-grandes, bel incarnat, macules sang, palmées et bordées de ponceau.

*Jehu* (sultane), fl. grandes, bien faites, pétales supérieurs bruns, bordés de rouge à liséré blanc; les inférieurs blancs, réticulés de violet.

*Julietta*, fl. très-grandes, carné lavé de rose, grosses macules brunes.

*King Gaines*, fl. grandes, bien faites, pourpre à reflets, macules brunes.

*Lady Nithsdale*, fl. grandes, carné teinte aurore, grosses macules brunes veloutées.

*Lavis*, fl. grandes, blanc bleuâtre, forte macule brune et palme violette.

*Lord Nelson* (Lémon), fl. très-grandes, beau violet clair, avec une forte macule palmée, brune, veloutée.

*Lownd's*, perfection, fl. très-grandes, rose carné très-tendre, pétales supérieurs fortement maculés de brun, palme feu.

*Mathilda*, fl. grandes, pourpre clair, macules brunes.

*Miss Wortley*, fl. très-grandes, rose pourpré brillant, macule brune, fond blanc.

*National*, fl. très-grandes, beau lilas satiné, macule gorge pigeon.

*Nobilissimum*, fl. grandes, rose pourpré vif, à reflets, macules brunes.

*Papillo*, fl. très-grandes, beau rose tendre satiné, macule brune, surmontée d'une tache argentée.

*Pelagineum superbum*, fl. très-grandes, panachées longitudinalement de bleu et de rouge vif, avec macules brunes. Cette variété n'est pas nouvelle, mais son panache est constant et lui fait mériter une place dans toute collection, où il est d'un grand effet.

*Phyllis*, fl. grandes, carné satiné, forte macule noire satinée, palme rouge.

*Pietro*, fl. moyennes, rose orangé, forte macule brune, surmontée de feu.

*Præstantissimum*, fl. grandes, amarante pourpré satiné, macules brunes, pétales ondulés.

*Reine blanche*, fl. moyennes, arrondies en ombelles sphériques, blanc de lait, avec de fortes macules palmées violet clair.

*Roi des Noirs*, fl. grandes, pétales supérieurs roux brun velouté, bordés de blanc; les inférieurs blancs, tachés de brun rougeâtre.

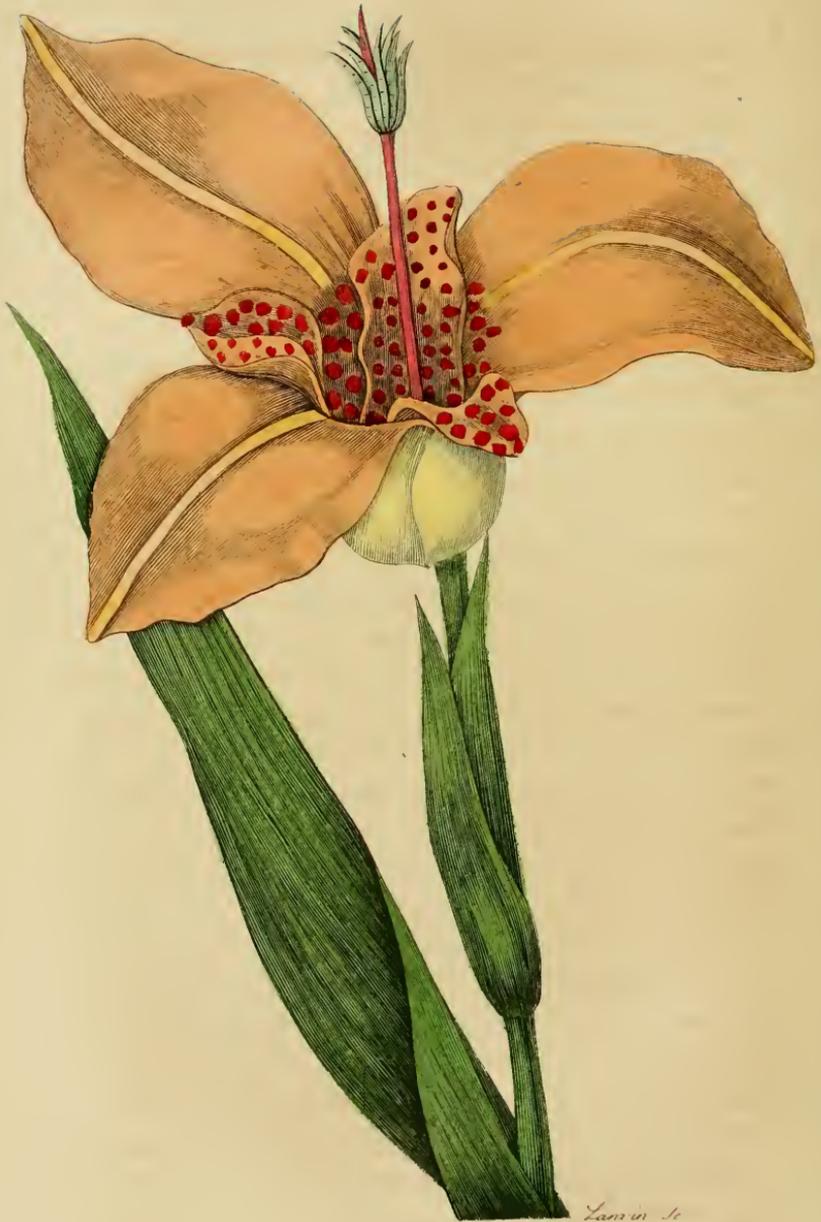
*Rosa mundi*, fl. grandes, beau rose tendre transparent, macules, et fond blanc.

*Speculum violaceum*, fl. très-grandes, rose lilacé veiné de violet, forte macule brune et palme rouge.

*Sphærocephalum*, fl. moyennes, amarante pourpré, macules brunes.

*Splendendissimum*, fl. très-grandes, rouge pourpré clair, macules brunes.





TIGRIDIE à fleurs orangées  
*Tigridia aurantiaca*

*Surprise*, fl. très-grandes, pétales supérieurs blanc rosé, maculés fortement de brun, avec palme violette; les inférieurs blancs.

*Valerianum*, fl. grandes, pétales supérieurs, brun velouté bordé de violet clair; les inférieurs lilas tachés de pourpre foncé.

Quant à la culture et aux soins dont ces belles plantes doivent être l'objet, je n'ai rien à ajouter aux préceptes indiqués par mon père dans l'article précité. C'est toujours sa méthode que je suis, et ses résultats me prouvent de plus en plus qu'elle était basée sur une longue expérience.

LÉMON.

TIGRIDIE A FLEURS ORANGÉES, *Tigridia Aurantiaca*, MOQUIN-TANDOU. (*Voyez* la planche, et pour les caractères génériques, p. 282, année 1832-1833.)

Cette jolie tigridie nous a été adressée de Toulouse par M. Goudet, qui l'a obtenue de semis en 1835. Cet amateur cultive depuis plus de quinze ans, avec une prédilection particulière, les *Tigridia Pavonia* et *Conchiflora*, et dirige sa culture dans le but d'en obtenir des hybrides.

Après plusieurs essais infructueux, le 25 septembre 1835, il remarqua, dans une planche de jeunes oignons fleurissant pour la première fois, cette tigridie qui se distinguait par sa jolie nuance orangée. Cette hybride devint l'objet de ses soins particuliers, et depuis lors il la cultive en pots. Aujourd'hui que cinq floraisons successives lui ont offert les mêmes résultats, il croit pouvoir la faire connaître aux amateurs, comme une plante digne de figurer dans les plus belles collections.

M. Moquin - Tandou , directeur du Jardin des Plantes de Toulouse , lui a donné le nom de *Tigridia Aurantiaca*, et en a fait l'objet d'un rapport à l'Académie des sciences de cette ville.

Voici un extrait des actes de cette compagnie :

« Deux des plus belles fleurs qui ornent nos parterres sont sans contredit le *Tigridia Pavonia* R&N, originaire du Mexique, et le *Tigridia Conchiflora* SWETT, originaire du Népal. M. Moquin-Tandou, professeur de botanique à la faculté des sciences et au Jardin des Plantes de Toulouse, a lu dernièrement, à l'académie royale des sciences de cette ville un mémoire sur une tigridie hybride intermédiaire entre ces deux fleurs. Cette tigridie a été obtenue par M. Goudet, archiviste de la mairie; elle a pour père la *Tigridia Pavonia*, et pour mère la *Tigridia Conchiflora*. Sa fleur n'est pas rouge ponceau comme la première, ni jaune pâle comme la seconde, mais d'une belle couleur orangée. On y observe quelquefois, au moins sur les plus grands lobes, de petits traits longitudinaux d'une nuance plus rougeâtre. Son oignon, qui est blanc, ressemble à celui du *Tigridia Conchiflora*.

» La floraison de l'hybride s'est montrée un peu plus tardive que celle des deux ascendants, et la fleur qui dure quelques heures de plus se trouve un peu plus grande. Les capsules, au lieu d'offrir une soixantaine de graines, n'en ont donné que deux ou trois, presque toutes infécondes. Cependant, après plusieurs tentatives infructueuses, M. Goudet est parvenu à faire germer quelques-unes de ces graines qui ont propagé la plante hybride avec tous ses caractères.

M. Moquin-Tandou a donné à cette nouvelle plante le nom de *Tigridia Aurantiaca*. »

M. Goudet, qui possède trente-cinq oignons de cette hybride, a eu l'idée de les offrir en souscription aux amateurs, au prix de 60 fr. l'un, pour être livrés tous à la fois. On peut s'adresser directement à lui-même, faubourg Saint-Cyprien, à Toulouse, ou à la maison Jaquin frères à Paris. ROUSSELON.

### SCABIEUSE DE CRÊTE, *Scabiosa Cretica*, LIN.

Plante ligneuse à racines dures, fibreuses, à tiges droites, frutescentes, hautes de 65 à 120 centimètres, rameuses, blanchâtres, cylindriques, pubescentes, médiocrement striées. Feuilles opposées persistantes, pétiolées, un peu réfléchies (les inférieures très-rapprochées); nombreuses, presque imbriquées, lancéolées, simples, obtuses à leur sommet, rétrécies à leur base et décurrentes sur le pétiole, pubescentes, blanchâtres, presque soyeuses et luisantes, surtout dans leur jeunesse, marquées en dessous de nervures simples, peu apparentes, qui se dirigent vers leur sommet.

Fleurs en tête, arrondies, terminales, solitaires, portées par de longs pédoncules grêles, striés, simples, pubescents. Le calice commun est composé de plusieurs rangs, presque imbriqués, de folioles linéaires inégales, pubescentes, blanchâtres, obtuses à leur sommet, beaucoup plus courtes que les fleurs. La corolle est le plus souvent d'un rose ou peu purpurin, quelquefois blanchâtre, couleur de chair, ou légèrement teintée de bleu. Les fleurs extérieures un peu plus grandes que celles du centre, à tube grêle, velu en dehors, le limbe divisé en cinq découpures presque

égales; les semences entièrement recouvertes par une touffe épaisse de poils soyeux très-blancs. Le calice propre extérieur est grand, membraneux, plissé, campánulé, strié, denticulé à ses bords, inégal, un des côtés plus court que l'autre. Ce n'est que très-rarement que j'ai pu voir le calice intérieur, ce qui me fait présumer qu'il est très-éphémère. Le réceptacle est garni de paillettes sétacées, un peu élargies à leur sommet, et au moins aussi longues que les semences.

Elle diffère de la *Scabiosa Graminifolia* par ses tiges ligneuses et ses feuilles plus larges et soyeuses.

Cette espèce croît dans l'île de Crète et dans le Levant, où on rencontre aussi une variété qui s'élève beaucoup plus, dont les feuilles sont plus grandes et les fleurs blanches ou couleur de chair; mais je ne l'ai jamais trouvée dans les cultures françaises.

Ce petit arbuste est cultivé depuis longtemps au Muséum d'histoire naturelle, mais il est fort rare dans les jardins de collection. Cependant il mérite de trouver place parmi les plantes d'ornement, d'abord parce qu'il est toujours vert, et en outre parce qu'il produit des fleurs une partie de l'année. On le cultive pendant l'hiver en orangerie; il veut une terre meuble et amendée, à peu près semblable à celle qu'on prépare pour les orangers; il en absorbe promptement les sucs par ses nombreuses racines qui végètent sans interruption. Si on le tient en pot, il a besoin d'arrosements fréquents pendant l'été et même pendant l'hiver.

On peut facilement le multiplier de boutures faites en pots remplis de terre légère, dès les premiers jours du printemps, et tenues sous cloche. Mais comme il produit des graines en abondance, il vaut

mieux les semer au printemps sur couche tiède, et repiquer ensuite les plants un à un dans de petits pots que l'on remplace par de plus grands, au fur et à mesure qu'ils croissent et se développent. Il n'est pas rare de voir, dans l'année du semis, quelques individus fleurir après avoir acquis plus de 30 centimètres de hauteur, et pris déjà la forme d'un joli petit arbrisseau.

Le genre des scabieuses est nombreux en espèces; il en est plusieurs qui sont cultivées pour l'ornement des jardins. La plupart d'entre elles sont vivaces, quelques-unes bisannuelles, et le plus petit nombre annuelles. Les espèces ligneuses sont encore plus rares; nous n'en possédons que trois, savoir : les *Scabiosa africana et cretica* (cette dernière est l'objet de cette note), que nous connaissons depuis longtemps, et la *Scabiosa attenuata*, originaire du Cap de Bonne-Espérance, introduite dans nos cultures en 1832.

La scabieuse de Crête, livrée à la pleine terre pendant l'été, produit un assez joli effet, et ne demande, pour donner un très-grand nombre de fleurs, que le soin de l'arroser régulièrement. Depuis plusieurs années, j'en livre ainsi quelques individus à la pleine terre dès le mois d'avril, et j'ai remarqué que dans les hivers où l'abaissement du thermomètre centigrade ne dépassait pas dix degrés (8° Réaumur), ils résistaient à la gelée avec une simple couverture de feuilles au pied. Cette expérience prouve que l'acclimatation de cette plante serait facile dans les jardins du midi et de l'ouest de la France.

Au reste rien de plus aisé que d'en conserver pendant l'hiver en orangerie, ou sous châssis pour les

planter à l'air libre, au printemps en tous terrains et à toutes expositions. Dans le cas où on ne veut pas risquer de les perdre par la gelée, on les relève en motte, fin octobre ou premiers jours de novembre, en coupant toutes les racines près de l'ancienne motte, et on les plante en pots pour pouvoir les rentrer à l'abri.

PÉPIN.

ACACIE GLAUQUE. *Acacia glaucescens*. (Hort. angl.)  
(Voyez la planche, et pour les caractères génériques, page 168, Journal et Flore des Jardins.)

Arbrisseau paraissant devoir atteindre de cinq à sept mètres de hauteur; tige d'un vert pomme clair, cylindrique, rameaux triangulaires d'un vert légèrement glauque; les angles correspondent au pétiole des feuilles qui sont décurrentes. Celles-ci, qui ne sont que des pétioles prolongés et étalés, sont alternes, d'un vert plus glauque que les tiges, de forme presque ovale, légèrement obliques et aiguës, marginées, à nervures transversales presque imperceptibles; nervure longitudinale, saillante en dessous. Les plus grandes sont longues de sept à huit centimètres, et larges de près de cinq.

Fleurs naissant dans l'aisselle de chaque feuille au sommet des rameaux, supportées par un pédoncule commun d'un vert pâle, long de deux à trois centimètres, réunies en tête hémisphérique solitaire d'environ un cent. de diamètre, au nombre de soixante à soixante-quinze, d'un beau jaune citron. Chaque fleur contient plus de cent étamines.

Cette acacie est, je n'en doute pas, originaire de la Nouvelle-Hollande, ainsi que ses congénères. Elle se couvre de fleurs pendant tout le mois d'août. Elle



*Lam. 10*

ACACIE GLAUQUE

*Acacia glaucescens*



est d'un fort bel effet par son port remarquable, ses larges feuilles et ses rameaux terminés par de nombreuses fleurs d'un jaune éclatant. Elle diffère essentiellement des autres espèces.

Nous n'avons pu parvenir encore à la multiplier.

F. CELS.

## NOUVEAUTÉS.

### *Nouvelles espèces de Cattleya.*

CATTLEY INTERMÉDIAIRE. *Cattleya intermedia*.

Cette orchidée, introduite de Rio-Janeiro, en 1824, par le docteur Graham, ressemble au *Cattleya Forbesii*, quant à la fleur seulement. Ses fleurs, au nombre de quatre ou cinq à la fois, ont les pétales presque égaux, d'une couleur rose tendre, et la colonne offre un mélange de rose et de pourpre. Elle a déjà fleuri plusieurs fois dans notre établissement.

CATTLEY A LÈVRES. *Cattleya labiata*.

Cette espèce, originaire du Brésil et introduite par G<sup>me</sup> Swainson, est une des plus intéressantes; ses pétales sont très-larges et d'un rose tendre.

CATTLEY CRISPÉ. *Cattleya crispa*.

Celle-ci a les fleurs plus grandes que celles du *Cattleya Forbesii*; elles se montrent au nombre de six environ. Elles sont fort belles et à pétales longs, crispés et d'un blanc violacé. Elle est originaire du Brésil.

CATTLEY DE LODDIGES. *Cattleya Loddigesii*.

Fleurs au nombre de deux à trois, à pétales d'abord jaunâtres, prenant ensuite un coloris rose violacé. Elles sont surtout remarquables par leur durée.

Ces plantes, à formes si curieuses et à coloris re-

marquable, joignent à ces avantages une durée de floraison qui, pour quelques-unes, se prolonge jusqu'à six semaines.

On a reconnu qu'il fallait les cultiver en mottes de terre bourbeuse, et les arroser souvent pendant l'été. Si l'on peut suspendre les vases dans la serre chaude avec un fil de fer, on garantit les racines de ces orchidées des attaques des cloportes qui les rongent au fur et à mesure qu'elles poussent. F. CELS.

AMARYLLIS A FLEURS PENDANTES. *Amaryllis pendula*.

Grosse bulbe grisâtre, produisant de deux à quatre feuilles sur deux rangs, ouvertes, très-entières, glaucescentes, à bords roulés en dessous à la base. Hampe sortant à côté des feuilles, fistuleuse, un peu purpurine à la base, portant à son sommet quatre fleurs à pédi- celles courts réfléchis en bas, ce qui rend les fleurs pendantes; corolle grande, à six divisions, vert olive en dessus à la base, du même vert un peu plus pâle en dedans à la base et sur le milieu des sépales, qui sont ondulées au sommet d'un rose très-pâle et comme jaunâtre. Six étamines à filaments de la même couleur que les sépales; anthères brunâtres; pollen blanc; style un peu plus long, à stigmatte trifide et blanc.

Lieu : le Brésil.

Je dois cette singulière et belle plante à MM. Tollard et d'Ortho, qui en ont reçus les bulbes du Brésil en 1837; elle a fleuri en août de cette année 1839. Serre chaude ou bonne tempérée. JACQUES.

# ANNALES

## DE FLORE ET DE POMONE.

---

### REVUE

DES GENRES DE VÉGÉTAUX CULTIVÉS EN FRANCE. (Suite.)

(Voyez le n<sup>o</sup> d'août 1836.)

MELOCACTUS, DEC. Icosandrie monogynie,  
LIN. ; Cactées, JUSS.

*Caractères génériques.* Tube du calice adhérent à l'ovaire ; cinq à six lobes pétaloïdes couronnant le jeune fruit. Six à dix-huit pétales rassemblés avec les sépales dans un tube cylindrique allongé. Étamines filiformes, en plusieurs séries. Style filiforme. Cinq stigmates radiés. Baie couronnée par les débris marcescents du calice et de la corolle. Semences en forme de nid ; cotylédons très-petits. Plumule presque ronde, plus grande.

Plantes sous-fruticuleuses, charnues, à tige sans feuilles, simple et ronde ; à sillons profonds, alternant avec les côtes verticales, et rarement tuberculées ou mamelonnées, comme dans les mammillaires, mais marquées au sommet de tubercules nombreux, réunis autour des faisceaux d'épines. Tige terminée en tête cylindrique ou aplatie, se conservant telle au milieu des tubercules mammiformes très-serrés, tomenteux

et sétifères, et portant au-dessous de son sommet des fleurs presque cachées dans des poils cotonneux.

\* *Mélocactes à tête plate.*

Tête constamment en forme de disque aplati, entourée de tubercules laineux et soyeux, et croissant par ses bords. Les premières fleurs sortent du centre, et les suivantes forment peu à peu un cercle autour d'elles.

1. MÉLOCACTE EN FORME DE MAMMILLAIRE, *Melocactus mammillariæ formis*, SALM : de Mexico. Plante globuleuse, déprimée, à mamelons aigus, disposés en quinze ou vingt rangées, entourant la plante en spirale. Sept épines rayonnantes, subulées, recourbées, de couleur jaune paille; trois à cinq supérieures les plus grêles; tête plate, laineuse.

Fleurs inconnues.

2. MÉLOCACTE EN FORME DE PLACENTA, *Melocactus placentiformis*, LEHM. *M. Besleri*, LINK et OTTO, *Cactus melocactus*, BESL. : du Brésil méridional. Plante hémisphérique, déprimée, à douze angles. Épines épaisses, sillonnées, sept latérales inégales, étalées; une au centre, longue de 27 mil.; fleurissant à son sommet hémisphérique épineux.

Trois à quatre fleurs odorantes, s'élevant de la laine serrée qui garnit le sommet. Calice tubuleux, de 58 mil., lâchement imbriqué d'écaillés linéaires, lancéolées, très-obtuses, glabres, étalées, réfléchies et rougeâtres au sommet. Pétales nombreux, blanchâtres, linéaires, lancéolés, obtus.

\*\* *Mélocactes à tige cylindrique.*

Tige à sommet d'abord en forme de disque crois-

sant du centre et y fleurissant, devenant enfin conique ou cylindrique.

3. MÉLOCACTE COMMUN, *M. communis*, DEC. *Cactus melocactus*, LIN., HAW., *Cactus melocactus*, et *communis*, AIT., *Cactus melocactus et cactus coronatus*, LAM. *Echinomelocactus*, CLUS. Plante presque globuleuse ou ovale, d'un vert sombre, à douze côtes presque aiguës; sillons larges et profonds; aréoles rassemblées, grandes, ovales, tomenteuses, grisâtres; épines droites, roides, jaunâtres, huit à neuf extérieures étalées, l'inférieure très-longue; trois au centre, deux supérieures, et une inférieure.

La plante adulte a de 18 à 21 centimètres de hauteur et de diamètre; les côtes sont élevées de 27 mil.; les aréoles espacées de 9 mil.; les épines extérieures longues de 12 à 20 mil., les centrales de 12 à 16.

Fleurs abondantes pendant tout l'été, très-roses, d'un diamètre de 12 à 16 mil., à douze pétales denticulés; étamines courtes, blanches, à anthères jaunes. Style rose plus long que les étamines, cinq stigmates roses. Baie très-rose en forme de massue.

A. Variété A GROSSE TÊTE. *M. communis*, var. *macrocephalus*, HORT. BEROL: de Saint-Domingue. Tige presque globuleuse ou oblongue, glaucescente, à treize ou quatorze côtes, quelquefois doubles, aiguës; neuf épines étalées, une centrale étroite.

B. Variété OBLONGUE. *M. communis*, var. *oblongus*, HORT. BEROL: de Saint-Domingue. Tige oblongue, à quinze côtes aiguës, aréoles serrées, six ou sept épines extérieures, quelquefois une au centre.

C. Variété VERTE. *M. communis*, var. *viridis*, HORT. BEROL. *Cactus melocactus*, VENDL.: de Saint-

Thomas. Côtes aiguës , presque crénelées ; sept épines extérieures , une centrale.

D. Variété LANIFÈRE. *M. communis*, var. *laniferus*, HORT. BEROL : de l'Inde occidentale ; côtes épaisses , glaucescentes , presque aiguës ; aréoles éloignées , velues , blanches ; huit épines extérieures , et une centrale , rougeâtres.

E. Variété DE LA HAVANE. *M. communis*, var. *Havannensis*, HORT. BEROL. Côtes presque comprimées , recourbées ; aréoles grandes , rondes , velues ; épines roides , jaunâtres , neuf extérieures dont deux supérieures plus petites , deux centrales.

F. Variété de GRINGEL. *M. communis*, var. *Gringeli*, HORT. DRESL. Tige ovale , épines très-courtes , grêles , blanches.

G. Variété CONIQUE. *M. communis*, var. *conicus*, PFEIF. Tige conique , côtes aiguës , recourbées ; aréoles assez serrées ; huit à dix épines extérieures , deux centrales ; toutes roides , rougeâtres.

4. MÉLOCACTE ROUGEATRE. *M. Rubens*, PFEIF. : de l'Inde occidentale. Plante globuleuse , déprimée , d'un vert cendré foncé ; sillons profonds , à angles aigus ; quatorze côtes aiguës , courbées , renflées autour des aréoles ; aréoles éloignées , ovales , très-velues , et blanches chez les plus jeunes , ensuite nues. Épines roides , d'un brun de feu en naissant , ensuite fauves ; neuf à dix extérieures , dont une ou deux supérieures très-petites , l'inférieure plus longue ; deux centrales.

Ne serait-ce pas une variété du *Melocactus communis* ?

5. MÉLOCACTE AGRÉABLE. *M. amœnus*, HFFGG. ; *M. communis Jordensii*, OTTO, *M. Rubens*, HORT. :

de la Colombie. Plante conique, déprimée, d'un vert glaucescent, à dix ou douze côtes, presque comprimées; aréoles éloignées, creuses; les plus jeunes convexes, tomenteuses. Huit épines extérieures, dont la supérieure très-courte, l'inférieure très-longue; une centrale droite plus longue, toutes droites, subulées, rougeâtres.

L'épine centrale manque dans la plupart des jeunes plantes. Fleurs roses, de 27 mil. de diamètre, à pétales allongés, linéaires, étalés.

6. MÉLOCACTE PYRAMIDAL. *M. pyramidalis*, SALM.; *Cactus pyramidalis*, SALM. : de Curaçao. Plante conique, à dix-sept ou dix-huit côtes presque verticales, sinuées, renflées sur les côtés, en forme de tubercule. Aréoles rapprochées; épines droites, longues, d'un jaune pâle, fauves-rouges à la pointe; dix-sept extérieures divariquées. Trois centrales fortes.

Cette plante est plus ou moins conique ou pyramidale, et entièrement couverte d'épines entremêlées. Les épines extérieures ne rayonnent pas en étoile, mais en désordre, très-pointues; les centrales, longues de 8 centimètres, sont très-roides, subulées. La tête est cylindrique. Les fleurs sont d'un joli rose, petites, à seize ou dix-huit sépales pétaloïdes, étroits, recourbés; style et étamines inclus dans la fleur; stigmate quinquéfide.

7. MÉLOCACTE DE SALM. *M. Salmianus*, OTTO; *Echinocactus Salmianus*, LINK et OTTO; *Cactus hystrix*, HAW. : de Curaçao. Plante presque arrondie; quinze côtes verticales, presque tuberculeuses sur les flancs. Aréoles un peu éloignées, les plus jeunes blanchâtres. Épines droites, longues, d'un rouge fauve; dix extérieures rayonnantes, trois

au centre très-fortes, subulées, l'inférieure la plus longue.

Fleurs roses, peu grandes, comme dans le *Melocactus pyramidalis*, dont il diffère par ses épines moins nombreuses, et rayonnant en étoile, et par les deux supérieures plus courtes.

8. MÉLOCACTE POURPRE NOIR. *Melocactus atrosanguineus*, HORT. BEROL : de Saint-Thomas. Plante arrondie, d'un vert foncé, à douze ou quinze angles ; côtes presque comprimées, sinueuses ; aréoles un peu éloignées, ovales et blanches ; épines extérieures au nombre de dix, droites et roides ; une centrale plus longue, subulée ; toutes pourprées, très-foncées.

9. MÉLOCACTE DE LEMAIRE. *Melocactus Lemairi*, *M. pycnacanthus*, NOBIS : de Saint-Domingue, où il est rare. Plante oblongue, sillons profonds ; aréoles ovales ; quinze épines très-épaisses, de 3 millimètres de diamètre ; onze entièrement ouvertes, dont quatre ou cinq supérieures presque droites, et six latérales, trois de chaque côté, aplaties et polygones à leur base, quelquefois droites, plus souvent recourbées ; une inférieure plus longue, et trois ou quatre au centre, dont trois plus grosses, la supérieure plus courte lorsqu'elle existe, l'inférieure plus longue, et les deux latérales presque cylindriques et droites ; toutes d'un coloris rose, passant en vieillissant au roussâtre.

Spadice cylindrique, du tiers de la hauteur totale de la plante, noirâtre à la base, blanchâtre au sommet, qui est muni d'épines petites, vermillon ; fleurs se développant au sommet laineux, au coucher du soleil, petites, roses violacées, à style blanchâtre, surmonté d'un stigmate à huit divisions.

10. MÉLOCACTE DE MONTEVIDEO. *Melocactus Montevidense*, NOBIS.

Plante presque ronde, à peine oblongue au sommet, d'un vert foncé; sillons peu profonds à la base; aréoles ovales, supportant dix à douze épines à moitié ouvertes; les trois inférieures plus longues, toutes minces, effilées et d'un beau pourpre, tirant sur le rougeâtre.

Spadice court, muni de petites épines pourpres, à sommet tomenteux, blanchâtre, d'où se développent, le soir, les fleurs qui sont d'un beau violet purpurin à style rose. Elles sont petites et peu apparentes.

11. MÉLOCACTE A GRANDES ÉPINES, *Melocactus macrocanthus*, SALM. *Cactus macrocanthus*, SALM. HAW., VERH., HORT. DYCK : originaire de Saint-Domingue.

Plante presque ronde, à quatorze ou seize côtes verticales, sinuées, renflées sur les côtés en forme de tubercule; aréoles rapprochées, les plus jeunes un peu couvertes de laine grise; épines droites, grosses, courtes, purpurines; dix-huit extérieures rayonnantes, quatre centrales très-épaisses, subulées. Tête cylindrique, déprimée.

12. MÉLOCACTE VIOLET. *Melocactus violaceus*, PFEIF., OTTO : originaire du Brésil.

Plante presque pyramidale ou conique, d'un vert grisâtre, à dix ou douze angles; côtes verticales sinuées, aiguës; sinus larges; aréoles un peu éloignées, couvertes dans les jeunes d'un tomenteux blanchâtre et ensuite nu; six à huit épines divariquées, longues, droites, roides; les jeunes d'un cocciné fauve passant ensuite au violet, striées trans-

versalement, la supérieure très-courte; il n'y en a pas de centrale.

Tête conique obtuse. Fleurs, en juillet et août, d'une couleur coccinée agréable, sortant à peine, à étamines blanches plus courtes que la corolle et à anthères jaunâtres; stigmate rouge à cinq divisions.

13. MÉLOCACTE A COURTES ÉPINES. *Melocactus meonacanthus*, LINK., OTTO et VERH.; *Echinoc. meonacanthus*, HORT. BEROL., 1827 : originaire de la Jamaïque.

Plante oblongue, verte, à quatorze angles; côtes verticales aiguës, presque crénelées; aréoles oblongues, couvertes d'un tomenteux blanc; épines extérieures, neuf ouvertes, presque droites (deux supérieures plus petites, l'inférieure très-longue), jaunes fauves à la pointe, une centrale droite, subulée, fauvescente; lorsqu'on a coupé le sommet de la plante, la base qui reste est prolifère, c'est-à-dire donne des drageons. Nous avons eu cependant une plante ainsi coupée qui s'est conservée trois ans sans donner de multiplications.

14. MÉLOCACTE A ÉPINES ANGULEUSES. *Melocactus goniodacanthus*, LEM. Plante conique, à seize ou vingt côtes un peu renflées autour des aréoles, verticales, sinuées, comme crénelées; aréoles ovales, nues, peu distantes, laine courte les couvrant; six épines rayonnantes, droites, rarement un peu courbées, fortes, très-roides, trigones ou presque tétragones, presque canaliculées, blanches, à pointe noirâtre tirant sur le fauve, à peine subulées à la base; une supérieure un peu plus courte; toutes roses. Tête courte, conique.

15. MÉLOCACTE A PÉTALES OBTUS. *Melocactus ob-*

*tusipetalus*, LEM. : originaire de Santa - Fé de Bogota. Plante à dix angles verticaux, très-forts, sinués, aigus, très-enflés autour des aréoles, sillons profonds, aigus; onze épines longues et fortes, subulées à la base, rayonnantes, d'un blanc fauve, striées transversalement; deux petites supérieures, droites, qui manquent quelquefois; six latérales égales recourbées; deux centrales dont une supérieure, longue, droite, et l'autre petite, inférieure, manquant rarement. Tête petite, sphéroïde, déprimée; fleurs roses, du double plus grandes que dans le *Melocactus communis*, à vingt ou vingt-cinq pétales oblongs, obtus.

F. CELS.

#### AMENDEMENTS ET ENGRAIS.

*Procédés à employer pour remédier aux vices des sols siliceux, alumineux et calcaires.*

Nous désignons sous le nom de sols siliceux non-seulement les terres exclusivement composées de silice, mais encore celles où les qualités de cet élément prédominent. Elles réclament différents modes d'amendements, selon que le vice de leur nature est plus ou moins prononcé, selon la ténuité plus ou moins grande de leurs particules, et selon les circonstances de leur position en plaine ou en pente, sous un climat sec ou humide, et sur une couche inférieure susceptible de leur conserver plus ou moins d'humidité. Ces différents cas vont être successivement l'objet de notre examen.

En général, les sols siliceux manquent de cohérence, de liant et d'humidité; ils offrent trop d'accès à la chaleur et aux vents; ils abritent incomplètement

les racines qui n'y trouvent qu'un appui insuffisant, et donnent lieu à une consommation trop rapide des matériaux de l'engrais, sans se combiner avec aucune de leurs particules solubles et les réserver pour les besoins à venir des végétaux. De pareils vices peuvent être plus ou moins excessifs; mais le mode d'amendement est le même pour tous les cas, et ne diffère que par rapport à l'énergie de l'effet qu'on en attend.

Toutes les fois que le marnage est praticable, c'est la première opération à tenter. Une marne grasse, douce, onctueuse et abondante en argile, est celle dont l'effet est le plus prompt et le plus sensible; mais elle agit moins longtemps qu'une marne dure qui n'est pas entraînée avec autant de facilité hors de la portée des racines. Cette dernière ne demande pas à être employée en quantité aussi considérable que la première, et produit toujours d'autant plus d'effet que l'aridité du sol est moins prononcée.

A défaut de marne, les sols siliceux reçoivent encore un amendement considérable de l'addition de l'argile ou de la craie, et leurs effets ne le cèdent pas à ceux de la marne, quand on peut se procurer ces deux substances en même temps et les associer en quantité convenable. Enfin, dans la circonstance très-rare où l'on ne trouve ni craie ni argile pour les mélanger avec le sol qu'on veut amender, on peut diminuer encore les vices de celui-ci par une addition judicieuse de particules de même nature, mais grossières ou atténuées selon le besoin. Si le sol est un sable siliceux très-atténué qui se durcisse en se desséchant, l'addition d'un sable moyen et d'un gros gravier lui sera d'un grand avantage. Si la proportion des particules moyennes et atténuées est suffisante, et si le sable

devient mouvant par la sécheresse et l'action du vent, on se contentera de l'addition de gros gravier qui donnera plus de poids au sol, l'abritera contre le soleil et le vent, et s'opposera à une évaporation trop rapide. Enfin, si le sol se compose presque uniquement de cailloux roulés et d'un gros gravier, on recourra à une addition considérable de sable siliceux très-atténué. L'humidité qui se conservera entre les pierres suffira pour faire pousser des herbes dont les racines s'alimenteront dans le sable fin, et un terrain d'une aridité jusqu'alors affreuse se couvrira de verdure.

Quand le sol siliceux que l'on se propose d'améliorer est en pente, supporté par un roc poreux et sous un climat sec et chaud, les circonstances sont les plus défavorables que le cultivateur puisse rencontrer, et l'emploi de la marne, de l'argile et de la craie peut seul lui promettre une amélioration notable. Cependant, si l'irrigation était possible, on conçoit que, quelque brûlant que soit le sol, on lui communiquerait une grande fécondité; car l'irrigation, appliquée aux sols trop arides, trop perméables, trop peu cohérents, modifie à un tel point leurs propriétés, et notamment dans les pays chauds, que partout où l'on peut faire arriver l'eau, on est certain de provoquer la végétation la plus vigoureuse.

Si la circonstance d'un climat sec, d'une situation inclinée et d'un gisement sur des couches inférieures incapables de conserver l'humidité, aggrave à un degré considérable les inconvénients des sols siliceux, ils sont au contraire fort amoindris, lorsque ces mêmes terres se rencontrent dans des vallées basses, sur une couche d'argile ou de marne grasse, ou sous un climat nébuleux. Mais encore la manière de procéder à leur

amendement est la même, et il n'y a de différence à l'égard des substances qu'il faut ajouter que du plus au moins.

L'emploi de la marne, de l'argile, de la craie et de particules siliceuses d'une autre grosseur que celles du sol que l'on veut améliorer, et la pratique des irrigations ou même des arrosements toutes les fois qu'il est possible d'y recourir, sont, ainsi qu'on vient de le voir, les seuls amendements convenables dans les sols où l'élément siliceux se trouve en excès. Quant aux labours, on ne peut guère les considérer dans ce cas comme un amendement, et on en use non pour rendre le sol plus léger, mais pour la destruction des mauvaises herbes, la répartition de l'engrais et l'ensemencement des récoltes. Souvent même il est avantageux de fouler et de comprimer de semblables terrains; et à cet effet l'on a recours à de lourds cylindres qui pressent le sol contre les racines et diminuent la prise du vent. Mais si les labours ne doivent pas être mis en usage comme amendements dans les terres légères, on doit à plus forte raison en proscrire l'écobuage, qui ajouterait aux vices du sol, rendrait aride une partie de l'argile qui s'y pourrait rencontrer, et occasionnerait une destruction inutile des matériaux de l'engrais.

Si les sols siliceux pèchent généralement par l'aridité, il est cependant des circonstances où ce vice ne peut leur être reproché, et cela par suite de leur gisement sur un fonds d'argile. Dans ce cas, lorsqu'ils n'ont pas une pente déterminée, ils souffrent souvent de la présence d'une eau stagnante, et l'on a besoin de recourir au dessèchement pour les assainir. Des sols siliceux, semblablement situés, sont dans des cir-

constances favorables lorsque l'on se propose de les amender ; le dessèchement les débarrasse d'une eau croupissante, et l'argile, qui gît au-dessous, permet de leur donner plus de consistance et d'augmenter leur ténacité au point convenable. Ainsi amendés, ces sols prennent une force toute nouvelle, et là où se multipliaient des joncs et des plantes marécageuses peuvent croître des herbes douces et abondantes, et prospérer à un haut degré plusieurs céréales, et des racines bulbeuses et pivotantes de toutes espèces.

Les sols argileux réclament une manière d'opérer presque opposée, mais qui n'est pas moins variable, selon les différents cas. Les sols argileux ou aluminieux sont ceux qui se composent presque entièrement d'alumine, ou qui souffrent de la prédominance de cette substance. Ils ont un caractère de ténacité qui fait leur principal vice, et qui s'oppose à l'extension des racines, à l'absorption de la rosée, à l'accès de l'air et de la chaleur, à l'évaporation d'une humidité superflue et à la décomposition de l'engrais. De pareils sols, lorsqu'ils sont frappés par le soleil, se contractent et se racornissent à la surface, et deviennent comme de plomb ; et la compacité de cette première couche achevant de priver les racines du peu d'air dont elles jouissaient, les plantes périssent. Le meilleur remède que le cultivateur puisse appliquer pour remédier à de pareils vices, c'est, lorsque les localités le permettent, l'emploi d'une marne sèche et friable composée de craie et de sable, et qui, se délitant par les alternatives de sécheresse et d'humidité, détruit la ténacité de l'argile, la soulève, l'ameublisse et la rend perméable à l'air, à la rosée et à la chaleur. Ce moyen est certainement le plus efficace, et l'on peut y

recourir constamment avec avantage tant que la marne n'est pas à une distance trop considérable. Mais, lorsqu'on ne peut se procurer cette substance qu'à de trop grands frais, il reste encore beaucoup de moyens à tenter pour parvenir à l'amélioration de sols semblables. Les détritiques que présentent les carrières de roche calcaire, même la plus dure, les calcaires tendres que l'on nomme craie, le gravier, le sable, les corps durs de toute espèce, les fragments de poterie et de briques, et les décombres de bâtiments, peuvent être d'une utilité inappréciable dans cette occasion.

Les calcaires de différents degrés de dureté occupent le premier rang entre ces substances, et produisent dans beaucoup de circonstances des résultats qui ne le cèdent en rien à ceux de la marne. Mais quand l'argile est pure, leur effet est constamment plus considérable lorsqu'on les mêle à une certaine quantité de sable plus ou moins fin, selon qu'eux-mêmes sont plus ou moins atténués; alors, en effet, ils se comportent entièrement comme une marne sèche et friable. Le gravier, le sable, et les fragments de poterie et de briques, sont d'un emploi moins favorable quoiqu'encore utile; et il est d'autant plus facile d'y recourir que, lorsque l'argile n'est pas supportée par une roche, elle repose sur quelque couche de sable. Quant aux décombres des bâtiments, ils produisent des effets remarquables, parce que, composés d'un grand nombre de substances, ils se comportent à l'égard du sol comme amendement, et à l'égard des plantes comme stimulants.

Quand le sol argileux ne peut recevoir une amélioration suffisante par les moyens qui viennent d'être cités, on a recours à la pratique de l'écobuage, qui

détruit la ductilité de l'argile et la convertit en une substance sèche, friable, non susceptible de faire pâte avec l'eau , et d'absorber et retenir ce liquide. La partie de l'argile qui éprouve une modification semblable, étant mêlée avec le reste du sol, interrompt la continuité de sa surface et le rend plus perméable aux rayons solaires , et plus susceptible d'éprouver l'action de l'air et de la rosée , et d'abandonner une humidité superflue. Les plantes peuvent alors s'établir avec moins de peine sur un sol semblable ; les racines n'y sont pas enveloppées d'une couche imperméable qui les étouffe , et la végétation , alimentée par les cendres et le résidu charbonneux de la combustion , se soutient longtemps.

Dans les sols d'argile , mais où le vice de la constitution ne se joint pas à l'inconvénient d'une situation défavorable , le marnage , l'addition de matériaux calcaires ou du sable , sont des moyens qui , isolément ou ensemble , suffisent toujours pour opérer la plus notable amélioration ; mais quand le sol joint à une composition vicieuse une exposition dans un lieu bas et humide , où il reçoit les eaux des lieux d'alentour , tous les amendements entrepris avant le dessèchement sont insuffisants , et la première opération à pratiquer , c'est le creusement de tranchées couvertes en assez grand nombre pour assainir le terrain. Ce n'est qu'après cela que la pratique des autres amendements est fructueuse et que l'on peut espérer la récompense de ses travaux.

Toutefois il reste encore un amendement à essayer ; il est pratiqué par tous les cultivateurs , mais non toujours avec le même succès. Il consiste dans les labours qui , entrepris en temps convenable , effritent

le sol, dissipent une humidité superflue, et facilitent l'absorption de la rosée, l'accès de l'air et la décomposition de l'engrais. A défaut de labours, quand on est obligé de s'en abstenir à cause des plantes, on peut avoir recours au sarclage et au hersage, et à d'autres moyens analogues propres à rompre cette croûte impénétrable dont se recouvrent les sols argileux.

Les terres crayeuses réclament en général un amendement peu différent de celui des terres siliceuses. Dans les unes et les autres les labours doivent être peu fréquents; mais les premiers veulent une addition de sable et d'argile, comme les secondes une d'argile et de craie. Les sols crayeux sont moins répandus dans la nature que les sols de sable, et généralement les différentes localités où on les rencontre ne sont pas éloignées des lieux où l'argile et le sable abondent. Quelquefois même, à peu de distance sous la craie, on rencontre les substances qui sont propres à l'amender. Cependant il existe une vaste province en France dont le sol est une craie presque pure à une profondeur très-considérable; dans cette province, il n'est pas au pouvoir du cultivateur de corriger le vice du sol par d'autres moyens que par la culture de certaines plantes, moyen toujours assez lent.

L'argile et le sable, employés simultanément, sont les substances les plus appropriées à l'amendement des terrains crayeux. Employées isolément, elles produisent encore quelques avantages; mais l'argile est incomparablement plus utile, et cent à deux cents charges par hectare suffisent souvent pour obtenir une amélioration notable. Le défaut de la craie est de manquer de cohérence et de liant, de se dessécher avec trop de facilité, de présenter trop de prise au

vent, et de ne pas offrir aux racines l'humidité et la fraîcheur convenables. L'addition de l'argile modifie davantage ces propriétés; mais celle du sable seul ne produirait pas un grand effet, si ces particules n'avaient pas un certain volume, et si la craie ne contenait pas préalablement une petite quantité d'argile. Cependant, si la craie était tout à fait pulvérulente, l'addition d'un gros gravier siliceux lui serait utile, de même que l'addition de matériaux calcaires non divisés; ces parties dures et impénétrables ayant la propriété de s'opposer à une action trop excessive de la part de l'air et de la chaleur, et d'abriter un peu les racines.

Quand le sol de craie que l'on se propose d'amender est en pente, cette circonstance rend le vice de sa constitution plus saillant, et l'argile seule, employée en quantité considérable, peut lui donner une moyenne fertilité. Une marne grasse, telle qu'une argile marneuse ou une marne argileuse, produirait également de très-bons effets; mais l'addition en devrait être d'autant plus forte que la quantité de craie qui se trouverait dans cette marne serait plus notable. Un climat sec, non moins qu'une exposition en pente, ajouterait aux inconvénients d'un terrain crayeux; mais un ciel humide, ou un gisement sur une couche argileuse, rendrait au contraire ces inconvénients moins marqués, et le sol deviendrait même très-productif si on avait la facilité d'arroser.

En nous résumant, relativement aux terrains crayeux, nous dirons qu'une argile sablonneuse est l'amendement qui leur est le plus convenable; que l'argile simple leur est encore appropriée à un haut degré, mais que la marne leur est généralement peu

utile, à moins qu'elle ne soit fortement argileuse. L'addition du sable, ou d'un gros gravier siliceux ou même calcaire, peut aussi produire quelque espèce d'amendement; mais l'irrigation, lorsque l'on peut y recourir, produit des effets plus étendus et plus assurés. Quant à l'écobuage, il ne saurait être avantageux sur de pareils sols, et les labours ne doivent pas non plus y être trop multipliés, parce qu'ils ajouteraient aux vices du sol et le rendraient encore plus pulvérent, plus aride et plus perméable. E. MARTIN.

#### JARDIN FRUITIER.

##### *Note sur le Fruitier pyramidal de M. Lemaître de Saint-Aubin.*

J'ai sous les yeux une brochure, ayant pour titre : *Mémoire sur un fruitier pyramidal*, extraite du numéro d'octobre 1838 des Annales de la Société royale d'agriculture. L'auteur, M. Lemaître de Saint-Aubin, correspondant du conseil supérieur et de la Société royale d'agriculture, désirant beaucoup faire connaître cette disposition de fruitier, je crois me prêter à ses vues en lui donnant la publicité de ce journal. Je vais donc lui emprunter la description qu'il en fait lui-même.

« Lors des troubles révolutionnaires de 1793, retiré dans la Brie, à dix lieues de Paris, nous occupant de travaux agricoles, nous consultâmes le Cours d'agriculture de Rozier, sur le choix à faire d'un local pour un fruitier et les dispositions les plus convenables à son établissement.

» Une ancienne tour ronde, qui avait servi de colombier, fixa notre attention. Placée à un des angles

de la cour, elle est flanquée des deux côtés de murs épais assez élevés ( ceux de la tour ont plus d'un mètre d'épaisseur ); l'entrée est placée au sud avec deux ouvertures au-dessus l'une de l'autre, et une seule au nord ; on descend dans l'intérieur par quatre marches. Cette position parut convenir à notre projet.

» L'échelle qui avait servi pour la visite des nids de pigeons existait encore, établie sur pivot, tournant à volonté, ce qui nous fournit l'idée du fruitier dont nous allons donner la description et le plan.

» Le montant du milieu, qui portait l'échelle, fut laissé et fixé à demeure ; on y adapta des traverses en croix, avec des goussets évidés, qui, à chaque étage, se contraiaient avec les traverses ; on mit dessus des tablettes circulaires en pyramide pour recevoir le fruit. De pareilles tablettes furent placées autour sur des tasseaux scellés dans le mur. Pour faciliter le service, on établit une échelle soutenue par deux bandes de fer, coudées dans leur milieu pour donner de la pente, ayant à leur extrémité un œil tournant sur le montant central. A chaque étage, on plaça de petits crochets en fer sur le montant de l'échelle, et vis-à-vis des anneaux aux tablettes, afin de l'arrêter et de la rendre immobile, lorsque l'on désirait visiter les fruits. La largeur des tablettes de la pyramide et de celles placées au pourtour est de 490 millimètres (ou 20 pouces), afin de donner la facilité d'atteindre avec le bras jusqu'au fond, sans toucher aux fruits qui sont sur le devant, garantis d'ailleurs par un rebord de 75 millimètres (ou 3 pouces) de hauteur, ce qui en fait des espèces de tiroirs légèrement inclinés et espacés à 400 millimètres (ou 15 pouces) les uns des autres. Nous leur donnons cette distance afin de pou-

voir suspendre des fruits ou raisins à des crochets placés aux traverses qui soutiennent les tablettes. »

Cette disposition, dont la description aurait pu être plus complète et plus détaillée (il est vrai que dans la brochure elle est accompagnée d'un plan lithographié), me rappelle un fruitier, à peu près semblable, que j'ai vu en 1813 chez un propriétaire des environs de Hanau. Il était de même établi dans une tourelle ronde, mais n'avait que des tablettes au centre, tournant chacune isolément sur l'arbre qui les supportait. Une échelle en forme d'escalier tournant, et appliquée à demeure contre les parois du mur, s'élevait jusqu'à la hauteur de la dernière tablette, et servait à placer, visiter et choisir les fruits. Chaque tablette pouvait être examinée sans que la personne fût obligée de se déplacer ; il lui suffisait de faire tourner la tablette jusqu'à ce que sa révolution fût complète.

M. Lemaître de Saint-Aubin prétend que de pareils fruitiers peuvent être utilisés pendant l'été et consacrés à divers usages. Cela est possible jusqu'à un certain point, mais je ne conseillerai à personne d'y déposer des fromages de Brie qui y laisseraient une odeur dont les fruits, très-susceptibles de s'imprégner, ne manqueraient pas de se ressentir. Toutefois l'emploi de pareilles tablettes circulaires peut trouver de fréquentes applications pour les besoins des habitations rurales, et sous ce rapport il est utile de le faire connaître.

L'auteur, dans cette même brochure, passe en revue tous les moyens de conservation des fruits imaginés de tous temps, et ne donne aucun procédé nouveau. Il parle aussi des qualités des fruits, de leur

maturité, de leur cueillette et de leur rangement dans le fruitier. Tous ces détails sont d'accord avec tout ce qui a été prescrit de meilleur à cet égard.

Il indique enfin les diverses dispositions de fruitiers, et dit à ce sujet, page 26 : « Nous pensons qu'un fruitier au rez-de chaussée, autant que possible, bien orienté et fermé, comme l'indique Thouin, est préférable à une cave, bonne pour resserrer les fruits communs ou journaliers, mais donnant souvent un goût de moisi aux fruits dont l'humidité ou le chaud avance la pourriture ; *car plus le froid est grand au dehors, plus la chaleur augmente dans les caves*, ce qui nuit à leur conservation. »

Je ne suis pas de cet avis. D'abord, quand on parle d'une cave pour un fruitier, on entend un emplacement qui réunisse les qualités ci-après : une bonne cave est celle dont la température est la plus constante ; qui n'est ni trop humide, ni trop sèche, ni trop obscure, ni trop éclairée ; qui est à l'abri de l'ébranlement causé par le passage des voitures, et qui est éloignée de tout dépôt de matières susceptibles d'entrer en fermentation. Pour réunir toutes ces conditions, il faut qu'elle soit profonde et voûtée ; qu'elle soit creusée dans une terre compacte et sèche, à l'abri de toute filtration ; que ses soupiraux, assez larges pour laisser passer quelque lumière, soient tous ouverts du même côté, afin d'éviter les courants d'air qui s'établissent toujours lorsque les soupiraux sont opposés. Leur ouverture doit être dirigée vers le nord. La maçonnerie doit être jointe avec soin pour ne laisser aucune retraite aux insectes qui vivent dans l'obscurité ; par le même motif, et pour entretenir dans la cave la propreté, qui est un puissant moyen

de conservation, l'aire doit être pavée, ou au moins formée d'une terre compacte fortement battue. Dans une telle cave garnie de tablettes isolées des murs, les fruits se conserveront mieux et plus longtemps que partout ailleurs. Ils n'y contracteront aucun goût de moisi, et n'y subiront qu'une fermentation lente et insensible, grâce à l'égalité de la température qui n'y varie pas autant que paraît le croire M. Lemaître Saint-Aubin; car elle se maintient, hiver comme été, entre 6 et 8 degrés centigrades, et si, pendant les froids, elle paraît plus élevée, ce n'est qu'une sensation trompeuse qui résulte du contraste existant entre elle et la température extérieure. Au reste, une cave qui aurait 10 à 12 degrés Réaumur de chaleur, comme il est dit, page 25, d'après Rozier, serait fort nuisible à la conservation des fruits, parce qu'elle en hâterait trop la maturité, et par suite la décomposition; car c'est justement cette température qui favorise à un haut point toute espèce de fermentation, tandis que cette dernière est nulle à 5 degrés Réaumur ou 6 degrés centigrades. ROUSSELON.

#### PLANTES D'ORNEMENT.

##### PLEINE TERRE.

SCILLE DU PÉROU. *Scilla Peruviana* LIN. Hexandrie monogynie LIN. Liliacées Juss.

Cette jolie plante est recherchée des amateurs pour ses belles hampes de fleurs bleues, disposées en épi conique, et pour ses feuilles larges et vernies qui s'étendent sur la terre, et font pour cette espèce un caractère certain de reconnaissance.

Ses bulbes sont grosses, ovales, d'un blanc jaunâtre; de leur centre s'élève une hampe glabre, beaucoup plus courte que les feuilles, et terminée le plus souvent par une large pyramide de fleurs. Comme plusieurs liliacées, cette plante offre des variétés dans le coloris de ses fleurs, qui souvent deviennent blanchâtres ou d'un bleu très-tendre. Leur épi varie également dans la forme; il s'étale quelquefois en corymbe convexe, et souvent il s'allonge en pyramide sur laquelle les fleurs sont plus distancées et à pédoncules plus longs. Toutes ces modifications sont, du reste, le résultat de la culture.

Ce n'est point comme nouveauté que je mentionne la scille du Pérou, mais pour en faire connaître la véritable origine. Lorsqu'elle a été décrite, le nom qu'elle porte lui a été donné parce qu'on l'a crue naturelle au Pérou, et, malgré qu'il n'en soit rien, elle l'a conservé.

Elle est originaire de la Barbarie, où Desfontaines et Poiret l'ont recueillie au commencement du printemps, dans les bois et sur les collines, aux environs de Terrailane et sur le chemin du bastion de France. On la rencontre aussi en Espagne et en Portugal.

Cette belle liliacée à fleurs bleues et sa jolie variété à fleurs blanches sont cultivées par les jardiniers fleuristes, ainsi que par un grand nombre d'amateurs pour l'ornement des jardins. Elles passent bien l'hiver en pleine terre, au moyen d'une légère couverture de feuilles. Mais pour les avoir dans toute leur beauté, il faut les cultiver en pots remplis de terre sablonneuse mêlée d'humus ou de terreau fin. On ne met qu'un seul pied dans chaque pot, et on place les

vases sur les tablettes d'une serre tempérée près du jour, pendant la végétation, durant laquelle les arrosements doivent être fréquents.

J'ai remarqué que, cultivées sous châssis froid où la gelée ne pénètre pas, elles se montrent plus belles que dans toute autre position. On peut aussi les chauffer pour en activer la floraison. On les multiplie de graines et de caïeux dont elles sont assez avares.

C'est une fort belle plante qui mérite d'être plus répandue qu'elle ne l'est, et qui a l'avantage de donner ses fleurs à une époque plus avancée que la plupart des autres liliacées, et de les conserver longtemps.

PÉPIN.

DAHLIA AMELIA CHRÉTIENNOT. (*Voy.* la planche.)

Parmi les nombreux semis que fait chaque année, dans ses pépinières du Vouldy, M. Baltet Petit, habile horticulteur à Troyes, il obtient souvent des variétés fort remarquables. Aussi sa collection, quoique considérable, est riche en sujets du premier ordre. Tous, il est vrai, ne sont pas ses enfants, car il a soin d'acquérir les nouveautés intéressantes dès que leur existence lui est signalée; mais il possède plusieurs gains qui sont dignes d'entrer en concurrence avec les variétés les plus admirées.

De ce nombre est le dahlia dont nous offrons la figure, et qui a été gagné cette année. Il se distingue à la fois par la fraîcheur de son coloris, la régularité de sa forme et la dimension de ses fleurs, et surtout par leur maintien parfait.

Celles-ci ont un diamètre qui varie de 10 à 13



*Lamria sc*

DAHLIA AMELIA  
Chretiennot.





CINÉRAIRE de Watterhouse

Cineraria Watterhoustoniana.



centimètres et demi. La forme est un peu bombée. Les fleurons sont liserés de rose carminé, très-vif. Les demi-fleurons du centre sont tuyautés, blancs sur les deux tiers inférieurs, teintés de rose frais sur l'autre tiers, se fondant dans le blanc, et bordés d'un rose pourpré; ceux des deux ou trois dernières rangées de la circonférence sont évasés, et nuancés d'un joli rose tendre qui les teint presque entièrement. Le pédoncule est ferme, portant très-bien la fleur, et d'un vert pourpré. Le feuillage est d'un joli vert foncé.

Ce dahlia, auquel nous avons donné le nom de la petite-fille de M. Baltet Petit, fleurit abondamment, et ses dernières fleurs n'offraient aucune différence avec celles qui s'étaient épanouies en pleine saison.

La plante s'élève de 1 mètre à 120 centimètres.

ROUSSELON.

#### ORANGERIE.

CINÉRAIRE DE WATTERHOUSE. *Cineraria Watterhousiana*. Hort. (Voy. la planche; et, pour les caractères génériques, page 29 de ce journal, année 1838-1839.)

Plante vivace, formée de huit à dix feuilles radicales, à longs pétioles pourpres et légèrement velus. Ces feuilles sont longues de 8 à 10 centimètres, crénelées, dentées, ridées et d'un vert tendre en dessus; laineuses et pourprées en dessous, où les nervures sont très-saillantes.

La tige florale s'élève du centre des feuilles; elle est herbacée, haute de 40 à 48 centimètres, très-rameuse de la base au sommet, et garnie de feuilles moins grandes que les radicales, à pétioles ailés et auriculés.

Les fleurs, disposées en corymbes terminaux, sont larges de 35 à 40 mill., à disque blanc pourpré dans les fleurs nouvelles, jaune pendant l'anthèse et à demi-fleurons presque linéaires, d'un joli pourpre clair violacé en dessus et blanc rosé en dessous. Elles exhalent une odeur agréable.

Cette belle variété est surtout remarquable par son riche et brillant coloris, devant lequel l'aquarelle est impuissante. Elle a été obtenue en Belgique, d'où je l'ai fait venir. On la multiplie par éclats de son pied que l'on détache pendant leur jeunesse. Au reste, sa multiplication est lente, parce que toutes ses tiges ne semblent disposées qu'à produire des fleurs.

Il lui faut une bonne terre légère et substantielle; celle de bruyère un peu tourbeuse lui convient beaucoup. En été on la place à une exposition demi-ombree, et on la tient en hiver dans la serre tempérée près du jour, où elle commence à fleurir en janvier. Sa floraison se prolonge jusqu'en avril ou mai.

C'est une fort belle acquisition et qui trouvera de nombreux admirateurs.

LÉMON.

#### LEYCESTERIA. VALLICH. ROXB. DEC. PROD.

*Caractères génériques.* Calice à tube ovale, à limbe à cinq divisions, persistant, à lobes inégaux, petits, linéaires, colorés, ciliés, glanduleux. Corolle infundibuliforme à limbe campanulé formé de cinq parties égales. Cinq étamines saillantes, stigmate en tête; baie ovale, comme arrondie, à cinq loges polyspermes, couronné par le calice persistant; semences lisses.

LEYCESTÉRIE REMARQUABLE. *Leycesteria formosa*. WALL. DEC. PROD. Suite au Bot. Cult. inéd.

Arbrisseau toujours vert de un à deux mètres, et peut-être plus; à rameaux effilés, fistuleux dans leur jeunesse, d'un vert glauque. Feuilles opposées, à pétiole ordinairement rougeâtre, très-variables : les inférieures quelquefois fortement incisées, à grandes dents, ou entières dentées en scie, ou dépourvues de dents; toutes presque cordiformes à la base, glabres et d'un vert glauque. Fleurs en grappes terminales et en petits corymbes latéraux pédonculés, au nombre de cinq à six verticilles, entourées à leur base de bractées colorées, plus longues que les calices. Corolle blanche infundibuliforme, de 12 à 15 mill. de long. Baie rougeâtre, contenant beaucoup de petites graines, blanches et lisses.

Cet arbuste est naturel aux hautes montagnes du Népal. Il fut introduit en Angleterre en 1824, et il ne le fut guère à Paris que douze ou treize ans après. Jusqu'ici on le cultive en orangerie. Cependant il a passé en plein air l'hiver dernier au Jardin des Plantes, ce qui fait espérer que d'ici à peu il pourra concourir à l'ornement de nos bosquets. Toujours vert, ses fleurs sont, il est vrai, peu apparentes; mais ses bractées colorées, ainsi que son feuillage léger et d'un vert glauque, lui donnent un aspect pittoresque. Toutefois il est prudent, sous le climat de Paris et plus au nord, d'en conserver quelques pieds en vases pour les rentrer en orangerie le plus près possible du jour.

On le multiplie facilement de couchages et de boutures. En faisant ces dernières dans le courant de juin avec les jeunes pousses, étouffées sous cloches ombragées, elles s'enracinent promptement et peuvent être séparées en automne pour être mises chacune

dans un pot, afin de passer l'hiver en orangerie, et être livrées à la pleine terre au printemps suivant.

JACQUES.

GARDOQUIA. RUIZ. et PAV. PERS., etc.

*Caractères génériques.* Calice cylindrique, courbe, bilabié, à dents inégales; corolle à tube long recourbé; lèvre supérieure droite, émarginée; l'intérieur trifide, à laciniures intermédiaires, concaves; anthères rapprochées par paires; semences trigones.

1. GARDOQUIE MULTIFLORE. *G. multiflora*. SYST. VEGET. FL. PERUV. PERS., etc.

Petit arbrisseau de 16 à 18 centimètres, rameux; tiges brunes un peu tétragones; feuilles opposées, portées sur des pétioles menus, ovales, crénelées, glabres sur les deux surfaces, de 21 à 27 mill. de long, 10 à 12 de large; fleurs axillaires dans les aisselles des feuilles supérieures, portées sur des pédoncules multiflores; corolle d'un pourpre rouge, longue de plus de 16 centimètres; étamines saillantes, à anthères violettes.

Lieu originaire : le Chili, toujours vert.

2. G. DE GILLIES. *G. Gilliesii*. GRAHAM. LONDON. Hortus britannicus. BOT. REG., 1812.

Petit arbrisseau toujours vert, très-rameux, les rameaux opposés en croix; les jeunes courtement pubescents; feuilles nombreuses, ovales, lancéolées, rétrécies en pétiole à leur base, glabres, entières en leurs bords, de 12 à 15 mill. de long, de 2 à 3 de large; fleurs en petits fascicules presque sessiles dans

l'aisselle des feuilles ; corolle d'un violet lilacé, de 13 à 16 mill. de long ; la lèvre inférieure ponctuée de plus foncé.

Lieu originaire : le Chili.

Ces deux arbustes exhalent, lorsqu'on les froisse, une odeur de menthe très-prononcée.

La première a été introduite en 1838 ou au commencement de 1839, par M. Chauvière, jardinier-fleuriste, rue de la Muette, à Paris, à l'obligeance duquel j'en dois un pied ; l'autre me vient de l'établissement hollandais, boulevard Mont-Parnasse, où je l'ai obtenue en 1837 : je l'ai vue depuis cultivée au Jardin des Plantes et ailleurs.

Les fleurs rouges de la première espèce ressemblent, au premier abord, à celles d'un fuchsia, et l'arbuste bien traité peut devenir intéressant : les fleurs de la seconde sont moins apparentes ; mais son feuillage très-fourmi, d'un beau vert, et son odeur, peuvent la faire rechercher des amateurs.

Elles sont toutes deux de serre tempérée, et se multiplient facilement de boutures faites sur couche tiède et sous cloche ombragée ; on peut encore les faire en juin et juillet en plate-bande de terre de bruyère ombragée, et de même sous cloche ; la terre de bruyère pure leur convient. JACQUES.

PONTERIA. LIN. Hexandrie monogynie L. Iridées de JUSS.

*Caractères génériques.* Spathe commune s'ouvrant latéralement. Périanthe tubuleux inférieurement, à limbe partagé en six divisions égales, formant deux lèvres, la supérieure relevée, l'inférieure

réfléchie. Six étamines, dont trois plus longues à filaments insérés au bord du tube, et trois plus courtes attachées par leurs filets dans son milieu. Un ovaire surmonté d'un style simple terminé par un stigmate épais. Une capsule charnue, conique, à trois loges polyspermes; graines arrondies.

PONTÉDÉRIE A PÉTIOLÉS CHARNUS. *Pontederia crassipes*. MART. (*Voy.* la figure.)

Plante vivace aquatique, originaire de la Guyane, et l'une des plus jolies espèces de ce genre, dédiée à Jules Pontedera, professeur de botanique à Padoue. Introduite en Angleterre en 1825, nous la cultivons déjà depuis plusieurs années; mais ce n'est que l'été dernier qu'elle a fleuri chez nous pour la première fois.

Ses racines sont fibreuses et garnies de chevelus nombreux. Feuilles radicales arrondies, à pétioles courts, articulés, renflés à leur base à leur départ du collet, d'un joli vert frais et luisant, un peu ondulées circulairement. Les renflements charnus qui se trouvent à la base des pétioles sont blanchâtres et teints en rose. Du centre des feuilles s'élève une hampe articulée, engainée, terminée par une spathe qui laisse, en s'ouvrant, sortir un épi droit composé d'une douzaine de fleurs. Chacune d'elles est à tube allongé, verdâtre à la base; le périanthe a six divisions d'un joli bleu cendré, uniforme, excepté sur la division supérieure, où il double d'intensité vers le centre et s'arrête, d'un azur brillant, autour d'une tache elliptique d'un jaune de Naples bien vif.

Cette jolie plante aquatique ne peut manquer d'intéresser tous les amateurs possédant une serre tempérée ou chaude, où elle se conserve facilement dans un réservoir quelconque rempli d'eau.



PONTÉDÉRIE à pétales charnus  
*Pontederia crassipes*



Lamour 21

PONTÉDÉRIE à pétale charnu  
*Pontederia crassipes*

Sa culture est facile : placée dans un vase dont on change l'eau tous les huit ou quinze jours, elle se multiplie d'elle-même par des tiges sortant de sa souche, et à l'extrémité desquelles se forme d'abord un faible sujet de deux ou trois feuilles, mais qui croît en peu de temps, s'agrandit et devient bientôt l'égal de la plante-mère. Il ne tarde pas ensuite à pousser deux, trois et même quatre tiges pareilles. C'est en divisant ces pieds ainsi formés qu'on propage cette plante.

De cette manière un réservoir de 32 centimètres de diamètre, contenant une ou deux de ces plantes, se trouve en peu de temps couvert de sujets bien sains qui fleurissent pendant trois mois de l'été, d'août en octobre, et semblent remplacer les jacinthes, dont leurs fleurs ont un peu la forme.

On peut tenir une partie de ces plantes dans un bassin à l'air libre pendant quelques mois de l'été, et elles s'y multiplieront aussi bien que dans la serre chaude; mais nous n'oserions garantir qu'elles y fleuriront comme dans ce conservatoire.

E. A. BAUMANN.

### *Nouvelles Orchidées.*

*Laelia anceps.* Très-belle espèce que nous avons reçue du Mexique; ses fleurs sont larges et d'une couleur rose pourpre. Il faut la cultiver suspendue dans la serre pour la garantir des cloportes qui lui font beaucoup de tort.

*Brassia lanceana.* Cette orchidée est originaire de Surinam au Brésil, où elle croît sur les arbres près des bords de la rivière Tui. Elle est très-délicate,

et exige une serre chaude humide et de la plus haute température. Ses fleurs, qui sont très-odorantes, sont colorées de jaune éclatant tacheté de brun.

Outre ces deux plantes que nous avons reçues du Brésil, il nous en est arrivé un assez grand nombre d'autres. Parmi elles nous citerons l'*oncidium crispum*, qui donne à la fois une dizaine de fleurs larges et brillantes, et le *ciliatum*, plante très-florifère, qui mérite d'être recommandée aux amateurs. Ses fleurs, plus petites, ne sont pas moins remarquables, et durent longtemps au nombre de douze ou quinze sur la même tige. Nous possédons aussi deux nouvelles espèces du même genre que nous ne pouvons désigner par leur nom, qui n'est pas encore déterminé.

Dans le même envoi se trouvent de plus une nouvelle *sthanopea*, plusieurs *maxillaria*, *leptotis*, *zygopetalum*, et autres que nous ferons successivement connaître au fur et à mesure que leur végétation, développant leurs caractères, nous permettra de les distinguer sûrement.

La famille des orchidées, si intéressante par les formes bizarres qu'affectent les fleurs des différents genres qui la composent, s'augmente de jour en jour en espèces très-remarquables. Les nouvelles acquisitions ne le cèdent en rien aux plantes déjà connues, et ne peuvent manquer de piquer la curiosité des amateurs et de justifier le goût déjà si vif qui se prononce en leur faveur.

A. CELS.

# ANNALES

## DE FLORE ET DE POMONE.

---

### REVUE

DES GENRES DE VÉGÉTAUX CULTIVÉS EN FRANCE. (Suite.)

(Voyez le n<sup>o</sup> d'août 1836.)

ÆSCULUS, LIN. DESF. Cat. ed. 3, BOT. CULT.  
ed. 2. 4. p. 556.

*Caractères génériques.* Calice campanulé, renflé, fendu presque jusqu'au milieu, en cinq lobes inégaux, très-obtus; cinq pétales constamment onguiculés, inégaux, dissemblables; les trois inférieurs déclinés, étalés, ovales-orbiculaires; les deux supérieurs plus grands, redressés ou presque réfléchis, elliptiques; onglets involutés; sept étamines déclinées, arquées en arrière; capsules hérissées de pointes.

1. MARRONNIER D'INDE. M. ordinaire. *Æ. hippocastanum*. LIN. PERS. DESF., etc.

Arbre de première grandeur, d'un port superbe, et trop connu pour en donner la description. Il est originaire d'Asie, et croît dans les régions élevées de l'Himalaya; on le trouve, dit-on encore d'après Sibthorp, dans le nord de la Grèce. Il fut apporté à Vienne en 1550, et à Paris en 1615; depuis il s'est immensément multiplié, et est devenu très-commun

dans presque toute l'Europe ; aussi il a donné quelques variétés qui se trouvent cultivées chez les amateurs et dans quelques collections dendrologiques.

1° Variété A FLEURS DOUBLES. *Æ. h. flore pleno*. SPACH. Suite à Buffon. Je ne connais pas cette variété, et je ne la crois pas cultivée en France.

2° Var. A FRUITS LISSES. *Æ. h. laevis*. SPACH. Suite à Buffon. Celle-ci ne me paraît qu'accidentelle, et on trouve souvent sur le même arbre des fruits lisses et d'autres aiguillonnés.

3° Var. A FEUILLES PANACHÉES DE BLANC. *Æ. h. albo variegata*. SPACH. Hortul. Cultivée dans beaucoup de pépinières et jardins d'amateurs des environs de Paris.

4° Var. A FEUILLES PANACHÉES DE JAUNE. *Æ. h. aureo variegata*. SPACH. Hortul. Celle-ci est cultivée comme la précédente.

5° Var. A FEUILLES INCISÉES. CELS. *Æ. h. incisifolia*. NOB. Cette variété est peu constante. Cette circonstance est fâcheuse pour les amateurs, car ses folioles sont élégamment incisées.

6° Var. A FEUILLES CRÉPUES. CATAL. LODD. *Æ. h. crispum*. Je ne connais point celle-ci, qui du reste pourrait bien être la même que la précédente.

7° Var. TORTUEUX. *Æ. h. tortuosa*. CATALOGUE AUDIBERT. 1838. Cette variété n'est indiquée que dans le Catalogue des savants et riches propriétaires que je viens de citer ; je ne la connais pas encore dans nos collections.

2. M. ROUGE. *Æ. rubicunda*. HERB. DE L'AMATEUR. Tab. 367. (NON LODD. Bot. Cab. t. 1242.) *Æ. carnea*. WATS. HORTUL. *Pavia carnea*. GUIMP. SPACH. Suite à Buffon, etc.

Cet arbre a beaucoup de rapport au marronnier d'Inde, mais il paraît ne pas devoir s'élever autant. Feuilles pétiolées, ordinairement à cinq folioles, presque sessiles, barbues en dessous aux aisselles des nervures, d'un gros vert et comme un peu gaufrées; fleurs en thyrses, de la forme et grandeur de celles du marronnier ordinaire, mais d'un rouge carné ou sanguin; les deux pétales supérieurs marqués d'une tache jaune; sept étamines à filets roses; fruit lisse ou épineux.

Lieu originaire..... Cultivé à Paris depuis environ 1817 ou 1818.

*Observation.* Malgré l'opinion de quelques auteurs, je n'ai pas cru devoir placer cet arbre dans le genre suivant; sa ressemblance avec le marronnier commun est trop frappante, il n'en diffère réellement que par la couleur de ses fleurs, et pourrait fort bien n'en être qu'une variété.

3. M. DE WATSON. *Æ. Watsoniana*. SPACH. Suite à Buff. *Æ. carnea* WATSON, dendrol. Brit. Tab. 121. *Æ. rubicunda*. LODD. Bot. Cabin. Tab. 1242. (NON HERBIER DE L'AMATEUR.)

Arbrisseau de deux à trois mètres au plus; pétiole de onze centimètres; cinq à sept folioles peu acuminées à la base, pubescentes en dessous aux aisselles des nervures, sessiles; fleurs d'un pourpre noirâtre, en panicule un peu lâche; pétales latéraux à lame ovale elliptique, tronqués ou échancrés; les deux supérieurs à lame petite, obovale; huit étamines à filets hérissés, recourbés en arrière; capsules elliptiques-globuleuses, spinescentes.

Lieu..... Cultivé en Angleterre, mais encore inconnu dans les cultures françaises.

4. M. DE L'OHIO. *Æ. Ohiotensis*. MICHIAUX. Arbr. 3. p. 242. DEC. Prod. 1. p. 597. (Non DESF. Cat. ed. 3.)

J'ai vu une figure de cette espèce dans le *Botanical Mag.*; et, d'après cette planche, il me paraît certain que cet arbre est bien un *æsculus* et n'a aucun rapport au genre *pavia*; du reste jusqu'ici il est bien mal connu. Les feuilles sont à cinq folioles glabres, ovales acuminées, irrégulièrement dentées; les fleurs sont en grappes nombreuses, et en thyrses comme dans la première espèce, à laquelle elles ressemblent beaucoup; les fruits sont moitié moins gros que dans le marronnier d'Inde.

Lieux : l'Amérique septentrionale, les bords de l'Ohio. Comme je viens de le dire, cet arbre est tout à fait inconnu à Paris.

*Culture.* La première espèce est connue de tout le monde, elle est très-rustique, et malgré que le bois soit d'une fort mauvaise qualité, je trouve qu'il n'est pas assez cultivé dans les terrains très-sablonneux, graveleux, etc., et là où peu ou point d'autres arbres peuvent croître; c'est toujours un bois qui trouverait son emploi dans les arts, et qui étant bien sec peut encore servir au chauffage.

La deuxième espèce est un arbre superbe d'ornement; on le multiplie facilement par la greffe sur la première espèce, soit en fente ou en écusson; on peut aussi le multiplier par semis, dont j'ai vu des individus fleurir n'ayant guère plus d'un mètre de hauteur, ce qui pourrait prouver qu'il n'acquerra jamais la hauteur du marronnier d'Inde.

Les troisième et quatrième nous sont absolument inconnues; mais il n'en est pas moins certain qu'on pourrait les multiplier par la greffe, et il serait bien

désirable de les voir introduites dans nos cultures.

Les fruits du marronnier d'Inde sont souvent très-nombreux, et en les voyant couvrir le sol, on regrette toujours leur absolue nullité; pourtant les cerfs, les moutons, les chèvres, les vaches les recherchent avec avidité; mais il faut avoir soin d'en priver ces dernières, car lorsqu'elles en mangent, leur lait acquiert une amertume très-marquée et désagréable; il n'en est pas de même des bêtes fauves, auxquelles on peut en donner impunément.

PAVIA. MICH. SPACH. Suite à Buffon. *ÆSCULUS*.  
LINNÉ, etc.

*Caractères génériques.* Calice tubuleux à cinq lobes au sommet, inégaux, très-obtus; quatre pétales (quelquefois cinq), dissemblables, dressés; les deux supérieurs cochléariformes ou subspatulés, plus longs, recourbés en arrière; les deux inférieurs larges, ordinairement connivents; onglets involutés aux bords, cohérents moyennant un duvet laineux; six à huit étamines dressées ou peu déclinées; capsule inerme ou spinuleuse.

*1<sup>re</sup> section.*

Calice campanulé ou tubuleux-campanulé, renflé. Pétales supérieurs subspatulés; pétales inférieurs plus ou moins divergents; étamines un peu déclinées, plus ou moins saillantes; capsules spinuleuses.

*A.* Folioles courtement pétiolulées, fl. d'un jaune pâle.

1. PAVIA A FLEURS PALES. *P. pallida*. SPACH. *Æsculus pallida*. WILLD. Enumer. *Æ. Ohiotensis*. DESF. Cat. ed. 3. (Non MICH. Fils.)

Petit arbre d'environ quatre mètres ; tête pyramidale, touffue ; feuilles à folioles lancéolées ou lancéolées-oblongues, variables, longues de 9 à 13 centimètres, larges de 12 à 15 millim., d'un vert foncé en dessus, pâles en dessous, et subferrugineuses à la côte, ainsi qu'aux nervures ; panicule longue de 10 à 16 centim., presque pyramidale ; axe, pédoncules, pédicelles et calice pulvérulents ; calice long de 12 à 14 millim., d'un jaune verdâtre, campanulé-tubuleux ; fleurs d'un jaune pâle ; sept étamines ; onglets des pétales inférieurs plus courts que le calice ; pétales supérieurs oblongs-spatulés, de moitié plus courts que les étamines. Ovaire très-hérissé.

Lieu : l'Amérique septentrionale. Cultivé à Paris, Neuilly, etc.

2. PAVIA GLABRE. *P. glabra*. SPACH. *Æ. glabra*. WILLD. EHMMEF. GUIMP. et HAYN. FREMD. HOLZ. Tab. 24.

D'après M. Spach, cette espèce ne diffère que peu de la précédente, et seulement par les caractères suivants : folioles plus petites et plus glabres, corolle plus petite à pétales dont les onglets sont un peu plus longs que les calices, enfin étamines qui ne sont guère plus longues que les pétales supérieurs. L'ovaire n'est que médiocrement hérissé de pointes, pétales d'un blanc verdâtre.

Lieu : l'Amérique septentrionale. Cultivé en Angleterre.

### 11<sup>e</sup> section.

Calice campanulé subcylindracé ; pétales supérieurs cochléariformes ; les latéraux comivents, s'ouvrant, se recouvrant par les bords ; lames très-larges ; éta-

mines dressées, ordinairement incluses; anthères glabres; capsules non spinescentes; folioles constamment pétiolulées.

A. Calice presque campanulé, bouffi vers son sommet, corolle jaune, panicule dense.

3. PAVIA NÉGLIGÉ. *P. neglecta*. SPACH. *Æ. neglecta*. BOT. REGIST. 1009.

Petit arbre de 6 à 7 mètres ou plus; pétiole long, de 11 à 16 centim., grêle; folioles lancéolées, cuspidées, rétrécies à la base, légèrement pubescentes en dessous à la côte, et barbues à l'aisselle des nervures, d'un vert gris en dessus; panicule subpyramidale, un peu lâche; calice d'un jaune verdâtre, long de 9 à 11 millim.; pétales d'un jaune pâle, lavés de rouge en dessus; les inférieurs longs de 22 à 25 millim. sur 12 à 15 de large; les supérieurs plus longs; onglets des pétales latéraux un peu plus longs que le calice; étamines un peu saillantes, plus courtes que les pétales supérieurs; capsule moins grosse que celle du marronnier d'Inde.

Lieu: l'Amérique septent. Cultivé à Paris, etc.

4. PAVIA JAUNE. *P. flava*. DEC. Prod. SPACH. *Æ. flava*. AIT. Kew. *Æ. lutea*. WENGENI. *P. lutea*. POIRET. DUHAMEL, ed. NOV. MICHICH. arb., etc.

Grand arbre dans son pays originaire, moyen chez nous; pétiole long de 5 à 10 centim., légèrement pubescent, ainsi que les ramules, les pétiolules presque cotonneux; cinq folioles lancéolées ou lancéolées-oblongues, longuement acuminées, rétrécies à la base, pubescentes en dessous; panicule dense subpyramidale; axe, pédoncules, pédicelles et calices couverts d'un duvet pulvérulent; calice long d'environ 15 millim., très-évasé au sommet, d'un jaune

verdâtre ; pétales d'un jaune pâle, lavés de rouge en dessus ; onglets des pétales latéraux moitié plus longs que le calice ; étamines incluses, plus longues que les calices et plus courtes que les pétales latéraux.

Lieu : l'Amérique septent. Cultivé en France, en Angleterre, etc. Dans la plupart des jardins on confond souvent ces deux espèces, qui en effet ont beaucoup de rapport entre elles.

5. PAVIA JAUNE A FEUILLES PANACHÉES. *P. flava variegata*. HORTUL.

Cette variété a été obtenue au Jardin des Plantes de Paris, il y a quelques années, par M. Camuzet, chef des pépinières de ce riche établissement.

B. Corolles livides ou d'un jaune tirant sur le rouge.

6. PAVIA LIVIDE. *P. livida*. SPACH. Suite à Buffon. 3. p. 26.

Petit arbre ; pétiole long de 5 à 10 centim. ; folioles lancéolées, longuement acuminées, cotonneuses, subferrugineuses en dessous aux nervures ainsi qu'à la côte ; panicules assez denses, longues de 11 à 19 centim., couvertes ainsi que les calices d'un duvet glanduleux, subferrugineux ; calice long de 11 à 13 millim., rougeâtre, subcampanulé ou obconique, bouffi au milieu ; pétales lavés de jaune, de rouge et de violet, veinés de pourpre ; onglets des pétales latéraux plus longs que les calices ; étamines incluses, un peu plus courtes que les pétales latéraux.

Lieu..... Cultivé dans les jardins de Paris et des environs.

7. PAVIA HYBRIDE. *P. hybrida*. SPACH. Dec. Prod. (Non *P. discolor* PURSH.)

Petit arbre ayant le port et l'inflorescence du pré-

cèdent ; feuillage semblable à celui du *P. jaune* ; folioles légèrement pubescentes en dessous, et cotonneuses, subferrugineuses à la côte ainsi qu'aux nervures ; calice tubuleux campanulé ou subcylindracé, à peine bouffi ; onglets des pétales latéraux de moitié plus longs que les calices ; étamines incluses un peu plus courtes que les pétales latéraux ; fleurs de mêmes forme et couleur que celles de la précédente espèce.

Lieu..... Cultivé dans les jardins comme la précédente.

8. *PAVIA VARIABLE. P. mutabilis.* SPACH. Monogr. ined. et suite à Buffon.

Petit arbre semblable par le port et la feuille au *P. livide* ; folioles quelquefois longues de 23 à 27 centim. ; pédicelles deux à trois fois plus courts que les calices ; panicule lâche, cotonneuse, longue de 8 à 16 centim. ; calice tubuleux, rougeâtre, long de 12 à 14 millim. ; pétales d'abord d'un jaune lavé de rouge, puis après d'un violet livide ; pétales latéraux longs d'environ 26 millim., lame elliptique ou elliptique-oblongue de la largeur de l'onglet ; les supérieurs longs d'environ 35 millim., à lame petite sub-orbiculaire.

Lieu..... Cultivé comme les précédents.

9. *PAVIA VERSICOLORE. P. versicolor.* SPACH. Suite à Buffon. *Æsculus pavica.* WATS. Dendr. Brit. t. 1643. (NON LINNÉ, WILLD.)

Petit arbre pouvant s'élever de 5 à 6 mètres et peut-être plus ; pétioles glabres, rougeâtres, longs de 8 à 11 centim. ; folioles luisantes et d'un vert sombre en dessus, pâles en dessous et légèrement barbues aux aisselles des nervures ; panicule pubescente longue de 16 centim. au moins, pédicelles une

ou deux fois plus courts que les calices; fleurs de la grandeur de celles du *P. jaune*; calice rougeâtre; pétales lavés de rose, de vert et de jaune; lames des pétales latéraux suborbiculaires; celles des pétales supérieurs obovales-orbiculaires, petites.

Lieu..... Cultivé en Angleterre; je ne le connais pas à Paris.

10. PAVIA DISCOLORE. *P. discolor*. PURSH. SPACH. Suite à Buffon, etc.

Petit arbrisseau très-rameux d'un mètre ou un peu plus; racine grosse, épaisse comme napiforme; pétiole glabre de même que les ramules; folioles d'un vert foncé, luisantes en dessus, couvertes en dessous d'un duvet blanchâtre, très-serré, plus ou moins caduc; panicule très-dense, pulvérulente ainsi que les calices, longue de 8 à 14 centim.; calice pourpre long d'environ 13 millim.; pétales d'abord lavés de jaune et de pourpre, puis d'un pourpre livide.

Cette espèce, par sa petite stature, est très-distincte et reconnaissable, et ne peut être confondue avec aucune autre.

Lieu : la Géorgie, la Caroline, etc. Cultivé à Paris, Neuilly, Orléans, etc.

*C.* Fleurs d'un pourpre plus ou moins vif; panicules lâches; grappe subcorymbiforme, pauciflore, subsessile ou constamment pédonculée; folioles un peu coriaces, luisantes en dessus.

11. PAVIA POURPRE NOIR. *P. atro-purpurea*. SPACH. Suite à Buffon. *Æ. pavia*, var. *sublaciniata*. WATS. Dendrolog. Brit. t. 120. (Non *Æ. pavia*. WILLD.)

Arbrisseau d'un mètre ou un peu plus; branches

pendantes, faibles; pétiole glabre, rougeâtre; folioles courtement pétiolulées, lancéolées, pointues, profondément dentées ou dentées-incisées, glabres sur les deux surfaces; panicule très-lâche, presque simple, pubescente, rougeâtre; pédoncules presque aussi longs que les calices, qui sont d'un pourpre foncé; corolle d'un pourpre noirâtre; pétales latéraux longs de 35 millim.; lame oblongue obtuse, de la longueur de l'onglet; pétioles supérieurs un peu plus longs, lame obovale. Filets velus inférieurement.

Lieu..... Cultivé en Angleterre; je le crois aussi en France.

12. PAVIA DE LINDLEY. *P. Lindleyana*. SPACH. Suite à Buffon. *Æ. pavia*, var. *arguta*. LIND. Bot. Regist. 993.

Petit arbre ou plutôt arbrisseau rameux; pétiole comme lisse, rougeâtre ainsi que les nervures; folioles lancéolées ou lancéolées-oblongues, acuminées, fortement dentées, pubescentes en dessous; axe de la panicule, pédoncules et pédicelles rouges, pubescents; calice subcampanulé ou tubuleux-campanulé; onglets des pétales latéraux plus longs que les calices; lames oblongues; celles des pétales supérieurs, obovales, étamines incluses.

Lieu..... Cultivé dans les jardins, à Paris, Fontainebleau, etc.

13. PAVIA DE WILLDENOW. *P. Willdenowiana*. SPACH. Suite à Buffon. *Æ. pavia*, WILLD. Enumer. (NON MICH. fl. am. 602.)

Petit arbre à tête arrondie et touffue; folioles longues de 6 à 11 centim. finement dentelées, acuminées, glabres; panicule courte; pédicelles plus courts que les calices qui sont d'un rouge foncé, longs

de 14 à 15 millim. ; pétales d'un rose vif, veinés de pourpre ; onglets des pétales latéraux aussi longs que le calice ; lame suborbiculaire ; étamines incluses presque aussi longues que les pétales latéraux.

Lieu..... Cultivé en Angleterre ; inconnu en France, où il est probablement confondu avec quelques-unes des espèces suivantes.

(*La suite incessamment.*)

JACQUES.

#### AMENDEMENTS ET ENGRAIS.

##### *De la Tourbe utilisée pour engrais.*

La tourbe est une substance végétale très-abondante dans différentes contrées, et qui est propre à rendre de grands services à l'agriculture dans les localités où il est possible d'en faire usage. Cette substance est souvent imprégnée d'acide, et cette circonstance ajoute à la difficulté avec laquelle elle entre en fermentation. Introduite dans les sols argileux sans préparation, elle ne produit aucune amélioration remarquable, et elle est même plutôt nuisible qu'utile, quand la proportion dans laquelle on l'emploie devient un peu forte. Dans les sols légers, les effets qu'elle produit sont différents, et sa présence est avantageuse aux végétaux qui s'y nourrissent, parce qu'elle y fermente et s'y décompose insensiblement.

Pour parvenir à utiliser la tourbe comme engrais, on assainit le terrain, on y transporte une grande quantité de craie ou de marne, ou même, quand on veut obtenir des effets plus prompts, on sème ou l'on répand sur le sol une quantité considérable de chaux ; on a recours enfin à tous les moyens qui peuvent dé-

terminer la décomposition de la tourbe. Ces mêmes moyens peuvent être employés avec succès quand il s'agit d'utiliser, non pas la tourbe de tout un champ, mais seulement une certaine quantité de tourbe, et de la rendre soluble pour l'employer comme engrais. Ainsi, la prédominance de la craie ou du sable dans les sols légers ayant pour effet d'exposer cette substance à la réaction successive ou simultanée des fluides atmosphériques, de l'humidité ou de la chaleur, et de l'approprier de cette manière à la nourriture des végétaux, on peut introduire la tourbe sans préparation dans de pareils sols, quand, du reste, ils sont suffisamment assainis. L'addition de la chaux qui sature les acides de la tourbe, quand il s'y en trouve, et dont la réaction détermine la décomposition de cette substance, est encore un expédient qu'on peut employer lorsqu'on se propose de l'appliquer à des sols glaiseux; enfin, on peut la brûler et utiliser les cendres; mais, sous ce dernier état, elle se comporte uniquement comme stimulant.

Les cultivateurs ont eu recours encore à d'autres pratiques pour approprier la tourbe aux besoins de l'agriculture; et voici, parmi les usages suivis, celui qui nous paraît le plus profitable. On commence par briser et pulvériser la tourbe, comme cela doit se faire toutes les fois que l'on veut l'employer comme engrais, car autrement sa décomposition serait trop lente; après quoi on en forme une couche de 1 mètre à 1 mètre 25 centimètres d'épaisseur sur l'emplacement où doit reposer le fumier d'étable. Les produits liquides qui découlent de ce fumier imbibent la tourbe, modifient ses propriétés, et la disposent à entrer en fermentation, de telle sorte que, lorsqu'on la mêle à

l'engrais qui est au-dessus, elle devient susceptible de fermenter et d'améliorer même les sols argileux. Cette disposition est une des plus avantageuses que l'on puisse imaginer, parce que la tourbe conserve les parties liquides de l'engrais en s'en imprégnant, ainsi que tous les sels entraînés par l'eau lorsque l'engrais n'est pas abrité par un hangar. On opérerait mieux encore si l'on formait la couche dont nous venons de parler, non pas avec de la tourbe seule, mais avec un mélange de tourbe et de marne. La fermentation deviendrait alors plus facile, et l'on obtiendrait de la tourbe, sur les sols argileux, des effets plus considérables et plus prompts.

C'est une manière d'opérer judicieuse que d'ajouter de la chaux à la tourbe pour saturer les acides qui s'y trouvent, et rendre sa décomposition plus facile ; mais il n'est pas également judicieux de faire un mélange de ces deux substances, et de l'employer pour garnir l'emplacement du fumier. Alors en effet, l'action de la chaux se porte sur les produits liquides de l'engrais plutôt que sur la tourbe elle-même, et il en résulte un dégagement considérable de produits gazeux qui se fait aux dépens de l'engrais. Nous pensons donc qu'il ne faut pas réunir ces deux pratiques, et qu'il faut s'en tenir soit aux engrais organiques, soit à la chaux, pour provoquer la décomposition de la tourbe.

Si cette substance éprouve des modifications avantageuses lorsqu'on s'en sert pour absorber les produits liquides de l'engrais de ferme, elle n'est pas moins utilement modifiée lorsqu'on l'introduit dans le réservoir des urines, et qu'on la laisse s'en imprégner longuement, avant de la transporter dans les champs pour en faire usage ; mais on ne peut en préparer de

cette manière que des quantités peu considérables, tandis que dans les localités où on l'emploie, c'est presque toujours en grande masse qu'on l'utilise. Les autres moyens sont donc préférables, quoique les effets que l'on doit leur attribuer ne soient pas plus grands. On arrange aussi quelquefois des tas de tourbe bien pulvérisée, auxquels on donne environ 16 centimètres d'épaisseur, et on les arrose, pour les disposer à être employés, avec de la vieille lessive ou une autre dissolution alcaline, selon qu'on en a la facilité. Dans les pays où la potasse est à bas prix, on se sert même de cette substance à cet effet; et avec 50 kil. dissous dans une grande quantité d'eau, et que l'on emploie en arrosements sur le tas, on prépare toute la tourbe nécessaire pour fumer un demi-hectare.

La tourbe est d'un emploi généralement plus avantageux sur les sols calcaires ou siliceux que sur ceux dont la consistance est trop grande et qui ont le défaut d'être trop compactes, quoiqu'elle soit utile sur ces derniers, surtout quand elle a subi une longue fermentation. Bien émiettée, elle fait un très-bon effet sur les jeunes plantes, et l'on se trouve bien de l'appliquer à des récoltes en végétation, en la répandant à la surface du champ. Quelquefois on l'enfouit à la charrue, mais c'est surtout lorsqu'elle est mélangée avec le fumier; enfin on l'enfouit aussi à la herse, et cela a lieu quand on l'applique aux grains du printemps et qu'on la répand avec la semence.

E. MARTIN.

## HORTICULTURE.

## JARDIN FRUITIER.

## PRUNIER DE MONTFORT.

Arbre vigoureux; *rameaux* forts, verdâtres en dessus, bruns en dessous, et dont la couleur foncée est amoindrie par une teinte grise qui semble être le résultat d'un duvet très-fin et peu perceptible à l'œil nu. Ils sont notablement renflés sous chaque gemme, peu ou point striés à leur base; mais à leur sommet chaque gemme présente trois stries prononcées, à peu près comme sur les rameaux du prunier de Monsieur. *Gemmes* coniques, aigus, gris et bruns. *Feuilles* de grandeur moyenne, ovales un peu allongées, obtuses ou pointues, vert clair, à bords peu ou point ondulés, et assez régulièrement crénelés ou obtusément dentés. *Fruit* ovale ayant un sillon unilatéral large et prononcé. Sa hauteur moyenne est de 45 mil., et son diamètre ordinaire de 37 à 40. Son pédoncule est long de 10 à 16 mil., et implanté dans une petite cavité dont le bord est plus élevé du côté opposé au sillon. L'épiderme est violet pâle d'un côté, violet noir de l'autre, recouvert de poussière glauque et comme marbré de gris par l'effet de petites lignes nombreuses, courtes, courbées et contournées, et qui ont l'apparence de petites gerçures placées sous l'épiderme. La chair ou pulpe est jaune verdâtre; elle adhère presque entièrement au noyau. L'eau est abondante, très-sucrée et très-agréable; le noyau est comprimé, irrégulièrement ovale, long de 20 à 25 mil., large de 14 à 16, épais au milieu de 7 à 8. La maturité a lieu en août et commencement de septembre.

Cette précieuse variété a été obtenue d'un semis de noyaux de prune de reine Claude, fait à Montfort-sur-Rille vers 1822 ou 1823, par madame Hébert née Delamarre.

Elle ressemble par son bois à la *prune de Monsieur* ou *reinette hâtive*, mais ses stries sont moins prononcées. Ses feuilles ne diffèrent essentiellement de celles de la *reine Claude dorée* que par leur dentelure plus fine et plus régulière. Son fruit s'éloigne de la *reine Claude violette* par sa forme plus allongée, par sa maturité moins tardive, et enfin parce qu'il n'est point sujet à être véreux.

Cette prune est aussi parfaite et aussi sucrée que la reine Claude ou verte bonne; et si sa chair quittait entièrement le noyau, elle devrait lui être préférée dans les terrains où cette dernière pousse d'une manière peu satisfaisante, ainsi que dans les sols froids où son fruit n'est pas toujours très-bon.

J'ai cru devoir donner à cette variété le nom du lieu où elle est née.

PRÉVOST.

#### PLANTES D'ORNEMENT.

##### *Multiplication par la greffe en placage.*

Cette greffe est plutôt un procédé à l'usage des florimanes que des pépiniéristes; aussi est-elle très-usitée en Belgique pour les camellia, les rhododendrons, les azalées et autres plantes de serre tempérée. Cette greffe, en effet, n'est pas employée à l'air libre; elle remplace en général presque toutes les greffes dites à la pontoise, excepté pour les orangers à l'égard desquels on a conservé l'ancienne méthode.

Les horticulteurs fleuristes qui la pratiquent s'en trouvent très-bien, et réussissent toujours parfaitement sur les plus minces sujets. Elle consiste à enlever une petite plaque d'écorce munie de son liber, et quelquefois même d'un peu de bois, et sur le sujet une portion d'écorce et de liber d'une dimension pareille, en ayant soin de laisser à la base de cette section une petite hoche en forme de cran sur lequel vient se poser la greffe que l'on amincit convenablement pour qu'elle s'applique parfaitement sur le sujet. On la fixe alors avec quelques tours de fil non retors. Je préfère le fil à la laine, parce que cette dernière est plus susceptible de se défilier, et que ses petits filaments peuvent se trouver recouverts par le cambium séveux qui sert à la soudure de la greffe, ce qui peut arracher celle-ci lorsqu'on la délie. Je conseille donc le fil qui n'offre pas cet inconvénient. Quelquefois on recouvre la greffe ainsi liée d'un peu de cire à greffer ; il y a des espèces à l'égard desquelles on peut s'en passer sans que cela nuise à la reprise.

Aussitôt l'opération terminée, on plonge le pot qui contient le sujet dans une couche tiède, ou on le dépose dans une bache chauffée à l'eau bouillante, mode assez généralement usité chez presque tous les multiplicateurs, et qui réussit à merveille. On recouvre la plante greffée d'une cloche, et quelques jours après la reprise est complète.

Ce genre de greffe est excellent pour la multiplication des plantes à rameaux opposés ; il suffit de fendre par le milieu une petite branche munie de ses deux yeux, pour obtenir deux greffes à la fois. C'est ainsi que notre ami et savant multiplicateur, M. Paillet, propage si habilement le genre clématitis.



*Lamia sc*

CORONILLE COURONNÉE  
Coronilla coronata.



Je conseillerai donc la pratique de cette greffe aux amateurs et cultivateurs, surtout à l'égard des plus petits sujets, parce qu'elle permet d'employer des rameaux infiniment faibles et minces. CAMUZET.

PLEINE TERRE.

CORONILLA. LIN. Diadelphie décandrie, L. Légumineuses, Juss.

*Caractères génériques.* Calice court à deux lèvres, dont la supérieure à deux dents rapprochées, et l'inférieure à trois dents; étendard à peine plus long que les ailes; légume allongé, partagé par des cloisons transversales.

CORONILLE COURONNÉE. *Coronilla coronata*. LIN. (Voyez la planche.)

Jolie plante vivace, à racines coriaces, pivotantes, à tiges droites, glauques, cylindriques, hautes de 16 centim., d'abord simples, se ramifiant ensuite à la partie supérieure; les feuilles sont très-glabres, glauques, sessiles, alternes à la base, opposées à la partie supérieure, composées de quatre à six paires de folioles ovales, lancéolées, mucronées, portées sur un pédoncule commun un peu réfléchi. Deux stipules ovales pointues, géminées, opposées au pédoncule et embrassant la moitié de la tige.

Les rameaux sont terminés par des fleurs nombreuses papilionacées, d'un beau jaune, réunies en tête, portées par un pédoncule dressé, long de 6 à 8 centim., sortant de l'aisselle des feuilles, et représentant autant de petites couronnes régulières, dont la forme est l'origine du nom *coronilla* imposé à ce genre.

Cette jolie espèce est encore peu répandue dans les jardins, et c'est cependant une des plus belles du genre. Quoiqu'elle soit originaire de l'Europe méridionale, elle n'est pas moins très-rustique. Je la cultive en pleine terre depuis 1835, et elle a passé tous les hivers sans couverture et à toutes les expositions. Elle fleurit de la fin de juin à la mi-juillet, et mûrit ses graines du 20 au 25 août.

On peut les semer aussitôt leur maturité, ou bien en mars et avril. Elles ne lèvent pas toutes la même année, et j'en ai vu beaucoup ne lever que l'année suivante, et quelquefois encore à la seconde année. Lorsque le plant est assez fort on repique les pieds deux à deux; ils ne fleurissent ordinairement que la seconde année. Lorsque les touffes ont plusieurs années, il n'est pas facile de les multiplier par éclats, parce que les racines pivotantes n'ont de chevelu qu'à leur extrémité, et qu'elles en sont entièrement dépourvues sur la partie qui avoisine le collet.

Ses tiges dures et fermes suffisent pour la maintenir droite sans tuteur. On peut la planter avec avantage sur les plates-bandes, et elle exige peu d'arrosements. Je l'ai déjà trouvée dans quelques jardins, et notamment chez MM. Jacquin frères. PÉPIN.

#### *Culture forcée des Lilas.*

Il faut aujourd'hui des fleurs naturelles pour concourir à la décoration des lieux où se donnent les fêtes brillantes de l'hiver; il en faut encore pour former ces élégants bouquets qui, en de semblables occasions, remplacent dans la main des dames le gothique éventail. Les fleurs artificielles, si perfection-

nées maintenant par les *Palluy*, les *Mayer* et autres, ont conservé le privilège d'orner la coiffure de la beauté, et se marient sur sa tête à la blonde légère, ou aux boucles gracieuses de ses cheveux. Puisque telle est la mode du jour, il y a nécessité de se conformer à ses caprices, et nos horticulteurs redoublent de zèle et d'efforts pour multiplier les plantes que la nature a douées de plus de dispositions à développer une floraison hors de l'époque qu'elle a fixée dans ses lois générales.

Parmi ces plantes, il faut ranger le lilas dont les thyrses fleuris exhalent une odeur si douce et si suave, et forment à eux seuls un bouquet charmant.

Les lilas que l'on force plus particulièrement sont : 1° le LILAS DE MARLY, variété du LILAS COMMUN, *syringa vulgaris* de Lin. Ses fleurs, plus grandes que celles du type dont elles conservent l'odeur, sont d'une couleur violet pourpre et forment des thyrses bien garnis et plus développés. On le destine surtout à fournir des fleurs à couper. Toutefois les autres variétés du lilas commun peuvent le remplacer, mais avec moins d'avantages.

2° Le LILAS SAUCÉ, *syringa saugeana*, HORT. Autre variété de lilas commun et de Perse, remarquable par ses feuilles plus petites et ses thyrses volumineux et garnis de belles fleurs d'un coloris plus rouge que chez celles du lilas de Perse. Cette variété se maintient la plus naine.

3° Le LILAS VARIN ou de Rouen, *syringa rothomagensis*, HORT. PAR. Obtenu à Rouen par M. Varin, jardinier du jardin botanique de cette ville, en croisant le lilas de Marly et celui de Perse. Il se distingue par des fleurs assez grandes d'un joli coloris et par ses

thyrses touffus et allongés. Autrefois c'était le lilas de Perse que l'on chauffait, mais le Varin l'a d'abord remplacé, et aujourd'hui c'est presque exclusivement le lilas Saugé auquel on donne la préférence pour cette culture artificielle, parce qu'il réussit mieux et forme d'élégants petits arbustes qui fleurissent abondamment. Ces deux derniers lilas sont forcés pour fournir des fleurs sur pied en pots, aussi les soins qu'on leur donne ne sont pas semblables à ceux que l'on applique au lilas de Marly.

Je vais décrire succinctement les uns et les autres, en commençant par ceux qui ont pour but la culture des lilas Saugé et Varin.

On multiplie ces deux variétés par la greffe en écusson sur le lilas commun quand on se propose de les élever à tige, et par marcottes quand on veut en faire des touffes.

Pour arriver à la multiplication par ce dernier moyen, on plante, selon le besoin, un ou plusieurs pieds de ces lilas dans une planche de terre bien ameublée, large d'un mètre 33 cent. On abaisse toutes les branches, on les incise, et on les fixe sur le sol comme on le fait pour les œillets. Cette opération doit se faire en février et fournit à l'automne suivant des marcottes bien enracinées. Les plantes-mères ont dû pendant ce temps repousser des jets vigoureux qui sont propres à faire de plus belles marcottes encore, et à prendre la forme qu'on voudra leur donner et qu'on dirige au moyen du pincement. Quand on a besoin de beaucoup de lilas, soit pour chauffer, soit pour garnir les bosquets, on doit sevrer et recoucher tous les ans. On plante dans une planche, à la distance de 65 centimètres en tous sens, les sevrages que

l'on destine à être forcés et que l'on forme en buisson ou en tête dès la première année. On les empote en automne, ou au printemps, lorsque leur formation est suffisante et on enfonce les pots dans une plate-bande de façon à ce que ceux-ci soient recouverts de 54 mill. environ de terre. Au printemps on couvre la planche de fumier court ou de terreau pour entretenir une humidité continuelle. Il faut en outre avoir soin de les arroser fortement durant les jours secs en jetant l'eau au pied même de l'arbuste. A l'automne suivant il doit s'en trouver qui ont des boutons à fleurs, et on choisit, pour forcer, ceux qui en sont le plus garnis.

Ordinairement les premiers lilas que l'on chauffe sont préparés à fleurir pour le premier janvier. On les place dans des coffres vers le 5 décembre, parce qu'il leur faut environ 25 jours pour fleurir, en entretenant une température constante de 15 à 22 degrés cent. On choisit, pour placer les lilas dans le coffre, un jour où il ne gèle pas, autrement on risquerait de n'avoir que des fleurs avortées. Quand on sort les pots de terre il ne faut pas couper les racines qui débordent, mais bien prendre la précaution d'enterrer chaque pot dans le terreau précisément à la même profondeur où il se trouvait avant. On entoure exactement le coffre d'un réchaud épais de fumier chaud ; on le couvre de chassis vitrés, et l'on étend sur ceux-ci un ou plusieurs paillassons pendant la nuit, et même dans le jour lorsque le froid est vif, à moins qu'en pareille circonstance le ciel soit pur. Dans les journées où le soleil brille, on soulève un peu les panneaux depuis onze heures jusqu'à deux, afin de laisser pénétrer l'air extérieur qui colore les fleurs, fortifie les plantes, les rend plus capables de résister lorsqu'il

s'agit de les transporter dans les appartements où elles doivent figurer, et donne à leurs fleurs plus de durée si on veut les couper.

La culture forcée du lilas de Marly, pour en obtenir des fleurs à couper, est plus moderne que la précédente et moins généralement pratiquée. Il n'y a guère que 50 ou 60 ans que M. Mathieu de Belleville eut l'idée de cette opération. Son fils, horticulteur non moins habile et qui vient de cesser la culture marchande, avait encore perfectionné la pratique dont il avait hérité, et ne manquait pas d'y soumettre chaque année plusieurs centaines de touffes de lilas qu'il achetait en automne aux Prés-Saint-Gervais. Aujourd'hui M. Quillardet, excellent cultivateur, rue du Buisson-Saint-Louis, est le seul, je crois, qui s'occupe de cette culture comme marchand. Je ne décrirai pas spécialement les procédés suivis par ces cultivateurs, parce que chacun d'eux les modifie selon les circonstances; je m'attacherai à expliquer les points essentiels qu'il ne faut pas négliger pour obtenir le succès que l'on cherche.

On a besoin, pour forcer le lilas de Marly, d'une bêche dans laquelle les touffes de cet arbuste puissent être placées debout; et comme elles ont ordinairement de 2 mètr. à 2 mètr. 5 déc. de hauteur, qu'il faut un peu de place pour le développement de leurs rameaux et qu'ils ne doivent jamais toucher aux verres du châssis dans leur plus grande extension, et en être, au contraire, dans cette circonstance, éloignés environ de 16 centimètres, on conçoit que la profondeur de cette bêche doit être au moins de 3 mètres. Elle peut être plus considérable, dans le cas où l'on emploierait des touffes plus fortes.

Cette bêche est en profondeur ou en élévation selon la nature du terrain dont on dispose. Partout où l'humidité du sous-sol ne s'y oppose pas, il est préférable de la construire enterrée, parce qu'on économise les frais d'établissement et de chauffage, et qu'il est plus facile, dans cette circonstance, de maintenir constamment la température nécessaire. En pareil cas, on creuse une fosse de 1 mètr. 33 cent. de largeur, à la profondeur précédemment indiquée, et sur une longueur proportionnée à la quantité de produits qu'on veut obtenir. Je dirai, toutefois, qu'une longueur de 12 mètres peut suffire aux besoins d'une très-grande maison, et que c'est à peu près celle adoptée par les cultivateurs marchands. Ceux-ci se contentent, si le terrain a assez de fermeté, de faire tout simplement la fosse à parois perpendiculaires; quant à la profondeur, elle est régularisée dans la proportion de la hauteur des touffes qu'ils chauffent au moyen d'un plancher mobile qu'ils fixent au point convenable, parce que, s'il ne faut pas que les touffes touchent aux châssis, il ne faut pas non plus qu'elles en soient trop éloignées à cause de la lumière. Ce plancher mobile leur sert encore à être placées plus haut pour utiliser la bêche à la culture d'autres plantes pendant tout le temps où ils ne chauffent pas de lilas. Autour de l'ouverture de la fosse ils creusent, à angles droits, un évasement de 65 centimètres de largeur, et de 35 de profondeur. Ils placent un coffre autour de l'ouverture et ils le couvrent de trois châssis qui forment juste la mesure pour la dimension indiquée plus haut. Au centre de la paroi intérieure on ménage une espèce de cheminée verticale le long de laquelle s'élève le tuyau d'un poêle placé dans une

cavité voisine de la bâche. De cette façon ce tuyau, destiné à transmettre la chaleur nécessaire, ne déborde pas dans la bâche où il pourrait gêner le service, ou brûler les plantes qui y toucheraient. Il est fermé par une clef placée au niveau du sol, et qui aide à concentrer la chaleur dans la bâche en la fermant dès que le foyer ne laisse plus échapper de fumée. Lorsque cette bâche est garnie de lilas, on entoure le coffre de fumier neuf, de façon à remplir complètement le vide qui existe entre lui et les bords du terrain.

Les personnes riches peuvent faire maçonner une pareille fosse, et construire auprès un escalier qui descend au niveau de la bâche avec laquelle il peut communiquer par une galerie voûtée; on y place le poêle dont on fait de même passer le tuyau dans la bâche. Les cultivateurs marchands font le service de leur bâche à l'aide d'une échelle.

Quand le terrain ne permet pas de creuser, force est de bâtir une espèce de serre propre à cet usage; mais quelque peu qu'on puisse l'enterrer, il y a toujours intérêt à le faire. On peut la construire en maçonnerie, et apporter contre les murs des terres que l'on dispose en glacis, ce qui aide à retenir la chaleur à l'intérieur. On peut encore remplacer la maçonnerie par des pieux et des planches entourées de même d'une forte épaisseur de terres dressées en talus. Il faut, à plus forte raison, disposer une place pour un poêle dont on a un besoin plus grand dans cette circonstance que lorsque la bâche est enterrée.

Dans une maison particulière où l'on peut disposer, pour la culture forcée, des jeunes lilas qui garnissent le parc et les bosquets, on a soin d'effeuiller les pieds qu'on a choisis, cinq ou six semaines avant la

chute naturelle des feuilles ; cette opération fait profiter davantage les boutons à fleurs qui s'approprient la sève qu'auraient encore consommée les feuilles. Si l'on est obligé d'acheter des lilas pour cet usage, on les arrache vers les premiers jours de novembre, et on les tient en jauge à peine couverte jusqu'au moment de la plantation. On choisit toujours de préférence les touffes qui sont le plus garnies de boutons floraux.

Il est avantageux que ces arbustes aient subi quelques degrés de gelée avant de les chauffer ; il semble que l'influence du froid les dispose davantage à fleurir, comme si, trompés par leur instinct, l'hiver leur avait paru passé. Aussi notre collègue, M. Utinet, qui tous les ans pratiquait cette culture dans les jardins de M. Fould, à Rocquencourt, avait-il le soin de tenir à l'entrée de la glacière pendant quelques jours les pieds de lilas qu'il se proposait de forcer lorsque la gelée n'avait pas fait sentir ses effets avant le 1<sup>er</sup> décembre, époque où l'on commence cette culture.

Tout étant ainsi disposé, on élague dans les touffes qu'on veut chauffer toutes les branches dégarnies de boutons à fleurs, et l'on commence du 1<sup>er</sup> au 5 décembre à planter un tiers seulement de sa bêche en plaçant les touffes de lilas verticalement les unes près des autres, et en couvrant leurs racines de 54 mill. de terreau. On arrose fortement pour exciter la végétation. On ferme les châssis, et l'on conduit le feu de façon à entretenir la température entre 30 et 36 deg. cent. Six ou huit jours après la première plantation, on plante de la même manière le second tiers de la bêche, et le dernier tiers également après

un temps semblable. De cette façon, on a continuellement trois âges de lilas qui fournissent successivement leurs fleurs sans interruption, depuis le 20 décembre jusqu'à l'époque de la floraison naturelle. Il n'est pas besoin de dire qu'il faut remplacer les lilas par tiers à mesure qu'ils ont fourni leurs fleurs. Ces arbustes fleurissent en quinze ou vingt jours. Ils pourraient remplir cette fonction un peu plus tôt encore, mais il est remarquable que leur floraison est d'autant plus belle lorsqu'elle s'opère entre les limites que je viens de fixer.

Il faut avoir soin de couvrir la bêche pendant la nuit avec des paillassons, et de donner chaque jour un ou deux bassinages aux plantes selon le besoin.

Il est bon de remarquer que, quelles que soient les variétés de lilas employées à cet usage, toutes leurs fleurs sont d'un blanc pur, ce qu'il faut attribuer à l'élévation de la température au sein de laquelle elles s'épanouissent. Ce n'est pas, en effet, à la privation d'air qu'est dû ce résultat; car tous les jours il est nécessaire d'en donner pendant quelques minutes au milieu de la journée, pour évaporer l'humidité surabondante et rendre à celui qui remplit l'intérieur les éléments indispensables à la végétation.

Cette culture a, ainsi que je l'ai dit, pour but d'obtenir des fleurs à couper que l'on conserve bien à la cave jusqu'au moment de les employer, ou en les mettant dans un vase rempli d'eau de puits fraîchement tirée et qui les empêche de se faner.

Tel est le procédé en usage pour forcer le lilas de Marly; les agréments de ces fleurs sont assez aimables pour se donner quelques soins, afin d'en jouir



*Lamin. Sc*

ACACIE à feuilles glauques  
*Acacia glaucophylla*.

pendant la mauvaise saison comme d'une espérance qui promet un temps meilleur.

J'ajouterai qu'on peut très-bien forcer à la fleur les lilas de Perse, Saugé, Varin, de Marly et autres, en les tenant en pots dans une serre chaude. Mais il faut avoir soin d'arroser copieusement les pots que la chaleur dessèche, et qu'on ne doit enterrer dans aucune couche.

ROUSSELOU.

ACACIE A FEUILLES GLAUQUES. *Acacia glaucophylla*. (Voy. la planche, et, pour les caractères génériques, page 168, Journal et Flore des Jardins.)

Arbuste paraissant devoir s'élever à 2 ou 3 mètres, très-ramifié et d'un charmant aspect.

Tige cylindrique d'un vert glauque souvent couverte d'aspérités; rameaux paraissant triangulaires à cause des feuilles qui sont décurrentes. Feuilles (ou pétioles aplatis) disposées en spirales, très-rapprochées les unes des autres, obliques et terminées par un très-petit aiguillon. Elles ont généralement la forme d'un soc de charrue, quelques-unes sont dolabriques ou trapézoïdes, à côtés un peu arrondis, et sont toujours couvertes d'une poussière très-glauque. J'ai eu l'occasion de remarquer sur quelques feuilles, mais très-rarement, deux productions foliacées, petites, se développant une de chaque côté de la nervure médiane, et ressemblant aux autres feuilles, ce qui pourrait peut-être justifier l'épithète d'hétérophylle. C'est le glauque des feuilles qui, se trouvant très-prononcé, nous a déterminé à lui donner le nom sous lequel nous la publions, car elle n'est pas connue, et nous l'avons reçue sans dénomination.

Presque au sommet des rameaux naissent les fleurs,

qui sont d'un beau jaune, sphériques, pédicellées, et réunies par dix ou vingt sur une même grappe. Elles sont très-abondantes.

Cette acacie, également originaire de la Nouvelle-Hollande, me paraît supérieure à l'*acacia brevifolia* par son port et l'élégance de son feuillage, et ne lui cède en rien sous le rapport de la beauté des fleurs.

On peut la multiplier par marcottes incisées, mais plus difficilement de boutures.

F. CELS.

BRUYÈRE D'HIVER. *Erica hibernica*. Hort. (*Voy.* la planche, et, pour les caractères génériques, p. 119 de ce journal, année 1836-1837.)

Cette jolie bruyère nous a été communiquée par M. Martine, habile cultivateur fleuriste, rue des Bourguignons, à Paris. Elle ne s'élève guère que de 25 à 30 centim. Ses tiges sont minces, garnies de petits rameaux à feuillage linéaire d'un vert foncé. Les fleurs sont terminales à l'extrémité des jeunes rameaux, soit supérieurs, soit latéraux. Elles sont à corolle en tube un peu renflé, à limbe découpé, d'un joli rose sur les deux tiers inférieurs et d'un blanc pur sur le reste, étamines à peine saillantes à anthères brunes. Elles sont ordinairement groupées par cinq ou six, et se détachent agréablement du feuillage léger et d'un beau vert qui les entoure.

On la cultive comme les autres bruyères du Cap, en ayant soin de la tenir pendant l'hiver en serre tempérée ou sous bâche, où elle fleurit en février.

UTINET.



*Lanum Sc*

BRUYÈRE D'HIVER  
*Erica hibernica*







GLAYEUL RAMEUX

*Gladiolus ramosus*

GLAYEUL RAMEUX. *Gladiolus ramosus*. (Voy. la planche, et, pour les caractères génériques, p. 78 de ce journal, année 1832-1833.)

J'ai reçu de la Belgique ce joli glayeul, sous le nom indiqué ci-dessus; mais je le considère comme une variété du *gladiolus blandus*, que j'ai décrit et fait figurer page 156 de ces annales, février 1837.

Plante bulbeuse s'élevant à 80 centim.; feuilles ensiformes, pointues, engainantes, aplaties, marquées de stries longitudinales, celle du milieu la plus épaisse, d'un vert frais. Hampe florale cylindrique, terminée par une grappe de fleurs s'épanouissant successivement, en commençant par le bas.

Fleurs alternes sortant des deux spathes qui les enveloppent. Périclype monopétale tubuleux s'ouvrant en six divisions ovales-lancéolées, un peu ondulées sur les bords, d'un joli rouge carné à l'extérieur, blanchissant légèrement sur les bords et au sommet du tube; les deux divisions supérieures de couleur de chair tendre en dedans; les quatre inférieures pourpres à la gorge du tube, ensuite blanches, mais marquées au centre d'une macule elliptique pourpre veloutée, plus intense au milieu, où se trouve une ligne d'un blanc pur. Le reste du limbe intérieur est de la même couleur qu'au dehors. Un style trifide à filaments et stigmates blancs, ainsi que trois étamines à filets blancs et à longues anthères d'un violet bleuâtre, sont attachés au fond du tube.

Ce glayeul, dont le coloris est fort remarquable, est encore rare dans les jardins, quoiqu'il soit un des plus jolis. On le cultive comme le *gladiolus blandus*, c'est-à-dire qu'on peut le tenir en pots de terre de bruyère rentrés pendant l'hiver en orangerie

éclairée ou sous châssis froid, ou encore le planter en automne dans la pleine terre d'une bêche dont on ôte les châssis en mai, et dans laquelle il fleurit mieux qu'en pots. On relève l'oignon chaque année après le dessèchement des tiges et feuilles qui accompagnent la défloraison.

Je le possède dans nos cultures de Charonne, depuis le printemps de cette année.

JACQUIN aîné.

#### PIVOINES EN ARBRE.

Notre collègue, M. Pépin, a décrit et fait figurer dans ce journal, année 1834-1835, page 269, la belle PIVOINE VICTOIRE, *Pavonia moutan*, var. *Victoria*, obtenue par M. Mathieu, de Belleville, et si remarquable par ses grosses fleurs d'un blanc éclatant.

Depuis, cet habile cultivateur a obtenu de la même espèce deux autres variétés également intéressantes. Ce sont :

1° La PIVOINE POMPON, *P. m.*, var. *Pomponia*, à fleurs très-régulières quoique petites, très-doubles et d'un joli coloris rose.

2° La PIVOINE POURPRE, *P. m.*, var. *Purpurea violacea*, à grandes fleurs très-doubles et teintées d'une fraîche nuance pourpre violacée.

Ces trois belles Pivoines sont aujourd'hui cultivées au Grand-Charonne, dans les jardins de MM. Jacquin frères, où les amateurs pourront les voir et se les procurer.

ROUSSELON.

# ANNALES

## DE FLORE ET DE POMONE.

---

### REVUE

DES GENRES DE VÉGÉTAUX CULTIVÉS EN FRANCE. (Suite.)

(Voyez le n° d'août 1836.)

**ECHINOCACTUS**, LINK. et OTTO. Icosandrie monogynie LIN. Cactées JUSS.

*Caractères génériques.* Sépales nombreux imbriqués, adnés à la base de l'ovaire, rassemblés en tube très-court, les extérieurs formant involucre, les intérieurs pétaliformes. Étamines nombreuses, attachées au calice, inégales, les intérieures très-courtes, filiformes, à anthères oblongues. Style cylindrique sub-fistuleux, multifide au sommet. Baie presque écaillée à cause des débris des sépales, rarement lisse.

Fruit simple, charnu, ovale ou arrondi, de la forme des mélocactes ou des mamillaires, sans feuilles, à côtes ou à tubercules portant au sommet des faisceaux d'épines. Tige florale nulle. Fleurs sortant des faisceaux d'épines au sommet des côtes dont les aréoles naissantes en offrent déjà les rudiments; elles ressemblent à celles des cierges, à l'exception du tube qui dépasse à peine le réceptacle.

## A. ÉCHINOCACTES A CÔTES.

Côtes et sillons alternant régulièrement sans interruption et presque verticalement ; les côtes, crénelées ou tuberculeuses, à aréoles.

## 1. A côtes arrondies.

1. ÉCHINOCACTE D'OTTON. *Echinocactus Ottonis*. LEHM. *Cereus Ottonis*. LINK. et OTTO. BOT. MAG. 3117. Du Mexique. Plante de forme ovale atténuée à la base, qui est ligneuse ; haute de 8 à 10 cent. , à 10 ou 12 côtes arrondies et sillons creusés en angles aigus ; aréoles creuses, blanches, tomentcuses, espacées de 12 à 15 mil. ; 12 à 18 épines extérieures rayonnantes, jaunâtres, fines, droites, longues de 12 à 15 mil. ; 4 centrales, d'un roux fauve, plus fortes, longues de 9 à 25 mil. Fleurs pendant tout l'été, durant plusieurs jours blanches légèrement jaunâtres, de 8 cent. de diamètre ; tube calicinal formé d'écailles minces, revêtues de laine grise et de soies brunes ; pétales linéaires, acuminés, mucronés, réfléchis, jaunâtres au sommet extérieur ; étamines nombreuses, jaunes et pourpres à la base, à anthères jaunes ; style plus long que les étamines, sillonné longitudinalement, à 14 stigmates de couleur pourpre feu. Fruit globuleux vert noir ou rougeâtre, couvert de petites écailles, de soies et de laine. Semences nombreuses noires. Il est figuré dans ce journal, page 110, année 1836-1837.

Variété à épines plus petites. *E. Ottonis*,  $\beta$ . *tenuispinus*. PFEIF. *E. tenuispinus*. LINK. et OTTO. Du Brésil, province de Rio-Grande. Fleurs plus petites et plus blanches ; tube calicinal presque nu ou à peine garni de poils rares et bruns, 3 ou 4 épines centrales plus courtes et plus minces que toutes les

autres ; pétales d'un jaune verdâtre , presque obtus , terminés par une petite pointe jaune ou rougeâtre ; étamines égales au style surmonté de 10 stigmates d'un pourpre foncé.

2. ÉCHINOCACTE DE LINK. *E. Linkii*. LEHM. Du Mexique. Plante presque globuleuse, verte, à 13 côtes, dont les sillons sont profonds et à angles aigus ; les côtes sont étroites , comprimées sur leurs flancs, obtuses sur la crête ; les aréoles sont creuses , d'un blanc tomenteux ; toutes les épines sont sétiformes ; 3 centrales, brunes, au milieu 1 supérieure plus courte, 10 à 12 extérieures blanches, à pointe brune.

Le calice est tubuleux, imbriqué, long de 12 mil., à écailles aiguës, connées à la base, d'un vert jaunâtre, disposées au milieu d'un faisceau de poils pourpres et d'une laine blanche ; corolle longue de 25 mil. et de 50 de diamètre. Pétales nombreux, ovales, cunéiformes, à sommet tronqué, denticulés, jaunes, brillants comme de la soie. Étamines insérées sur le calice, nombreuses, filiformes, droites, jaunes et pourpres à la base. Style jaune, tubuleux, comme formé de plusieurs styles connés, à 8 stigmates distincts et pourpres.

3. ÉCHINOCACTE TORTUEUX. *E. tortuosus*. LINK. et OTTO. *E. muricatus*. HORT. De la province de Rio-Grande au Brésil. Plante sphérique, déprimée, à 13 côtes, d'un vert obscur, à sommet rentré ; sillons profonds, à angles aigus, côtes presque verticales, comprimées, à crête obtuse ; aréoles creuses, grandes, presque remplies d'un duvet blanc chez les jeunes, et gris plus tard ; épines droites et roides, 12 à 13 extérieures d'un jaune fauve, les supérieures, plus petites et plus grêles, 4 ou 6 au centre, dressées, brunes,

plus épaisses, la supérieure plus petite. Fleurs de couleur jaune citron en juillet, de 50 mil. de diamètre; tube court, écailleux, vert brun soyeux; pétales obtus, denticulés. Étamines jaunes, anthères blanchâtres; style à peine plus long que les étamines, jaune, à 6 ou 10 stigmates pourpres.

4. ÉCHINOCACTE MURIQUÉ. *E. muricatus*. HORT. BEROL. De la partie méridionale du Brésil. De forme ovale, ensuite en colonne, vert à 16 côtes, quelquefois prolifère sur les côtés à sommet rentré, côtes obtuses et ondulées, sillons larges et plans; aréoles larges remplies d'un duvet blanc. Environ 12 épines extérieures très-étalées, 3 ou 4 centrales horizontales, toutes très-grêles, presque sétiformes, à peine piquantes, fauves.

Nous ne connaissons pas encore la fleur.

5. ÉCHINOCACTE GRACIEUX. *E. formosus*. HORT. ANGL. *Melocactus Gilliesii*. HORT. De Mendoza. Plante presque arrondie ou oblongue, d'un vert pâle; 16 côtes verticales, obtuses, sinueuses; aréoles peu espacées, ovales, presque laineuses, grisâtres. Épines à pointes roides, 2 à 4 centrales longues de 28 à 40 mil., brunes; 8 à 10 extérieures, les supérieures fauves, les inférieures blanches.

6. ÉCHINOCACTE A ÉPINES ROUGES. *E. rhodacanthus*. SALM. *E. coccineus*. HORT. BEROL. De Mendoza. Plante globuleuse, à 12 ou 15 côtes verticales tuberculeuses; aréoles éloignées, oblongues, presque laineuses, blanches dans les jeunes. Épines subulées, très-roides, recourbées, d'un rouge noir, sanguin à la lumière; 6 à 8 extérieures rayonnantes, longues de 13 mil., l'inférieure plus courte; au centre une épine, ou quelquefois point.

7. ÉCHINOCTE DE KARWINSKI. *E. Karwinski*. ZUCC. De Mexico. Plante globuleuse à 13 ou 20 côtes, d'un vert sombre, à sommet laineux et à sillons larges; côtes très-obtuses, doubles vers le haut; aréoles peu écartées, oblongues, à peine tomenteuses, s'allongeant au-dessus des faisceaux d'épines. Épines roides, droites, cornées, comprimées sur les côtés, striées transversalement; 6 à 8 extérieures rayonnant irrégulièrement, 1 à 3 centrales fortes et divergentes.

8. ÉCHINOCTE A CORNES DROITES. *E. ceratistes*. OTTO. De Chile (Bellavista). Plante globuleuse d'un vert pâle, à 10 ou 16 côtes, celles-ci obliques, obtuses, tuberculeuses; sillons marqués d'une ligne pleine serpentante; aréoles éloignées, oblongues, blanchâtres; 8 épines extérieures courbées, l'inférieure plus petite, au centre une épine réfléchie; toutes grosses et noires.

Est-ce bien un échinocacte ?

9. ÉCHINOCTE ÉPINEUX. *E. aciculatus*. SALM. Du Brésil. Plante globuleuse presque déprimée, à 11 ou 12 côtes verticales obtuses; aréoles rapprochées, les plus jeunes laineuses blanchâtres; épines minces, droites, peu roides, de couleur paille, 10 extérieures rayonnantes, l'inférieure plus longue, une centrale.

Est-ce bien un échinocacte ?

10. ÉCHINOCTE GLADIÉ. *E. gladiatus*. LINK. et OTTO. De Mexico. Tige ovale-oblongue glaucescente; 14 à 22 côtes obtuses; 10 épines, 3 plus grandes au centre rassemblées, allongées, celle du milieu droite, les autres rayonnantes.

Cette espèce qui a paru au jardin de Berlin y est bientôt morte, et il est douteux qu'il en existe en Europe.

## 2. A côtes obtusément anguleuses.

11. ÉCHINOCTE DE LANGSDORFF. *E. Langsdorffii*. LEHM., LINK. et OTTO. *Melocactus Langsdorffii*. DEC. Du Brésil méridional. Plante oblongue très-verte, à 17 côtes, le sommet plat et très-velu. Les côtes obtuses et presque tuberculeuses, à sillons aigus; aréoles rapprochées, les plus jeunes laineuses blanchâtres; 6 épines extérieures inégales, réfléchies, étalées, 1 centrale longue de 25 mil., recourbée; toutes cornées, roides et grêles.

Plante de 10 cent. de hauteur et de diamètre; deux à quatre fleurs au sommet naissant entre la laine et les épines, de 30 à 50 mil. de longueur; réceptacle couvert d'écaillés vertes lancéolées aiguës; tube long de 13 mil., laineux à la base. Corolle petite, d'environ 25 mil. de diamètre lorsqu'elle est ouverte; environ 20 pétales lancéolés aigus, jaunes, insérés sur le calice. Stigmate radié, multifide, pourpre.

12. ÉCHINOCTE A PLUSIEURS ÉPINES. *E. polycanthus*. LINK. et OTTO. *Cactus erinaceus*. HAW. Du Brésil, province de Rio-Grande. Plante ovale ou presque cylindrique, verte, à 15 ou 20 côtes, comprimées, sinuolées; sillons profonds à angles aigus; aréoles rassemblées au-dessous des crans des côtes, duveteuses blanches chez les jeunes, à peine tomenteuses ensuite. 6 à 8 épines extérieures divergentes, au centre 3 ou 4 semblables plus grandes, toutes droites, roides, cornées.

13. ÉCHINOCTE A ÉPINES PETITES. *E. parvispinus*. DEC. *Cactus parvispinus*. HAW. De l'Amérique méridionale et de l'Inde occidentale. Plante presque glo-

buleuse, ombiliquée au sommet, 15 côtes comprimées; épines petites, blanches, fauves à la pointe, entourées d'un duvet blanchâtre, 1 centrale droite, 6 à 8 rayonnantes un peu recourbées.

14. ÉCHINOCACTE A ÉPINES BLANCHES. *E. tephrocanthus*. LINK. et OTTO. Du Brésil, province de Rio-Grande. Plante en colonne irrégulière à 17 côtes, d'un vert gai, à sommet plat laineux, les côtes sont comprimées, crénelées; aréoles rapprochées, garnies de duvet blanc chez les plus jeunes. 6 à 10 épines rayonnant irrégulièrement, grêles, blanches, centre nu.

15. ÉCHINOCACTE MÊLÉ. *E. intricatus*. HORT. BEROL. De Montevideo. Tige ovale, verte; 20 côtes obtuses; 4 épines centrales plus grandes, droites, les autres 14 ou 16 étalées; les extrêmes divariquées.

16. ÉCHINOCACTE A ÉPINES DROITES. *E. orthocanthus*. LINK et OTTO. De Montevideo. Tige globuleuse glaucescente; 18 côtes obtuses; sept épines blanchâtres, la plus grande et la plus forte droite au centre, les autres étalées.

17. ÉCHINOCACTE A GRANDES ÉPINES. *E. oligacanthus*. MART. Du Mexique. Plante globuleuse à 12 côtes comprimées, crénelées; aréoles grandes, presque nues; dans la plupart 5 épines grosses courbées, blanchâtres, les deux inférieures plus petites, la supérieure plus grande.

18. ÉCHINOCACTE GIGANTESQUE. *E. ingens*. ZUCC. *Melocactus ingens*. KARW. De Mexico. Plante globuleuse ou oblongue, atténuée à sa base qui est ligneuse, glaucescente, à 8 côtes pourpres sur les crêtes. Sillons larges à angles aigus; sommet très-laineux;

côtes obtuses, tuberculeuses ; aréoles grandes écartées , garnies d'une laine abondante, jaunâtre, et de 8 épines extérieures et 1 centrale , brunes, droites, roides.

Cette plante , selon Karwinski , atteint 5 à 6 pieds de hauteur et de diamètre dans son pays natal. Des fruits venus du Mexique, en 1828, étaient longs d'un pouce et demi, entourés d'écailles très-petites et d'une laine abondante , et couronnés par les restes de la corolle. Celle-ci est longue de 20 mil. et large de 12 , à pétales jaunes et obtus , semblables à ceux de l'*Helianthus annuus*. Semences grandes, très-noires, réniformes.

19. ÉCHINOCACTE GLACIAL. *E. pruinus*. OTTO. *Cereus roridus*. HORT. BEROL. Du Mexique. Plante presque arrondie, à 5 ou 6 côtes cendrées ; sillons aigus dans les jeunes, mais bientôt entièrement plats ; côtes presque aiguës, cambrées ; aréoles un peu éloignées, cendrées, convexes ; 4 à 5 épines extérieures, 1 au centre à peine plus longue, toutes droites et roides, jaunes avec la pointe brune en naissant et ensuite grises.

3. A côtes aiguës.

20. ÉCHINOCACTE AIGU. *E. acutatus*. LINK. et OTTO. De Montevideo. Plante presque arrondie, d'un vert obscur à 13 angles, à sommet déprimé, à côtes aiguës, crénelées vers le bas, et à sillons aigus ; aréoles non proéminentes, laineuses dans les jeunes. 10 épines extérieures presque rayonnantes, jaunâtres, 4 au centre jaunes, plus roides et plus longues, la supérieure plus courte.

Cette plante, qui a fleuri déjà plusieurs fois, a une fleur jaune à tube très-court et velu, à pétales li-

néaires, obtus au sommet, d'un jaune citron. Le style est pourpré ainsi que ses stigmates, au nombre de 8 environ; les étamines sont plus courtes que le style, et leurs anthères sont jaunes.

21. ÉCHINOCTE A ANGLES AIGUS. *E. corynodes*. HORT. BEROL. *E. acutangulus*. ZUCC. *E. rosaceus*, *E. Sellowianus*. HORT. De Montevideo et de Mexico. Plante globuleuse, déprimée, atténuée à la base, d'un vert sombre; à 16 côtes aiguës crénelées, à sillons étroitement aigus; aréoles creuses, velues, blanches dans les jeunes, nues ensuite; 9 épines extérieures étalées, rouges en naissant, fauves ensuite, 1 centrale, droite, subulée, brune, ne dépassant pas les autres, toutes droites et roides.

Fleurs pendant tout l'été sortant des aréoles du sommet, de couleur jaune soufre, de 55 mil. de diamètre et s'ouvrant pendant plusieurs jours à l'exposition du soleil. Les boutons sont entourés d'un faisceau de laine brune. Le tube est très-court et laineux; ses pétales sont linéaires, denticulés au sommet, d'un jaune diaphane. Étamines nombreuses, filiformes, rouges, à anthères jaunes. Style plus long que les étamines, soufré, à 10 stigmates coccinés. Baie glabre sortant de la laine, rouge pâle, oblongue.

22. ÉCHINOCTE DE SELLOW. *E. Sellowianus*. LINK. et OTTO. De Montevideo. Plante globuleuse, déprimée, d'un vert obscur, ombiliquée au sommet. 15 à 20 côtes aiguës à peine crénelées; aréoles éloignées, tomenteuses, blanches, 5 à 7 épines jaunâtres, roides, droites, étalées; 1 centrale dans les jeunes plantes, point dans les autres.

Fleurs d'un jaune citron de 55 mil. de diamètre; calice pyriforme, long de 25 mil., très-atténué à sa

base, et large de 25 mil. sous la corolle, de couleur fauve et garni de poils bruns soyeux et solitaires. Pétales spatulés longs de 18 à 21 mil., larges de 9 à 12. Étamines à anthères jaunes, les extérieures plus longues. Style jaune de la longueur des plus grandes étamines, à 8 stigmates coccinés. Il est figuré dans ces annales, page 252, année 1838-1839.

23. ÉCHINOCACTE A FLEURS SESSILES. *E. sessiliflorus*. HORT. ANGL. Patrie? Plante globuleuse, déprimée, d'un vert obtus, ombiliquée au sommet, à sillons aigus, 21 côtes verticales aiguës crénelées, renflées autour des aréoles; celles-ci un peu éloignées velues blanches. 4 épines courtes, roides, brunes croisées, ou 5 dont les deux supérieures plus petites.

Plusieurs fleurs autour du sommet, jaunes, de 45 mil. de diamètre, semblables à celles de l'*Echinocactus acutus*. Tube épais, très-court, garni de poils bruns. Sépales courts, fauves en dehors, pétales lancéolés, serrulés au sommet, d'un jaune citron. Étamines courtes à anthères jaunes. Style plus long, jaune, à 6 stigmates pourpres, dentés au sommet.

24. ÉCHINOCACTE PORTE-CORNES. *E. cornigerus*. DEC. *Cactus latispinus*. HAW. *Melocactus latispinus*. HORT. De Mexico, de Guatimala.

Plante de forme sphérique, déprimée, glauque, à 21 angles; les sillons aigus; côtes aiguës, crénelées, comprimées; aréoles très-éloignées, ovales, allongées, blanches. 6 à 10 épines minces, blanches, les intérieures plus fortes, 3 en haut, 2 en bas, droites, 1 centrale recourbée, aplatie, large, carénée, striée transversalement; toutes en naissant sont pourpres, ensuite elles deviennent rouges.

Fleurs se développant au sommet de la plante, à tube épais et court, à pétales imbriqués, d'un roux fauve, à limbe pourpre en une seule série, à petits lobes aigus. Fruit ovale écailleux.

25. ÉCHINOCACTE A ÉPINES RECOURBÉES. *E. recurvus*. LINK. et OTTO. *Cactus recurvus*. HAW. *Cactus nobilis*. WILLD. — AIT. Hot. Kew. t. 3. — *Cactus multangularis*. VOIGT. — *E. glaucus*. KARW. — Originaire du Pérou et du Mexique.

Plante presque sphérique d'un vert glauque; sillons aigus; 13 à 14 côtes presque aiguës, crénelées; aréoles éloignées, oblongues, tomenteuses; épines extérieures au nombre de 8 presque égales, roides (l'inférieure plus petite), presque droites, 1 centrale beaucoup plus forte, aplatie, recourbée, striée transversalement, toutes naissant pourpre, et devenant ensuite rouges ou noirâtres.

Les jeunes plantes peuvent être confondues avec celles du précédent, qui a généralement les épines plus petites et de différentes grandeurs.

26. ÉCHINOCACTE VIPÈRE. *E. echidne*. DEC. Mémoire, p. 19, t. 11. — Originaire du Mexique.

Plante semi-sphérique, déprimée, verdâtre; sillons aigus; 13 côtes aiguës; aréole ovale, velue dans le jeune âge; épines roides, lisses, presque droites, jaunes, presque ouvertes; 1 centrale surpassant les autres de peu de chose.

Floraison en juin autour du sommet de la plante. Fleurs sessiles couleur citron, à pétales obtus, acuminés et denticulés, étamines nombreuses à filaments jaunes, style filiforme droit à 12 à 14 stigmates jaunes.

27. ÉCHINOCACTE A CÔTES AIGUES. *E. oxypterus*. ZUCC. — *E. histrix*. DEC. Revue, p. 116. — De Mexico.

Plante oblongue à 15 côtes vertes, à sommet presque nu; sillons d'abord aigus, et ensuite presque planes; côtes très-serrées et comprimées, presque verticales, crénelées; aréoles éloignées, oblongues, très-laineuses; épines extérieures au nombre de 8, divergentes, presque égales, piquantes, d'une couleur fauve diaphane, striées transversalement, 1 au centre plus grande, brune à la base. Il diffère du précédent par ses côtes plus aiguës, par ses épines plus épaisses striées.

28. ÉCHINOCACTE GLAUQUE. *Echinocactus glaucescens*. DEC. Revue, p. 115. — Originaire du Mexique.

Plante presque sphérique, déprimée, glauque; 11 à 13 côtes verticales comprimées, obtuses; aréoles ovales, oblongues, d'abord très-garnies de poils; épines jaunes, droites, 6 à 7 rayonnantes, 1 centrale.

29. ÉCHINOCACTE DE PFEIFFER. *E. Pfeifferi*. ZUCC. — Originaire du Mexique, près de Toliman, sur les rochers.

Plante sphérique allongée à 11 ou 13 angles glauques; sillons larges, aigus; aréoles rapprochées oblongues, allongées en haut, d'un jaune tomenteux. Épines au nombre de 6, presque égales, roides, redressées, divergentes, striées légèrement transversalement, de couleur jaune pâle, à base fauve, rarement 1 centrale de même longueur.

30. ÉCHINOCACTE A ÉPINES APLATIES. *E. platyacanthus*. LINK. et OTTO. — Originaire du Mexique.

Plante presque ronde d'un vert glauque à 30 angles; à sommet large et sans épines, laineux; sillons aigus prenant de la partie inférieure de la plante; côtes verticales comprimées, sillonnées par le ressaut

des aréoles; aréoles très-allongées, les jeunes laineuses; épines très-fortes, droites, 4 intérieures en croix aplaties, striées transversalement, plus fortes à la base; 3 à 4 extérieures plus petites.

Fleurs subsessiles sortant de la partie laineuse, pétales obtus, jaunes.

31. ÉCHINOCACTE A GROS DISQUE. *E. macrodiscus*. MART. — Originaire du Mexique.

Plante à sommet formant un large disque; 16 côtes un peu obtuses; épines au nombre de 12, 4 intérieures plus fortes.

32. ÉCHINOCACTE ÉPINE DE CHRIST. *E. Spina-Christi*. ZUCC. *E. Fischeri*. HORT. BEROL. — Originaire du Brésil.

Échinocacte globuleux d'un vert obscur à 13 à 14 angles; côtes aiguës, crénelées; aréoles grandes ovales, couvertes, dans les jeunes, d'un blanc velu; épines extérieures 6 à 8, une centrale redressée, toutes épaisses, roides, un peu recourbées, noirâtres en naissant, à base pâle, et l'autre partie jaunâtre.

33. ÉCHINOCACTE TUBERCULEUX. *E. tuberculatus*. LINK. ET OTTO. — Originaire de Mexico.

Plante presque ronde, d'un vert glauque à 12 angles; côtes comprimées, à sillons recourbés, enflés près des aréoles et comme tuberculeux; aréoles oblongues, blanches, les jeunes laineuses, ensuite elles deviennent nues; 7 épines extérieures roides, un peu recourbées, une centrale redressée.

34. ÉCHINOCACTE EN SPIRALE. *E. spiralis*. KARW. *E. robustus*. KARW. — *Melocactus Besleri affinis*. *E. agglomeratus*. HORT. — Originaire du Mexique.

Plante presque globuleuse ou oblongue, glauque, à 13 angles; jeunes sillons aigus, devenant ensuite

plats; côtes presque verticales, aiguës, tuberculeuses; aréoles éloignées, jaunes, ensuite couvertes d'un tomenteux grisâtre, allongées en haut au sommet de la partie tuberculeuse; épines extérieures au nombre de 7 à 8, dont la supérieure très-courte ou manquante, fortes, un peu aplaties, recourbées, en naissant pourpre à la base et à la pointe, citron au milieu, enfin elles restent fauves, ouvertes; une centrale plus forte plane, ayant la pointe en crochet.

Fleurs à pétales lancéolés rouges avec une marge blanche; fruits oblongs, globuleux.

35. ÉCHINOACTE ROBUSTE. *E. robustus*. H. BEROL. *E. spectabilis*, *subuliferus*. HORT. — Originaire du Mexique, à Oaxaca et Tehuacan.

Plante en forme de clou, à 8 angles, d'un vert obscur; côtes verticales comprimées, enflées près des aréoles; sillons larges, anguleux; aréoles éloignées, allongées en haut, les jeunes jaunes, ensuite couvertes d'un tomenteux gris; 4 épines pourpre foncé, à base tétragone, striées transversalement, l'inférieure plus grande; 14 extérieures purpurescentes, les supérieures plus faibles, les inférieures au nombre de 3 plus fortes, toutes droites.

Fleur à pétales lancéolées d'un jaune sale.

β. Prolifère, variété très-prolifère d'un vert plus gai.

36. ÉCHINOACTE ARMÉ. *E. armatus*. SALM.

Plante globuleuse; côtes comprimées verticales au nombre de 10; sillons aigus; aréoles oblongues, les jeunes grises un peu velues; épines subulées, très-fortes, roides, un peu recourbées, d'un brun pâle, les extérieures au nombre de 7 rayonnantes, l'inférieure plus longue, rarement une seule centrale.

## 4. A côtes crispées très-comprimées.

37. ÉCHINOCACTE A ÉPINES ROUGES. *E. dichroanthus*. MART. — Originaire du Mexique.

Plante ovale multangulaire, d'un vert sombre, ombiliqué au sommet; sillons aigus; côtes au nombre de 32, très-aiguës, membraneuses crispées irrégulièrement; aréoles éloignées, éparses, couvertes d'un tomenteux blanc, 3 épines supérieures redressées, plates, d'un pourpre noir, 4 à 6 inférieures d'un blanc diaphane, toutes roides et droites.

38. ÉCHINOCACTE A SILLONS ANFRUCTUEUX. *E. anfractuosus*. — Originaire du Mexique.

Plante oblongue, presque colonnaire, d'un vert obscur, multangulaire; sillons très-aigus; côtes très-comprimées, membrancuses, crispées; aréoles très-éloignées, petites, velues, blanches; épines un peu recourbées, couleur de paille, brunes à la pointe, 7 extérieures un peu roides (3 supérieures plus grandes, 4 supérieures plus petites), une centrale fauve plus forte.

39. ÉCHINOCACTE OVALE. *Echinocactus obvallatus*. DEC. — Originaire du Mexique.

Plante déprimée ou globuleuse, d'un vert obscur, multangulaire; côtes très-comprimées, crispées, enflées autour des aréoles; celles-ci très-éloignées, les plus jeunes couvertes d'un duvet blanc; 4 épines supérieures roides, en forme d'épées disposées en croix, blanches, brunes à la pointe (les 2 latérales plus petites) 4 inférieures beaucoup plus faibles.

Fleurs droites pourpres, avec le limbe lobé marginé de blanc.

40. ÉCHINOCTE A ÉPINES FOLIACÉES. *E. phyllanthus*. MART. — Originaire du Mexique.

Plante cylindrique et ovoïde, d'un vert obscur, multangulaire à sommet plat; sillons très-aigus; côtes membraneuses, très-serrées, ondulées, au nombre de 35; aréoles éparses, couvertes d'un duvet blanc; 1 à 2 épines supérieures plus longues, fauves, foliacées, aplaties, 4 à 7 inférieures plus courtes, droites, blanches, très-roides.

Fleurs de mai en juillet, ouvertes pendant plusieurs jours, d'une couleur soufre très-pâle.

#### B. ÉCHINOCTES TUBERCULEUX.

41. ÉCHINOCTE SCOPA. *E. scopa*. H. BEROL. *Cereus scopa*. DEC. *Prodr. cactus scopa*. LINK. SPRENG. Syst. — Du Brésil, capitainerie do Espiritu santo.

Plante redressée en forme de clou, enfin prolifère à sa partie supérieure, verte; 30 à 36 côtes subverticales tuberculées; aréoles très-rapprochées, couvertes d'un duvet blanc; 3 à 4 épines centrales, pourpres droites, 30 à 40 rayonnantes, blanches, sétiformes.

Fleurs en été, nombreuses, autour du sommet, jaunes, à style pourpre, et stigmates coccinés; étamines plus courtes que le style, pourpres, à anthères jaunes.

β. Variété à épines entièrement blanches, rarement 1 ou 2 roses.

42. ÉCHINOCTE A CÔTES TRÈS-AIGUES. *E. acutissimus*. HORT. BEROL. — Originaire du Chili.

Plante sphérique, verte, à sommet comprimé; 18 côtes presque verticales tuberculeuses, crénelées; les crénelures, bossues à la base, aplaties en haut,

aréolées; aréoles laineuses; épines redressées, roides; 10 à 11 rayonnantes, 3 centrales fauves en naissant, ensuite blanches.

Fleurs roses, se développant au sommet, peu nombreuses, à pétales inégaux, longs, lancéolés, dont les intérieurs redressés et cachant les étamines qui sont nombreuses.

43. ÉCHINOCACTE ACCIDENTÉ. *E. exsculptus*, OTTO. *E. subgibbosus*, HAW. *E. acanthion et interruptus*, H. BEROL. *Cereus Montevidensis*, HORT.

Originaire du Chili, de Montevideo et du Mexique. Plante oblongue, en forme de clou, multangulaire, verte; côtes obliques, interrompues, très-pres-sées; sillons aigus; aréoles grandes, ovales, blanches, soutenues par une bosse nue; 4 épines centrales, droites et roides, extérieures, nombreuses, rayonnantes, grêles, blanches, fauves ou noirâtres.

44. ÉCHINOCACTE..... *E. hybocentrus*, LEHM.

Originaire du Brésil, dans la province des Minas Geraes. Plante oblongue, presque cylindrique, assez verte; dix-sept côtes obtuses, tuberculées, crénelées; tubercules laineux au sommet, qui est très-épineux. 18 à 22 épines ouvertes, les centrales quelquefois au nombre de 4, plus fortes, fauves.

Fleurs à sépales d'un pourpre jaunâtre, et à pétales larges, coccinés, bordés de citron, dentés finement au sommet.

45. ÉCHINOCACTE..... *E. centeterius*, LEHM. — Originaire des Minas Geraes, Brésil.

Plante presque sphérique, tuberculée, d'un vert obscur, à sommet ombiliqué; tubercules disposés en 15 séries, presque verticales, oblongues, formant une proéminence aiguë en bas de l'aréole; aréoles

ovales, couvertes d'un duvet blanc; 10 à 12 épines extérieures, faibles, droites, étendues de chaque côté, 4 centrales en croix, plus fortes, noirâtres d'abord, ensuite d'une couleur fauve cendrée.

Fleurs abondantes autour de la tige; sépales rouges imbriqués, pétales lancéolés d'un jaune sale, rouges en dedans.

46. ÉCHINOCACTE..... *E. pachycentrus*, LEHM. — Originaire des Minas Geraes.

Plante ovoïde, d'un vert obscur, tuberculée, à sommet ombiliqué; tubercules oblongs, rapprochés en forme de mamelles, disposés en séries presque verticales; aréoles ovales, tomenteuses; épines roides, fauves, très-courtes, les extérieures, 10 environ, redressées, ouvertes, aucune centrale, ou bien 1 ou 2 plus fortes.

Fleurs jaunes, rayées de rouge, se développant des aréoles près le sommet.

47. ÉCHINOCACTE A ÉPINES BLANCHES. *E. leucacanthus*, ZUCC. — Originaire de Mexico, près de Ximapan.

Plante claviforme, d'un vert gai; enfin prolifère à la partie supérieure et inerme des aréoles; sillons larges, presque verticaux; 8 côtes tuberculées, comprimées; aréoles au sommet des tubercules, ovales, couvertes d'un duvet blanc qui se prolonge au delà de la naissance des épines, et c'est là que se produisent les fleurs et les rejets. 7 épines ouvertes, droites, 1 centrale redressée, à peine courbe (quelquefois aucunement); toutes sont roides, jaunes en naissant et ensuite blanches.

Fleurs courtes, pourpres, jaunâtres.

48. ÉCHINOCACTE SUBULÉ. *E. subuliferus*, LINK. et OTTO. — Originaire de Mexico.

Plante à tige sphérique verte; 8 à 10 côtes tuberculées; épines 1 centrale très-grande, redressée et recourbée, 4 à 5 ouvertes, et 4 à 6 divariquées, petites.

C. ESPÈCES PEU CONNUES.

49. ÉCHINOCACTE TORDU. *E. intortus*. DEC. — D'Antigua.

Plante oblongue à 13 ou 16 angles, ceux-ci formant une espèce de spirale; épines médiocres, ensuite recourbées.

50. ÉCHINOCACTE DÉPRIMÉ. *E. depressus*. DEC. — Amérique méridionale.

Plante presque sphérique, déprimée au sommet; 20 côtes verticales, obtuses, sous-tuberculées; les faisceaux d'épines serrés; épines droites sortant d'un duvet blanc, d'un fauve pâle, 3 à 4 centrales, 10 à 12 rayonnantes, l'inférieure très-forte.

51. ÉCHINOCACTE EN FORME DE MÉLOCACTE. *E. melocactiformis*. DEC. — Du Mexique.

Plante presque sphérique, obtuse; 30 côtes verticales; faisceaux d'épines divergentes, inégales, presque fauves.

Fleurs blanches, comme en verticille, autour du sommet.

52. ÉCHINOCACTE DORÉ. *E. aureus*, MEYEN. — Du Pérou.

Plante droite, sous-articulée, à 6 angles; 6 à 7 épines longues, roides, 1 centrale droite, très-longue.

Fleurs dorées, très-belles.

53. ÉCHINOCACTE EN FORME DE CIERGE. *E. cereiformis*, DEC. — Revue, p. 115. — Du Mexique.

Plante sous-cylindrique, verte; 13 côtes très-serrées; sillons aigus; crête presque obtuse; faisceaux d'épines sur chaque côte; aréoles un peu velues; épines presque grises, roides, faibles, 1 centrale, 7 rayonnantes.

F. CELS.

## HORTICULTURE.

### PLANTES D'ORNEMENT.

#### PLEINE TERRE.

LUPIN EN ARBRE, *Lupinus arboreus*. DEC. Prod. BOT. MAG., t. 682. (Voyez la planche, et, pour les caractères génériques, page 115 de ce journal, année 1832-1833.)

Plante d'ornement à tige ligneuse, pouvant s'élever de 2 à 3 mètres, rameuse, d'un vert cendré, velue. Feuilles alternes composées de 7 à 9 folioles en rayons, lancéolées, d'un vert frais en dessus, cendré en dessous, portées par un pétiole arrondi, velu.

Fleurs en verticilles irréguliers, formant des épis droits qui terminent la tige et les rameaux. Elles sont papillonacées d'un jaune pâle, petites, marquées de quelques points bruns sur l'étendard qui est le plus souvent roulé. Elles sont portées sur des pédicelles velus ainsi que le calice.

On n'est pas positivement fixé sur la contrée dont cet arbrisseau est originaire. Les uns prétendent qu'il est natif de l'Amérique du Sud, d'autres de l'Amérique septentrionale; enfin quelques-uns soutiennent que le botaniste Douglas l'a trouvé



*Lamini sc*

LUPIN EN ARBRE

*Lupinus arboreus*



dans la Californie, et que ce sont les graines recueillies par lui qui ont donné naissance aux premiers individus connus en Angleterre, où il est cultivé depuis plus de quarante ans, tandis que son introduction chez nous ne remonte pas à plus d'une dizaine d'années.

Quoi qu'il en soit, ce lupin fait un joli effet sur les plates-bandes des grands jardins, où il montre ses nombreuses fleurs de juin en septembre. Quoique rustique et pouvant réussir à toutes expositions, il préfère une position découverte et aérée. Il lui faut une terre substantielle sablonneuse et de fréquents arrosements pendant toute la durée de la végétation qui en est d'autant plus active et lui fait acquérir alors un beau développement. La terre de bruyère n'est pas assez nourissante; il y croît bien, mais ses tiges sont pour ainsi dire étiolées.

On le multiplie de graines qu'il mûrit parfaitement et que l'on sème en pots; on repique la plante, lorsqu'il est assez fort, dans d'autres pots qu'on tient sous châssis le premier hiver, et on le met en place au printemps suivant. On le multiplie aussi de boutures que l'on fait en pots placés sur couche tiède. Mais de cette façon il vit moins longtemps que lorsqu'il est produit de graines. Son existence est, dit-on, alors de 6 à 8 ans; cependant il est rare qu'il vive en France plus de 3 ou 4 ans. On le trouve dans plusieurs établissements marchands, et entre autres chez MM. Jacquin frères, à Charonne.

ROUSSELOX.

BRUNNICHIA, GOERTNER. FALLOPIA, ADANS.  
Octandrie-trigynie, LIN. Polygonées, JUSS.

*Caractères génériques.* Calice à cinq divisions, point de corolle, capsule monosperme renfermée dans le calice persistant, supporté par un pédoncule membraneux, élargi.

BRUNNICHIE GRIMPANTE, *Brunnichia cirrhosa*.  
GOERTNER.

C'est un arbrisseau sarmenteux et grimpant dont les tiges grêles et striées s'élèvent dans le pays jusqu'au sommet des arbres, hauts de plusieurs mètres, à l'aide des vrilles qui terminent la plus grande partie des rameaux. Les feuilles, longues d'environ 6 centim., sont glabres, alternes, pétiolées, ovales oblongues, en cœur, très-entières, acuminées, minces, persistantes dans leur patrie et d'un vert agréable. Les fleurs sont verdâtres, petites, disposées en grappes et toutes tournées du même côté. Le calice est renflé, à cinq découpures. Les étamines varient de 8 à 10; l'ovaire est surmonté de trois styles, et se convertit en une capsule un peu triangulaire, sans valves, à une seule semence soutenue par un pédoncule muni d'une membrane cusiforme.

Cette plante est originaire de l'Amérique septentrionale, et nous est venue d'abord de l'île de Bahama. Bosc la recueillit dans la Caroline, ainsi que Michaux, qui la décrit dans sa *Flora borealis Amer.* On la cultive au Jardin des Plantes depuis plus de 50 ans.

Cet arbrisseau, qui a quelques rapports de faciès avec le *Bignonia capreolata*, cultivé en pleine terre, se multiplie facilement de drageons, de marcottes et de boutures. Il paraît susceptible de se naturaliser dans le midi de la France, où il donnerait probablement

des graines, et servirait comme les autres plantes grim-pantes à couvrir les tonnelles et berceaux, à masquer les murs, et à procurer par ses feuilles nombreuses et touffues, qui deviendraient sans doute persistantes comme dans la Caroline, une agréable verdure pendant toutes les saisons.

Durant les premières années qui ont suivi son introduction, on le cultivait en pots que l'on rentrait en orangerie pour y passer l'hiver. Vers 1800, le professeur Thouin en fit mettre un fort pied en pleine terre le long d'un mur au midi, à côté d'un *Ephedra altissima* que Desfontaines avait rapporté de son voyage en Barbarie. L'un et l'autre se sont élevés en peu de temps à 6 ou 7 mètr. Arrivés à cette hauteur et n'ayant plus de soutien, on taillait chaque année le brunnichia sur le vieux bois, et les nouveaux rameaux produisaient des fleurs. Toutefois les graines n'ont jamais mûri, parce que la floraison s'opère trop tard, ordinairement en octobre et novembre. L'hiver, sous notre climat, détruit les feuilles, qui sèchent sur le pied jusqu'au moment où les nouvelles se développent.

Lorsque l'individu dont il est question fut arraché, il avait à la hauteur de 18 centim. de son collet un diamètre de 8 centim.; il avait produit d'autres tiges à quelque distance qui étaient grosses de 27 à 54 mill.

Cet arbrisseau est peu ou point connu dans les cultures, et moins encore dans les jardins; je ne l'ai rencontré que rarement dans les écoles de botanique. C'est pourquoi j'ai cru devoir en parler pour le faire connaître et apprécier. En effet, les pieds qui se trouvent ici plantés sans abris de murs, et fixés seulement sur un treillage, ont peu ou pas souffert des hivers de 1829 et de 1838, qui ont détruit un si grand

tageux de les placer sur les tablettes de devant. Par ce moyen on obtiendrait des pieds presque nains et qui fleuriraient plus tôt.

Cette plante, comme la plupart des espèces du genre, croît parfaitement dans une terre meuble et légère. Elle aime une position chaude et veut être arrosée fréquemment pendant les chaleurs de l'été.

PÉPIN.

#### ORANGERIE.

**MELALEUCA.** LIN. Icosandrie monogynie, L. Myrtacées, Juss.

*Caractères génériques.* Calice turbiné, à limbe à cinq divisions et caduc; cinq petits pétales, trente à trente-cinq étamines à filaments connés à leur base en cinq faisceaux de chacun six ou sept, portant des anthères, oblongues, horizontales; capsule arrondie, à trois valves, à trois loges polyspermes.

**MÉLALÉUQUE BRILLANT.** *Melaleuca fulgens.* ROB. BROWN. (*Voy.* la planche.)

Arbrisseau de la Nouvelle-Hollande pouvant s'élever de 2 mètr. à 2 mètr. 60 centim., à rameaux luisants d'un vert jaunâtre dans leur jeunesse, et à tige et branches grisâtres. Feuilles persistantes, sessiles, opposées en croix, subulées, un peu creusées en gouttière, longues de 28 à 30 mill. et larges de 2, pointues. Elles exhalent une odeur agréable lorsqu'on les froisse entre les doigts. En juin et juillet, il développe ses fleurs à filets des étamines d'un rouge carmin vif. Elles sont réunies en épi conique par trente ou quarante, et sortent sur le bois d'un à deux ans.

Ce joli arbuste se cultive comme les métrosidéros, en terre de bruyère, en pots que l'on rentre en serre





CHORYZÈME à feuilles en cœur

*Choryzema cordata*



MELALEUQUE ÉCLATANT

*Melaleuca fulgens.*



tempérée pour passer l'hiver. Il exige, pendant l'été, une exposition demi-ombragée et des arrosements fréquents durant cette saison, tandis qu'il lui en faut peu en hiver.

On peut empêcher ce mélaleuque de s'élever autant en pinçant les jeunes rameaux lorsqu'ils sont encore tendres, ce qui le fait ramifier et le maintient nain, et plus facile à placer dans les serres.

Il se multiplie de boutures faites au printemps sur couche tiède étouffées sous cloche, mais avec moins de facilité que ses congénères. On choisit de préférence pour boutures les sommités des jeunes rameaux supérieurs qui s'allongent le moins. On est plus certain que la floraison commencera plus tôt. Nous en avons eu l'année dernière plusieurs qui ont fleuri à la hauteur de 20 à 30 centimètres.

JACQUIN aîné.

CHORIZÈME A FLEURS EN COEUR, *Chorizema cordata*. (Voyez la planche, et, pour les caractères génériques, page 282 de ce journal, année 1833-1834.)

Arbuste à tiges cylindriques, hautes de 65 centim. à 1 mètre, ayant besoin de tuteur, garnies dans toute leur longueur de feuilles alternes, cordiformes, ondulées et dentées, comme épineuses, longues de 30 à 45 millim. sur les tiges principales, et seulement de 16 à 20 sur les branches latérales. Elles sont d'un vert tendre dans leur jeunesse, et d'un vert foncé en vieillissant. Elles sont alors ridées. En décembre et janvier, les tiges et les branches se subdivisent et se terminent par des rameaux longs de 8 à 13 centim. portant chacun de 3 à 7 fleurs en épi. La corolle est

papillonacée, l'étendard est relevé et plus long que les ailes ; il est échancré au sommet et forme deux lobes arrondis de couleur orangée avec une tache jaune à l'onglet. Ses ailes, placées latéralement, sont de couleur pourpre, et la carène dépasse de fort peu le calice, qui est à 5 divisions. Le fruit est une gousse de 14 à 16 millim. de longueur renfermant plusieurs graines.

Ce charmant arbuste, que j'ai reçu de la Belgique en 1838, commence à se répandre ; il est d'un très-bel effet pour les serres tempérées, où il se couvre de fleurs depuis le mois de février jusqu'en mai.

Il est d'une culture assez facile ; il lui faut la serre tempérée en hiver, et en été l'air libre, où il pousse vigoureusement. La terre de bruyère est la seule qui lui convienne. On le multiplie de boutures sur couche tiède et sous cloche. Il paraît devoir donner des graines qui serviront aussi à le multiplier. Nul soin n'est utile pour lui faire prendre une forme convenable ; lorsque ses tiges ont atteint 50 centim., elles se divisent et se ramifient de manière à former d'elles-mêmes et en peu de temps une tête bien proportionnée.

LÉMON.

EPIDENDRUM, LIN. Gynandrie digynie, L.  
Orchidées, JUSS.

*Caractères génériques.* Sépales ouverts presque égaux ; pétales semblables aux sépales, à peine plus étroits, ouverts et réfléchis. Labelle connée, en tout ou en partie, avec les bords de la colonne, à limbe entier ou divisé, à disque souvent calleux, à côtes ou tuberculeux, parfois en éperon augmenté de l'ovaire et formant gouttière. Colonne allongée, sou-



EPIDENDRE EN COQUILLE

*Epidendrum cochleatum.*



vent frangée ; anthères charnues à 2 ou 4 loges ; 4 masses polléniques attachées par autant de filets réfléchis.

ÉPIDENDRE EN COQUILLE, *Epidendrum cochleatum*, SWARTZ. Red. Lil., t. 346. WILLD. PERS. CURT. Bot. mag. 152. (*Voy.* la planche.)

Quoique cette charmante orchidée ait été figurée par Redouté dans les liliacées, nous avons cru devoir la reproduire ici, parce que celle que nous possédons nous a paru en différer par plusieurs points. D'abord ses sépales et pétales sont proportionnellement plus allongés, sa labelle est moins marquée de pourpre en dessus, et nous la trouvons plus belle et plus développée ; c'est pourquoi elle pourrait bien en être une variété à laquelle conviendrait l'épithète de *maxima*. Notre orchidée est d'ailleurs originaire du Mexique, tandis que l'autre l'est des Antilles, ce qui lui donne l'avantage d'être plus rustique et de pouvoir être cultivée en très-bonne serre tempérée. Il est remarquable qu'elle développe une nouvelle fleur tous les cinq à six jours, et que, comme la même tige peut successivement en produire de vingt à vingt-cinq, la floraison se prolonge pendant cinq ou six mois. Cette belle plante est tellement multipliée dans notre établissement que nous pouvons la céder à un prix très-modique.

Racines blanchâtres et fibreuses. Fausse bulbe de 10 à 15 centimètres, oblique, allongée, se rétrécissant au sommet, aplatie, donnant naissance à son sommet à deux feuilles larges de 4 à 5 centim. sur 20 de longueur, d'un vert foncé, opposées, lancéolées, glabres, munies de nervures dont celle du milieu est la plus forte.

Tige ou hampe se développant du centre entre deux jeunes feuilles, cylindrique, longue de 30 à 35 centimètres, et surmontée par une grappe de cinq à six fleurs, soutenues par des pédicelles longs de 3 à 4 centimètres à la base desquels sont des bractées ovales, aiguës, courtes et pourprées sombres. Le périgone, par l'effet de la torsion du pédicelle, se trouve renversé de telle manière que la labelle, au lieu d'être pendante comme dans la plupart des autres espèces du même genre, est redressée en étendard.

Les trois sépales sont linéaires, lancéolés, mous, d'un vert pâle, pendants, longs de 6 centimètres environ; les deux pétales sont semblables, mais plus petits. La labelle a la forme d'un cœur renversé très-échancré plus large que long, concave, pourpre foncé aux deux bords intérieurs près de l'échancrure, avec six petites bandes qui partent de chaque côté de la colonne et qui s'arrêtent vers le milieu du labellum, de manière à former autant de rayons; ses deux tiers supérieurs, vers la pointe du cœur, sont teintés en dedans d'un vert rosé, et en dehors de pourpre foncé qui produit le reflet rose de l'intérieur; l'autre tiers est vert clair des deux côtés. Au centre de la labelle et au-dessus de la colonne est une macule pourpre. La colonne est surmontée de trois dents triangulaires d'un vert foncé, blanchâtre au sommet, jaune ensuite et ponctuée de pourpre.

Cette orchidée se multiplie par la séparation de ses fausses bulbes. On la cultive, comme la plupart des épiphytes, en motte de terre de bruyère un peu tourbeuse, ou dans de la tourbe même. Il lui faut des arrosements fréquents en été, et modérés en hiver.

F. CELS.

AMARYLLIS A FLEURS VERTES. *Amaryllis viridiflora*.

Bulbe allongée, grosse au moins comme le poing, produisant six à huit feuilles distiques, linéaires, pointues, entières sur les bords, en gouttière en dessus, demi-courbées en volute, longues de 5 à 7 décimètres, larges de 4 décimètres, d'un beau vert sur les deux surfaces. Sur le côté des feuilles sort une hampe presque cylindrique, un peu moins haute que les feuilles, légèrement munie de poudre glauque, et terminée par une spathe verte s'ouvrant en deux divisions et renfermant deux fleurs. Les pédicelles sont opposés, épais, verts, glabres, luisants, longs d'environ 3 centimètres; l'ovaire est obtusément trigone, d'un gros vert luisant, et presque vernissé; le périanthe, long de 9 à 10 centim., est d'une seule pièce dans presque le tiers de sa longueur, ensuite à six divisions à peu près égales; les trois extérieures pointues, acuminées, un peu courbées en dedans, d'une consistance très-ferme et roide; les trois intérieures un peu plus larges, pointues, non acuminées, recourbées en dehors, à demi roulées, toutes d'un vert luisant sur le milieu, d'un vert plus pâle jaunâtre transparent; l'intérieure est d'un vert jaunâtre veiné. Le tube, formé par la partie inférieure de la fleur, est fermé en dedans par une espèce d'appendice au travers de laquelle passent les six étamines, dont les filets sont un peu érigés, beaucoup plus longs que les sépales, verts à la base, teintés de rose ensuite; anthères d'abord brunes, ensuite à pollen jaunâtre; style de même longueur et couleur que les filets, terminé par un stigmate à trois divisions.

Les deux fleurs ont été fertiles; elles ont produit

chacune une grosse capsule d'abord verte, à trois loges, s'ouvrant en trois à la maturité; chaque loge contient deux séries de graines, bordées d'une large membrane noire, un peu cunéiforme, de 3 centimètres de long et de plus d'un de large.

Cette belle et singulière espèce est originaire du Brésil, car M. Tollard et veuve d'Orto l'ont reçue de ce pays avec quelques belles espèces du même genre. Elle a fleuri dans les serres de Neuilly parmi les plantes qu'ils avaient eu la complaisance de me prêter pour faire végéter au moment de leur arrivée, et pour étudier leurs caractères, si la floraison se montrait, davantage que j'ai eu pour quelques-unes.

JACQUES.

# ANNALES

## DE FLORE ET DE POMONE.

### MÉTÉOROLOGIE.

Résumé général des Observations météorologiques et horticoles  
faites à Villiers, pendant l'année 1839.

MOIS de l'année 1839.	ÉTAT DU CIEL.							TEMPÉRATURE centigr.		BAROMÈTRE.		VENTS.	
	Clair.	Nuageux.	Brouillard.	Brumeux.	Couvert.	Pluie.	Neige.	Orageux.	Plus haute.	Plus basse.	Maximum.		Minimum.
											p. l.	p. l.	
Janvier.	7	7	»	»	8	7	2	»	+ 9 <sup>0</sup> <sub>10</sub> <sup>6</sup>	- 6 <sup>0</sup>	28 7	27 6	O.-S.-Ouest.
Février.	1	4	»	»	14	7	2	»	+ 7 <sup>0</sup> <sub>10</sub> <sup>2</sup>	- 8 <sup>0</sup> <sub>10</sub> <sup>4</sup>	28 7	27 7	O.-S.-Ouest.
Mars.	9	5	»	»	11	6	»	»	+ 10 <sup>0</sup> <sub>10</sub> <sup>8</sup>	- 3 <sup>0</sup> <sub>10</sub> <sup>10</sup>	28 5	27 10	S.-S.-Ouest.
Avril.	4	12	»	»	8	6	»	»	+ 16 <sup>0</sup> <sub>10</sub> <sup>8</sup>	- 2 <sup>0</sup> <sub>10</sub> <sup>10</sup>	28 5	27 9	Nord-Est.
Mai.	13	9	»	»	5	2	»	2	+ 22 <sup>0</sup> <sub>10</sub> <sup>10</sup>	0	28 4	27 10	Est N. Est.
Juin.	6	10	»	»	4	3	»	7	+ 30 <sup>0</sup> <sub>10</sub> <sup>10</sup>	+ 9 <sup>0</sup> <sub>10</sub> <sup>2</sup>	28 5	27 11	S.-O.-Ouest
Juillet.	6	15	»	»	5	2	»	3	+ 27 <sup>0</sup> <sub>10</sub> <sup>6</sup>	+ 3 <sup>0</sup> <sub>10</sub> <sup>5</sup>	28 7	27 11	Sud-Ouest.
Août.	10	13	»	»	2	5	»	1	+ 27 <sup>0</sup> <sub>10</sub> <sup>6</sup>	+ 3 <sup>0</sup> <sub>10</sub> <sup>5</sup>	28 5	27 10	N.-O.-Ouest.
Septembre.	4	8	4	»	4	10	»	»	+ 27 <sup>0</sup> <sub>10</sub> <sup>6</sup>	+ 3 <sup>0</sup> <sub>10</sub> <sup>5</sup>	28 5	27 11	Ouest-S.-O.
Octobre.	1	6	5	»	8	9	2	»	+ 19 <sup>0</sup> <sub>10</sub> <sup>6</sup>	0	28 4	27 11	Nord Est.
Novembre.	2	3	5	»	11	9	»	»	+ 14 <sup>0</sup> <sub>10</sub> <sup>4</sup>	- 2 <sup>0</sup> <sub>10</sub> <sup>4</sup>	28 5	27 8	Variabies.
Décembre.	4	5	3	»	8	10	1	»	+ 13 <sup>0</sup> <sub>10</sub> <sup>6</sup>	- 3 <sup>0</sup> <sub>10</sub> <sup>6</sup>	28 6	27 9	O.-S.-Ouest.
	67	97	17	»	88	76	7	13	+ 30 <sup>0</sup>	- 8 <sup>0</sup> <sub>10</sub> <sup>4</sup>	28 7	27 6	Ouest-S.-O.

Cette année, comparée à la précédente, a été beaucoup moins froide, puisque la plus grande intensité de froid n'a été que de  $-8^{\circ}\frac{4}{10}$  centigrades en février, tandis qu'en 1838, le thermomètre est descendu à  $-16^{\circ}\frac{8}{10}$  centigrades en janvier, et que les froids n'ont cessé que le 15 février. Elle a été aussi plus chaude, le maximum de la chaleur ayant été de  $+30^{\circ}$  centigrades, tandis que, l'année précédente, il n'avait été que de  $+27^{\circ}\frac{6}{10}$  centigrades. Les jours de pluie ont été à peu près les mêmes; mais en mai, juin, juillet et août, il en est peu tombé, ce qui a causé une sécheresse nuisible à beaucoup d'objets; cette circonstance, jointe aux fortes gelées de l'hiver précédent, a produit un grand préjudice aux céréales dans beaucoup d'endroits, et occasionné une assez forte augmentation dans le prix du pain. Les pommes de terre ont aussi souffert de la sécheresse, et ce n'est que depuis les pluies de septembre qu'elles se sont remises, et que les tubercules ont pris de l'accroissement: il en est résulté qu'en général elles ne sont pas très-bonnes. Au commencement du printemps, les vignes montraient une magnifique apparence, quand la malheureuse gelée du 17 mai est venue détruire une partie de ces belles apparences, et dans beaucoup de localités la récolte a été réduite à néant; cependant le vin est en général d'une meilleure qualité que l'an passé, du moins dans les vignobles où les pluies de la fin de septembre et d'octobre n'ont pas produit trop de pourriture.

La sécheresse a causé dans beaucoup de localités une grande pénurie de légumes d'été; ils ont été chers, et se soutiennent à un assez haut prix, malgré

que la saison d'automne soit venue en aide à celle d'été.

Jusqu'au 31 décembre, n'ayant eu encore aucun froid pour arrêter les travaux, on a pu, dans les terrains qui ne sont pas trop forts ou humides, avancer les plantations et les autres travaux d'agriculture et d'horticulture. La douceur de la température, en rendant possibles un grand nombre de travaux, a apporté quelque soulagement à la situation des ouvriers.

JACQUES.

## HORTICULTURE.

### *Notice sur les résultats des gelées de l'hiver 1837-1838.*

Généralement, après un hiver rigoureux, on voit beaucoup de personnes, dès que les gelées sont passées, s'empresse d'arracher les végétaux qu'elles ont frappés, et de supprimer les branches qui paraissent atteintes. Instruit par l'expérience qu'une telle précipitation a presque toujours de graves inconvénients, je n'ai jamais cessé, toutes les fois que l'occasion s'en est offerte, de conseiller aux amateurs et cultivateurs d'attendre, pour recourir à ces moyens extrêmes, que la sève ait eu le temps de commencer ses fonctions, afin d'acquérir la preuve que les végétaux qu'il s'agit d'arracher sont réellement morts, et que les branches atteintes n'offrent plus aucune ressource. Il n'est d'ailleurs pas facile, lorsqu'on se hâte trop, d'apprécier sainement le point où doivent s'arrêter les suppressions, et de juger si le végétal qui les subit aura assez de force pour réparer ses pertes, et recouvrir

promptement les plaies qu'il aura fallu faire. Il est bien vrai qu'à la suite des fortes gelées beaucoup d'arbres montrent des branches qui paraissent assez gravement atteintes pour devoir être supprimées; mais il ne l'est pas moins que cette suppression, faite prématurément, est souvent la cause de graves désordres et de maladies qui amènent la perte des individus sur lesquels elle a été opérée.

Voici de nouveaux faits que je crois devoir signaler à l'appui de mon opinion.

L'hiver 1837-1838 a détruit dans les jardins, ainsi qu'on peut se le rappeler, un grand nombre de végétaux, et particulièrement diverses espèces de rosiers de l'Inde, tant greffés que francs de pied. Parmi ces derniers, un petit nombre seulement avaient repoussé. Mais en 1839, des rosiers de Bengale qui depuis cet hiver, où ils avaient été considérés comme morts, n'avaient donné aucun signe de végétation, ont émis de nouvelles tiges en mai, juin et juillet, et sont ainsi ressuscités après une suspension apparente de vie pendant dix-huit mois. On remarquait sur les racines des cicatrices plus ou moins longues qui s'étaient formées aux places atteintes par la gelée, et, sur quelques-unes, des cicatrifications en anneaux plus ou moins réguliers qui avaient rétabli les lacunes entières produites par le même accident. Chez d'autres encore, l'intensité du mal avait été telle qu'il en était résulté leur division en plusieurs tronçons, dont la plupart ont fourni, à la manière des boutures, des bourgeons adventifs devenus successivement des tiges, et formant autant d'individus séparés qui ont fleuri à l'automne dernier.

Un pied de *rheum ribes* avait eu, à la suite du

même hiver, sa racine principale gelée à la profondeur de 32 centim. Cette racine paraissait décomposée, et ne donna aucun signe de végétation pendant toute l'année 1838. Cependant en mai et juin 1839, plusieurs bourgeons se développèrent; ils provenaient des racines secondaires qui avaient repris leurs fonctions après la cicatrisation de la racine principale. Pareil effet s'est produit sur les racines du *rheum palmatum*, ainsi que sur celles des *acanthus mollis* et *spinosus*.

La conservation des facultés vitales de certaines racines enterrées à plusieurs centimètres de profondeur, est au reste un fait de physiologie végétale sur lequel j'ai recueilli des observations très-intéressantes, desquelles il résulte qu'il en est qui ont donné beaucoup de nouveaux bourgeons après dix ans et plus. Je dois dire que ces racines n'avaient pas subi l'influence de la gelée, et qu'elles se trouvaient enfoncées par des causes particulières.

De pareils faits sont, je pense, assez significatifs pour que je persiste dans mon opinion qu'il ne faut faire aucune suppression avant d'avoir donné le temps à la sève de commencer son mouvement ascensionnel, pour que les nouveaux bourgeons aient pu se développer en partie. Sous le climat de Paris, il ne faut faire aucune opération de ce genre avant la mi-mai, et on peut attendre, selon les circonstances, jusqu'en juillet. Autrement on aggrave le mal au lieu d'y remédier; il est rare qu'une nouvelle branche perce près de l'aire de la coupe, et souvent l'amputation cause la mortalité de la partie inférieure de la branche sur laquelle on a taillé. L'*acacia julibrissin*, les *celtis Sinensis*, *Mississippiensis*, les *morus intermedia*, *multicaulis*,

*alba* et ses variétés, et l'*assimina triloba*, ont offert des exemples de ce résultat, ainsi qu'un grand nombre de rosiers, d'arbres et d'arbustes exotiques que l'on cultive en pleine terre depuis plusieurs années, ou qui ne souffrent du froid que pendant les hivers très-rigoureux. Il n'est pas rare, toutefois, de voir des branches périr pendant la belle saison, et après avoir même émis de nouveaux bourgeons, mortalité que quelques personnes pensent être l'effet de coups de soleil, tandis qu'elle n'a pour cause qu'une désorganisation intérieure, produite par les froids de l'hiver. Ce sont de pareilles branches qu'il faut rabattre en juillet, afin que le renouvellement de la sève, en août, rappelle la vie et la végétation dans les parties amputées, et facilite leur cicatrisation. PÉPIN.

*Note sur la germination des graines sur pied  
en novembre et décembre 1839.*

La douceur de l'automne de 1839 avait fait négliger la récolte d'un assez grand nombre de graines, de façon qu'à cette époque beaucoup étaient encore sur pied, renfermées dans leur enveloppe; cependant à l'élévation de la température, qui a régné pendant cette saison, se joignant une grande somme d'humidité, il en est résulté que la plus grande partie des semences qui se trouvaient dans cette position, ont germé dans leur capsule, les unes en novembre, mais davantage en décembre. J'ai remarqué ce fait sur plusieurs espèces d'*allium*, entre autres le poireau, dont chaque graine avait développé son cotylédon de 5 centim. environ de longueur. Cette circonstance donnait lieu à un spectacle assez singulier, celui de

toutes les semences réunies dans cet état en tête sphérique, au sommet d'une hampe de 60 à 65 centim. d'élévation. Dans plusieurs espèces du beau genre *lupinus*, et notamment dans les *lupinus vernus* et *mutabilis*, les semences avaient pris un développement considérable. Ce phénomène a été même assez commun dans cette famille des légumineuses, car je l'ai remarqué dans les *lotus*, *astragalus*, *vicia*, *lathyrus*, *coronilla*, *medicago*, etc.; toutefois il s'est montré encore dans plusieurs genres de familles différentes, tels que les *tagetès patula* et *erecta*, les *echinops*, *cnicus*, *carduus*, *xeranthemum*, *scabiosa*, *dipsacus*, et autres.

Enfin cette anomalie a eu lieu aussi chez plusieurs espèces à graines fines; mais elles ont été moins remarquées, parce qu'à leur égard il fallait y regarder de plus près pour reconnaître les signes de la germination, moins apparents et moins développés que chez les semences que je viens de signaler. Toutefois, M. Jacques, notre collègue, ayant observé ce fait dans quelques capsules de *monarda*, et ayant bien voulu m'en donner communication, j'ai eu l'occasion d'en vérifier l'exactitude, en recherchant parmi les pieds de ce genre ceux sur lesquels existaient encore des fruits. Cette recherche m'a mis à même de remarquer que cette circonstance n'était pas spéciale au genre *monarda*, dans la famille des labiées, car les genres *lavandula*, *sideritis*, *stachys*, *marrubium*, et autres, m'en ont offert des exemples.

Cette germination spontanée des graines sur pied n'est malheureusement que trop commune dans les céréales, lorsque les années sont humides et que les vents les versent, ou encore lorsque le mauvais temps

surprend les gerbes à peine moissonnées. Mais ici cette opération de la nature a lieu à une époque où la chaleur a le plus d'intensité, tandis que les faits que je viens de signaler se sont passés à une époque très-avancée de l'année, et se montrent d'ailleurs très-rarement sur un aussi grand nombre de plantes à la fois. Il est vrai que les causes qui les ont produits sont les mêmes que celles qui font germer les grains des céréales, la chaleur et l'humidité; mais il est remarquable que le premier de ces deux agents de toute végétation ait eu en novembre et décembre assez d'intensité pour exercer une pareille influence, et ait pu à la fin de l'année faire développer les bourgeons, et même les boutons à fleurs sur un nombre considérable de plantes.

PÉPIN.

#### PLANTES POTAGÈRES.

##### *Note sur le Giraumon vert d'Espagne.*

Le giraumon vert d'Espagne, variété du *Cucurbita melopepo*, LIN., obtenu par feu Gondouin, jardinier de Louis XVI, est une plante alimentaire dont la culture ne saurait être trop recommandée aux amateurs des cucurbitacées. Cette plante, qui a l'avantage de produire beaucoup (le plus souvent dix fruits sur un même pied), est recommandable par la finesse de leur chair et leur saveur sucrée, qui doivent les placer au premier rang des fruits de cucurbitacées.

Le giraumon vert d'Espagne est rond, aplati, à écorce verte, lisse et très-dure. Il se conserve longtemps, souvent même jusqu'à la récolte suivante, et peut être d'une grande ressource en économie domes-

tique pendant l'hiver, pour composer d'excellents potages et d'autres préparations culinaires.

On le sème sur couche, et on repique le plant en pot pour le livrer à la pleine terre, du 1<sup>er</sup> au 15 mai, selon l'état de l'atmosphère. On peut encore, à cette même époque, le semer en pleine terre, ou mieux dans un trou dont on a garni le fond d'une *fourchée* de fumier à demi-consommé, que l'on recouvre d'une épaisseur de 32 à 40 centim. de terre et terreau. On sème dessus trois ou quatre graines, et si elles réussissent toutes, on ne laisse que deux pieds au plus. On peut préparer aussi de pareilles fosses pour repiquer le plant qu'on a fait lever sur couche, et on plante sur chacune un ou deux pieds. On peut enfin planter sur les ados des asperges, et laisser courir les branches entre les fosses, lorsqu'on est obligé de ménager le terrain. Dans tous les cas il est bien que les pieds soient espacés entre eux de 5 à 6 mètres.

Plus les fruits que donne ce giraumon sont petits, pourvu qu'on les laisse bien mûrir, plus ils ont de qualités; c'est pourquoi il faut conserver tous ceux qui naissent sur chaque pied, tant sur les branches secondaires que tierces, en n'en laissant toutefois qu'un seul sur chacune. On peut se dispenser de tailler les branches, ou se contenter d'une seule taille au-dessus du troisième œil des branches principales, ce qui les fait ramifier et former des branches secondaires, que l'on taillera également, aussitôt qu'un fruit sera noué, à un œil au-dessus de ce fruit.

Ces giraumons, étant très-plats, s'appuient presque toujours sur la terre par la partie où se trouve l'ombilic, de façon que leur pédoncule se trouve en dessus; il en résulte, celui-ci étant attaché dans une cavité,

que l'eau des pluies ou même des arrosements y séjourne, et peut produire la pourriture; il serait peut-être bon de les tenir sur champ, en les soutenant dans cette position par des moyens appropriés.

Comme il importe à leur conservation de ne pas les laisser atteindre par la gelée, et qu'il faut cependant leur permettre d'acquérir la plus grande maturité possible, on les laisse sur pied jusqu'au commencement de novembre, à moins que le temps ne soit tout à fait trop mauvais. Mais il faut avoir le plus grand soin de les garantir des gelées blanches, en les couvrant tous les soirs avec de la grande litière ou des morceaux de paillassons, et les découvrant chaque matin pour les faire jouir de l'influence du soleil.

Avant de les rentrer définitivement, il est bon de les laisser se ressuyer dans un endroit aéré et où il ne gèle pas. On les tient pendant l'hiver dans un fruitier, ou dans toute autre pièce inaccessible à la gelée. Il faut encore ici les placer sur champ, parce que le pédoncule, étant charnu, peut pourrir et communiquer sa décomposition au fruit. Il serait peut-être bon de débarrasser le pédoncule de toutes ses parties molles, et de ne conserver que les fibres qui le constituent.

JACQUIN AÎNÉ.

## JARDIN FRUITIER.

### DU POMMIER.

Le genre pommier, *Malus*, Juss., famille des rosacées, et de l'icosandrie pentagynie, LIN., a pour caractères génériques : calice à cinq divisions; corolle à cinq pétales; environ vingt étamines à filaments

redressés en faisceau ; cinq styles réunis à leur base ; une pomme arrondie ombiliquée à sa base et au sommet, divisée intérieurement en cinq loges cartilagineuses contenant chacune deux graines.

Les fleurs apparaissent en bouquet à l'extrémité des rameaux ; leurs pétales sont étalés et d'un blanc purpurin ou rose. Le fruit est porté par un court pédoncule qui s'implante dans la cavité qu'il forme à son sommet.

L'élévation naturelle du pommier est de 10 à 15 mètres ; son tronc est droit, son écorce grisâtre et crevassée, son bois jaune ; ses branches se développent presque horizontalement ; elles sont diffuses et grisâtres ; les rameaux sont d'un rouge brun piqueté de gris. Les racines sont traçantes.

Les feuilles sont alternes, pédonculées, simples, ovales, dentées en scie sur les bords, glabres en dessus, velues en dessous où apparaissent des nervures le plus souvent pourprées. La page supérieure est d'un vert foncé, l'inférieure d'une teinte plus claire.

Il est difficile de préciser l'origine du pommier ; elle se perd dans la nuit des siècles. L'Histoire Sainte en fait l'arbre dont les fruits tentèrent la convoitise d'Ève, et donne à penser qu'il existait avant l'homme ; la mythologie fait figurer la pomme dans ses allégories, et l'on connaît la cause de la ruine de Troie ; enfin, Mahomet en place une à la droite du Tout-Puissant. Ces diverses attributions religieuses prouvent à la fois l'ancienneté de la pomme, et la nécessité pour les fondateurs des religions d'emprunter les symboles de celles qui les précèdent.

La pomme était connue en Perse et en Grèce, où

elle faisait d'obligation partie d'un repas nuptial. Solon rendit une loi pour en restreindre l'usage. Virgile en a consacré l'existence en Italie.

L'Afrique possédait aussi le pommier. C'est de là, prétend-on, qu'il fut importé en Espagne par les Maures, au temps de leur domination, et c'est aussi de cette contrée, suivant la même version, que des Dieppois le rapportèrent en Normandie, où depuis il n'a pas cessé d'être cultivé. Si le pommier n'est pas indigène à la Gaule, ce qui est l'avis de plusieurs auteurs, l'origine que je viens de lui donner en vaut bien une autre, toute normande qu'elle puisse paraître.

D'autres soutiennent que le pommier est originaire de la Médie, et que c'est par l'Italie qu'il a été importé en Europe.

Le pommier est un de nos arbres fruitiers les plus importants; tout le monde connaît l'abondance de ses fruits, qui sont généralement estimés, et paraissent sur nos tables la plus grande partie de l'année, car il en est bon nombre qui se conservent d'une année à l'autre. On sait aussi que ses fruits moins délicats fournissent une espèce de vin connu sous le nom de cidre, et qui fait la base de la consommation dans plusieurs de nos départements. Cette boisson ne paraît pas avoir été très en usage chez les anciens, quoiqu'elle ait été citée par Pline; et quant à nous, la date la plus éloignée à laquelle on puisse faire remonter son existence est l'année 587 de notre ère, où une reine de France, sainte Radegonde, en buvait journellement.

C'est surtout depuis cette époque que l'on voit le pommier prospérer et s'étendre sur notre sol, et

Charlemagne, qui s'occupait plus particulièrement des provinces septentrionales de son vaste empire, en recommanda la culture, et a cité dans ses ordonnances quelques espèces dont il n'existe peut-être aucune trace ailleurs.

Le pommier à l'état sauvage se trouve encore dans quelques forêts antiques de la France. Il y était beaucoup plus abondant avant la révolution de 1789, et les fruits qu'il donnait spontanément étaient employés à la nourriture de divers animaux de ferme. Mais lorsque la hache vint exercer ses ravages dans les bois, il ne fut pas épargné, et cet abatage, contraire aux intérêts des habitants voisins qui en recueillaient les fruits, fit le plus grand bien aux bois taillis, dont les rejets après la coupe étaient étouffés par les pommiers soigneusement conservés.

Quoique paraissant venu d'Orient en Occident, le pommier préfère les pays tempérés; c'est là qu'il réussit le mieux : aussi on ne le voit ni entre les tropiques ni près des pôles. Bosc a remarqué que les bords de la Méditerranée sont déjà trop chauds pour lui, et qu'il ne peut guère être cultivé avec avantage au-dessous du 32° degré de latitude. Cependant il se montre chez nous sensible aux froids de l'hiver, et aux gelées tardives du printemps. Il est à remarquer toutefois que cette sensibilité est plus grande chez les espèces jardinières le plus anciennement soumises à la culture qui a perfectionné leurs fruits, que chez celles plus rustiques et plus rapprochées du type sauvage et qui donnent les pommes à cidre. Enfin, l'observation prouve que les années qui favorisent davantage la production de ces fruits et leur font ac-

quérir toutes leurs qualités, sont celles qui ne sont ni trop sèches ni trop pluvieuses.

Le pommier est cultivé dans deux intentions. La première est d'obtenir les fruits à couteaux qui tiennent une place distinguée parmi ceux qui composent nos desserts ; c'est le but de la culture jardinière. La seconde est de faire produire les pommes qui fournissent le cidre : c'est le but de la petite culture particulièrement pratiquée dans ceux de nos départements où la vigne donne de mauvais résultats.

Avant de faire connaître les pratiques spéciales à chacune de ces cultures, je vais indiquer les moyens consacrés par l'expérience pour la multiplication de cet arbre, moyens applicables dans les deux circonstances que j'ai mentionnées. J'aborderai ensuite les préceptes particuliers à chacune d'elles, en commençant par la culture jardinière.

Je ferai connaître les meilleures variétés à cultiver, les soins qu'exigent leur plantation, la taille, et l'entretien de leur vigueur ; ensuite je dirai ce qu'il faut faire pour élever avec avantage les pommiers à cidre, et je terminerai en indiquant les divers emplois des pommes.

### *De la multiplication du pommier.*

On multiplie le pommier par le semis de ses graines, par la greffe, par ses rejetons, et par boutures, marcottes et buttages.

SEMIS. On peut se proposer deux buts en semant des pepins de pomme : l'un, de produire des sujets pour recevoir la greffe des bonnes espèces jar-

dinières qu'on désire multiplier; l'autre, d'obtenir de nouvelles variétés.

Dans le premier cas, on choisit pour semer : 1° des pepins de fruits sauvages, lorsqu'on veut obtenir des sujets propres à fournir des plein-vent élevés et durables. On peut, dans quelques localités, se procurer dans les bois des sauvageons qui sont très-propres à cet usage; mais il faut préférer ceux qui sont venus spontanément de semences répandues par la nature à ceux qui ont poussé sur souches, ce qui se reconnaît facilement aux racines. C'est sur de pareils sujets que sont ordinairement greffés les fruits à cidre, dont la plupart n'ont pas d'autre origine qu'un semblable semis.

2° Des pepins de marc de cidre qui produisent ce qu'on appelle des *égrins* dont on forme les plein-vent pour les pommes à couteaux.

3° Des pepins de bons fruits à couteaux qui fournissent des sujets moins vigoureux que l'on nomme francs, dénomination appliquée également par quelques cultivateurs aux arbres obtenus des deux précédents semis. Leur destination est de former des mi-vent et grandes quenouilles.

4° Des pepins de doucin, qui produisent des sujets encore moins développés, auxquels on conserve le nom de cette variété, et qui sont destinés à former des arbres en quenouilles et pyramides, de grandeur moyenne, ou dressés en espaliers verticaux ou horizontaux.

5° Enfin, des pepins de paradis, qui servent à former de petits sujets pour greffer les variétés qu'on veut conserver naines.

Le semis se fait au printemps, en terre franche

douce et substantielle, convenablement ameublie par de bons labours. Les pepins qu'on emploie doivent avoir été stratifiés dans du sable humide, autrement ils lèvent difficilement et tardivement. Si l'on semait des pepins secs, ce serait une année perdue, car ils ne lèveraient qu'au printemps suivant. On trace au cordeau des rayons de 25 mil. de profondeur, espacés de 16 cent.; on y répand les pepins, que l'on recouvre de terre en comblant le rayon. On jette sur la planche un léger paillis dans le but de maintenir une fraîcheur favorable à la germination, et de s'opposer aux influences pernicieuses des gelées tardives.

Aussitôt que le plant commence à se montrer, il faut, pour faciliter sa croissance, biner et sarcler, et éclaircir les rangs lorsqu'ils sont trop garnis. On peut repiquer les jeunes plants qu'on retire dans une terre pareille à celle du semis, si l'on en a besoin d'un grand nombre. Dans les années dont la constitution est favorable, le plant peut acquérir assez de force pour être mis en pépinière un an après le semis; cette méthode, suivie par le plus grand nombre des cultivateurs, n'est pas toutefois celle qui mérite la préférence; en laissant sur la planche du semis le plant pendant deux années, il développe plus de racines, devient plus robuste et fournit des sujets d'une plus grande vigueur. Il est entendu qu'en agissant ainsi il faut surveiller le plant pendant tout ce temps, et lui donner les binages et sarclages nécessaires, dont le résultat est d'autant meilleur qu'ils sont plus réitérés. Les jeunes pommiers qu'on transplante en automne, doivent l'être dans une terre sablonneuse qui retienne peu les eaux pluviales de cette saison, tandis que ceux qui subissent cette opération en février ou mars,

doivent être plantés dans une terre plus compacte , qui n'évapore pas trop facilement son humidité , afin de conserver une fraîcheur nécessaire à la reprise , malgré le hâle du printemps.

En transplantant en pépinière , on ne laisse à chaque plant qu'une seule tige , celle de son prolongement ; cependant s'il arrivait qu'un bourgeon vigoureux s'élançât du collet et parût devoir l'emporter sur la première tige , il vaudrait mieux rabattre celle-ci et conserver la nouvelle.

Dans le cas où l'on sème avec intention de rechercher de nouvelles variétés , on remarque les sujets ayant par leur port , leur bois et leurs feuilles , quelques ressemblances avec l'une de nos bonnes variétés connues ; on conserve ces sujets à part jusqu'à ce qu'ils aient fructifié , afin de reconnaître si leurs produits ont un mérite suffisant. On peut accélérer la fructification en coupant l'extrémité verticale de la tige et la greffant en fente sur un sujet sain de paradis. A défaut de ce procédé , on atteint encore un résultat assez prompt en dirigeant horizontalement , à l'aide d'un treillage , les branches de l'individu qu'on veut voir fructifier.

Jusqu'alors , les cultivateurs qui désirent gagner des fruits nouveaux , s'en sont remis au hasard pour le succès de leur entreprise. Ils ont semé sans discernement , les uns des pepins de fruits sauvages , les autres ceux des mares de cidre , ceux-ci des pepins de bons fruits à couteaux. Les gains ont été rares , parce que les premiers fruits que donne un sujet de semis , quelles que soient les semences dont il provient , sont presque toujours mauvais , et que , rebutés par ce résultat , ces cultivateurs ont rejeté , sans plus d'examen , les individus qui avaient ainsi trompé leur espérance. Mais

un savant pomologiste, M. Vanmons de Louvain, a jeté un jour nouveau sur les procédés à suivre pour obtenir avec quelques probabilités des fruits de bonne qualité. Sa méthode, dont le développement sera l'objet d'un article à part, dans lequel je réunirai toutes les inductions applicables au semis de nos diverses espèces d'arbres fruitiers, consiste principalement dans le semis successif : 1° des pepins d'une bonne variété, jeune encore, car les anciennes lui paraissent ne devoir donner que des fruits rachitiques ; 2° des pepins des fruits donnés par les arbres résultant de ce premier semis ; 3° des pepins fournis par les fruits donnés par les produits du second semis, et ainsi de suite.

Ses expériences sur le pommier lui ont démontré qu'à la quatrième génération il donnait constamment de bons fruits, et que cette quatrième génération pouvait être obtenue facilement en vingt années. Il a reconnu, en effet, que le temps nécessaire à la mise à fruit d'une génération devenait d'autant plus court que celle-ci s'éloignait davantage de la première ; il affirme également qu'il a acquis la preuve que les pepins de pommiers sauvages ont toujours produit par le semis des fruits détestables, et qu'il en est de même des résultats obtenus en semant les graines de variétés très-anciennes, et conservées par la greffe.

Telle est la route sur laquelle paraissent devoir s'engager les jeunes horticulteurs à qui l'avenir promet le temps nécessaire. Quelles que soient d'ailleurs les chances qu'il leur réserve, ils peuvent, en commençant leurs expériences, créer une source de fortune à leurs enfants, qui, en continuant l'opé-

ration, recueilleront les fruits d'une pareille prévoyance.

(*La suite au prochain numéro.*) ROUSSELON.

POMMIER DES QUATRE GOUTS, D'HIVER. Variété provenant d'un semis de la pomme des quatre goûts, côtelée, que j'ai fait dans l'automne de 1819.

La première fructification a eu lieu en 1827, mais je n'ai commencé à multiplier qu'en 1835, ayant voulu préalablement m'assurer, par plusieurs récoltes successives, que les bonnes qualités de cette pomme étaient constantes et caractérisaient suffisamment la variété.

Ce pommier est plus vigoureux que sa mère, mais il en a conservé l'aspect et les habitudes. Son bois est scabre ou rude au toucher, quoiqu'à un degré moindre; son feuillage est cotonneux, et le développement de ses fleurs, de ses gemmes et des feuilles du bouton terminal a lieu à la même époque.

Le fruit est moyen ou gros, en cône tronqué, obtusément anguleux ou un peu côtelé, à épiderme lisse, vert pâle, quelquefois lavé de rose pâle d'un côté, parsemé de points brun noir, peu nombreux, épars. Il se détache facilement de la chair à l'époque de la maturité. Le pédoncule est mince, long de 2 à 3 centimètres, implanté dans une cavité profonde, striée de plusieurs lignes grises. Omilic ou œil large, placé dans une cavité irrégulière. La chair est fine, blanche, tendre, agréablement acidulée et parfumée; loges séminales grandes; pepins petits, bien nourris, brun noir.

Cette pomme, dont la maturité a lieu fin de mars ou en avril, a toutes les qualités, moins le coloris, de

l'excellente variété dont elle provient, et se conserve  
six mois de plus. PRÉVOST.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

*Greffè de Rosiers sur racines d'Églantiers.*

Pendant les mois de février et mars, les cultivateurs de roses qui font leurs livraisons de rosiers greffés sur églantiers, sont dans l'usage de débarasser ces arbustes des racines superflues, ce qu'ils appellent *habiller*. Ces portions de racines supprimées sont utilisées par quelques-uns pour recevoir la greffe en fente des rosiers qu'ils veulent multiplier de cette façon.

Cette opération, que l'on connaît sous le nom de *greffe en fente sur racines*, se pratique très-aisément. On choisit parmi les racines supprimées celles qui présentent une grosseur suffisante ; on coupe net la partie supérieure, on la fend, sur une longueur de 10 à 12 mil., en deux portions égales, et on insère dans cette fente l'extrémité taillée en coin d'un jeune rameau de la variété de roses que l'on veut propager. On assujettit cette greffe par une légère ligature que l'on enveloppe avec de la cire à greffer ; après quoi, on plante la racine ainsi greffée en pot, sous cloche, que l'on place sur couche tiède, sous châssis. On enterre la greffe d'environ quatre centimètres, de façon qu'il ne reste dehors que le sommet du rameau muni d'un ou deux yeux.

Cette méthode rend la reprise plus assurée et plus





SCHIZANTHE ÉMOUSSÉ

*Schizanthus retusus*

prompte , et offre l'avantage d'affranchir la variété que l'on multiplie ainsi , plus facilement que par les couchages.

La greffe en fente sur racines devrait être plus employée pour la multiplication en général , et surtout à l'égard des espèces qui reprennent difficilement de boutures, ou dont on ne possède point de congénères sur lesquelles la greffe réussisse.

UTINET.

**SCHIZANTHUS.** *Ruiz et Pavon.* Diandrie monogynie. LIN. Scrophulaires. Juss.

*Caractères génériques.* Calice à cinq divisions ; corolle à quatre divisions irrégulièrement découpées , à tube étroit , court. Quatre étamines , deux supérieures stériles entièrement adnées ; anthères biloculaires attachées par la base ; ovaire à deux loges ; stigmate comprimé , obtus , à lobes connés. Capsule biloculaire polysperme ; semences arrondies , charnues , à épiderme crustacé et tuberculé.

SCHIZANTHE ÉMOUSSÉ. *Schizanthus retusus.* Hook. Bot. mag., 305. LINDL. Bot. reg. 1544. (*Voy. la planche.*)

Plante annuelle d'ornement , originaire du Chili. Racines fibreuses ; tiges droites , rameuses , s'élevant de 50 à 75 centimètres , et excédant rarement la grosseur d'une plume d'oie. Rameaux érigés et presque toujours convergents ; feuilles pétiolées profondément et inégalement pinnatifides , longues de 8 à 12 centimètres ; fleurs larges et étalées , disposées en panicule très-lâche au sommet des rameaux. Péduncules droits , filiformes , longs de 2 à 3 centimètres , épaissis au point de jonction avec le calice. Celui-ci

couvert de poils blancs, glanduleux, profondément partagé en cinq divisions linéaires droites, inégales (les deux inférieures, plus petites); corolle irrégulière, revêtue de quelques poils glanduleux, à tube cylindrique de la longueur du calice et de couleur violacée. Limbe étalé, divisé en quatre segments; les deux latéraux larges, doublement bilobés, à lobes très-émoussés, d'une riche couleur pourpre rose, uniforme; l'inférieur, de même coloris, est divisé en trois parties, les deux latérales linéaires droites, obtuses, plus courtes que celle du milieu, qui est bilobée, à lobes acuminés, et concave. Le segment supérieur est droit, long de 2 centimètres  $1/2$ , de forme oblongue rhomboïdale, à sommet obtus ou quelquefois échancré, bordé au sommet de pourpre rose, avec un palais d'un beau jaune orange, réticulé de stries pourpre foncé. Les anthères, fertiles, sont à filaments libres, plats et ciliés. Style linéaire, stigmate petit, et souvent imbibé d'une liqueur visqueuse.

Cette plante a été découverte par le docteur Gillies dans les montagnes du Chili, et il en a envoyé des graines en Angleterre, en 1831. Ce n'est guère qu'en 1836 qu'elle a été connue en France; elle y est encore peu répandue; cependant sa beauté, qui la rend précieuse pour l'ornement des plates-bandes, et la facilité de sa culture, ne peuvent manquer d'en rendre l'emploi général. Elle fleurit en juin et juillet.

On la multiplie par le semis de ses graines que l'on fait à l'automne, en terrine rentrée en serre tempérée près du jour pour passer l'hiver; ou au printemps sur couche en pots remplis d'une terre douce et légère, et l'on sépare et repique ensuite avec précaution. On peut enfin semer tout simplement en place, en

pleine terre, au printemps, et on éclaircit convenablement. Il lui faut une exposition aérée et chaude, et une terre fraîche sans être très-substantielle.

UTINET.

#### ORANGERIE.

LINAIRE A GRANDES FLEURS. *Linaria triornithophora*. WILLD. Didynamie angiospermie. L. Scrophulaires. JUSS.

Plante vivace d'ornement originaire du Portugal. Tige rameuse, diffuse, s'élevant à 65 centimètres, cylindrique, glabre, d'un vert foncé luisant. Feuilles en verticilles ternées, lancéolées, trinervées, d'un joli vert luisant en dessus, glaucescent en dessous, glabres. Fleurs en grappes terminales, lâches, irrégulièrement verticillées par quatre et trois, à pédicelles longs de 15 à 16 millimètres, munis à leur base de petites folioles de même forme que les feuilles.

Calice persistant, monophylle, profondément divisé en cinq segments étroits, longs et aigus; corolle grande, munie d'un éperon allongé, à tube renflé, à limbe bilabié; la lèvre supérieure bifide, réfléchie, d'un joli pourpre violacé; l'inférieure trifide, renflée au milieu en une éminence convexe ou palais d'un joli jaune, creusée au centre d'un sillon profond, et fermant l'orifice de la corolle; le reste du limbe de même couleur que sur la lèvre supérieure; l'éperon est un peu plus rouge, strié. La longueur totale de la corolle est de 5 centimètres, dont l'éperon en occupe deux. Quatre étamines didynames et un style plus

court, tous attachés au fond du tube et renfermés dans la corolle.

Cette plante, anciennement connue, paraît avoir disparu de nos cultures pendant plusieurs années.

On peut la cultiver en pleine terre de bruyère, mais à exposition chaude avec couverture pendant l'hiver, ou en pots rentrés sous châssis froid. On la multiplie de graines semées sur couche ou en place au printemps, et par boutures et éclats de ses tiges. Cette plante fait un joli effet en plates-bandes et bordures, où elle fleurit pendant tout l'été, et mérite d'être plus répandue. On la trouve chez MM. Pelé, cultivateur-fleuriste, rue de l'Oursine, et chez MM. Jacquin frères.

UTINET.

SENEÇON DU JAPON. *Senecio Japonicus*. THUNB.  
Flore du Japon, page 315.

Petit sous-arbrisseau à tiges droites, hautes de 35 à 60 centimètres environ. Elles sont charnues, cannelées, velues, à épiderme violet, pourpre dans leur jeunesse, garnies de feuilles pétiolées, alternes, lâches, presque en lyre, incisées ou pinnatifides, glabres sur leurs deux faces, vertes en dessus, à nervures purpurines en dessous, où elles sont lavées d'une légère teinte violacée pourpre. Leur longueur est de 12 à 18 centimètres. Les découpures sont oblongues, aiguës, inégalement dentées, munies à la base de leurs pétioles de deux stipules dentées. Les fleurs sont grandes, d'un violet clair, entièrement flosculeuses, disposées en panicule à l'extrémité des tiges, soutenues par des pédoncules nus, inclinés, à deux ou trois divisions capillaires, longues d'environ





*Lamini sc*

GOMPHOLOBIER à Feuilles de Bruyère  
*Gompholobium evicoides*.

27 millimètres, et garnies de quelques petites écailles. Les calices sont canaliculés, et les écailles à peine scarieuses à leur sommet.

Cette plante croît au Japon, et ressemble par plusieurs caractères au *S. discolor*, originaire de la Chine. Il est assez probable que celui qui nous occupe est indigène au même pays. Au reste il en diffère par ses feuilles laciniées.

Le seneçon du Japon a été rapporté par Van Siéboldt, à la suite de son voyage dans cette contrée. Il a été importé de la Belgique en France en 1836. Cette plante est d'un prix fort élevé en Angleterre, où elle paraît encore rare. M. Chauvière, l'un de nos plus habiles cultivateurs, l'a achetée fort cher l'année dernière dans ce pays, et il faut dire qu'elle n'a pas tout le mérite que lui attribuent les Anglais.

Dès son introduction, j'ai cultivé cette plante. Sa multiplication est facile par boutures, soit à chaud ou à froid, à l'aide d'une cloche dont on les couvre. Je l'ai livrée à la pleine terre depuis 1836; elle y a résisté, quoique ses tiges aient été gelées. Pour la cultiver en plein air sous notre climat, il faut la considérer comme plante vivace par ses racines.

Pour la voir fleurir, il faut donc la cultiver en pots et la rentrer en orangerie pendant la mauvaise saison. Elle demande une terre douce et légère, et des arrosements au besoin.

PÉPIN.

GOMPHOLOBIUM. SMITH. Décandrie monogynie. LIN. Légumineuses. Juss.

*Caractères génériques.* Calice à cinq divisions presque égales; corolle à carène formée de deux pé-

tales épais, à étendard redressé et étalé. Stigmate simple. Légume polysperme presque sphérique, très-obtus.

GOMPHOLOBIER A FEUILLES DE BRUYÈRE. *Gompholobium ericoides*. (Voy. la planche.)

Arbrisseau originaire de la Nouvelle-Hollande, à tige droite, rougeâtre, finement ciliée, s'élevant à 50 ou 60 centimètres; feuilles linéaires alternes, rapprochées, longues d'environ 6 millimètres et larges de deux. Leurs bords sont roulés en dessous, de façon à cacher entièrement la page inférieure qui se trouve ramenée en dessus par la torsion de leur pétiole, et paraît profondément sillonnée. Elles sont d'un vert foncé et velues à la loupe. Fleurs papillonacées au sommet des rameaux, à pédoncule long de 10 à 12 mil., accompagné de deux bractées linéaires attachées à la base ou à leur centre. Les divisions du calice sont aiguës; l'étendard est redressé, étalé, d'un beau jaune sur la partie supérieure de son limbe qui est marqué d'une tache blanche à la base entourée d'une zone semi-sphérique d'un beau rouge vermillon, dont la nuance se dégrade insensiblement jusqu'au jaune; ailes d'un pourpre foncé; base de la carène verdâtre.

Cette jolie plante se cultive en pots remplis de terre de bruyère sableuse; il lui faut la serre tempérée et les mêmes soins qu'on donne aux bruyères; on la multiplie de boutures étouffées sur couche chaude. Elles sont d'une reprise assez difficile.

F. CELS.

STYLIDIER FASCICULÉ. *Stylidium fasciculatum*.  
MONADELPHIE DIANDRIE. LIN. ÉRICÉES. JUSS.

Plante herbacée vivace, pouvant devenir ligneuse. Tiges de 25 à 35 centim. de hauteur, droites, d'un vert jaunâtre; feuilles linéaires horizontales entourant la tige, d'un vert foncé, à nervure médiane saillante; elles sont plus petites vers le collet de la tige, et augmentent graduellement de longueur jusqu'à la base de l'épi floral qui la termine, et où elles semblent, par leur rapprochement, former une espèce de collerette. L'épi, en forme de pyramide arrondie, se compose d'un grand nombre de fleurs pédicellées, disposées par trois à la base, et ensuite par deux. Calice à cinq divisions; corolle irrégulière quadridée, à lobes arrondis, d'un blanc légèrement carné, avec une petite macule purpurine à leur base. Quatre étamines courtes, un style long, à filet pourpre, à stigmate surmonté d'un appendice ligulé et recourbé, de couleur verte. Ce style est remarquable par son irritabilité. Penché ordinairement sur la droite de la fleur, il passe comme un trait du côté gauche, pour peu qu'on touche à la corolle. C'est à cette faculté de contraction, commune à plusieurs espèces de ce genre, qu'est dû le nom de celui-ci.

On le cultive en terre de bruyère un peu sablonneuse et en pot, avec arrosement au besoin. Il lui faut la serre tempérée en hiver.

On le multiplie de boutures, mais mieux de couchages, qu'on fait en septembre avec les tiges florales, qu'on enterre jusqu'à la base de l'épi. Il en sort quatre ou six rameaux que l'on sépare quand ils sont bien enracinés, et qui forment autant de jolis pieds.

Si on abandonne cette plante à elle-même, elle se ramifie à la base de chaque épi floral, et forme des tiges coudées désagréables à la vue, et qui s'enraci-

ment aux bifurcations lorsqu'elles touchent la terre. Il faut donc la renouveler de couchage pour avoir toujours des plantes à tiges droites et qui fleurissent de mai en juin, et font un joli effet par leurs épis pyramidaux et élégants.

On la multiplie également de graines lorsqu'on peut en obtenir. LÉMON.

CYCLAMEN. LIN. Pentandrie monogynie. LIN. Primulacées. JUSS.

*Caractères génériques.* Calice campanulé à cinq divisions; corolle à tube court presque globuleux, à limbe partagé en cinq divisions réfléchies; cinq étamines; un ovaire surmonté d'un style droit, terminé par un stigmate aigu; une capsule bacciforme, globuleuse, s'ouvrant par son sommet en cinq valves.

CYCLAME DE NAPLES. *Cyclamen Neapolitanum*. TENORE. (Voy. la planche.)

Cette plante, naturelle aux contrées qui avoisinent la Méditerranée, particulièrement à l'Italie au sud des Apennins, paraît avoir été connue depuis longtemps, mais assez généralement confondue avec les *Cyclamen europæum* et *hederæfolium*, bien qu'elle constitue une espèce distincte. Le professeur Tenore, résidant à Naples, auprès de laquelle il l'a trouvée, lui a donné le nom de *Neapolitanum*, pour la distinguer des autres. Elle aurait pu recevoir avec autant d'à-propos le nom d'*autumnale*, à cause de l'époque de sa floraison, qui se prolonge de la fin d'août aux premiers jours de novembre, dans les parties méridionales de l'Europe.

C'est une plante vivace, d'ornement, à racines tuberculeuses les plus grosses du genre; les tubercules



*Lacini sc*

CYCLAME DE NAPLES

*Cyclamen napolitanum.*



sont couverts d'une écorce brune et rugueuse, semblable au tan, et qui se fendille beaucoup dans les vieilles plantes. Les feuilles varient sur les divers individus, et se montrent quelquefois sous une forme constante, ce qui ne contribue pas peu à faciliter la confusion. Elles sont ou semblables à celles du lierre, hastées, cordiformes, sagittées, ou irrégulièrement arrondies, coriaces, plus ou moins plissées sur les bords; le lobe du milieu est toujours le plus long et quelquefois le plus large. Le calice est court; fleurs solitaires, portées sur des pédoncules radiculaires, pourpres et velus, à divisions réfléchies en haut, et à orifice du tube tourné vers la terre; la couleur de la corolle varie entre le pourpre pâle et le rose plus ou moins foncé. Les divisions sont ovales, allongées, aiguës, un peu ondulées et contournées. L'orifice du tube a la forme d'un pentagone formé de côtés courbes dont les angles saillants sont dus aux onglets des divisions, munis de chaque côté d'une proéminence tuberculeuse blanche, tandis que le centre est teint d'une zone pourpre foncé. Les étamines ont des anthères jaunes, étroites et pointues, ne dépassant pas l'orifice du tube. Elles sont inodores, et, comme plusieurs plantes d'automne, se montrent avant les feuilles, et à l'époque que j'ai indiquée plus haut. Celles-ci persistent pendant l'hiver et deviennent même une couverture favorable à la conservation des racines.

Le cyclame de Naples est du reste assez rustique; il vient dans tous les terrains et préfère toutefois une exposition à mi-ombre. On le multiplie facilement de graines qu'on sème aussitôt la maturité en terrines rentrées en orangerie, pour repiquer au printemps.

On le propage encore par sections de ses tubercules munis d'un œil, et qui croissent promptement.

ROUSSELOU.

**SOLANUM.** LIN. Pentandrie monogynie. L. Solanées. JUSS.

*Caractères génériques.* Calice à cinq divisions; corolle en roue à tube court, à limbe plan, à cinq divisions; cinq étamines à anthères oblongues, conniventes, s'ouvrant au sommet par deux trous; stigmate obtus; baie arrondie, pulpeuse, quelquefois oblongue, glabre, à deux loges, entourée à sa base par le calice persistant.

**MORELLE SANS TUBERCULES.** *Solanum etuberosum.*  
HORT. ANGL. (*Voiez* la planche.)

C'est M. Laffay, horticulteur distingué, qui a introduit cette plante en France, en 1833, sous le nom que nous lui conservons ici. Elle s'élève environ à 65 centim.; ses racines sont fibreuses et non tuberculeuses; ses tiges sont herbacées. Feuilles à pétioles canaliculés, pennées, à 10 ou 12 paires de folioles et l'impair; la moitié de ces folioles sont très-petites et alternativement interposées entre les rangs des grandes; celles-ci sont lancéolées, ondulées et lobées irrégulièrement, d'un vert foncé. Fleurs en panicule terminale, à pédicelles glabres, longs de 12 à 15 mil. Corolle à limbe étalé, plissé et ondulé, à divisions aiguës, d'un gros bleu violacé; nervures des divisions pourprées. Style blanc, plus long que les étamines, dont les anthères sont d'un beau jaune.

Cette morelle ressemble, par son port, au *Solanum tuberosum*, et nous la croyons originaire des mêmes contrées.



*Lamour. Sc.*

MORELLE *sans Tubercule*  
*Solanum tuberosum*



On la cultive en terre potagère ordinaire et en pots que l'on rentre en orangerie pendant la mauvaise saison. On la multiplie facilement de boutures sur couche tiède, sous cloches. F. CELS.

BANKSIE A PETITS CÔNES. *Banksia microstachia*.  
 CAV. Tétrandric monogynie. LIN. Protéacées. JUSS.

C'est un arbrisseau intéressant, originaire de la Nouvelle-Hollande. Sa tige, revêtue d'une écorce grise, s'élève à une hauteur qui varie entre 2 mètr. 75 centim. et 3 mètr. 50 cent. Elle se ramifie beaucoup et a des racines fibreuses, subdivisées et de couleur roux-brun, et dépassées par une radicule inférieure. Les feuilles, disposées en verticilles, sont persistantes, lancéolées, linéaires, tronquées au sommet, garnies en leurs bords de dents régulières, et profondément incisées, d'un joli vert en dessus, tandis que la page inférieure est cotonneuse et d'un blanc de neige. Elles sont longues d'environ 11 centim. Les fleurs, d'une fraîche couleur aurore, sont élégantes, et agrégées en forme de cône de la grosseur du pouce. Quatre étamines à anthères sessiles, attachées à la partie supérieure et concave des divisions du calice.

Cette espèce, une des plus belles du genre, produit un charmant effet autant par ses fleurs dont le coloris est remarquable que par son feuillage à reflets soyeux et éclatants.

On cultive cet arbrisseau en pot ou en caisse, dans une bonne terre de bruyère très-pure. Pendant la belle saison, on le tient à l'air libre à l'exposition du levant, et de façon que, durant l'été, il ne reçoive plus les rayons du soleil dès dix heures du matin. En hiver, il lui faut une bonne serre tempérée, et une

place près du jour. Les arrosements en été doivent être modérés, et, en hiver, il n'en doit recevoir que peu et lorsque la terre est sèche, parce que, dans cette saison, l'humidité peut faire pourrir ses racines. Il est essentiel, pour le changer de vase, d'attendre qu'il soit gêné dans celui qu'il occupe, et, lorsque l'on procède à cette opération, il faut éviter de faire aucun retranchement aux racines, parce que la moindre mutilation dans ses organes peut le faire périr. On le multiplie par marcottes avec incision, et par boutures faites en pots placés sur couche chaude, privées d'air au moyen d'une cloche, et ombrées. Après la reprise, c'est avec précaution et peu à peu qu'on leur rend l'air et la lumière.

Quoique cette plante soit cultivée en France depuis 1802, elle n'est pas très-répondue, ce qu'il faut attribuer sans doute aux soins qu'exige sa culture. En général, toutes les plantes de la famille des protéacées sont délicates et d'une conservation assez difficile. Il est nécessaire de les entourer de précautions, car elles redoutent en été la poussière des routes; les eaux séléniteuses employées en arrosements leur sont très-nuisibles; en hiver, elles craignent la chaleur des poêles, et encore plus la fumée; enfin elles périssent presque toujours, si on les place dans une serre à la construction de laquelle on a employé le plâtre, dont les émanations leur sont funestes.

Ce sont donc des plantes d'amateurs auxquelles il faut des soins intelligents et continuels, mais qui méritent une place dans toutes les collections bien choisies.

LÉMON.

# ANNALES

## DE FLORE ET DE POMONE.

---

### HORTICULTURE.

#### JARDIN FRUITIER.

#### DU POMMIER. (Suite.)

(Voyez le n° de février.)

**MULTIPLICATION PAR LA GREFFE.** Deux sortes de greffes sont spécialement employées dans la culture du pommier : la *greffe en écusson*, en usage dans les pépinières pour multiplier les bonnes espèces à couteau ; et la *greffe en fente*, dont la pratique est générale dans les contrées où l'on cultive le pommier à cidre.

L'écusson est une petite plaque d'écorce munie d'une gemme appelée aussi œil ou bouton, que l'on enlève sur le sujet que l'on veut multiplier. On le prend toujours sur un rameau de l'année bien aoûté et dont les yeux sont bien prononcés. Si l'on craignait que ces yeux ne fussent pas suffisamment formés, on pincerait l'extrémité du rameau, ce qui exciterait leur développement. Aussitôt que l'on a coupé le rameau qui doit fournir les écussons, on supprime les

feuilles en laissant subsister leur pétiole sur une longueur de 8 à 9 millim. Cette disposition rend plus facile le maniement de l'écusson, et la chute spontanée de la portion conservée du pétiole annonce plus tard la reprise et la qualité de l'écusson.

Si l'on ne pouvait greffer de suite, il est facile de conserver le rameau en bon état, en plaçant l'extrémité coupée dans de l'eau, en la piquant dans de la terre humide, ou en enveloppant celui-ci d'un linge ou de mousse mouillée. S'il s'agissait de le faire voyager, on le piquerait dans de la terre glaise humide, on l'envelopperait de mousse mouillée, et on le renfermerait dans une boîte en bois, et mieux en fer-blanc. Les pommes, les pommes de terre, les navets, les concombres, etc., sont très-convenables pour entretenir la fraîcheur des greffes, que l'on pique dans leur chair, ou pulpe.

Quand on ne met aucun intervalle entre la cueillette des rameaux à greffer et l'opération elle-même, on trempe ces rameaux dans l'eau d'un vase placé à sa portée pour qu'ils ne se dessèchent pas; puis, au fur et à mesure que l'on greffe, on lève un écusson qu'on tient entre les lèvres par le pétiole, afin de conserver la liberté des mains. On coupe alors l'écorce du sujet qu'on veut écussonner jusqu'à l'aubier; d'abord par une fente transversale, ensuite par une autre perpendiculaire à la première, soit en dessus, soit en dessous, et d'une longueur proportionnée à la dimension de l'écusson, de sorte que les deux coupures présentent la figure d'un T droit ou renversé. On soulève avec la spatule du greffoir, et sans les déchirer, les deux lèvres que forme l'incision, et l'on glisse, dessous, l'écusson jusqu'à ce que la partie coupée de son liber

coïncide avec celle du sujet. L'écusson mis en place, on rapproche les lèvres que forme l'écorce du sujet, en laissant le moins possible de vide entre les parties, et l'on entoure le tout, excepté la gemme, d'une ligature en laine qu'on serre peu pour ne pas produire d'étranglement. On visite souvent les greffes pour desserrer la ligature dans le cas où cet inconvénient se produirait.

La greffe en écusson reprend en huit ou quinze jours environ, ce qui est indiqué par la chute spontanée de la portion de pétiole conservée. Elle est employée, ainsi que je l'ai dit, pour la multiplication de toutes les bonnes espèces, et elle a l'avantage sur la greffe en fente de pouvoir être appliquée plusieurs fois sur le même sujet en cas de non-réussite. Elle peut servir aussi à greffer le même sujet en plusieurs variétés. On la fait au printemps et à l'automne.

Pour les greffes du printemps, on a soin de préparer à l'avance les sujets qu'on veut greffer, en supprimant toutes les branches qui pourraient gêner la greffe et attirer à elles la sève qui doit toute se porter vers l'œil de l'écusson pour en hâter le développement, ce qui a fait donner à cette greffe le nom de greffe en écusson *à œil poussant*. On a soin aussi de supprimer tous les bourgeons qui se développeraient sur la tige du sujet; cependant, dans ce dernier cas, il est bon dans quelques circonstances de ne pas tout supprimer, afin d'amuser la sève, si on remarquait qu'elle se portât vers la greffe en quantité telle que celle-ci ne pût l'absorber.

J'ai dit que cette greffe pouvait être aussi faite en août, époque où une nouvelle activité se montre

dans la végétation ; l'opération est la même ; seulement, comme l'écusson est pris également sur un jeune rameau de l'année, la gemme dont il est muni, n'étant pas complètement formée, a moins de disposition à se développer, et reste, pour ainsi dire, stationnaire jusqu'au printemps suivant, époque où l'on rabat le sujet jusqu'à 16 ou 20 centim. de la greffe, pour la forcer à se développer. Cette suppression des branches du sujet, faite en même temps que la greffe, forcerait bien celle-ci à s'élaner ; mais elle n'aurait pas le temps de s'aoûter suffisamment avant la mauvaise saison pour pouvoir lui résister. Il faut, au contraire, la laisser languir jusqu'au printemps, et c'est pourquoi on a donné à ce procédé le nom de greffe en écusson à *œil dormant*. Lorsque cette greffe est bien développée, on supprime l'onglet resté sur le sujet jusqu'auprès de la greffe, et on unit parfaitement la coupe à la serpette.

La greffe en écusson convient particulièrement aux sujets de doucin et de paradis, et se place à 5 ou 10 centim. du collet.

La greffe en fente est plus spécialement adoptée pour les arbres à cidre, et surtout pour ceux qu'on plante dans les champs avant d'avoir été greffés. Elle convient aussi aux arbres dont on veut faire des pleuvent. Elle consiste à prendre un rameau d'un diamètre moindre que celui du sujet, à laisser à ce rameau deux ou trois yeux, et à le tailler en coin au-dessous du dernier de ceux-ci. On coupe, avec l'égoïne ou scie à main, la tête du sujet ; on en unit la coupe avec la serpette, puis avec un fort greffoir on fait une fente longue de 27 millim. au centre de la tige dans laquelle on insère un coin de bois qui la maintient

ouverte. On introduit ensuite le petit rameau taillé en coin comme je viens de le dire. On a soin de faire coïncider le liber du sujet et de la greffe; après quoi on retire le coin, et la tige se serre sur la greffe qu'on entoure de filasse et d'onguent de saint Fiacre. On recouvre le tout de mousse contenue avec un brin d'osier, dont un bout dépasse la poupée de 7 à 8 centimètres, pour offrir un juchoir aux oiseaux, qui cependant quelquefois préfèrent la greffe et la déplacent; c'est pourquoi beaucoup de cultivateurs placent deux greffes sur chaque tige pour se garantir plus sûrement de cet inconvénient. Mais, lorsqu'elles reprennent toutes deux, on en supprime une, parce qu'elles se nuiraient mutuellement. On visite quelquefois les greffes, surtout en temps de pluie, pour s'assurer que l'eau ne s'infiltré pas au travers des poupées, ce qui pourrait faire pourrir la tige; et dans ces visites on retranche une portion des bourgeons et rameaux qui, en se développant sur celle-ci, absorberaient trop de sève à leur profit, et nuiraient à la reprise de la greffe. Enfin, lorsque celle-ci est assurée, on débarrasse entièrement la tige de toutes les productions qui peuvent la garnir encore, afin que la greffe jouisse seule de tout le fluide séveux que les racines élèvent.

L'opération de la greffe en fente ne se fait qu'au printemps. Elle peut avoir lieu dans la pépinière sur les sujets qu'on se propose d'en tirer pour la plantation, de même qu'elle peut être faite sur les arbres après qu'ils ont été mis en place dans le verger ou dans les champs.

La première méthode est celle qu'il faut préférer, et il n'y a point à hésiter pour un propriétaire qui

élève lui-même ses arbres en pépinière. Mais, lorsqu'on est obligé de les acheter hors de chez soi, il est plus prudent, surtout si l'on tient particulièrement aux espèces, de faire greffer sous ses yeux les sujets qu'on s'est procurés et après qu'on les a fait planter. Dans ce cas, il faut faire greffer immédiatement après la reprise, quoique cette opération fatigue toujours un peu les sujets; mais on a l'avantage précieux de gagner un an.

Je ferai remarquer que lorsque l'on greffe des arbres destinés à la production des fruits à cidre, il est prudent d'employer des greffes de variétés différentes, et de choisir pour cela à peu près par égales portions celles qui mûrissent leurs pommes en août, octobre et novembre. En pareil cas, les gelées du printemps n'ont d'influence que sur les fleurs précoces et laissent à espérer la récolte des autres; si, au contraire, elles sont tardives, celles-ci ont déjà noué leurs fruits, et les variétés retardataires sont les seules qui en souffrent. De cette façon, si l'on n'a pas à espérer une abondance générale, le plus souvent à charge au propriétaire à cause du grand nombre de futailles qu'elle nécessite, en même temps qu'elle avilit le prix du cidre, on a toujours un produit quelconque; enfin il arrive aussi, quand on ne possède que tous arbres fleurissant en même temps, que si les intempéries les frappent, il ne reste aucune ressource.

Je ne terminerai pas ce que j'avais à dire sur la greffe du pommier, sans rappeler que cette opération peut, dans quelques circonstances, être utilisée pour rajeunir de vieux arbres qui cessent de produire. Il suffit pour cela de rabattre toutes les petites bran-

ches sur les grosses , de raccourcir celles-ci de façon à trouver du bois bien vif , et de greffer chacune d'elles en fente avec des rameaux vigoureux et convenablement choisis. Une fois reprises , ces greffes poussent rapidement et rétablissent l'arbre en peu d'années.

Lorsque par un coup de vent ou tout autre accident la tête d'un arbre se trouve rompue , on peut , si l'on tient à conserver le sujet , la remplacer par le moyen suivant. Le plus près possible de l'arbre mutilé on plante un jeune sujet dont la tête commence à se former. On unit parfaitement sur celui-là et avec une serpette la plaie formée par la rupture , puis on fait sur l'aire de cette coupe une entaille triangulaire , on incline , dessus , la tige du jeune sujet à laquelle on a fait une entaille en forme de coin qui s'adapte parfaitement à la première , et on fixe les deux tiges ainsi réunies au moyen d'une forte ligature qui les maintient jusqu'après la reprise. Lorsqu'elle est parfaite , on coupe le jeune arbre au-dessous de la greffe , et le vieux tronc fournissant une sève abondante à la nouvelle tête lui fait acquérir promptement des dimensions considérables , qui réparent la perte qu'il a éprouvée. Cette espèce de greffe , nommée *cauchoise* par Thouin , est fréquemment employée en Normandie et en Picardie pour réparer les dégâts produits par le vent dans les plantations de pommiers.

Enfin la greffe en écusson et celle en approche peuvent encore être employées avec avantage sur les pommiers formés en espaliers , en vase , en gobelet , etc. , pour les garnir de rameaux aux places où il en manque , et par ce moyen les rendre plus

réguliers , plus agréables à la vue, et augmenter souvent leurs produits.

(*La suite au prochain numéro.*) ROUSSELON.

*Note sur une nouvelle variété de Noyer commun,  
Juglans regia.*

M. Jamin (Jean-Laurent ), fleuriste et pépiniériste, rue de Buffon , n° 9 , est un de nos horticulteurs qui s'occupent avec le plus de zèle de la culture des arbres fruitiers et de la recherche des variétés nouvelles dont il forme une précieuse collection. Dans une des tournées horticoles qu'il entreprend tous les ans dans ce but, il a trouvé chez un agriculteur du Poitou, et au milieu de plants de trois ans, un noyer déjà couvert de fruits. Frappé de cette sorte de phénomène puisque la plupart des individus de ce semis n'avaient pas plus de 50 à 65 centimèt., il en fit l'acquisition de suite et l'admit dans ses cultures à l'automne de 1838. A la même époque de 1839, ce noyer fructifia de nouveau, et M. Jamin put en faire voir les fruits à tous ceux qui visitèrent son établissement.

Les fruits que ce jeune arbre avait produits la première fois dans le Poitou, avaient été remis également à M. Jamin, qui avait eu le soin de se les réserver en l'achetant. Il les a semés immédiatement à l'automne de 1838. Cette année, le plus grand nombre des individus nés de ce semis sont déjà couverts de noix, et ils n'ont atteint que la hauteur que j'ai indiquée plus haut, ce qui donne tout lieu de penser que cette variété sera constante.

Son port ressemble beaucoup à celui du noyer commun, seulement j'ai remarqué que le dessous de

ses feuilles est un peu plus velu. La disposition de ses fruits, qui forme une sorte de grappe à l'extrémité de chaque rameau, le rapproche du noyer à grappes, *juglans regia racemosa*. Mais la différence s'établit fortement par la faculté dont est douée la variété qui nous occupe de produire des fruits beaucoup plus jeune; en effet, au lieu de fructifier à six ou huit ans comme la plupart des autres variétés, on vient de voir qu'elle est adulte dès la seconde ou troisième année. Au reste, ses fruits mûrissent à l'époque ordinaire, et n'ont, sous ce rapport, aucun avantage de précocité. Il est également probable qu'elle ne s'élèvera pas autant que les autres noyers, car toutes ses jeunes pousses sont terminées par des fruits.

Jusqu'à ce jour M. Jamin cultive cette variété sous le nom de *fertilis*, qui ne me paraît pas lui être plus applicable à elle qu'à d'autres aussi productives, et c'est pourquoi je propose de la désigner sous celui de *præ-adulta*, qui indiquerait qu'elle est adulte, et conséquemment en état de donner des fruits, avant les autres; on la désignerait donc sous les noms de *juglans regia*, var. *præ-adulta*, noyer commun variété promptement adulte.

Quoi qu'il en soit, je regarde ce noyer comme une excellente acquisition. On peut le cultiver en pots et en caisses, et il y donne ses fruits de même que les pommiers et cerisiers nains. Sa petite taille le rend très-propre à la culture de primeur que l'on applique à plusieurs de nos arbres fruitiers.

M. Jamin, ignorant dans le principe si cette variété se reproduirait identiquement de semis, s'était hâté d'en faire plusieurs multiplications par le moyen de

la greffe en anneau et en fente , et ce dernier procédé a parfaitement réussi. PÉPIN.

## PLANTES D'ORNEMENT.

### PLEINE TERRE.

FRÊNE A FEUILLES DISSEMBLABLES. *Fraxinus excelsior*. Var. *Heterophylla*. Diœcie dyandrie. LIN. Jasminées. JUSS.

Cette nouvelle variété, qui se recommande par son port élégant et pittoresque , a pris naissance dans un semis assez considérable de frêne commun fait de 1828 à 1830, par les sieurs Joret , à Saint-Thomas , près de Rouen.

Je l'ai vue dès sa première végétation ayant à peine 7 à 8 centimètres de haut , et déjà ses feuilles, qui l'avaient fait remarquer, étaient toutes à folioles linéaires.

Quoique l'exemple soit contagieux, je me garderai bien de présenter cet arbre comme *espèce distincte* ; je le considère comme une variété du frêne commun, moins peut-être parce qu'il en provient, que parce qu'il lui ressemble dans ses caractères principaux.

Ses rameaux sont minces , élancés , d'un vert pâle.

Le pétiole commun, fortement comprimé latéralement, est souvent ailé et a en dessus un sillon étroit.

Les folioles, au nombre de 9 ou 11, rarement 7 ou 13, sont distantes et de formes très-variées. Au printemps, lors de l'entrée en végétation, les premières feuilles qui se développent produisent des folioles ovales, ou ovales lancéolées aiguës, assez semblables à celles du type, quoique moins grandes.

et moins dentées. Celles qui, plus tard, se développent au-dessus de ces dernières ont des folioles oblongues, lancéolées, à bords légèrement froncés et ondulés. Enfin, celles qui se trouvent vers le sommet du rameau sont à folioles linéaires et tellement étroites que souvent leur nervure principale forme la moitié de leur diamètre.

Cette décroissance progressive de la largeur des folioles, de la base au sommet des rameaux ou pousses nouvelles, pendant la durée ordinaire de la végétation, est constante. Il en résulte que lorsque l'arbre languit, pousse lentement et s'arrête promptement, il a peu de feuilles à folioles linéaires, tandis que sur les pieds vigoureux et dont la végétation se prolonge, le nombre de ces dernières est le plus considérable.

J'ai fait beaucoup de greffes qui pendant leur première année de végétation ont produit des scions d'un mètre à 1 mètre 50 centimètres de longueur, tout en développant leurs gemmes latérales en bourgeons ou rameaux secondaires, lesquels avaient donné presque exclusivement des feuilles linéaires très-longues et arquées.

Cet arbre, qui produit un fort bel effet, diffère essentiellement de celui qu'on nomme *fraxinus salicifolia*, et qui n'est également dans le commerce que depuis quelques années. PRÉVOST.

#### *Observations générales sur la plantation.*

Il est à peu près généralement admis en horticul-ture, lorsqu'il s'agit de plantation soit d'arbres ou arbustes, soit de plantes vivaces ou potagères, qu'il

est bon de supprimer la tête des arbres et les feuilles des plantes, et couper en même temps aux uns et aux autres une portion des racines. Cette méthode, assez en usage, ne me paraît pas fondée sur un raisonnement judicieux, et c'est pourquoi, bien qu'elle ait été plusieurs fois déjà critiquée, je viens joindre mes observations à celles qui la repoussent.

Je pense d'abord que lorsque l'on veut planter des arbres-tiges, n'importe pour quelle destination, il ne faut pas les choisir trop forts. Ceux dont la circonférence n'excède pas de 10 à 16 centimètres sont les plus convenables, à moins qu'on ne veuille faire des remplacements pour lesquels il faut agir selon les circonstances.

Je conseille de ne pas étêter les arbres; cette amputation, en laissant une plaie découverte au sommet du tronc, le vicie presque toujours. En effet cette plaie se fendille sous l'influence de l'air et du soleil, et facilite l'introduction de l'eau des pluies jusqu'au centre de la tige. De là naissent des ulcères incurables qui abrègent la vie du sujet, et le détériorent au point de n'être tout au plus bon qu'à fournir du bois de chauffage. Il est préférable de faire choix d'arbres élevés en espèces de quenouilles, c'est-à-dire qui conservent le long de la tige des brindilles ou coursons de 8 à 12 centimètres de longueur. On les fait disparaître successivement à mesure que le tronc grossit, en supprimant chaque année, pendant l'hiver, ceux qui devenant trop forts produiraient l'effet contraire à celui qu'on en attend, qui est d'*amuser* la sève et de concourir au grossissement du tronc en l'empêchant de monter trop rapidement jusqu'à son sommet. Toutefois il faut bien décharger un peu la

tête en rabattant jusqu'à une longueur de 70 centimètres à un mètre toutes les branches autres que celle du milieu, destinée au prolongement du tronc. Il faut surtout réformer les branches bifurquées, notamment celle qui se trouverait adhérer à la branche principale et près du sommet, parce qu'elle servirait à diviser la sève et à retarder l'allongement de la tige.

Quant aux racines, le point important est qu'elles soient en équilibre de forces avec la tête; si elles étaient trop courtes, il faudrait décharger celle-ci davantage en raccourcissant les branches plus que je ne l'ai dit tout à l'heure. On ne doit supprimer parmi ces organes que les parties flétries ou blessées par l'arrachage, ainsi que celles qui pourraient se nuire par leur croisement. Il est bon de les rafraîchir toutes avec une serpeite très-tranchante, et de comprendre dans cette opération les petites fibres nommées chevelues, qui peuvent avoir été desséchées pendant le temps que les arbres sont restés hors de terre. Mais lorsque l'on ne fait que changer un arbre de place, cette précaution est inutile.

S'il arrivait qu'on voulût transplanter des arbres garnis de leurs feuilles, il serait bien de tailler les branches selon les indications données ci-dessus, et de couper les feuilles conservées au milieu du pétiole, afin qu'elles n'absorbassent pas complètement la sève répartie dans les diverses parties de l'arbre avant que les racines eussent eule temps de reprendre leurs fonctions, ce qui est facilité par la descente de la sève que n'aspirent plus les organes foliacés ainsi mutilés.

Toutes les fois qu'on a planté un arbre dans cet état, il faut avoir soin de répandre un paillis autour de son pied et d'arroser copieusement.

Les observations qui précèdent sont applicables aux arbustes, avec le soin, dans la taille des branches, de favoriser le développement d'une tête ronde dans ceux chez lesquels elle doit être ainsi formée. Il n'y a, à proprement parler, qu'à supprimer les branches qui se gênent en se croisant, ainsi que celles qui sont malades ou cariées.

Dans la transplantation de la plupart des plantes potagères, comme poireaux, oignons, ciboule, chicorée, scarole, céleri, laitue, etc., on a également l'habitude de couper les racines et les feuilles, dans le but de rendre la reprise plus facile. C'est encore une erreur, car la conservation des unes et des autres est au contraire un auxiliaire assuré.

Je ferai remarquer qu'il serait préférable de semer plus clair qu'on ne le fait généralement. On obtiendrait ainsi un plant plus vigoureux, plus trapu et qui serait bon à repiquer plus tôt. Au contraire, dans les semis épais, les plantes s'étiolent et s'allongent hors de proportion avec leur grosseur, ce qui les empêche de se tenir droites et semble indiquer la nécessité de ces amputations défavorables.

En outre, la suppression des racines offre un autre désavantage dont voici un exemple : ayant remarqué que du plant d'oignon blanc planté en automne 1838, après suppression de racines et de feuilles, avait péri aux trois quarts pendant l'hiver de 1839, autant par les effets de la gelée qui, en soulevant la terre, laissait les plantes suspendues, dépourvues qu'elles étaient de racines qui pussent les retenir au sol, que par les lombrics qui les renversaient, j'ai fait à l'automne dernier repiquer par la même personne du plant d'oignon pareil, conservé absolument intact, et aujour-





PHACÉLIE BIPINNATIFIDE

*Phacelia bipinnatifida.*

d'hui aucun des pieds n'est détaché de terre, et tous au contraire sont parfaitement assis sur le sol et vigoureux.

Enfin, quand il s'agit de planter des plantes vivaces, il faut préalablement, dans la division qu'on fait des touffes, prendre les éclats qui sont à la circonférence, parce qu'il y a plus de vigueur et de jeunesse dans ces parties que la plante forme pour se régénérer; car on sait que si l'on supprimait continuellement les nouvelles pousses qu'une plante produit sur sa circonférence, elle périrait promptement et ne pourrait se renouveler.

Ces éclats doivent de même être replantés sans suppression de racines et de feuilles, excepté, parmi ces dernières, celles qui sont jaunes ou gâtées, et de préférence à la main ou avec une houlette, mais non au plantoir. On a soin de serrer la terre autour du collet avec la main, et de laisser exactement toutes les feuilles hors du sol.

JACQUIN aîné.

PHACELIA. MICH. Pentandrie monogynie. LIN.  
Hydrophyllées. JUSS.

*Caractères génériques.* Calice à cinq divisions profondes; corolle monopétale en coupe, à cinq segments très-découpés, cinq étamines deux fois longues comme la corolle; anthères rondes, un style bifurqué.

PHACÉLIE BIPINNATIFIDE, *Phacelia bipinnatifida*. MICH. *Phacelia coronopifolia*. HORT. (Voyez la planche.)

Plante annuelle, originaire de l'Amérique boréale, à tiges très-rameuses velues, s'élevant de 30 à 40 centimètres; feuilles supérieures pétiolées, les inférieures presque sessiles, doublement découpées, et la divi-

sion terminale la plus grande, irrégulièrement dentées, d'un vert cendré et velues.

Fleurs à court pédicelle, unilatéralement disposées sur un pédoncule commun axillaire roulé en crosse ou en queue de scorpion comme dans l'héliotrope du Pérou. La corolle est d'un bleu tendre, les anthères et les filets des étamines d'un bleu plus foncé. Le calice est persistant, très-velu.

Cette plante est d'une culture très-facile et croît dans toutes sortes de terrains sans autre précaution que de la sarcler. Quand il y en a eu dans un endroit, il en repousse tous les ans, car elle se ressème d'elle-même. Elle est très-convenable pour former des massifs qui produisent un assez joli effet.

Comme elle se ramifie considérablement, il faut, pour la conserver plus longtemps en fleurs, et sous un aspect plus agréable, couper les tiges florales au fur et à mesure qu'elles sont défleuries, parce que le soleil fane promptement leur couleur. De cette manière, la même plante fleurit tout l'été.

On peut la semer en place au printemps; mais comme cette espèce se ramifie beaucoup et devient trop diffuse lorsqu'elle est forte, les jeunes pieds sont plus jolis. On peut donc en semer tous les mois jusqu'en septembre pour repiquer ensuite à volonté aux places qu'on désire garnir. Il faut six semaines ou deux mois aux jeunes plantes pour se mettre à fleurs lorsqu'elles ont été semées en été. Le semis du mois de septembre peut être employé à faire les repiquages en pots qu'on rentre en serre, où cette plante fleurit pendant l'hiver. C'est un ornement qui n'est pas à dédaigner à cause du joli coloris de ses fleurs d'une nuance assez rare et qui conserve d'autant plus de

fraîcheur que le soleil n'a point assez de force pour la faner. Le phacelia cultivé en pot prend aussi moins de développement et n'en est que plus agréable.

JACQUIN aîné.

GALANTHE PLISSÉ. *Galanthus plicatus*. FISCH.  
Hexandrie monogynie. LIN. Narcissées. JUSS.

Jusqu'alors le genre *galanthus* ne comptait qu'une espèce, charmante petite plante généralement connue sous le nom de perce-neige, *galanthus nivalis*, dont les fleurs blanches, à bords lavés d'une teinte verdâtre, se montrent parmi les premières qui nous annoncent le printemps. Elle a peu joué et n'a donné naissance qu'à une seule variété à fleurs doubles. Voici qu'aujourd'hui une seconde espèce vient d'augmenter ce genre, grâce à la bienveillance de M. le professeur Fischer, directeur du Jardin botanique de Saint-Pétersbourg. Ce botaniste a envoyé, en 1838, au Muséum d'histoire naturelle de Paris, la plante qui nous occupe sous le nom qui la désigne en tête de cet article. Elle est originaire du Caucase et d'une beauté plus parfaite que la première. Il paraît qu'elle est aussi nouvellement introduite en Belgique; car je l'ai vue portée, pour la première fois en 1839, sur le Supplément du Catalogue de M. Makoy, de Liège. Ses feuilles, d'un vert frais, sont droites, larges de 13 mil. et hautes de 11 à 16 centim. Les fleurs, portées par une hampe qui dépasse à peine la hauteur des feuilles, sont penchées, de beaucoup plus grandes que dans l'espèce ancienne, à pétales d'un beau blanc et également liserés de vert clair. Les oignons sont ovales, bruns, de la grosseur d'une petite noix.

Les fleurs se sont montrées cette année en février,

ce qui me fait penser qu'elle sera plus précoce que notre espèce de France. Elle sera précieuse pour les fleuristes qui pourront la cultiver artificiellement comme les tulipes Duc-de-Thol et les crocus qui servent à parer les jardinières sur la fin de la mauvaise saison ; aussi tout porte à croire qu'elle sera promptement multipliée. Bien que la floraison ait parfaitement réussi, les fleurs ont subi l'influence du vent du nord qui menace toutes les plantes printannières d'un dessèchement qui pourra nuire à la formation des graines.

Jusqu' alors ce galanthus se montre très-rustique, et on le cultive en pot ou en pleine terre. Nous nous proposons de le faire figurer au printemps prochain.

PÉPIN.

ORPIN A FEUILLES DE JOUBARBE, *sedum sempervivoides*, LEDEB.

Plante bisannuelle, originaire de Sibérie, découverte par Biebersten, botaniste russe, introduite en Angleterre en 1823 et à Paris en 1833. Son port est celui d'une Joubarbe, ainsi que son nom spécifique l'exprime. Dans la première année, elle présente près de terre des feuilles obovales, charnues, dont les plus longues ont environ 30 mil., disposées en rosette, d'un vert-cendré, lavées de lignes et macules pourpres. La seconde année ces feuilles se flétrissent successivement en commençant par la base jusqu'au centre, d'où il s'élève une tige haute de 16 à 25 centimètres, couverte de feuilles très-rapprochées et à peu près semblables à celles qui formaient la première Rosace, mais plus petites et pointues. Cette tige se termine par une panicule compacte et droite, de fleurs nom-

breuses, petites, mais d'un beau rouge vif foncé, d'une longue durée et produisant un grand effet. Elles ressemblent assez à celles du *Rochea falcata*, excepté que leur coloris est plus foncé. Cette plante donne ses graines et meurt aussitôt après.

Tous les pieds provenant de semis fleurissent ordinairement la seconde année, mais j'ai remarqué que chez un grand nombre la floraison était retardée jusqu'à la troisième, ce qui paraît dépendre de la position qu'ils occupent, et de leur développement.

Cette plante qui résiste parfaitement en pleine terre peut être employée à former de très-jolies bordures sur les plates-bandes, en ayant soin de repiquer entre chaque pied ou en seconde ligne des jeunes plants qui puissent succéder aux premiers.

La floraison a eu lieu pour la première fois en juin et juillet 1835, et les années suivantes aux mêmes époques. En 1838, plusieurs pieds ont aussi fleuri pendant les deux mois de septembre et octobre, mais cette circonstance toute particulière est due au développement qu'ils avaient pris et à la douce température qui a régné à cette époque. J'ai du reste remarqué que c'est constamment du 10 au 20 de juin que les tiges développées se mettent à fleurs.

Cette plante croît à toute exposition, dans une terre douce et meuble, et demande peu d'arrosements. Je ne l'ai jamais vue produire de bourgeons ni de son pied ni de sa tige. Aussi jusqu'à présent on ne la multiplie que par le semis de ses graines qui sont très-fines et ont à peine besoin d'être couvertes de terre. Je pense qu'en détachant des feuilles radicales de la rosace et les plantant convenablement comme boutures de feuilles, elles pousseraient des racines, mais

je n'affirme pas que ce procédé réussirait, parce que je ne l'ai pas tenté. Au surplus ce moyen de multiplication aurait peu d'intérêt puisqu'il est si facile de la propager par les graines qui se sèment elles-mêmes, et produisent de jeunes pieds partout où on en a cultivé précédemment. PÉPIN.

#### ORANGERIE.

*Moyen de préparer une couche qui développe promptement sa chaleur.*

Il se rencontre en horticulture un grand nombre d'occasions où les jardiniers ont besoin de disposer de couches qui donnent promptement la chaleur désirée. C'est pourquoi je n'hésite pas à publier le procédé suivant qui m'a été communiqué par M. Louvel aîné, pépiniériste à Fécamp. Cet horticulteur distingué a eu la complaisance de construire lui-même dans notre jardin d'essais, à Charonne, la couche dont je vais parler, et qui a parfaitement rempli le but proposé. En effet 48 heures après sa construction elle a fait monter à 55 degrés le thermomètre centigrade, et depuis plus d'un mois qu'elle existe, au moment où j'écris sa température se maintient encore entre 30 et 32 degrés.

La couche dont il est question a été faite en tranchée. Ses dimensions sont : longueur 3 mètres 33 centimètres, largeur 1 mètre 50 centimètres, épaisseur 50 centimètres.

Les substances dont elle a été composée sont : 20 bottes de vieille paille ou 150 kilo., un demi-hectolitre de chaux vive, 500 gr. acide muriatique étendu dans 100 litres d'eau, et 500 gr. sel de nitre dissout

dans une quantité d'eau qu'on peut estimer à 30 sceaux ou 300 litres.

M. Louvel aîné a d'abord étendu au fond de la tranchée un lit de paille épais de 20 centimètres, disposé le plus également possible. Il a saupoudré de chaux vive concassée avec un marteau, ce premier lit qu'il a immédiatement aspergé avec l'eau contenant l'acide muriatique, au moyen d'un balai qu'il y trempait et secouait alternativement. Un second lit de même épaisseur a été placé sur ce premier, et comme lui saupoudré de chaux et arrosé d'eau muriatée; enfin un troisième de 10 centimètres seulement d'épaisseur a été placé dessus et disposé d'une façon toute semblable.

Cette couche ainsi formée a été alors arrosée avec l'eau nitrée qu'il faut avoir soin d'agiter souvent et que l'on renouvelle jusqu'à ce que le nitre soit entièrement fondu, ce qui, ainsi que je l'ai déjà dit, nécessite une trentaine de sceaux d'eau. On conçoit que cette masse d'eau n'est versée que successivement sur la couche, au fur et à mesure de son absorption par la chaux qui en vaporise une partie en dégageant de la chaleur.

Lorsque l'eau a été versée sur la couche, on a chargé celle-ci de 20 à 25 centimètres d'épaisseur d'une bonne terre meuble bien émietlée, que l'on a disposée en dos d'âne et nivelée au râteau comme on le fait pour les couches ordinaires.

Les substances employées pour la confection de cette couche peuvent coûter environ

	4 80
Savoir un demi-hectolitre chaux vive,	3 60
500 grammes acide muriatique,	» 30
500 grammes sel de nitre,	» 90

Dans cette estimation je ne compte pas la paille qui n'était bonne qu'à jeter au fumier, et je dois faire observer d'ailleurs qu'elle peut être remplacée par toutes les substances fermentescibles dont on ne sait souvent que faire, comme chaume, bruyères, fannes de pomme de terre, herbages, mousses, fougères, vieilles graines, sciure de bois, etc., etc.

JACQUIN jeune.

*Observations sur l'article précédent.*

L'emploi de la chaux dans la confection des couches a déjà été signalé par M. Jacquin aîné, page 7 de sa Monographie du melon, où il dit : « Nous ajouterons enfin que des matières sèches ou humides, telles que la paille, les joncs, les bruyères, les genêts, les fougères, la tourbe, etc., rangées par lit que l'on saupoudre de chaux vive pulvérisée, et arrosées ensuite, constituent un excellent fumier pour couches. »

Quant à ses usages en agriculture, notre collègue, M. E. Martin, les a suffisamment fait connaître dans les articles qu'il a publiés sur cette substance, pages 206, 321 et 353 de ce Journal, année 1837-1838.

Il n'y a donc de nouveau dans le procédé décrit plus haut que l'addition de l'acide muriatique et du sel de nitre.

Tout le monde connaît l'affinité de la chaux vive pour l'eau dont elle absorbe une quantité considérable en dégageant une forte chaleur. Elle se convertit ainsi en carbonate de chaux. L'acide muriatique jouissant de la propriété de dissoudre le carbonate de chaux facilite la division de cette base ; il a d'ailleurs une influence favorable sur la végétation, qui

bonifie le terreau qu'on peut obtenir d'une pareille couche.

Quant au sel de nitre ou nitrate de potasse, vulgairement salpêtre, il se décompose aussi et forme du nitrate de chaux, stimulant actif à cause de l'azote qu'il laisse échapper dans sa décomposition et qui donne aux substances végétales, au milieu desquelles il agit, quelques propriétés fécondantes des substances animales; ce qui, comme je l'ai dit pour l'acide muriatique, ajoute des qualités de plus au terreau.

Toutefois, dans le cas dont il s'agit, le but principal étant d'obtenir un degré donné de chaleur, on arrive à produire parfaitement cet effet par des substances végétales disposées par lits saupoudrés de chaux vive et seulement arrosées d'eau simple.

Cependant, il est bon de faire remarquer qu'une couche, ainsi confectionnée, conserve moins longtemps sa chaleur que celles faites avec du fumier; mais on peut également, lorsque la température est abaissée, la remanier et elle prend pour quelques jours une chaleur plus vive, produite par les portions de chaux qui peuvent avoir échappé à une délitiation complète, et que ce remaniement met en contact avec les agents qui la produisent.

Il en résulte que les principaux avantages de ce procédé sont la possibilité de faire des couches lors même qu'on n'a pas de fumier propre à cet usage, et celle non moins précieuse de pouvoir établir une couche qui soit en état de recevoir les repiquages en un temps moindre des trois quarts que celui qu'exige une couche construite par les moyens ordinaires et qui se fait attendre 10 ou 12 jours au moins.

ROUSSELOX.

*Sur les Boutures du Camellia simple.*

Nous sommes arrivés à une époque où la culture du camellia a pris une telle extension que les sujets propres à recevoir la greffe des nombreuses variétés que l'on possède sont d'un prix hors de proportion avec celui des camellia greffés.

C'est pourquoi je rappellerai le moyen d'obtenir des sujets à greffer, afin qu'on puisse produire soi-même ceux dont on a besoin.

Le procédé le plus facile est de faire des boutures. On choisit pour cela sur des camellia simples des jeunes pousses de 8 à 10 centim. de longueur. On les coupe en octobre, on les pique dans des pots remplis de terre de bruyère tamisée, on place les pots sur une couche chaude, on les couvre d'une cloche, et on les tient ainsi à une température de 12 à 15 degrés centigrades pendant environ six semaines. Alors on en dépose quelques-unes pour s'assurer qu'elles sont enracinées, et, si les racines garnissent les parois des pots, on soulève les cloches d'un côté seulement pendant quinze jours, après quoi on les découvre entièrement, et on les tient chaudement jusqu'à la fin de février. A cette époque on repote chaque bouture seule à seule dans un petit pot également rempli de terre de bruyère, et on les tient sur une couche tiède sous châssis qu'on a la précaution d'ombrer pour les garantir du soleil jusqu'à leur parfaite reprise. On leur donne un tuteur, et on a soin d'arroser au besoin et d'élaguer les rameaux inférieurs qui garnissent la tige, afin de favoriser son développement, et, lorsque ces sujets ont atteint une

hauteur de 40 à 50 centim., ils sont bons à être greffés au moyen de la greffe en approche.

Le camellia dont l'abbé Berlèze, dans la seconde édition de sa *Monographie*, signale environ cinquante variétés, fut importé du Japon en Europe en 1739. En 1804 parut la première variété double, qui est le camellia blanc; et en 1805 la seconde, qui est le camellia panaché; en 1812 on en connaissait seulement vingt variétés doubles; en 1830 les catalogues en portaient deux cents; aujourd'hui, en 1840, le nombre est plus que double. Mais il faut dire que dans cette prodigieuse quantité il en est un grand nombre qui diffèrent peu les unes des autres, et qu'une collection de cent cinquante réunirait amplement tout ce qu'il y a de remarquable.

LÉMON.

TACSONIE A STIPULES PINNÉES. *Tacsonia pinna-tistipula*. PAXTON'S MAG.

Cette jolie plante, de la famille des passiflores, est originaire du Pérou, d'où on en a tiré la graine en 1829. Sa tige est volubile, quadrangulaire, tomenteuse et pubescente; ses feuilles sont unies et luisantes en dessus, tomenteuses en dessous, à trois lobes, dentées en scie, et munies d'un pétiole long de 12 millimètres.

Pédoncule solitaire long de 65 à 80 millim. généralement tortillé, involucre en trois parties; périanthe coloré à dix divisions, étamines déliées, réunies dans un tube, long de 5 centim., vert en dehors, blanc en dedans; les divisions extérieures du périanthe sont d'un vert pâle teinté de rose clair, les intérieures d'une couleur rose vif, avec une couronne pourpre. Le fruit

est presque sphérique, et d'un jaune brillant à sa maturité.

Cette plante se cultive comme les passiflores aux places les plus aérées de la serre, qu'elle orne d'une façon fort gracieuse. Il lui faut une terre mélangée, et on la multiplie de boutures faites avec les jeunes pousses de l'année. Elle est rustique, et résisterait peut-être en pleine terre. AUG. CELS.

DAVIÉSIE A FEUILLES DE JONG. *Daviesia juncea*. SMITH. *Daviesia denudata*. HORT. (*Voy.* la planche, et, pour les caractères génériques, page 153 de ce Journal, année 1836-1837.)

Arbrisseau à tiges rameuses, très-vertes, tendres et herbacées dans leur jeunesse, devenant ensuite ligneuses et prenant alors une teinte grisâtre, pouvant s'élever de 1 mètr. 50 centim. à 2. Feuilles jonci-formes cylindriques d'un millim. de diamètre, et longues de 16 à 25 centim., pointues, flexibles, d'un vert foncé luisant, et ressemblant à des brins de jonc partant des tiges, ou à des feuilles de pin très-allongées. Il a le facies d'un genêt d'Espagne, *genista juncea*. D'avril en juillet, fleurs papillonacées en épi terminal sur les jeunes rameaux axillaires. Elles sont souvent groupées par trois, et attachées par un court pédicelle à l'axe de l'épi, contre lequel elles sont appliquées et dressées; elles s'ouvrent peu et sont d'un jaune uniforme, excepté une légère macule circulaire brune à la base intérieure de l'étendard qui se redresse rarement.

Originaire de la Nouvelle-Hollande, on le cultive en terre de bruyère et en serre tempérée. On peut le tenir en pots ou mieux à nu dans la terre de la bêche.



*Savin*

DAVIÉSIE à feuilles de Junc

Daviesia Juncea







BILLARDIÈRE à feuilles de Saule  
Billardiera Salicifolia.

Il y fait un effet assez pittoresque par le beau vert et la flexibilité de ses rameaux et de ses feuilles qui se font remarquer entre tous les végétaux. Il convient parfaitement dans les jardins d'hiver, à la décoration des rochers entre lesquels on le planterait en pleine terre, où il prend toujours un plus grand développement. Lorsqu'on le tient en pots, il faut, en le sortant de la serre, le placer à une exposition ombrée, où ses fleurs ont une plus grande durée. Il n'a besoin que d'arrosement modérés.

On le multiplie de marcottes et de boutures faites sur couche tiède, et par le semis de ses graines lorsqu'il en donnera.

JACQUIN aîné.

BILLARDIÈRE A FEUILLES DE SAULE. *Billardiera salicifolia*? *sollya salicifolia*. HORT. ANGL. (*Voy.* la planche, et, pour les caractères génériques, page 383 de ce journal, année 1834-1835.)

Tiges encore plus grêles que dans le *billardiera fusiformis* (*voy.* l'indication ci-dessus), feuilles alternes rarement opposées, entières, très-longues, ressemblant beaucoup à une feuille de saule dont cet arbrisseau a le port.

Pédoncule terminal ou axillaire portant presque toujours quatre fleurs qui y sont attachées par un pédicelle filiforme long de 12 à 13 millim. Le pédoncule est lui-même filiforme et flexible, ce qui rend les fleurs pendantes. Les uns et les autres sont verts, ainsi que les divisions calicinales qui sont courtes et alternes avec les pétales de la corolle. Celle-ci est campanulée, d'un beau bleu violacé foncé très-luisant à l'extérieur, et moins intense en dedans,

mais toujours plus foncé que dans l'espèce citée plus haut. L'ovaire est verdâtre et le style blanc, surmonté d'un stigmate simple, qui l'un et l'autre sont violets dans le *billardiera fusiformis*.

Ce joli arbrisseau a besoin de la serre tempérée pendant la mauvaise saison. On le cultive, comme l'espèce citée, en terre franche légère, avec arrosements copieux en été et modérés en hiver, et on le multiplie par les mêmes moyens, c'est-à-dire de marcottes et de boutures.

AUG. CELS.

ECHINOCTE A MAMELONS HEXAÈDRES. *Echinocactus hexaedrophorus*. LEM. ( Voy. la planche, et pour les caractères génériques, page 97 de la présente année. )

Cet échinocacte, omis à dessein dans la description des espèces de ce genre, donnée dans le précédent numéro, appartient au § B, les échinocactes tuberculeux.

Il est d'une forme à peu près sphérique, à sommet déprimé d'un vert glauque grisâtre, à tubercules comme les mamillaires, dont la base est hexaèdre; aréoles très-profondes et allongées, couvertes dans les jeunes d'un coton blanchâtre. Sept épines rayonnantes inégales, une centrale plus forte et plus longue, toutes cylindriques subulées, de couleur fauve dans les vieilles et rose dans les jeunes.

Fleurs évasées de 5 à 7 centimètres de diamètre, se développant au sommet de la plante, à tube long de 15 à 20 mill., garnies d'écailles imbriquées, vertes et pourprées au sommet. Pétales disposés en deux ou trois séries, lancéolés, longs de 3 à 4 centimètres,



ECHINOCACTE à mamelons hexaédres  
Echinocactus hexaedrophorus.



d'un blanc argenté transparent et à reflets soyeux ; étamines nombreuses, groupées au centre, à filets blancs et anthères jaune d'or, dépassées par un style épais, robuste, à 9 ou 10 divisions rayonnantes, d'un blanc jaunâtre.

Cette fleur est d'un éclat difficile à reproduire sur le papier, et reste ouverte deux ou trois jours, depuis dix heures du matin jusqu'à trois ou quatre. Elle n'a qu'une odeur très-faible.

Cet échinocacte, extrêmement remarquable, est originaire de Tampico au Mexique, et a été introduit en 1838, en France, où il est encore très-rare.

F. CELS.

### *Nouvelles.*

M. Bertin, horticulteur fort distingué à Versailles, augmente chaque année ses collections, déjà si belles, de plantes nouvelles et choisies. J'y ai remarqué, dans une visite récente, une plante magnifique par son feuillage qu'il a reçue, en 1839, de la Belgique, sous le nom de *Clematis japonica*. Ses tiges sont volubiles, assez grosses, de couleur purpurecente et velues ; les feuilles sont persistantes, ternées, épaisses, grandes, coriaces, marquées de nervures saillantes sur les deux faces, portées chacune par un long pétiole velu et attaché sur un pétiole commun beaucoup plus gros, et qui s'enroule souvent autour des objets environnants, comme dans la plupart des espèces de ce genre. Un beau pied de cette clématite est placé depuis l'année dernière en pleine terre dans une serre froide, et M. Bertin attend sa floraison qui n'est pas encore connue. Il possède également une autre espèce aussi intéressante, c'est la *clematis montana*, originaire

du Népaul, et remarquable par ses grandes et nombreuses fleurs blanches.

Cet établissement est encore riche en espèces du beau genre *mahonia*, et de celui non moins curieux des *berberis*, parmi lesquels on remarque les *B. dealbata* et *virgata*, nouvellement introduits. J'y ai vu aussi un *lonicera Ledebourii*, déjà fort, et que recommandent ses fleurs grandes et longues d'environ 30 mill., d'un coloris orangé foncé. Enfin, j'y ai distingué un charmant sous-arbrisseau nommé *coronilla emerus nana*, variété fort méritante obtenue dans un semis du *coronilla emerus*, qui orne si bien nos bosquets au printemps par le nombre et la beauté de ses fleurs. Cette variété qui ne paraît pas devoir s'élever à plus d'un pied sera d'un emploi avantageux pour les bordures dans les diverses dispositions des parterres et bosquets.

M. Bertin, qui possède si bien les secrets de la multiplication, s'occupe avec activité de la propagation de ces végétaux intéressants, et en aura des sujets livrables à l'automne prochain.

PÉPIN.

## MÉLANGES.

M. Klein, marchand-ébéniste, rue Traversière-Saint-Antoine, n° 70, a fait en 1835 l'acquisition d'un arbre venu des îles, et qui se trouvait dans le fort du Havre réuni à d'autres pièces de bois exotiques. Cet arbre, dont la forme était singulière, était dédaigné par beaucoup de marchands comme bois de rebut, et composé seulement d'un mauvais aubier, tandis que le plus grand nombre le prenaient pour de l'acajou. Sa forme était aplatie, sa longueur avait

4 mètr. 32 cent., sa largeur 2 mètr. 38 cent., et son épaisseur variait de 10 à 16 cent. Les négociants et les marins prétendaient que sa forme plate était le résultat de la pression qu'il avait supportée en croissant entre deux roches qui avaient gêné son développement normal. Cet arbre, qui n'est pas l'acajou *Swietenia mahogoni*, LIN., provenait des îles Philippines et Manilles, où il porte le nom de *Narra* ou *Nhara*, que lui ont donné les naturels. J'en ai parlé à plusieurs voyageurs qui ont visité ces îles, et qui m'ont dit ne pas connaître ce nom. Mais il m'ont affirmé que l'on rencontrait quelquefois dans les forêts de ces contrées, des arbres affectant une forme pareille; que cette forme n'était point due à la cause que je viens d'indiquer, qu'elle était le résultat du développement de racines latérales qui sortaient du tronc principal à diverses hauteurs, ordinairement depuis un jusqu'à trois mètres au-dessus du collet, et venaient s'implanter en terre; qu'avec le temps elles grossissaient, devenaient solides et finissaient par se souder avec la tige principale, et par ne faire avec elle qu'un seul et même corps, de forme bizarre, et analogue à celle de l'arbre dont il est ici question. En effet, j'ai fort bien remarqué sur la tige de celui-ci plusieurs bandes fibreuses qui paraissaient y avoir été ajoutées, et annonçaient par leur contexture ne pas avoir une origine identique.

M. Klein a fait de cette pièce une table qui a 4 mètr. de longueur sur une largeur et une épaisseur analogues à celles que j'ai déterminées en commençant. C'est une table d'autant plus curieuse qu'elle est formée d'un seul morceau.

Il est peut-être fâcheux que l'ébénisterie ait tiré par-

tie de cet arbre qui n'eût pas moins été admiré, si on l'eût admis dans une collection de tiges de tous les végétaux ligneux, semblable à celle qui existe maintenant au Muséum d'histoire naturelle. Cette collection est composée d'un très-grand nombre d'échantillons doubles, dont l'un est coupé par rondelles pour faciliter l'étude des rayons médullaires, et l'autre en tranches longitudinales pour faire connaître l'organisation et la disposition des fibres verticales. Elle est sous la direction de M. le professeur Ad. Brongniart, qui consacre ses vastes connaissances à la compléter, et qui en classe les échantillons par familles naturelles, et elle promet d'être aussi utile à la physiologie végétale qu'aux artistes qui travaillent les bois, et qui pourront venir étudier la nature, les couleurs et les veines de chacun d'eux.

L'arbre dont il est ici question pourrait bien être le CÉDREL ODORANT, *Cedrela odorata*, LIN., qui croît dans les belles forêts de l'Amérique méridionale, et que l'on trouve aussi aux Antilles. Son bois est rongéâtre, assez facile à travailler. On en fait des meubles élégants, et les naturels, des pirogues d'une seule pièce qui n'ont pas moins de 6 mètr. 65 centim. de longueur sur 1 mètr. 32 centim. de large. Au reste, il est difficile de rapporter avec certitude à son espèce le tronc d'un arbre exotique dépouillé de tous ses caractères extérieurs, et dont nous n'avons pas en Europe d'analogues avec tout le développement que la nature lui accorde dans son pays natal.

PÉPIN.

# ANNALES

## DE FLORE ET DE POMONE.

---

### REVUE

DES GENRES DE VÉGÉTAUX CULTIVÉS EN FRANCE. (Suite.)

(Voyez le n° d'août 1836.)

#### *Suite du genre Pavia.*

14. PAVIA HUMBLE. *Pavia humilis*. SPACH. Suite à Buff. *Æ. humilis*. LIND. Bot. Regist. t. 1818.

Arbrisseau d'un mètre ou un peu plus; tiges décumbentes; rameaux ascendants, cylindriques, rougeâtres, lisses; folioles lancéolées, pubescentes en dessous et d'un vert pâle, d'un vert sombre en dessus, profondément dentelées; panicules très-lâches, légèrement pubescentes; fascicules subtriflores; corolles deux fois plus longues que les calices, d'un pourpre noirâtre; capsules pubescentes, obovées, mucronées, très-inéquilatérales, d'un brun verdâtre.

Lieu. . . . . Cultivé dans les jardins.

15. PAVIA LUISANT. *P. lucida*. SPACH. Suite à Buff.

Petit arbre à tête arrondie et touffue; pétioles rougeâtres, et glabres ainsi que les ramules; folioles d'un vert très-foncé et luisant en dessus, acuminées, lé-

gèrement pubescentes en dessous, cotonneuses aux aisselles des nervures; panicules veloutées, longues de 8 à 13 centim.; pédicelles très-courts; fleurs pourpres; calices longs de 7 à 9 millim.; onglets des pétales latéraux moitié plus courts que le calice; lames elliptiques. Étamines incluses plus courtes que les pétales latéraux. Feuillage plus ample que dans les espèces précédentes et les suivantes.

Lieu. . . . . Cultivé dans les jardins.

16. PAVIA INTERMÉDIAIRE. *P. intermedia*. SPACH. Suite à Buff.

Petit arbre; pétioles très-glabres, ainsi que les petits rameaux; folioles lancéolées variables, longuement acuminées, cuspidées, glabres excepté en dessous aux aisselles des nervures; panicules lâches, veloutées; grappes de trois à six fleurs; pédicelles deux à trois fois plus courts que les calices, qui sont obconiques, subcylindracés, bouffis au milieu; fleurs pourpres; onglets des pétales latéraux aussi longs que le calice; lames elliptiques, ou ovales elliptiques; étamines un peu saillantes, à peu près aussi longues que les pétales latéraux.

Lieu. . . . . Cette espèce n'est pas rare dans les jardins.

17. PAVIA ROUGE SANG. *P. rubra*. LAMCK. DEG. Prod. *P. Michauxii*. SPACH. Suite à Buff. *Æ. pavina*. MICH. Fl. bor. am. (NON WILLD.)

Arbrisseau de 1 à 2 mètres ou plus; pétioles glabres, et rougeâtres ainsi que les ramules; pétioles pulvérulents, longs de 2 à 6 millimètres; folioles pointues, ou courtement acuminées, luisantes, d'un vert foncé en dessus, pâle en dessous, légèrement barbues à l'aisselle des nervures; panicules longues

de 9 à 16 centimètres, lâches; axe, pédoncules et pédicelles d'un pourpre noirâtre, couverts d'un velouté subferrugineux; grappe de deux à six fleurs; pédicelles presque aussi longs que les calices; fleurs d'un pourpre noirâtre; calice long de 16 à 19 millimètres; pétales latéraux, longs de trois centimètres, ou un peu plus; lames elliptiques, ou elliptiques obovales, un peu plus courtes que l'onglet; les supérieures, longues de 5 à 6 millimètres de plus; filets velus intérieurement; capsules petites subglobuleuses.

Lieu : l'Amérique septentrionale.

18. PAVIA ROUGE PROLIFÈRE. *P. rubra*. var. *Prolifera*. ANNAL. DE FL. ET POM. 1836-1837, p. 375. fig.

Cette variété étant décrite dans les Annales à l'époque que je viens de citer, je ne crois pas devoir reproduire ici cette description.

Elle a été obtenue de semis par M. Camuzet; et elle paraît assez délicate, car elle a beaucoup souffert des gelées de février et mars 1840.

#### *Autres espèces cultivées.*

19. PAVIA HYBRIDE POURPRE. *P. hybrida purpurea*. NOB. Sect. II. B.

Petit arbrisseau; jeune bois vert pâle et glabre; pétiole glabre ou à peine pubérescent à la loupe; folioles au nombre de cinq, pétiolulées, surtout la moyenne, glabres en dessus et d'un vert pâle, glaucescentes en dessous où elles sont très-légèrement velues, un peu plus sur la nervure moyenne et les latérales, lancéolées-pointues, et même acuminées, dentées peu profondément en scie sur les bords;

panicule terminale ; axe rougeâtre, très-légèrement pubescent ; pédoncules très-courts, portant deux à trois pédicelles plus courts que les calices qui sont coniques, un peu renflés au sommet, d'un rouge pourpre ainsi que les pédicelles ; tous deux munis de poils pourpres très-apparens ; ongllets des deux pétales latéraux plus courts que le calice ; lame ovale en cuiller, d'abord jaunâtre, puis pourprée, les deux pétales supérieurs à lame petite, ovale ; étamines incluses ainsi que le style.

En 1835, j'ai semé quelques graines des *P. discolor et Hybrida* ; et cette année, 1840, un individu a fleuri à la hauteur de 5 à 6 décimètres et produit la variété que je viens de décrire, qui a plus de rapport au *P. hybride* (du moins à celui que nous cultivons sous ce nom) qu'à tout autre.

20. PAVIA DE JACQUIN. *P. Jacquiniana*. NOB. Sect. II. A.

Petit arbre ou grand arbrisseau ; jeunes rameaux glabres et d'un vert tendre, feuilles à longs pétioles cylindriques ; cinq folioles assez longuement pétiolulées, ovales lancéolées, amincies aux deux extrémités, acuminées au sommet, assez régulièrement dentelées sur les bords, glabres en dessus et d'un vert gai, glauques en dessous et glabres aussi, excepté un très-petit paquet de poils aux aisselles des nervures ; les pétiolules sont un peu pubescents en dessus.

Panicule assez lâche ; pédoncules courts, pubescents ainsi que la rafle ; pédicelles de la longueur du calice, qui n'a pas plus de 4 à 5 millimètres, presque hémisphériques, à cinq petites dents, dont la supérieure est un peu plus longue ; pubescents comme les pédoncules, et d'un jaune très-pâle ; corolle composée

de quatre pétales dont les deux latéraux sont ouverts, ovales, oblongs, à onglets du double plus longs que le calice; les deux supérieurs sont recourbés en arrière, à peine plus longs que les latéraux, à lame petite et onglets fortement connivents, peu velus, tous d'un jaune très-pâle, l'onglet des supérieurs rougeâtre; ovaire tomenteux et sans aucune spinuloscence.

Cette espèce se rapproche du *P. jaune*, mais elle en diffère beaucoup par son calice et surtout par la forme de sa fleur.

J'ai remarqué cet arbre dans les bosquets de la propriété de notre collègue et ami M. Jacquin, au Grand-Charonne, près Paris; il le cultive sous le nom de *Pavia horgensis*, mais cette dernière espèce, comme je l'ai dit, n'est pas cultivée ni connue à Paris, et comme il ignore d'où il l'a obtenue, j'ai cru devoir la lui dédier.

**CULTURE** : tous ces arbres et arbustes sont de plein air; le terrain qui leur convient le mieux est une terre fraîche, perméable et douce; ils viennent bien aussi dans les terres normales ou à blé, et végètent pourtant assez bien dans toutes sortes de sols. On les multiplie tous par la greffe sur le *marronnier* ordinaire, mais alors il faut opérer le plus bas possible, afin de cacher le bourrelet que forme la greffe; car le sujet étant beaucoup plus vigoureux que la greffe, il croît toujours davantage, ce qui produit un mauvais effet; pour les petites espèces, le *pavia jaune* conviendrait beaucoup mieux comme sujet, ayant moins de vigueur, surtout en Europe: il est probable qu'il y vivrait plus longtemps. Quelques espèces mûrissent aussi leurs fruits, qui alors servent à les multiplier;

on doit les semer en planche, ou en pots, aussitôt leur maturité, ou du moins peu de temps après; mais tout avantageux que soit ce moyen pour les cultivateurs, il ne l'est pas autant pour les botanistes, car il tend journellement à embrouiller ce genre, en produisant des hybrides ou des variétés distinctes, qu'on pourrait, par suite, regarder et décrire comme espèces réelles, ce qui probablement est déjà arrivé.

**MACROTHYRSUS. SPACH.** Suite à Buffon.

*Caractères génériques* : calice tubuleux et subcylindracé ou obconique, à cinq lobes, quatre à cinq pétales inégaux, mais conformes, dressés, divergents, longuement onguiculés, spathulés; les deux supérieurs plus longs; onglets planes, non cohérents; six à sept étamines très-longues, dressées, divergentes; capsules subglobuleuses ou pyriformes, sans épines.

1. **MACROTHYRSE DE DEUX COULEURS.** *M. discolor.* SPACH. Suite à Buff., etc. *Pavia macrostachia.* DEC. Prod. *Esculus macrostachia.* MICH. Flor. bor. am. BOT. CULT. éd. 2 vol. 4. p. 558. *E. parviflora.* WALT. Fl. car. *Pavia edulis.* POITEAU. Arb. fruit. t. 88. *P. spicata.* HORTUL.

Cet arbrisseau, qui est bien connu, forme un large buisson; jeunes rameaux lisses et très-glabres; feuilles à cinq folioles d'un vert sombre en dessus, blanchâtres, cotonneuses en dessous, ovales lancéolées, dentées et pointues; fleurs blanches en longues grappes érigées terminales, se développant en juillet et août.

Lieu : l'Amérique septentrionale, les bords du fleuve Savannah.

Cette belle espèce est très-rustique quant au froid sous notre climat, mais les terres trop sèches ne lui conviennent pas; celles, au contraire, douces, légères

et fraîches sont celles où il fait le plus de progrès ; il devient superbe sur les bords des rivières ou ruisseaux, isolé sur des pelouses humides, et il se fait partout remarquer où il peut croître ; on ne saurait donc trop le multiplier dans les jardins paysagers, son port étant pittoresque et du plus grand éclat au moment de sa floraison, époque où déjà les fleurs deviennent rares dans les bosquets, et où très-peu d'arbustes en sont ornés.

On le multiplie facilement par la séparation des drageons qu'il donne abondamment de son pied ; il reprend aussi facilement de marcottes, et on peut encore semer ses fruits ; mais il faut le faire aussitôt leur récolte, car ils se dessèchent très-promptement, se vident et perdent leurs facultés germinatives ; on peut les manger bouillis ou rôtis, mais ils ne valent pas les plus médiocres châtaignes.

*Observation.* Il existe encore beaucoup de variétés du genre *Pavia*, notamment au Jardin des Plantes de Paris, à Fontainebleau et ailleurs ; de manière qu'il est fort présumable qu'une partie de celles décrites ici ne sont, de même, que des variétés ou des hybrides, obtenus dans les jardins. JACQUES.

## HORTICULTURE.

### *Observations sur la composition des jardins.*

Quelques-uns de nos souscripteurs nous ont témoigné leur étonnement de ce que ce journal ne leur avait encore apporté aucun article sur la composition des jardins, ainsi que sur leur ornement. La raison du silence que nous gardons, quant au premier point

surtout, est que, dans notre conviction, la composition d'un jardin est tout à fait une affaire de goût. Nous pensons que chaque propriétaire doit suivre le sien comme le meilleur guide, et au lieu de remplir nos pages de préceptes applicables une fois sur mille, nous estimons qu'il vaut mieux laisser chacun exercer son intelligence, parce qu'alors le jardin qu'il aura créé lui paraîtra d'autant plus agréable qu'à chaque pas il reconnaîtra son ouvrage.

Assez d'auteurs ont du reste consacré leur plume à ce sujet, pour que nous croyions superflu de nous en occuper. Notre esprit se refuse d'ailleurs à adopter ces brillantes théories, filles d'imaginations romantiques, qui ne tendent à rien moins qu'à régénérer les fabuleux jardins d'Armide, et dont l'exécution, nécessitant des dépenses excessives, trouve dans cette circonstance un obstacle insurmontable; de façon que ces plans admirables ne sont plus que des rêves fantastiques, sans réalisation possible.

C'est surtout en s'occupant des jardins *d'agrément* ou *de plaisance*, ainsi que les désigne Gabriel Thouin dans son ouvrage intitulé *Plans raisonnés de toutes espèces de jardins*, qu'on voit de certains auteurs se perdre dans les rêveries de l'idéalité, et permettre à leur imagination déréglée les écarts les plus inconcevables, afin d'assigner aux scènes diverses qu'ils font entrer dans leur composition, des caractères dont la fiction est tout ce qu'il y a de remarquable.

D'un autre côté, comment espérer donner des conseils utiles sur une pareille matière. Ce sont des combinaisons infinies que mille circonstances particulières font varier encore. Ici des scènes disposées par la nature seule s'opposent à aucune création de

l'art ; là tout est à faire, et le sol exige, pour ainsi dire, un bouleversement universel, dont le résultat sera l'œuvre de l'intelligence humaine ; ailleurs l'étendue du terrain dont on dispose ne permet pas d'admettre les proportions d'un plan, autre part il est trop mesquin ; là il produit un effet charmant qui s'harmonise avec les alentours ; sur un autre point il forme un contraste choquant qui force à le rejeter. Il faut donc, pour donner un avis profitable, voir par ses yeux le terrain destiné à devenir un jardin ; et alors seulement, connaissant les ressources de l'art, il est possible d'en faire des applications heureuses et de former un ensemble qui offre à la fois un aspect agréable et une observation rigoureuse des règles.

Car nous ne prétendons pas qu'il n'y ait point de règles à suivre. Mais elles sont indiquées par le simple bon sens, et leur violation produit un ridicule qui n'échappe pas même aux yeux les moins clairvoyants. Ces règles ne prescrivent en effet qu'une imitation pure et simple des scènes terrestres ; elles veulent que l'art se cache autant que possible, et que ses créations n'admettent rien dont la nature ne puisse offrir un exemple ; seulement la différence qui doit surtout distinguer les œuvres humaines est la réunion sans désaccord, sur un espace donné, des scènes les plus jolies que la main féconde du Créateur a jetées çà et là sur le grand théâtre qu'il a disposé pour ses vues impénétrables. C'est dans l'harmonieux assemblage de ces sites séduisants que l'on rencontre de loin en loin sur la terre, que se trouve tout l'art de la composition d'un jardin. Chaque chose doit être à sa place, sans qu'aucune puisse donner à penser qu'elle soit le résultat d'un caprice irréfléchi, plutôt qu'une

partie indispensable à l'ensemble. Nous insisterons donc sur ce point, qu'il faut étudier la nature et posséder assez de tact et de goût pour choisir heureusement les modèles qu'elle offre, et en employer l'imitation à propos.

Toutefois nous convenons que le goût, dont nous faisons la base de toute grande création horticole, est une faculté qui naît avec nous, peut se perfectionner par l'étude, mais ne s'acquiert pas entièrement si le germe nous en a été refusé.

Nul doute qu'il ne faille alors recourir à des conseils étrangers. Il est assez ordinaire en pareil cas qu'on s'adresse à des architectes. C'est le plus souvent un tort; car, à quelques exceptions près, ils possèdent rarement les qualités qui constituent l'habile dessinateur de jardins. Leurs habitudes symétriques imposent à leurs plans une régularité qui en exclut la grâce, et une triste monotonie remplace presque toujours la variété si nécessaire dans un paysage, et qui entretient sans effort la curiosité des promeneurs. Un autre défaut assez grave encore pour leur être reproché, c'est l'ignorance des immenses ressources que leur offre l'horticulture pour varier la décoration des scènes qu'ils créent, aujourd'hui qu'aux multiplications rendues si fécondes par son art reproducteur elle joint les merveilleuses conquêtes que son activité commerciale a su arracher aux diverses parties du monde, et que les combinaisons de sa science sont parvenues à implanter sur notre sol. Aussi presque tous les jardins dessinés par les architectes ne montrent point d'autres arbres que ceux à l'ombre desquels sont nés nos vieillards; et cependant nous possédons assez de grands végétaux exotiques pour pouvoir

produire des imitations fidèles de sites appartenant à d'autres parties du monde, et il est possible de rendre l'illusion complète en accompagnant ces parures végétales des accidents géologiques que la nature a formés sous leur climat respectif.

En laissant toutefois aux architectes le soin exclusif de construire les bâtiments d'habitation de toutes espèces, prions-les de mieux étudier les besoins des végétaux dans l'établissement des orangeries et des serres qui bien rarement, sacrifiées qu'elles sont aux décorations de l'extérieur, remplissent le but essentiel de leur destination. Prions-les surtout d'harmoniser la forme de leurs fabriques avec le caractère des scènes dont elles font partie, afin de ne pas voir un chalet suisse au milieu d'un parterre orné, un temple enrichi de marbre et de dorures dans l'endroit le plus aride du parc, un belvédère dans un ravin, un moulin sur une rivière sans eau, et autres anomalies qu'on ne rencontre que trop souvent.

C'est donc aux hommes habitués à la contemplation de la nature, qui ne se lassent jamais d'admirer ses beautés, qu'une scène ravissante arrête dans leur promenade, parce qu'elle frappe leur imagination où son image vient se graver, qu'il faut confier le dessin d'un plan et son exécution; car l'une et l'autre de ces opérations nous paraissent inséparables. Les créations de ces hommes portent toujours un cachet de facilité élégante qui fait penser, en les voyant, qu'on aurait pu en faire autant; et cependant en examinant les détails on en reconnaît le mérite, on sent que ces idées, en apparence si futiles, ont une portée infinie, et on trouve un charme puissant à se rendre compte du rôle que chaque scène isolée joue dans l'ensemble

qu'elle concourt à rendre parfait, en mariant aux beautés voisines les simples attrait qui la distinguent.

Ce sont de semblables impressions que nous avons ressenties en allant visiter dernièrement à Lormoy, près Montlhéry, la belle propriété de M. Paturle, pair de France, dont nous ne saurions trop louer l'aimable politesse, et que nous devons remercier de sa bienveillante réception.

Cette visite a justifié à nos yeux la brillante réputation de M. Varée, architecte de jardins à Saint-Martin-du-Tertre, dont les ouvrages charmants couvrent, pour ainsi dire, les départements de Seine-et-Oise, de l'Oise, de la Marne, etc., et qu'un hasard heureux nous a fait rencontrer dans cette circonstance où il venait inspecter la suite de ses travaux.

Formée de l'ancien domaine de M. le duc de Maillé, auquel M. Paturle a réuni le parc de Launay, cette propriété est d'une contenance d'environ 600 hectares. De telles proportions permettaient un développement grandiose à un plan d'ensemble qui m'a paru aussi bien conçu qu'exécuté. Il faut dire d'abord que la situation topographique de cette belle propriété est une de ces exceptions rares qu'on chercherait longtemps en vain. Sur le versant sud de la montagne de Montlhéry, si pittoresquement couronnée par les ruines de sa vieille tour, s'élève le château entièrement rebâti à neuf en forme de parallélogramme allongé, et dont l'architecture est aussi élégante que riche. Une de ses façades regarde la tour de Montlhéry, tandis que l'autre, parallèle à la rivière d'Orge qui coule ses eaux encaissées au centre de la propriété, fait face au versant nord des collines oppo-

sées qui s'élèvent en pente douce à partir des bords de la rivière, étalant aux regards leurs vertes draperies, entremêlées çà et là de bouquets de grands arbres, et montrant à gauche les vieux ombrages du parc de Launay, à droite le village de Saint-Michel qui paraît enclavé dans la propriété. Un chemin vicinal conduisant de Montlhéry au village de Saint-Michel borde la propriété du côté de l'est. Séparé seulement par un saut de loup, ce chemin ne bornant pas la vue lui permet de s'étendre sur la riche campagne qu'il longe, et celle-ci paraît à l'œil qui l'embrasse faire partie du domaine. A l'ouest se trouve le village de Longpont, sur le territoire duquel est l'entrée principale, ainsi que celle de la ferme d'exploitation; derrière apparaît l'église, puis ensuite une vaste campagne heureusement accidentée, et dont le lointain horizon vient se perdre derrière les grands arbres du parc de Launay.

Il est facile de concevoir que, sur un terrain si favorablement situé, un homme comme M. Varée, appuyé par le bon goût du propriétaire qu'aucune dépense n'a arrêté, et qui sait faire de sa fortune un emploi aussi honorable que les moyens qui la lui ont fait acquérir, ne pouvait manquer de créer un parc du plus bel effet.

Mais qu'on nous permette d'esquisser les principales beautés qui s'y remarquent, et pour cela plaçons-nous, en regardant le château, à l'entrée que nous avons dit être sur le territoire de Longpont. Elle est fermée par une grille placée entre deux pavillons parallèles d'une architecture simple, mais agréable, servant de logement, celui de gauche au concierge régisseur, celui de droite au jardinier chargé de la

culture des arbres fruitiers et du jardin potager (\*). Celui-ci occupe la droite de l'allée en marchant vers le château, et en est séparé par une grille soutenue par un mur à hauteur d'appui. Il est coupé à angles droits par des murs intérieurs contre lesquels sont dressés des espaliers. Arrivé près du château, on a à droite les communs et l'orangerie qui, regardant l'ouest, fait une équerre avec le château. Là, se plaçant sur le terre-plein qui se trouve devant sa façade nord, on a vis-à-vis de soi la colline de la tour de Montlhéry qui borne l'horizon, et dont les vertes pelouses descendent en pentes ondulées jusqu'à la propriété, de laquelle elles semblent dépendre, n'en étant séparées que par un chemin vicinal et un fossé dont les glacis, un peu plus élevés du côté du château, marient leur verdure avec celle du dehors. A gauche s'élève un bois formé de nos plus grands arbres indigènes, à l'ombre desquels est établie une glacière. A ses pieds sort, comme une source, l'excédant d'une prise d'eau que M. Paturle a fait venir, à grands frais, de plus de trois kilomètres. Cette eau, après avoir alimenté les bassins du potager, et fourni aux besoins des communs et du château, sort de terre et s'écoule en murmurant par un ruisseau rocailleux à ciel découvert, et sous bois. Ce ruisseau, dont un embranchement porte au fleuriste, établi à droite, les eaux nécessaires, conduit le surplus jusqu'à un rocher artistement disposé, d'où il tombe en cascade près de la source de la rivière qu'on y a creusée, laissant l'Orge

---

(\*) Ce jardinier est M. Louis Letellier, homme intelligent, à qui la Société d'agriculture de Seine-et-Oise a décerné une médaille d'or pour la taille du pêcheur, et qui conduit avec succès les cultures de primeur en fruits et légumes.

couler au delà entre ses bords encaissés qui ne permettent pas d'apercevoir l'eau. Cette rivière artificielle est alimentée par l'Orge au moyen d'une prise d'eau qui arrive par des canaux souterrains, et sourd à la place où tombe la cascade. D'abord étroites, ses rives s'élargissent en contours gracieux, et prennent des dimensions assez vastes ; elle s'étend parallèlement au château vers l'est, et va se terminer sous bois en se contournant un peu de façon à dissimuler sa fin. Son trop-plein va rejoindre au loin la rivière d'Orge, qui par un détour vers le nord, qui permet d'apercevoir ses eaux du château, semble en être la continuation, les grands arbres sous lesquels elle se contourne dissimulant la lacune. Depuis le château, jusqu'aux bords de cette rivière, s'étend une vaste pelouse garnie de quelques massifs disposés convenablement pour les points de vue, et dont le gazon peut être entretenu toujours vert par un système d'irrigation combiné avec la première prise d'eau dont nous avons parlé.

Au centre de cette rivière s'élève une île à la verte parure, que rehaussent de leur éclat des fleurs diverses disposées en plates-bandes et massifs, parmi lesquelles les rosiers se font surtout remarquer. Un pont en bois unit à la terre cette île que sillonnent plusieurs allées, dont la principale conduit à son extrémité est, où sont établies, pendant l'été, deux tentes mobiles communiquant ensemble : la première destinée à servir de cabinet de toilette, et la seconde, fixée sur l'eau à des pilotis, formant une salle de bain. Le goût ne manque pas à leur décoration, et une flamme aux triples couleurs se joue dans l'air en couronnant leur sommet.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette création, c'est surtout l'emploi des eaux dont on a su tirer à la fois le parti le plus utile et le plus agréable. Rien de plus séduisant, en effet, que le murmure du ruisseau rocailleux qui vient tomber en cascade et dont on peut suivre les bords sous des dômes gigantesques de verdure, en profitant de la fraîcheur qu'il répand à l'entour. Rien de plus ravissant encore que le lieu de repos établi sous les grands arbres à l'est, dont le terrain plus élevé domine la rivière dans toute sa longueur, et présente, outre l'aspect agréable d'une vaste étendue d'eau sur laquelle se jouent d'élégantes gondoles ou de légères nacelles, des échappées de vue dans un lointain immense que la nature a semé des scènes les plus diverses.

Mais arrêtons-nous, car l'espace ne nous permet pas une plus longue description, dont serait cependant bien digne cette belle campagne où l'opulence a laissé une libre carrière au bon goût. Description que nous pourrions rendre d'autant plus complète que M. Varée a bien voulu nous accompagner partout en nous expliquant ses combinaisons, ce qui nous a fait reconnaître qu'il ne donnait rien au hasard.

Enhardi par sa bienveillance, nous lui avons demandé quelles règles il suivait dans ses créations. « Les règles, nous dit-il, qu'il faut observer se réduisent à peu de chose, et cependant il est difficile de les déterminer d'une manière assez précise pour que quelqu'un qui ne sent pas vivement les beautés et les défauts d'un site, puisse créer, avec leur aide, quelque chose de passable. C'est la situation qui commande, et quand même on établirait des millions de principes, on rencontrerait encore une foule de

localités où nul d'eux ne pourrait être applicable. Lorsque je suis appelé à créer un jardin, je débute par étudier le terrain en le parcourant en tous sens, et en profitant de tous les points culminants pour mieux en saisir l'ensemble. Après ce travail préliminaire qui me met en position de juger les ressources que la situation offre, le propriétaire me fait connaître ses idées et son but, et bientôt, fidèle à ce dernier qu'il est trop juste de remplir, je trace le plan que les localités m'inspirent. J'ai soin de relier à la propriété, par les moyens de l'art, tous les alentours qui peuvent en enrichir les points de vue, agrandissant ainsi un domaine sans dépense; et en traçant l'intérieur, je m'efforce de produire la variété sans confusion, des scènes agréables qui deviennent des buts de promenade, et je dispose les plantations de manière à ménager aux bâtiments d'habitation tous les points de vue intéressants, sans découvrir tellement qu'il faille aller au loin et à travers une mer de feu chercher l'ombre et la fraîcheur si agréables en été. »

Nous ne pouvons mieux terminer cet article que par cette citation qui vient appuyer notre opinion, que nous sommes heureux de trouver conforme à celle d'un homme versé, dès ses plus jeunes ans, dans la pratique d'un art où il se place au premier rang. En effet, petit-fils de M. Marcellin, qui a dirigé, pour le prince Joseph Bonaparte, les travaux de Mortefontaine, ceux de Saint-Leu pour le prince Louis, et de Champlatreux appartenant à M. le comte Molé, il a de bonne heure senti le feu sacré qui donne les inspirations merveilleuses que la contemplation des œuvres naturelles active et guide plus sûrement.

Nous ne nous occuperons donc plus de la composition des jardins, mais nous nous réservons de faire connaître successivement les grands végétaux introduits sur notre sol depuis plusieurs années, et dont les architectes de jardins ne font pas assez d'emploi.

ROUSSELON.

#### PLANTES POTAGÈRES.

##### *Notice sur la culture du persil.*

Le PERSIL. *Apium petroselinum*. LIN. Plante bisannuelle, originaire de la Sardaigne, est d'un usage si fréquent en économie domestique, qu'il ne paraîtra sans doute pas sans intérêt de s'occuper de lui et de faire connaître sa culture et le moyen de s'en procurer pendant la mauvaise saison, où, comme durant l'hiver dernier, il est souvent rare et cher.

On connaît et cultive plusieurs variétés de cette plante, savoir :

LES PERSIL COMMUN. *Apium petroselinum vulgare*;

PERSIL FRISÉ OU CRÉPU. *A. p. crispum*, qui, dans les semis qu'on en fait, reproduit presque toujours quelques pieds de persil commun. Il a une sous-variété qu'on désigne sous le nom de *persil nain très-frisé*, et qui est fort lente à monter.

PERSIL PANACHÉ. *A. p. variegatum*. Ses feuilles sont jaspées de blanc jaunâtre. Il gèle facilement, et est fort peu cultivé.

PERSIL A LARGES FEUILLES. *A. p. latifolium*, qui, outre son emploi comme assaisonnement dans les usages culinaires, est, dans quelques contrées, cultivé comme plante fourragère.

PERSIL A GROSSES RACINES, PERSIL RAVE. *A. p. tuberosum*, dont on mange la racine.

PERSIL DE NAPLES, PERSIL CÉLÉRI, PERSIL A GROSSES CÔTES. *A. p. farctophyllum*. TEN. Cette variété prend un développement plus considérable que les autres et fournit des côtes bonnes à manger lorsqu'elles ont été blanchies comme le céleri.

Toutes ces variétés, à l'exception des deux dernières, se cultivent de la même manière. Bien que peu difficiles sur la nature du sol, elles préfèrent néanmoins un terrain léger, frais et substantiel. On peut les semer en pleine terre depuis février jusqu'à la fin de juin. Plus tard elles lèvent de même, mais elles produisent un plant encore moins capable de supporter les rigueurs de l'hiver. On sème ordinairement en bordures et mieux au pied d'un mur au midi, et quelquefois en planche. Dans l'un et l'autre cas, le terrain doit être bien préparé par un labour à la bêche et abondamment fumé avec du fumier de cheval bien consommé. Le semis se fait en rayons, ce qui facilite les sarclages et binages. On couvre la graine d'une couche de terreau épaisse seulement de 10 à 12 mill. et on arrose souvent et d'autant plus que le temps est sec. Le plant lève en trois ou cinq semaines, selon que la constitution de l'atmosphère est plus ou moins favorable et qu'il a été bien ou mal soigné. Il n'y a plus ensuite d'autres soins à donner, que biner, sarcler et arroser au besoin.

Il y a des localités où le persil supporte bien l'hiver sans abri, mais sous le climat de Paris et plus au nord il est bon de prendre des précautions pour le garantir du froid. Pour cela, dans les premiers jours de novembre on enlève toutes les feuilles dont la couleur

jaune indique l'altération, et on couvre avec des paillassons que l'on soutient avec des perches ou tout autre moyen approprié, selon que le persil est en planches, en bordures, ou au pied d'un mur. On maintient ces paillassons à quelques centimètres au-dessus des feuilles les plus hautes. Toutes les fois que le temps le permet, on lève les paillassons pour donner de l'air et de la lumière, afin de prévenir l'étiollement, et on profite de cette circonstance pour enlever les feuilles qui jaunissent et nettoyer le sol des mauvaises herbes qui peuvent surgir.

Souvent ce moyen est suffisant pour avoir du persil tout l'hiver, mais lorsque le froid menace d'être trop intense, il faut recourir au procédé suivant :

On place sur une planche ou portion de planches de persil, un coffre avec son panneau vitré; s'il est nécessaire, on entoure ce coffre d'une épaisse couche de paille en forme de réchaud, et on couvre le panneau avec un paillason pendant la nuit. On donne de l'air le plus souvent possible, on entretient la végétation par quelques arrosements s'il en est besoin, et on cueille des feuilles tout l'hiver.

Le persil ne monte à graines que la seconde année, et pour en obtenir de bonnes il faut, au printemps qui suit celui du semis, laisser les plus beaux pieds pour porte-graines et cesser de leur enlever des feuilles. Ces pieds fleurissent à la fin de juin et la graine se récolte en août. Lorsqu'elle est bien séchée et nettoyée, on la conserve dans des sacs de papier à l'abri de l'humidité, et elle reste bonne pendant deux ans.

Dans quelques contrées, et notamment en Saxe et en Moravie, on cultive le persil pour la nourriture

des bestiaux et plus particulièrement des moutons. Cette plante paraît très-favorable à ces derniers, qu'elle garantit de plusieurs maladies en entretenant leurs facultés digestives. Toutefois il ne faut pas leur en donner plus de trois ou quatre fois par semaine.

C'est plus particulièrement la variété à larges feuilles qu'on cultive dans ce but. On la sème à la volée ou en rayons en terre substantielle, amendée et bien ameublie. On recouvre à la herse, ensuite on passe le rouleau qui, en raffermissant le sol, y maintient davantage de fraîcheur. On coupe dès la première année, et on continue de même la seconde, ce qui l'empêche de monter jusqu'à la troisième année. Il faut 25 kil. de graine par hectare.

J'ai dit que le persil à grosses racines ou persil rave, ainsi que le persil de Naples, recevaient une culture différente des autres variétés. Je ne répéterai pas ici ce que j'ai dit quant au persil de Naples, page 300 de ce Journal, année 1838-1839. On peut consulter cet article.

Mais j'ajouterai, quant au persil rave, qu'on le sème dans un terrain préparé comme pour le persil de Naples et à la même époque. Il faut également le semer en place en quinconce, le repiquage étant généralement peu favorable au persil, et espacer les pieds de 16 centimètres en tous sens. On arrose souvent pendant les chaleurs et la sécheresse, et on bine et sarcle au besoin. La racine a ordinairement acquis toute sa grosseur vers la mi-octobre; c'est alors qu'il convient d'arracher les pieds. On coupe toutes les feuilles un peu au-dessus du collet, et on enterre les racines dans du sable soit à la cave, soit ailleurs, pourvu que la gelée ne puisse pas les atteindre. Cette racine est fort

estimée en Allemagne, où il s'en fait une grande consommation. UTINET.

#### JARDIN FRUITIER.

##### *Moyen de détruire la mousse des arbres.*

Tout le monde sait que l'on détruit la mousse sur les troncs des arbres en enduisant ceux-ci d'un lait de chaux qu'on y applique au pinceau. Mais il n'est pas aussi facile de nettoyer l'intérieur des arbres, et on n'a d'autre ressource, surtout à l'égard des petits, que de gratter l'écorce, par un temps brumeux et humide, à l'aide d'une espèce de couteau en bois ou d'un émousoir. Cette opération, qui est toujours très-longue, occasionne constamment la chute de beaucoup de boutons à fruits et à bois, et encore ne donne pas le moyen de passer partout.

J'ai imaginé et exécuté l'an passé un procédé qui m'a fort bien réussi. Au commencement de mars, lorsque le gonflement des boutons indiquait le réveil de la végétation, j'ai pensé que les mousses qui vivent en parasites sur les écorces devaient se ressentir aussi de ce mouvement général que l'approche du printemps communique à tous les végétaux, et que, dans cet état, elles seraient plus sensibles à l'action de la chaux. J'ai fait jeter dans un baquet d'eau deux ou trois pierres de chaux vive, sans observer d'autres proportions. Le lendemain matin, après avoir remué ce mélange avec un bâton, j'ai fait, à l'aide d'une pompe à main, seringuer avec force et dans tous les sens plusieurs arbres fruitiers, dont un prunier de mirabelles, un poirier, un pommier et un cerisier. Je

me hâte de dire que la végétation n'en a pas le moins du monde été ralentie et que les boutons n'en ont aucunement souffert, puisqu'ils ont donné autant de fruits que les arbres qui n'avaient point subi cette opération. Cette année, toutes les mousses atteintes par l'eau de chaux sont tombées après avoir noirci. L'arbre sur lequel l'effet a été le plus remarquable est le prunier de mirabelles qui, tout couvert de mousse, ne poussait plus et qui, cette année, est parfaitement nettoyé et plein de vigueur.

Je me proposais, au mois de mars dernier, de faire la même opération sur tous mes arbres fruitiers, mais les exigences de l'horticulture sont si multipliées à cette époque, que je n'en ai pas trouvé le temps. Je n'en regarde pas moins ce procédé comme un excellent moyen d'arriver à la destruction des mousses, car la chaux fait périr non-seulement cette végétation parasite, mais encore les insectes, ainsi que leurs œufs; en effet, il m'a paru qu'elle faisait tomber les vieilles écorces qui leur servent de retraite et où ils déposent les germes de leur postérité.

Quand il s'agit d'opérer sur de grands arbres au haut desquels la pompe ne pourrait lancer l'eau, on se sert d'une échelle double, sur les échelons de laquelle on dispose des planches à la hauteur convenable pour soutenir le baquet. On peut aussi, pour les petits arbres, employer une seringue comme celle dont on fait usage dans les serres.

Je pense que ce procédé peut être également utile pour nettoyer les arbres en espalier; le lait de chaux aurait en outre l'avantage de blanchir les murs contre lesquels ils seraient dressés et d'en éloigner les insectes. On pourra l'employer encore à l'égard des rosiers

qui sont souvent infectés de mousse. Il sera bon sans doute d'expérimenter laquelle des saisons, du printemps ou de l'automne, doit être préférée selon les essences d'arbres. Quant aux arbres fruitiers, je regarde le mois de mars comme le moment le plus convenable.

Notre collègue M. Jacques, auquel j'ai communiqué cette expérience, m'a dit avoir employé, il y a 12 ou 15 ans, un badigeon de chaux pour nettoyer les troncs des arbres ; mais M. le duc d'Orléans, aujourd'hui roi, trouvant cette couleur blanche désagréable à l'œil, M. Jacques avait employé l'eau de chaux reposée et décantée, et en avait obtenu le même résultat. Toutefois il n'a fait usage de ce moyen que sur les tiges et non sur les branches. JACQUIN aîné.

#### *Multiplication du mûrier noir.*

On aurait lieu de s'étonner de voir le mûrier noir se maintenir rare et cher, si l'on ne se rendait pas compte du mode de multiplication employé jusqu'ici à son égard. On sait, en effet, qu'on le propage fort difficilement de boutures. On ne livre donc au commerce que des francs de pied qui, venus de graines, sont très-lents à croître. Il est vrai que les cultivateurs de Paris et des environs employent généralement le marcottage, procédé qui, quoique préférable, n'est pas moins d'une lenteur excessive. Depuis longtemps, en réfléchissant sur ce sujet, je me demandais pourquoi l'on n'essayait pas de greffer ce mûrier sur le blanc, ainsi qu'on le pratique pour la belle espèce de mûrier rouge du Canada, qui ne s'enracine jamais de couchage, mais qui se multiplie parfaitement par la

greffe. Cela a d'autant plus lieu de surprendre à une époque où l'on s'occupe si activement de la culture du mûrier et où l'on fait usage de la greffe pour propager nos belles variétés à larges feuilles destinées à nourrir les vers à soie, telles que les mûriers Moretti, Gasparin, d'Espagne, à larges feuilles, etc.

La mode n'exerce pas sur la culture une influence moindre que sur tant d'autres objets, et effectivement, lorsque dans le bel établissement de Fromont on greffait par milliers les camellia en fente, on était disposé à tourner en ridicule le directeur de cette riche collection ; cependant il a bientôt trouvé des imitateurs, et aujourd'hui que le mode de la greffe en fente est universellement adopté pour le camellia, on peut se procurer les plus belles variétés par centaines.

Je conseillerai donc aux pépiniéristes d'abandonner le mode des couchages pour obtenir des marcottes, et de multiplier le mûrier noir par la greffe en fente sur le blanc. Tout le monde y trouvera son compte, le cultivateur comme l'amateur, car cette espèce deviendra moins rare et moins chère.

Je ne pense pas que ce procédé ait encore été employé, car je ne l'ai jamais remarqué, et, après avoir médité un moyen de multiplication du mûrier noir plus sûr et plus expéditif, je me suis arrêté à celui-là, qui m'a toujours réussi avec un plein succès depuis cinq ou six ans que je l'emploie, et tous les individus que j'ai greffés ainsi ont bien repris et poussé parfaitement.

Je pratique cette greffe à demi-tige, c'est-à-dire à la hauteur de 75 centimètres à 1 mètre. Pour cela, je fais couper en février les rameaux qui doivent me servir de greffes ; je les conserve en terre au nord ou

dans une cave, sous du sable, et c'est du 15 avril au 15 mai que la greffe s'effectue. Lorsque l'opération est faite, on garnit chaque greffe comme toutes celles en fente qui se font à l'air libre avec de la cire à greffer, que je compose de :

500 gr. poix de Bourgogne, 125 gr. poix noire, 60 gr. poix résine, ou cire jaune, et 15 gr. suif de mouton. CAMUZET.

#### PLANTES D'ORNEMENT.

##### ORANGERIE.

SAUGE A FEURS TRÈS-OUVERTES. *Salvia patens*, CAVAN.

Bot. reg. 23. (Voy. la figure, et pour les caractères génériques, page 120 de ce journal, année 1833-1834.)

Cette magnifique espèce dont le coloris est si remarquable, est originaire du Mexique, et tout récemment introduite dans les cultures françaises, où on ne la possède que depuis 1839, année où elle a fleuri pour la première fois dans notre pays. L'Angleterre ne l'a eue qu'un an avant nous.

Racines vivaces à tubercules fibreux, tiges presque quadrangulaires, s'élevant d'un mètre à un mètre vingt centimètres et peut-être davantage, droites, velues, d'un vert plus ou moins pourpré; feuilles hastées, arrondies à la base, à pointes obtuses, finement dentées sur les bords, à pétioles velus et canaliculés; les caulinaires sont les plus grandes, elles ont de six à huit centimètres de longueur sur deux ou trois de largeur; elles sont toutes d'un vert foncé, fortement réticulées et garnies de poils doux et courts.



SAUGE à fleurs très ouvertes

*Salvia Patens*



Fleurs axillaires en épis terminaux lâches, à pédoncule cylindrique de moitié moins long que les bractées linéaires qui l'accompagnent et qui ont environ deux centimètres; une seule fleur dans chaque aisselle. La floraison, qui arrive en juin et juillet, dure environ un mois par l'épanouissement successif des fleurs qui n'ont chacune qu'une durée de deux ou trois jours. Calice subcampanulé, comprimé, bilobé; la lèvre supérieure, étalée horizontalement, voûtée, comprimée, velue en dessus, longue d'environ cinq centimètres sur deux et demi dans sa plus grande largeur; l'inférieure est trilobée et perpendiculaire à la supérieure qui est un peu plus courte; le lobe supérieur est ample, arrondi, et accompagné de deux lobes inférieurs et latéraux également arrondis et à bords réfléchis, d'un très-beau bleu uniforme, excepté à la gorge de la corolle qui est marquée de stries blanches; étamines filiformes, courbes, ainsi que le style qui est un peu plus long et que recouvre la lèvre supérieure; calice persistant, se contractant après la chute des fleurs sur l'ovaire à quatre loges contenant chacune une semence.

Cette plante, qui montre une disposition naturelle à s'élever verticalement et à peu se ramifier, a besoin d'être pincée si on veut la rendre touffue. Pour cela, il convient de pincer la tige principale lorsqu'elle a acquis trente à trente-cinq centimètres de hauteur, et les ramifications qui en résulteront lorsqu'elles seront longues de quinze à seize. On les laissera ensuite pousser à volonté, dans la crainte de se priver de la fleur, ce qui pourrait arriver si on voulait former une tête arrondie. C'est au reste à celui qui opère à combiner son pincement pour obtenir une forme plus

gracieuse et jouir cependant du plus grand nombre possible de fleurs.

Cette plante, qui appartient à la serre tempérée, a d'abord été cultivée en pot et en terre de bruyère. Je pense qu'un mélange de moitié terre franche et le reste par égale portion de terre de bruyère et de terreau bien consommé, lui conviendrait parfaitement; je dois dire cependant que je ne l'ai pas éprouvé. Cette plante doit faire fort bien en pleine terre dans la serre ou jardin d'hiver où elle prendrait un plus grand accroissement, et qu'elle décorerait d'une façon agréable par sa belle couleur bleue, nuance toujours assez rare.

On la multiplie de boutures faites au printemps et en été sur couche tiède, et par le semis de ses graines; mais jusqu'à ce qu'on soit bien certain qu'elles reproduisent identiquement l'espèce, il sera toujours bon de la conserver par les boutures. Au reste, le semis donnera peut-être quelque nouvelle variété.

JACQUIN aîné.

ÉPIDENDRE A FLEURS D'ONCIDE. *Epidendrum oncioides*. (Voy. la planche, et pour les caractères génériques, page 124 de la présente année.)

Fausse bulbes pyriformes, couvertes dans leur jeunesse d'une ou deux tuniques blanchâtres, qui tombent après leur entier développement, et ridées quand elles sont vieilles. Elles sont surmontées de deux feuilles d'environ deux centimètres de largeur sur vingt ou vingt-cinq de longueur, d'un vert foncé, et quelquefois bordées et jaspées en dessous de teintes rougeâtres.

Hampe ou tige florale de trente-cinq à quarante



EPIDENDRE à fleurs d'Oncide

*Epidendrum Oncidioides.*



centimètres de hauteur, sur un millimètre de diamètre, d'un vert marbré, développant de huit à quinze fleurs, dont les premières sont placées vers le milieu de la tige qui quelquefois est ramifiée. Chaque fleur est portée par un pédicelle d'un à deux centimètres de longueur, presque toujours muni à sa base d'une bractée à pointe aiguë. Les pétales et sépales sont de couleur fauve doré, bordés de jaune. La labelle est trilobée; les deux lobes latéraux à bords arrondis et réfléchis, et veinés ou striés de pourpre, l'intérieur presque blanc; leur disposition est telle que la labelle a l'aspect d'une fleur irrégulière tubulée. La colonne blanche à base verdâtre, et légèrement piquetée de pourpre, est enveloppée par les lobes de la labelle.

Cette charmante orchidée est originaire du Mexique; elle répand une odeur suave pendant sa floraison qui se prolonge assez longtemps. Sa culture est facile. Il lui faut pour support des mottes de terre de bruyère tourbeuse, ou simplement des fragments de tourbe. Il faut, pendant l'été, l'arroser fréquemment avec la seringue, et s'abstenir de ces bassinages presque entièrement pendant l'hiver. On la multiplie assez promptement par la séparation de ses fausses bulbes.

AUG. CELS.

SIPHOCAMPYLUS. Lobeliacées. JUSS.

*Caractères génériques.* Calice tubuleux, hémisphérique, à limbe court à cinq dents; corolle à tube allongé, à limbe bilabié, la lèvre supérieure à deux divisions, l'inférieure trifide. Filaments des étamines monadelphes; anthères réunies, pécicillées au som-

met ; ovaire partout adhérent ; capsule globuleuse , biloculaire , s'ouvrant au sommet .

SIPHOCAMPYLE DE DEUX COULEURS. *Siphocampylus bicolor*. BRITISH FLOWER GARDEN , 389. (Voyez la planche.)

Plante vivace , sous-frutescente , tige droite assez faible , rameuse , s'élevant environ à 1 mètre . Rameaux un peu anguleux très-pubescents , surtout vers leur extrémité ; feuilles alternes pétiolées , longues de 7 à 8 centimètres , lancéolées , acuminées , lisses et membraneuses , inégalement dentées en scie , d'un vert brillant en dessus , plus pâle en dessous ; les très-jeunes un peu pubescentes . Les pétioles sont très-courts et ont à peine 5 millimètres de longueur : ils sont semi-cylindriques et cannelés en dessus . Les fleurs sont axillaires , solitaires et pédonculées . Les pédoncules sont grêles , cylindriques , du double plus longs que la corolle . Le tube du calice est hémisphérique , pubescent , vert , à cinq dents courtes , lancéolées , aiguës , droites , égales et ciliées . La corolle , longue d'environ 3 centimètres , est un peu recourbée ; son tube est cylindrique , bilabié , d'un rouge écarlate jusqu'aux deux tiers inférieurs de sa longueur , d'un beau jaune sur le tiers supérieur ; le limbe de la lèvre supérieure est divisé en deux segments linéaires aigus un peu recourbés ; celui de la lèvre inférieure est trifide , à segments presque égaux , lancéolés , aigus . Les étamines , au nombre de cinq , sont à filaments réunis , nombreux , jaunes , pubescents , principalement sur les bords ; les anthères sont réunies en tube d'un jaune pâle , à deux loges parallèles , unies par un connectif linéaire , et ter-





SIPHOCAMPYLE *de deux couleurs*  
*Siphocampylus bicolor*



**SIPHOCAMPYLE** *de deux couleurs*

*Siphocampylus bicolor.*



minées chacune par une touffe de poils blancs et droits.

Ce siphocampyle est originaire de l'Amérique méridionale. On le trouve surtout en Géorgie. Il peut passer l'hiver en pleine terre avec quelques légères précautions, tandis que la plupart de ses congénères ont pour patrie les contrées tropicales. On le multiplie de boutures sous cloches. Malgré sa rusticité, il est bon d'en conserver quelques pieds en serre tempérée pour parer aux accidents.

Le nom de ce genre est formé de deux mots grecs : *siphon*, tube, et *campulos*, recourbé, par allusion à la courbure de la corolle tubulée.

AUG. CELS.

#### SERRE CHAUDE.

STROPHANTHUS. DEC. Apocynées. Juss.

*Caractères génériques.* Calice infundibuliforme à cinq divisions linéaires très-allongées; corolle en entonnoir renfermant une couronne composée de dix appendices; cinq étamines, un style, un stigmate; fruit bicapsulaire.

STROPHANTHE DICHOTOME. *Strophanthus dichotomus*. DEC. ANN. du muséum. V. 1. Bot. reg. 469. (Voy. la planche.)

Tige sarmenteuse, parsemée de tubercules blancs, se divisant en rameaux plusieurs fois bifurqués. Feuilles opposées, ovales allongées, quelquefois arrondies, fermes, entières, terminées par une pointe, portées sur un court pétiole accompagné de deux stipules très-courtes formant une membrane autour de

la tige. Elles sont d'un vert foncé luisant. Fleurs terminales portées par un pédoncule garni de quelques écailles, et se divisant en autant de pédicelles qu'il y a de fleurs. Calice infundibuliforme, coloré de vert au sommet, ensuite d'un blanc jaunâtre, à divisions linéaires aiguës, un peu contournées, longues de dix à douze centimètres, jaunes, marquées intérieurement vers le sommet de stries pourpres. Corolle assez semblable à celle du laurier rose, d'un pourpre vif, renfermant dix appendices arrondies blanches, formant collerette. Anthères hastées, rapprochées, terminées par un filament pétaloïde. Les boutons des fleurs sont ventrus, et terminés par un long prolongement formé des cinq divisions du calice qui se séparent de bas en haut.

Cet arbuste est originaire des Indes et se cultive en serre chaude. On le multiplie de boutures sous cloches.

La fleur, vue de face avec son intérieur rouge et blanc et les cinq lanières du calice qui l'accompagnent, a quelque ressemblance à la tumeur appelée cancer, d'où son nom de *Strophanthus*, fleur en cancer.

F. CELS.

# ANNALES

## DE FLORE ET DE POMONE.

---

### REVUE

DE L'EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ ROYALE D'HORTICULTURE  
DE PARIS, EN MAI 1840.

Cette exposition a eulieu à l'orangerie de la Chambre des Pairs, au Luxembourg. Le nombre des objets exposés, ainsi que celui des exposants, était plus considérable que l'année précédente.

A mon avis cet emplacement convient mieux ; la salle, plus large et moins longue, rend plus faciles l'arrangement des plantes et la circulation des amateurs et curieux. Elle offre encore l'avantage de n'être pas autant exposée à la poussière, et sa situation permet aux orateurs de se faire entendre le jour de la séance générale, tandis qu'à l'orangerie du Louvre, leur voix était incessamment couverte par le bruit des voitures passant sur le quai. Enfin les personnes que cette solennité attire trouvent un beau jardin où la promenade est agréable, soit avant d'entrer, soit en sortant de la salle.

Comme aux années précédentes, un grand nombre de personnes auraient désiré que les plantes en fleurs eussent été également disséminées sur les gradins

afin que ceux-ci eussent partout offert un aspect analogue. Certes, une pareille disposition donnerait à la salle un tout autre coup d'œil; mais on l'obtiendra difficilement, d'abord parce que les exposants désirent que leur lot reste réuni pour que le public puisse mieux en apprécier l'ensemble, ensuite parce qu'au moment de l'enlèvement il serait très-long de faire la recherche des végétaux qui appartiennent à chacun.

Quatre-vingt-deux personnes ont apporté à cette exposition le tribut de leurs produits, soixante-deux en plantes, arbres, arbustes, légumes, fruits et autres objets relatifs à l'horticulture, et vingt en objets d'art et d'industrie. Le nombre des végétaux était d'environ seize cents. Je vais les passer sommairement en revue, en citant dans chaque lot ce qu'il y a de plus remarquable.

#### 1<sup>o</sup> ARBRES, ARBUSTES ET PLANTES D'AGRÉMENT.

1. M. Barbot (Michel), vingt-quatre plantes, parmi lesquelles huit *citrus aurantium* bien variés; *kalmia latifolia*, *rhododendrum maximum*.

2. M. Bachoux, cinquante-sept plantes, dont un très-fort, *cereus Mallisoni* en fleur, plusieurs *epiphyllum* de semis; *opuntia*, *mamillaria*, *rhypsallis*, etc., tous en parfait état de végétation.

3. M. Berleze, six plantes, dont une assez nouvelle verveine (*verbena Niellii*).

4. M. Bertin (de Versailles), vingt-trois plantes, en superbes variétés de *rhododendrum Catesbæi*, de ses semis; diverses belles variétés d'*azalea* de plein air. Les premiers jours de l'exposition, et lorsque ces

belles plantes étaient dans leur fraîcheur, le lot de cet habile cultivateur arrêta les regards des amateurs et des curieux.

5. M. Boussière, neuf plantes, dont cactus, quatre aloès variés et un beau *pimelea decussata*.

6. M. Bouchard-Huzard, deux plantes, dont un très-beau *polygala cordata*.

7. M. Bossin, cinquante-quatre plantes, parmi lesquelles on remarquait un *euphorbia splendens*, *prostranthera Lasianthos*, *pimelea sylvestris*, *amaryllis Josephinæ*.

8. M. Bouchet (Alexandre), de Clamart, dix plantes, dont un *justitia bicolor* et quatre *amaryllis*.

9. MM. Cels frères, cent sept plantes; à chacune des expositions, ces cultivateurs instruits se distinguent toujours par le nombre, la variété de leurs plantes et leur bonne culture, et souvent par la rareté des objets; c'est ainsi qu'on pouvait remarquer cette année une belle suite d'orchidées, composée de onze espèces, dans laquelle se trouvait le *peristeria Barkeri*, plante couronnée l'an passé (figurée dans ce Journal, page 88, année 1838-1839); huit cactées dans lesquels on admirait l'*echinocactus Monwillii*, plante nouvelle et encore peu répandue; trente-cinq espèces de conifères, dont beaucoup de nouvelles et peu connues, telles que *Abies Douglasii*, *A. Smithii*, *A. Morinda*, etc., *altingia Cuninghami*, *pinus Mexicana*, *P. Gerardi*, *P. Sabiniana*, *P. neosa*, *podocarpus latifolius*; une agavé nouvelle, espèce très-curieuse; *alnus Mexicana*, *anigozanthos coccinea*, *lonicera longiflora* en fleur, plante rare et qui ne vaut pas le prix qu'elle se ven-

dit il y a quelque temps; *zamia L'hemani* et une foule d'autres plantes rares et précieuses.

10. M. Cassin, deux plantes, *gladiolus venustus* et *otteya japonica*.

11. M. Chauvière, cent cinq plantes; superbe lot de *pelargonium*, le reste en belles plantes dont une partie ne se trouve guère que dans l'établissement de ce bon cultivateur, plantes que je désirerais toutes citer, mais l'espace me force de me borner aux suivantes : *viola arborea*, cette espèce est toute nouvelle et est connue des botanistes sous un autre nom; *osbekia canescens*, *gardoquia Hookerii*, *G. betonicoïdes*, *malva crecana*, *telopea speciosissima*, arbrisseau, quoique ancien, très-rare en France en ce moment; *Phyllibertia grandiflora*, *rondeletia speciosa*, superbe arbrisseau; une belle collection de *verbena*, une autre de *calceolaria* de dix-huit variétés avec nom, etc., etc. Le lot de M. Chauvière était un des plus riches de l'exposition, aussi il a fixé d'une manière remarquable l'attention du public.

12. M. Duruflé, une collection d'iris coupés en vase, ainsi que quelques roses; les amateurs espèrent que ce zélé horticulteur, à la prochaine exposition, ne se tiendra pas aux fleurs coupées et qu'il y présentera quelques belles plantes en pieds.

13. M. Debure, iris en pots; cet amateur est le premier, à Paris, qui se soit occupé de semis d'iris.

14. M. Dever, trente-trois plantes, quelques-unes médicales, le reste en espèces d'ancienne collection; on y remarque le *musa rosacea*, *origanum creticum*, etc., etc.

15. M. Deville, cinq plantes de serre chaude,

parmi lesquelles on a vu avec plaisir les *cereus senilis* et *opuntia senilis*.

16. M. Duvallers, deux arbres assez communs, *quercus ægilops* et *fagus comptonifolia*.

17. M. Duval (à Montrouge), douze plantes, dont sept *aloe*, l'*agave yuccæfolia*, *pimelea decussata*, *P. sylvestris*, etc.

18. M. Durand (rue de Buffon), vingt-deux plantes d'un bon choix; on y remarquait un beau *combretum purpureum* en caisse et en fleur (figuré dans ce Journal, page 218, année 1833-1834); *camellia alba plena* en fleur; il est le seul qui ait paru à cette exposition; un *pandanus utilis*, *coffea arabica*, etc.

19. M. Dufoy. Ses collections de *pelargonium*, de *verbena*, *cineraria*, etc., ont constamment orné le bureau et se sont fait remarquer pendant toute la durée de l'exposition.

20. M. Eustache, cent vingt-une plantes, presque toutes de plein air, dans lesquelles quatre rosiers sur églantiers en fleurs, quatre *penstemon*, *rheum rugosum* et *Emodii* (*Edule*) dont les pétioles servent à faire de très-bonnes confitures; *lychnis floscuculi alba plena*; cette plante est nouvellement introduite à Paris.

21. M. Godefroy, quatre-vingt-trois plantes ou arbrisseaux, soit de plein air, soit de serre tempérée; dans les premiers on remarquait un beau *magnolia macrophylla*, *pinus ambra*, *P. australisa*; dans les derniers, *correa speciosa*, *diosma umbellata*, *nerium Mabirii*, *pelargonium tricolor*, etc., et quelques arbustes à feuilles panachées.

22. M. Gontier, plusieurs bananiers nains de la

Chine; l'introduction de cette plante dans nos serres est une véritable conquête, puisque avec elle les plus petites serres chaudes pourront récolter des bananes excellentes.

23. M. Guérin (Modeste), pivoinés de la Chine coupées, variétés de ses semis; ces belles et admirables fleurs étaient ce qu'il y avait de plus remarquable à cette exposition, aussi ont-elles fixé l'attention de tous les amateurs et valu à leur auteur des félicitations et des compliments justement mérités.

24. M. Guénot, belle et remarquable collection de pensées anglaises.

25. M. Hardy, une des plus riches collections de la réunion; elle se composait de cinquante-huit plantes, parmi lesquelles beaucoup de remarquables, telles que *pultenea candida*, *grevillea concinna*, *acacia cordata*, espèce toute nouvelle et inconnue à Paris; *dracophyllum secundum*, *grevillea Manglesii*, espèce très-rare et chère, et beaucoup d'autres arbustes précieux.

26. MM. Jacquin frères, quatre-vingt-deux plantes dont beaucoup étaient en fleur, toutes d'une belle culture et bien soignées; on y remarquait six espèces d'*erica*, cinq de *pimelea*, trois *gesneria*, *fuchsia fulgens*, *boronia alata*, etc., etc.; un superbe *imatophyllum Aitoni* (figuré dans ce Journal page 285, année 1838-1839); cette dernière plante a été remarquée et déposée au bureau.

27. M. Jacques, trente-une plantes en fleur, dont deux variétés de *dahlia* et douze plantes ou arbustes sans fleur, où se trouvait le *catanospermum australe*, rare et bel arbre de la Nouvelle-Hollande, dont les

semences, grosses comme des châtaignes, sont, dit-on, comestibles dans leur pays originaire.

28. M. Jamin (rue de Buffon), vingt-cinq plantes, toutes en belles variétés de roses greffées sur églantiers, et un arbre remarquable, *Juglans regia præ-adulta*, variété de noyer qui paraît devoir donner beaucoup de fruits avant d'avoir acquis deux mètres de hauteur.

29. MM. Joubert et Perville, dix-huit plantes, dont quatorze orchidées des environs de Paris, d'une belle culture et en parfaite végétation.

30. M. L'Homme (Baptiste), deux cent vingt-un individus; ce lot est le plus nombreux; belles plantes de serre chaude, tempérée et d'orangerie, toutes superbes et de belle culture; orchidées exotiques en fleur et en multiplication d'un an, deux ans et trois ans; orchidées des environs, très-belles; beaucoup de plantes médicinales; bel individu de canne à sucre rubannée d'Otaïti; fougères, aloès, dragonniers, etc., etc.

31. M. Labadie, sept plantes parmi lesquelles un beau *fuchsia fulgens*.

32. M. Lémon; la portion de ce jeune et zélé cultivateur était remarquable par des bananiers nains de la Chine, *bilbergia fasciata*, plusieurs variétés d'*hibiscus rosa sinensis*, et par quatre-vingts variétés d'iris, première floraison, dont quelques-unes très-remarquables.

33. M. Loth, un lot de fortes plantes qui n'ont pu être portées au catalogue, dont deux très-forts *cereus speciocissimus*.

34. M. Martine, trente-quatre plantes très-coquettes, surtout les bruyères; on remarquait encore

les *azalea lateritia alba*, *springelia incarnata*, *borronia*, *gaulteria Shallon*, etc.

35. M. Mabire, douze variétés de *nerium*, dans lesquelles figurait en première ligne son beau semis d'*indicum*, sous le nom de *Mabirii*, décrit dans ce Journal.

36. M. Mathieu (rue de Buffon), *musa sinensis*, *ixora coccinea*, *cereus senilis*, etc.

37. M. Masson (de Chantilly). Les plantes de ce bon et consciencieux cultivateur étaient de celles les plus éloignées de Paris; on y remarquait trois dahlia en fleur, deux caisses contenant chacune six jeunes orangers greffés de l'année, et portant fleurs et fruits presque à leur grosseur et qui étaient fort remarquables.

38. M. Madale, vingt-neuf plantes, toutes ou à peu près vivaces et de plein air, dont six espèces de *lupinus*, *anemone narcissiflora*, *papaver nudicaule*, etc. La spécialité de ce cultivateur est notamment dans ce genre de plantes, et il en est bien assorti.

39. M. Pelé, cent douze plantes, dont beaucoup de plein air, ce genre de culture étant aussi celui qu'adopte spécialement ce jeune cultivateur; il y en avait cinquante-six en fleur où on remarquait le *lychnis floscuculi alba plena*, plusieurs belles *aquilegia*, *campanula*, etc.

40. MM. Piquenot et Lierval, vingt-huit plantes, la plupart de plein air, dont un superbe *anthyrrinum dianthiflorum*, plusieurs *statice*, *veronica perfoliata*, *lobelia Cavanillesii*, etc., etc.

41. M. Ragonot, une belle collection de pensées.

42. M. Salter (John), deux superbes *fuchsia ful-*

*gens*, *pelargonium*, etc., en tout dix plantes; plus une très-belle collection de pensées anglaises, coupées et en petites carafes.

43. M. Tripet-Leblanc, trente-une plantes dont quelques-unes rares et très-nouvelles; je citerai un très-fort *oxilobium retusum*, *chorysema varium*, *primula sinensis rubra plena*; collection de mignardises anglaises, de pensées, de renoncules; un fort *fuchsia fulgens*, etc. Ce lot a été très-remarqué des amateurs.

44. M. de Thury (vicomte Héricart), seize plantes, deux belles variétés d'*azalea*, *polygala cordata*, *burchelia capensis*, *verbena Drummundi* et *V. teucroïdes*.

45. M. Uterahrt, cinquante-huit plantes apportées de dix à douze lieues; collection de *pelargonium*, quatre *cistus*, trois *rhododendrum*, *pimelea decussata*, etc.

46. M. Varin jeune, douze plantes, *rochea*, *aloe*, *cactus*.

47. M. Vivet, deux très-forts *chrysanthemum frutescens*, *fuchsia globosa*, *chamærops humilis*, en tout quatorze plantes.

48. M. Vilmorin, deux jolies petites plantes nouvelles et annuelles, *clintonia pulchella* et *nemesia floribunda*, *allium cœruleum*, etc.

49. M. Verdier, une très-belle et très-nombreuse collection de roses coupées, qui n'a pas cessé d'attirer les regards des amateurs et des curieux pendant tout le temps de l'exposition.

50. M. Tamponnet, fortes caisses de *magnolia grandiflora*, *camellia*, orangers et quelques autres qui ont orné le bureau.

51. M. Neumann. On a remarqué avec étonnement et presque incrédulité *deux* boutures de *theophrasta latifolia*, faites avec une seule feuille coupée en deux par à peu près son milieu; chacune des portions a été plantée dans un pot et traitée convenablement; elles ont toutes deux émis un beau bourgeon adventif; ainsi la partie basse ou du côté du pétiole n'a pas mieux réussi que la supérieure. J'ai vu faire l'expérience et l'ai suivie dans presque toutes ses phases.

Les autres exposants n'avaient apporté que de deux à quatre plantes.

## 2<sup>o</sup> LÉGUMES, FRUITS ET AUTRES PRODUITS.

1. M. Boussière, pommes de Calville, Reinettes; poires de Saint-Germain et Beurré d'hiver.

2. M. Bossin, pommes de terre nouvelles, graines de *madia sativa* avec de l'huile qui en était extraite; graines de *polygonum tinctorium*.

3. M. Dulac, laitues grises et rousses très-belles.

4. M. Chapelle, rhizomes de *canna discolor* et fécula en provenant.

5. M. Gontier, concombres blancs, pommes de terre de châssis, melon Prescott fond blanc.

6. M. Jamin, belle suite de poires conservées de beaucoup de variétés, collection de fruits en cire très-bien imités.

7. M. Lepère (Alexis), pommes conservées de diverses variétés, poires de Saint-Germain et de Bonchrétien.

8. M. Masson (de Chantilly), deux potirons parfaitement conservés, et surtout trois pommes de

reimette de Canada qui, par un procédé de son invention, étaient restées tellement fraîches qu'elles n'avaient pas encore atteint leur maturité complète. On ne peut qu'encourager M. Masson à continuer ses expériences; et si, comme il l'espère, elles sont couronnées de succès, un des premiers prix lui sera certainement acquis, et il aura résolu un problème intéressant et des plus avantageux.

9. M. Plantin, trois magnifiques choux-fleurs.

10. M. Lefèvre, une corbeille de pommes de Calville blanches.

11. M. Vivet, fraises du Chili et king-seedling en pots, choux-fleurs, melons fond blanc.

### 3° BEAUX-ARTS, LIBRAIRIE.

1. M<sup>me</sup> Adrien, fleurs peintes, dont une rose thé, triomphe du Luxembourg.

2. M<sup>me</sup> Dechosal, un tableau de fleurs en papier de Chine, admiré pour la ressemblance parfaite des objets.

3. M<sup>me</sup> Delaporte-Bessin, tableaux de fleurs.

4. M<sup>me</sup> Elisa Lemire, fleurs peintes à l'aquarelle.

Enfin, MM. Audot, Bouchard-Huzard, Cousin, Couverchel et Loss avaient exposé aussi plusieurs ouvrages relatifs à l'horticulture.

### 4° INDUSTRIE.

Dans cette partie, les exposants étaient moins nombreux que l'an passé, puisqu'ils n'étaient qu'au nombre de huit. MM. Arneither et Guyard se sont fait remarquer par la confection de leurs outils d'horti-

culture et d'agriculture. Il se trouvait beaucoup de modèles en fonte de bancs de jardins, vases, tabourets, etc.; en bois, nouvelles volières très-bien conditionnées; nouvelles jardinières pyramidales, portatives, dont l'élégance permet d'en orner les salons; ruches perpétuelles, ruches en paille, très-bien confectionnées, et quelques autres objets moins marquants.

Tel était, à peu de choses près, l'ensemble de l'exposition, que j'ai trouvée mieux que l'an passé : le nombre général des exposants était plus grand, les objets aussi et déjà mieux choisis; c'est pourquoi j'espère que les amateurs, les cultivateurs et surtout les maraîchers apprécieront les avantages pour tous qui résultent de ces réunions, et qu'ils s'empresseront d'y apporter les produits de leurs soins et de leurs fatigues.

JACQUES.

### *Suite de l'exposition de la Société d'Horticulture.*

#### SÉANCE PUBLIQUE.

M. le ministre de l'agriculture a bien voulu présider la Société d'horticulture dans cette séance solennelle. Dans un discours d'ouverture, il l'a félicitée sur la direction qu'elle donne à ses travaux et sur les résultats qu'ils promettent. Il a ensuite annoncé la mise au concours, sous les auspices de la Société d'agriculture, d'un manuel de la culture maraîchère, pour lequel est créé un prix de 500 francs. Enfin il a promis à la Société royale d'horticulture, sur les fonds d'encouragement accordés à son ministère, une allocation de 1,500 francs pour l'aider à établir le jardin

dont elle a décidé la création dans une de ses séances d'avril dernier.

Ce jardin paraît devoir être situé sur l'ancienne pépinière des chartreux, dont une portion a été offerte dans ce but par M. le duc Decazes, grand-référendaire de la chambre des pairs. Peut-être les vrais amis de la Société d'horticulture la verront-ils avec inquiétude s'engager dans cette nouvelle voie, où peuvent si facilement se dissiper les économies que treize années d'existence lui ont permis d'amasser. Est-il, en effet, bien prudent à elle de consacrer ses capitaux à la formation et à l'entretien d'un jardin sur un terrain qu'on lui prête, qui n'appartient pas même à la chambre des pairs qui le lui concède, et dont on peut l'expulser au moment où elle aura fait tous les frais?

Quoi qu'il en soit, la Société a accepté l'offre de M. le duc Decazes, et son président a fort gracieusement remercié le ministre pour sa bienveillante allocation.

M. le président, vicomte Héricart de Thury, a pris ensuite la parole et a jeté un coup d'œil rapide sur l'exposition, qu'il a louée, et, en félicitant la Société de ses succès, il en a attribué une bonne part à l'appel qu'elle a fait aux jardiniers maraîchers et à l'intérêt qu'elle porte à leurs utiles travaux. Il a cité ensuite les sociétés horticoles qui se sont établies sur divers points du royaume, et les établissements particuliers qui se distinguent le plus : parmi ceux-ci, celui de Fromont a été l'objet des compliments et des éloges de M. le président, et tient la plus grande place dans son discours.

M. le secrétaire-général a enfin présenté le tableau

des travaux de la société pendant l'année que cette séance termine, et a fait ressortir avec goût les faits les plus remarquables qui ont signalé cette période.

Après lui, divers rapports ont été lus à l'appui des récompenses décernées en dehors de l'exposition. En voici la nomenclature.

Une médaille d'argent à M. *Dulac* pour la perfection de ses cultures maraîchères.

Une mention honorable à M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> *Gros* pour le même genre de cultures.

Une médaille d'argent à M. *L'Homme*, jardinier de l'École de Médecine, pour ses belles cultures, et notamment celle des orchidées.

Une médaille d'argent à M. *Charpentier*, jardinier de M. Battereau d'Anct.

Une médaille d'argent à M. *Flantin* pour ses cultures d'asperges forcées.

Une médaille d'argent à M. *Gontier* pour ses cultures forcées.

Une mention honorable à M. *Quentin* pour sa culture d'asperges forcées.

Une mention honorable à M. *Lobrot* pour la culture forcée du haricot.

Une mention honorable à M. *Souflard* pour un sécateur échenilloir.

Une médaille d'encouragement à M. *Arm. Gontier* pour la belle tenue de ses pépinières à Fontenay-aux-Roses.

Une médaille d'argent à M. *Macé*, dit *Printemps*, chef des pépinières de V<sup>e</sup> Leroy et fils, à Angers, pour ses talents comme horticulteur, ainsi que pour le dévouement qu'il a montré envers la veuve et l'orphelin de M. Leroy, mort il y a 36 ans, et dont il

a sauvé l'établissement en s'y consacrant tout entier et en montrant dans cette circonstance autant de courage et d'intelligence que de gratitude envers son patron, qu'il regardait comme son bienfaiteur.

Enfin la séance s'est terminée par le rapport du jury d'examen, dont les résultats sont ci-après :

Prix pour la plus belle plante en fleur le mieux cultivée, à M. *Mabire* pour son *nerium Mabiri*.

Prix pour la plante dont la floraison est le plus éloignée de son époque naturelle : n'a pu être décerné.

Pour la plus riche collection en belles plantes fleuries et des mieux cultivées : 1<sup>er</sup> prix à M. *Chauvière*, notamment pour ses pelargonium et ses calcéolaires.

2<sup>o</sup> Prix à M. *Bertin* de Versailles pour ses azalées et ses rhododendrons.

3<sup>e</sup> Prix à M. *Modeste Guérin* pour ses magnifiques pivoines herbacées.

4<sup>e</sup> Prix à M. *Pelé* pour sa collection de 112 espèces de plantes de pleine terre, toutes en fleur.

1<sup>er</sup> Accessit à M. *Victor Verdier* pour sa riche collection de roses coupées.

2<sup>o</sup> Accessit à M. *Dufoy* pour ses pelargonium, ses verveines, cinéraires et pimélées, presque tous en variétés obtenues de ses semis.

Prix pour la collection de plantes choisies les plus rares, la plus nombreuse et la mieux cultivée, la floraison non exigée : mention honorable à M. *L'Homme*, déjà distingué dans la même séance par une médaille d'argent décernée sur un rapport spécialement fait pour ses cultures.

Mention honorable, avec rappel de la médaille d'or qu'ils ont précédemment reçue, à MM. *Cels* pour le même motif.

Prix pour la plante utile ou agréable le plus nouvellement introduite dans le royaume.

1<sup>er</sup> Prix à M. *Tripet-Leblanc* pour son *chorizema varium*, son *oxylobium retusum* et son *primula sinensis flore roseopleno*.

2<sup>e</sup> Prix à MM. *Jacquin frères* pour leur *imato-phyllym Aitoni* figuré dans ce journal.

Mention honorable à M. *Vivet* pour ses épinards de Hollande, beaucoup plus volumineux que nos épinards ordinaires, et qui ne paraissent pas connus des jardiniers maraîchers de Paris.

Nouveau prix pour l'introduction en France d'une nouvelle branche de culture, à M. *Ragonnot fils*, pour sa belle collection de pensées, qui rivalisent avec les pensées anglaises.

Mention honorable à M. *Masson* de Chantilly pour trois pommes de reinette conservées par un procédé particulier qu'il s'est réservé de faire connaître plus tard.

Mention honorable à M<sup>me</sup> *Delaporte-Bessin* pour ses deux tableaux à l'aquarelle représentant, l'un des pavots, l'autre des azalées.

Même distinction à M<sup>me</sup> *Elisa Lemire* pour son tableau de fleurs à l'aquarelle.

Mention honorable à M. *Leferme* pour une collection d'échantillons de bois indigène.

Tel est le tableau des distinctions accordées par la Société d'horticulture. Je regrette, pour ma part, que mademoiselle Deschosal n'ait, pour toute récompense de son charmant et délicat travail imitant, en papier de Chine découpé, des fleurs en relief dans un cadre, reçu qu'une invitation de présenter de nouveaux

produits de son talent à la prochaine exposition. Le public a été envers elle plus juste que le jury.

ROUSSELON.

JARDIN FRUITIER.

DU POMMIER.

SUITE (*voyez* pages 138 et 161 de la présente année).

*Des rejetons, marcottes et boutures.* On appelle rejetons les pousses nouvelles qui sortent du collet ou des racines des pommiers sauvages, ou obtenues de semences. Les premiers seraient parfaitement convenables à faire des sujets pour recevoir la greffe des espèces en plein vent ou de haute tige, s'ils étaient arrachés avec les précautions nécessaires. Mais le plus souvent cet arrachage est fait à la pioche par des hommes qui en font le commerce au cent et au mille, et la mutilation de ces rejetons est telle que tout pépiniériste consciencieux n'en fait aucun emploi. Dans les pays à cidre on en fait cependant usage quelquefois pour former les sujets qu'on greffe avec les fruits qui fournissent cette boisson, mais encore faut-il qu'ils soient levés avec soin.

Quant aux drageons que produisent les francs, ils peuvent parfaitement être utilisés pour servir de sujets. Ceux qui proviennent d'arbres trop vieux sont moins vigoureux pour les arbres à haute tige, et quelques pépiniéristes prétendent même que les fruits que l'on greffe dessus n'acquièrent jamais les qualités ni le parfum qui leur sont propres lorsqu'ils sont greffés sur des sujets venus de semences.

On peut donc dire qu'en général les pépiniéristes

ont peu recours à ce moyen de multiplication, et qu'ils préfèrent, surtout pour les espèces à couteau, élever des sujets par leurs propres semis.

Les marcottes s'obtiennent au moyen du buttage. C'est une méthode de multiplication particulièrement employée à l'égard du doucin et du paradis.

Le doucin est une variété obtenue de semis et que l'on retrouve encore quelquefois en semant des pepins d'autres espèces. Cependant, comme on fait une grande consommation de sujets de cette variété pour greffer les bonnes espèces qu'on cultive dans les jardins, on est obligé d'entretenir des mères dans les pépinières.

Il en est à peu près de même du paradis également obtenu de semences, mais que l'on ne retrouve pas, comme le doucin, parmi les produits des semis que l'on fait. Cette variété est précieuse pour recevoir la greffe des arbres destinés à rester nains. On est donc également forcé d'entretenir des mères pour se procurer les sujets dont on a besoin. Il est remarquable qu'on n'obtient jamais, en semant des pepins de doucin et de paradis, des individus semblables à leur type; ils acquièrent tous des développements plus considérables et cessent d'être convenables aux mêmes usages.

On fait des mères de doucin et de paradis en plantant au centre d'une plate-bande convenablement ameublie et large de 1 mètre 33 centimètres, des jeunes sujets de ces deux variétés. On les espace entre eux de 1 mètre 33 centimètres pour les doucins, et de 1 mètre seulement pour les paradis. Cet espace est nécessaire pour faciliter l'opération du buttage. On laisse ces jeunes pieds produire librement

une première pousse qui facilite l'émission des racines, et les assoit parfaitement dans le sol. On les rabat après cette première pousse, et les scions qui poussent ensuite font de meilleures marcottes et donnent des sujets plus vigoureux. A l'automne suivant, on butte chaque pied en couvrant la base des scions d'une couche de bonne terre végétale épaisse de 20 à 25 centimètres. Ces nouvelles pousses s'y enracinent en un an. A l'automne on découvre jusqu'au collet en enlevant avec précaution la terre du buttage, et on coupe net à leur insertion les marcottes enracinées. La mère recommence à pousser de nouveaux scions que l'on butte de même à l'automne, de façon que chaque mère produit des marcottes enracinées tous les deux ans, et cela pendant un assez grand nombre d'années.

Ce moyen d'obtenir des marcottes pourrait être utilisé à l'égard de toutes les espèces de pommiers, si quelques circonstances le rendaient nécessaire, ce qui toutefois ne peut que se présenter très-rarement et dans le cas seulement où un arbre franc de pied d'une variété précieuse n'aurait plus de sain que les racines desquelles on obtiendrait des drageons en recépant la tige et couvrant le collet comme je l'ai dit.

Quant aux boutures, c'est un procédé de multiplication fort peu employé, parce que les produits qui en résultent durent peu. Quoi qu'il en soit, si l'on voulait y recourir, voici le procédé qui présente une réussite plus prompte et plus assurée. On choisit, avant la séve d'août, les scions qu'on veut bouturer. On y fait une incision annulaire qui, en enlevant un anneau d'écorce, provoque un épanchement de séve à l'état de cambium qui commence la formation d'un bour-

relet. A l'automne on coupe les boutures précisément au-dessous de ce bourrelet et on les plante en bonne terre bien préparée sur une plate-bande un peu abritée, et on coupe leur tête au point convenable. Les racines se développent plus facilement du bourrelet, et au bout d'un an elles sont parfaitement développées.

Les rejets, les marcottes et les boutures plantés en pépinières sont ensuite traités comme les sujets venus de semences.

*La suite prochainement.*

ROUSSELOU.

*Nouveau procédé de conservation pour les pêches, abricots et prunes.*

M. Lemaître de Saint-Aubin, correspondant de la Société royale et centrale d'agriculture, lui a présenté, en 1838, un mémoire sur *un fruitier pyramidal* dont nous avons parlé nous-mêmes page 50 de la présente année.

Ce monsieur vient d'écrire de nouveau à la même Société, que bien que, dans ce mémoire, il eût dit seulement que les fruits succulents, tels que pêches, abricots et prunes, pouvaient être déposés dans le fruitier, et s'y conserver quelques jours, il avait imaginé à leur égard un autre procédé préservatif qu'il avait omis de signaler. Mais l'ayant indiqué à un de ses voisins, en Touraine, le fils de celui-ci l'a mis à exécution avec succès, et c'est pourquoi il croit utile de le communiquer.

On figure avec de la terre grasse ou du mastic la forme du fruit que l'on veut conserver, en la tenant un peu plus forte. On laisse un peu sécher ce moule,

on l'enduit d'huile, puis on le couvre d'une couche de quelques millimètres d'épaisseur de cire rendue malléable au moyen d'une addition de suif ou de graisse. Dans cet état, le tout ressemble à une sphère. On coupe en deux cette enveloppe avec un couteau chauffé, on en extrait le moule en terre, et on met à sa place le fruit qu'on veut conserver.

Comme les fruits cités plus haut sont très-susceptibles d'être tachés ou déflouris par le toucher, il faut, pour leur conserver toute leur fraîcheur, mettre le fruit dans une moitié de la sphère en cire, rajuster l'autre moitié par dessus, et fermer la jointure en repassant dessus la lame du couteau chauffée. Portés ainsi dans le fruitier, on peut les garder plusieurs mois. Le point important est que les fruits ne soient pas arrivés à leur maturité complète, qu'ils soient bien secs, et n'aient aucune tache provenant de la pression des doigts.

Nous rapportons ce procédé plutôt à cause de sa singularité que sous ses rapports utiles, bien qu'il puisse effectivement aider à la conservation des fruits, si, toutefois, ils n'y contractent pas une saveur désagréable, à cause de l'huile du moule et de la graisse mêlée à la cire. Mais il est d'une exécution si longue et si méticuleuse, qu'il trouvera fort peu d'applications. Autant vaudrait faire faire, pour enfermer les fruits, des sphères en bois creusées au tour, et dont les deux moitiés se réunissent par un pas de vis, comme les œufs en bois, dont on fait des joujoux pour les enfants.

L'idée de la cire n'est, au reste, pas neuve, car il y a longtemps qu'elle a été proposée pour en enduire les coquilles d'œufs et les conserver ainsi longtemps.

ROUSSELOX.

## PLANTES D'ORNEMENT.

## PLEINE TERRE.

CAMPANULE A GRANDES FLEURS, *campanula grandiflora*, JACQ. *Wolembergia grandiflora*. (Voyez la planche, et pour les caractères génériques, page 119 du Journal et Flore des jardins.)

Plante vivace, originaire de Sibérie; racines fusiformes, rameuses, blanches, cassantes; tiges herbacées hautes de 32 à 48 cent., frêles, glabres, peu rameuses; feuilles alternes presque sessiles, ovales, lancéolées, glabres, dentées inégalement en scie, d'un vert gris en dessus et glauque en dessous.

De juillet en août fleurs terminales; calice persistant à cinq divisions subulées. Corolle monopétale à cinq lobes ovales aigus, large de 5 à 6 cent., d'un beau bleu. Cinq étamines rangées autour du pistil dont elles couvrent le stigmate avant l'épanouissement, et duquel elles s'écartent après. Stigmate quinquéfide; celui des autres campanules m'a paru n'être que trifide; c'est peut-être ce qui a engagé à faire un nouveau genre de cette campanule. Il est velu et blanc. Ovaire à cinq loges renfermant des semences noires, luisantes, assez grosses pour ce genre de plantes. Le bouton présente la forme d'une toque de juge élargie par le haut.

Cette jolie plante vivace est de pleine terre de bruyère. C'est au moins ainsi que nous la cultivons depuis plusieurs années; peut-être s'accommoderait-elle d'une terre ordinaire, mais comme elle était rare, nous ne l'avons pas essayé, ce que nous nous proposons de faire à l'automne prochain. On peut aussi la



CAMPANULE *à grandes fleurs*

*Campanula grandiflora*







*Linn. 4*

**RUDBÈQUE** *de Drummond*

*Rudbeckia Drummondii.*

cultiver en pots , dans lesquels elle fleurit très-bien.

Dans tous les cas, il est bon de ne pas la planter isolément dans toutes les parties du jardin, si on ne veut pas courir la chance de la perdre. En effet, elle perd ses tiges dès le mois de septembre ou octobre, et ses touffes ne sont pas volumineuses. C'est ce qui doit engager à la cultiver, dans un endroit séparé, avec les autres plantes un peu rares et de même structure, et où tous les ouvriers ne sont pas admis à faire des labours.

Cette plante se multiplie par la division des touffes lorsque celles-ci sont assez fortes, et par le semis de ses graines. Le plant qui en provient fleurit la seconde année. Elle mérite d'être plus cultivée qu'elle ne l'est.

JACQUIN aîné.

**RUDBECKIA.** LIN. Syngénésie polygamie frustranée. LIN. Radiées. JUSS.

*Caractères génériques.* Involucre composé de deux rangs de folioles presque égales, ouvertes; rayons du disque hermaphrodites; demi-fleurons de la circonférence femelles et stériles; réceptacle conique; graines couronnées par une membrane à quatre dents.

RUDBÈQUE DE DRUMMOND. *Rudbeckia Drummondii.*  
HORT. ANGL. (*Voyez la planche.*)

Plante vivace, sans doute comme ses congénères originaire de l'Amérique, et introduite en France en 1839. Tiges simples droites, s'élevant de 1 mètre à 1 mètre 33 centimètres, à peine pubescentes, scabres. Feuilles radicales pinnatifides, profondément découpées en segments ovales, lancéolés obtusément et irrégulièrement lobés, d'un vert glauque et légèrement tomenteuses; les caulinaires plus petites, à seg-

ments linéaires et opposés, d'un vert plus frais. Fleurs solitaires terminant les tiges, à disque conique entouré de six demi-fleurons ovales, obtus, d'un beau jaune foncé, et couverts, depuis l'onglet jusqu'aux deux tiers de leur longueur, d'une large macule marron foncé. Ces demi-fleurons, formant un peu la gouttière, sont réfléchis en dehors et couvrent l'involucre.

Cette jolie plante, qui ne peut manquer de devenir un ornement précieux pour les plates-bandes et les bordures des massifs, est jusqu'à présent cultivée en pleine terre de bruyère; mais il est probable que, comme la plupart de ses congénères, elle se contentera d'une terre légère, un peu substantielle. Il lui faut une exposition aérée. On la multiplie de ses graines, qu'on sème, au printemps, en terre de bruyère pour repiquer ensuite en place, ou par éclats de son pied, que l'on peut planter en automne ou en mars.

On la trouve chez M. Pelé, horticulteur marchand, rue de l'Oursine, chez lequel je l'ai vue pour la première fois, et qui a eu l'obligeance de nous fournir le modèle du dessin. Il l'a tirée de la Belgique. On la trouve maintenant dans plusieurs établissements, et notamment à Charonne, chez MM. Jacquin frères.

UTINET.

CLÉMATITE DES MONTAGNES. *Clematis montana*.  
BUCHAN.

Plante ligneuse, glabre dans toutes ses parties, à tiges volubiles et feuilles triternées, dentées, rugueuses au toucher et à nervures saillantes. Elles persistent une grande partie de l'année. Leurs pétioles s'enrou-

lent, à la manière des vrilles, autour de tous les corps qu'ils peuvent atteindre.

Cette belle espèce, qui ressemble beaucoup par son port à la *Clematis cirrhosa*, LIN., est originaire des montagnes du Népal. Elle a été introduite à Paris en 1835. D'abord cultivée en serre tempérée, elle fut placée en pleine terre au pied d'un mur au printemps de 1837. Elle ne tarda pas à le tapisser de ses branches qui se couvrirent bientôt de nombreuses et grandes fleurs blanches, axillaires, se succédant une partie de l'année. Depuis cette époque, elle a parfaitement résisté aux intempéries de nos hivers, sans qu'il ait été nécessaire de la garantir par aucune couverture.

Il paraît qu'elle a été cultivée en Angleterre longtemps avant que nous la reçussions à Paris; car M. le capitaine Prost, amateur distingué, en apporta un pied un an avant que nous la connussions ici. Elle est plantée dans le jardin de son château d'Omiécourt, où elle produit un charmant effet.

Cette espèce est encore peu connue des horticulteurs; cependant son port et sa rusticité doivent lui assigner un rang parmi les plus jolies plantes grimpantes qui servent à tapisser les murs, les tonnelles et les berceaux. Elle se multiplie parfaitement de boutures et de marcottes qui reprennent en peu de temps. Je n'ai pas encore vu de ses graines.

Elle ne paraît pas délicate sur la nature du terrain, et jusqu'ici elle réussit comme toutes les clématites dans une terre meuble, plutôt humide que sèche.

PÉPIN.

*Nouvelles Pivoines officinales*, extrait de la suite  
au Bot. cult. inédit.

PIVOINE OFFICINALE. *Pæonia officinalis*. RETZ.  
DEC. Prod. LOUDON's Hort. Brit. *P. femina*. FUCH.  
DESF. Cat.

P. OFF. LUISANTE. *P. officinalis*. var. *lucida*. NOB.

Tiges de 8 à 10 décimètres, glabres, lisses; feuilles ressemblant à celles de l'espèce, biternées; folioles moins divisées, un peu tourmentées, d'un gros vert en dessus, luisant, un peu plus pâle en dessous, à nervures très-saillantes, un peu blanchâtres, glabres. Fleur solitaire au sommet des tiges, du même rouge que celles de la pivoine rouge pourpre double, composée de douze à quinze grands pétales, formant d'abord la coupe, et garnie au centre d'un grand nombre d'étamines à filets pourpres, et à anthères d'un beau jaune qui produisent un joli effet. Deux à trois ovaires très-velus; stigmates rouges. Jusqu'ici les graines ont constamment avorté.

Obtenue de semis en 1832, de graines de la pourpre double fécondée par la *P. villosa* ou *paradoxa*.

P. OFF. SUBVIOLACÉE. *P. off.* var. *subviolacea*. NOB.

Tiges de 6 à 8 décimètres, glabres; feuillage d'un vert pâle en dessus, glauque en dessous, glabre sur les deux surfaces, à folioles lancéolées, entières, peu aiguës; fleurs grandes (13 à 14 centimètres); huit pétales arrondis ou concaves tronqués au sommet, où ils sont denticulés, avec quelques grandes dents sur les marges, d'un pourpre violacé très-remarquable; filets des étamines de la couleur des pétales, pâ-

lissant au sommet ; deux à trois ovaires érigés, velus ; stigmates pourpres.

Même origine que la précédente.

P. OFF. A FLEURS ARRONDIES. *P. off. var. rotundiflora*. NOB.

Tiges de 6 à 7 décimètres, fortes, très-glabres ; feuilles à pétiole plus court que dans le type ; folioles ovales allongées, la terminale à lobes entiers, d'un vert pâle en dessous ; fleur terminale, grande, à dix ou douze pétales arrondis au sommet, où elles sont légèrement crénelées, d'un beau rouge cerise, avec un léger reflet violet, s'ouvrant horizontalement, ce qui donne à la fleur une forme en roue, ou arrondie. Étamines nombreuses à filets violacés ; ovaires velus, érigés ; stigmates ondulés de la couleur des pétales.

Même origine.

P. OFF. A FLEURS COMME RAYÉES. *P. off. subincata*. NOB.

Tiges de mêmes forme et dimension que celles de la précédente ; le feuillage y a aussi beaucoup de rapport, pourtant les folioles sont plus ovales et moins allongées ; fleurs à huit grands pétales concaves, d'un rouge feu ayant une longue ligne blanchâtre sur le milieu, en dehors, et quelquefois en dedans.

Même origine.

P. PARADOXE FIMBRIÉE POURPRE DOUBLE. *P. paradoxa var. fimbriata purpurea plena*. NOB.

Tiges de 4 à 6 décimètres au plus ; feuilles bitermées, d'un vert pâle en dessus, glaucescentes en dessous, où elles sont un peu velues ; folioles ovales pointues, la terminale à deux ou trois lobes au sommet ; fleur terminale droite à huit ou dix pétales extérieurs, grands, concaves, échancrés ou lobés au

sommet, denticulés; le centre de la fleur est composé d'un grand nombre de pétales plus ou moins étroits, diversement incisés ou lobés, à peu près de la longueur de ceux de la circonférence, tous d'un beau pourpre feu brillant; il ne reste aucune étamine, toutes absolument sont changées en pétales. Deux à trois ovaires pubescents. Stigmates petits, rougeâtres. J'ai obtenu cette jolie variété, qui vient de fleurir pour la première fois, d'un semis de quelques graines du *P. paradoxa fimbriata plena* (*P. humilis fimbriata*, HORTUL.) fait en 1834. Son feuillage a beaucoup de ressemblance avec celui de sa mère, mais les folioles sont plus larges et moins pointues.

Les quatre premières variétés sont belles, mais ne peuvent intéresser que les véritables amateurs de ce beau genre, qui de jour en jour va toujours en augmentant, et qui d'ici à quelques années se composera d'un grand nombre de variétés à fleurs doubles, comme beaucoup d'autres, cultivées dans les jardins. Aujourd'hui l'impulsion est donnée, et il est impossible de prévoir où l'on pourra s'arrêter.

La dernière est très-jolie, et ne manquera pas d'être recherchée lorsqu'elle sera connue et qu'elle pourra être multipliée.

JACQUES.

#### *Note sur une variété de Pivoine de la Chine.*

Depuis quelques années la multiplication des pivoines a été l'objet des recherches des horticulteurs français. Les pivoines ligneuses ont été les premières qu'on ait propagées; on s'est ensuite occupé des pivoines herbacées de pleine terre.

M. Noisette est un des premiers qui aient obtenu

des succès dans le semis des pivoines en arbre ; ensuite MM. Cels et Mathieu de Belleville, et enfin M. David jeune méritent également d'être cités.

Les premières belles variétés de pivoines herbacées ont été obtenues par M. Lémon père ; parmi celles-ci il en est une qui est douée d'une odeur de rose très-prononcée. Le prince de Salm Dick s'est aussi livré à ce genre de multiplication, ainsi que nos collègues MM. Jacquin et Jacquin, et M. His, amateur distingué.

C'est maintenant M. Guérin, modeste horticulteur, rue des Couronnes, 24, à Belleville, qui se distingue par ses conquêtes dans la tribu des pivoines herbacées. Il en possède un très-grand nombre, que les amateurs ont pu admirer à l'exposition de la Société d'horticulture. Parmi ces variétés, les six plus belles sont les *pæonia speciosa striata*, *anemonæ flora striata*, *elegans*, *Victoire modeste*, *pulcherrima* et *lutea variegata*. Il ouvre en ce moment une souscription pour ces six variétés, dont il a fixé le prix à 200 francs, et qu'il livrera aux vingt souscripteurs premiers inscrits.

La nouvelle variété objet de cet article a été obtenue par M. Billard, ancien pépiniériste propriétaire à Fontenay-aux-Roses. Elle est née d'un semis de *pæonia sinensis* fait en 1835 ; ses feuilles sont étroites et laciniées, et elle ressemble beaucoup, par son port, à la *pæonia anomala*. Ses fleurs sont très-grandes, presque doubles et de couleur pourpre noire. Plusieurs autres pieds du même semis, qui ont également fleuri, avaient des fleurs plus ou moins rouges, simples ou semi-doubles, mais point assez remarquables pour en parler.

Aujourd'hui les pivoines herbacées font un char-

mant effet dans les parterres, au printemps, par leurs belles grandes fleurs plus ou moins doubles, et leur coloris rouge de diverses nuances, blanches, jaunâtres, roses, striées, etc., et ne peuvent manquer d'attirer l'attention des amateurs. PÉPIN.

#### ORANGERIE.

GARDOQUIE MULTIFLORE. *Gardoquia multiflora*.  
 SYST. VEGET. FL. PERUV. PERSON. (Voy. la figure, et pour les caractères génériques, page 60 de l'année courante.)

Notre collègue M. Jacques a déjà fait connaître sommairement cette plante, originaire du Chili, dans le numéro de novembre dernier, page 60. Nous avons donc peu de choses à ajouter à sa description. Les feuilles sont d'un joli vert en dessus, plus pâle en dessous. Les fleurs se développent en grappes de 3 à 5, portées sur un pédoncule commun qui se subdivise en autant de pédicelles munis chacun de deux petites bractées. La lèvre supérieure de la corolle est un peu échancrée, l'inférieure est à trois lobes égaux. Le limbe de la corolle est évasé et finement velu. Le style est simple.

Cet intéressant petit arbrisseau est le plus joli du genre, à cause de la multitude de fleurs qu'il donne depuis la fin du printemps jusqu'à l'automne. Ses feuilles froissées répandent une odeur fort agréable. Nous le multiplions de boutures sur couche et sous cloches ombrées. Bien qu'il appartienne à la serre tempérée, sa multiplication est si rapide qu'on pourra en sacrifier quelques pieds pour orner les corbeilles, où ils feront un joli effet par le grand nombre de



*Lam. in Sc.*

GARDOQUIE MULTIFLORE

*Gardoquia multiflora* .





**GESNERIE BULBEUSE**

*Gesneria Bulbosa.*

leurs fleurs, dont le coloris pourpre violacé est charmant. On peut, au surplus, les relever en automne et les rentrer en serre tempérée pendant la mauvaise saison. Il faut à cet arbrisseau la terre de bruyère sans mélange.

F. CELS.

SERRE CHAUDE.

GESNÉRIE BULBEUSE. *Gesneria bulbosa*. BOT. REG. 343. (Voy. la planche, et pour les caractères génériques page 189 de ce journal, année 1835-1836.)

Racines tuberculeuses qui acquièrent un volume considérable et qui développent, à la fin de l'hiver, des tiges annuelles et florifères pouvant atteindre à plus d'un mètre de hauteur, car la tige principale de celle qui a servi de modèle au peintre a déjà acquis une élévation d'un mètre 20 centimètres, et paraît disposée à prendre un accroissement plus grand encore. Elle est d'un jaune verdâtre, très-tomenteuse, cylindrique, presque aussi grosse dans le haut que dans le bas, qui a un diamètre d'environ un centimètre. Feuilles ovales elliptiques, les plus grandes longues de 10 à 14 centimètres sur 8 à 10 de largeur. Elles sont un peu aiguës à la base, et de plus en plus obtuses au fur et à mesure qu'elles s'élèvent sur la tige, et les dernières, qu'on peut considérer comme des bractées, sont tout à fait rondes. Elles sont toutes finement dentées, opposées, distantes d'environ un décimètre, à six nervures principales très-saillantes en dessous qui est couvert d'un tomenteux grisâtre. Le dessus est d'un vert ordinaire couvert de petits poils fins et roides. Fleurs se développant dans les aisselles

des feuilles supérieures quelquefois au nombre de dix, mais dont il n'y a jamais plus de deux ou trois ouvertes ensemble. Elles sont portées sur un pédoncule commun qui se divise en plusieurs autres supportant chacun deux fleurs. Pédicelle égal au tiers de la longueur de la fleur, vert et tomenteux comme la tige. Calice velu à cinq divisions pointues. Corolle monopétale, irrégulière, gonflée et étranglée à la base, d'un joli coloris vermillon tendre en dessus et d'un jaune pâle en dessous. Le limbe est terminé en dessus par un opercule échancré en lobes arrondis qui se recouvrent quand la fleur est épanouie, mais qui, avant son développement, sont appliqués sur la partie inférieure, qui est plus courte. Une macule d'un pourpre noir foncé, large de 5 millimètres, se montre à l'intérieur et à l'extérieur entre ces deux lobes. 4 étamines crochues, à anthères cordiformes réunies par leur sommet. Ovaire simple, muni à la base de deux glandes grisâtres ou nectaires. Style plus court que les étamines, de même couleur et un peu moins velu.

Cette plante, originaire du Brésil, se cultive comme ses congénères; on la multiplie de boutures sous cloches et sur couche, et on lui donne en été de fréquents arrosements, qui doivent être nuls en hiver.

AUG. CELS.

*Nota.* Le graveur en lettres a, par erreur, gravé les mêmes noms sous deux plantes de la livraison d'avril. On trouvera, sous la couverture de ce numéro, une étiquette portant les vrais noms de la dernière des figures sous laquelle on pourra la coller.

# ANNALES

## DE FLORE ET DE POMONE.

---

### *Notice sur l'exposition horticole de la Société d'horticulture de Seine-et-Oise.*

Le département de Seine-et-Oise, par sa situation circulaire autour de celui de la Seine qui rapproche toutes ses localités de la capitale, et surtout par ses sites pittoresques, devait attirer dans son sein un grand nombre d'horticulteurs tant amateurs qu'amateurs marchands. C'est en effet ce qui est, et son chef-lieu, particulièrement remarquable par ses alentours si heureusement mariés à la sublime création de Le Nôtre, et qui réunit aux agréments de la campagne les avantages de la ville, est la résidence de beaucoup d'entre eux, dont la plupart ont des noms européens. Il n'y a donc pas à s'étonner si l'exposition des produits horticoles tenue par la Société d'horticulture de Seine-et-Oise, pendant la première quinzaine de juin, a offert aux visiteurs tout ce que l'art du jardinier pouvait produire de plus brillant et de plus utile à cette époque de l'année. L'observateur impartial aura pu se convaincre que là aussi l'horticulture reçoit un culte digne d'elle, et que ses adeptes, initiés à tous ses mystères, sont en état de soutenir la réputation

dont jouissent depuis longtemps les cultivateurs de Versailles, et de disputer avec avantage à tel concurrent que ce soit la palme du mérite horticul-tural.

Cette exposition, pour laquelle l'Hôtel-de-Ville avait fourni un local convenable, a attiré un grand nombre de visiteurs qui n'ont point eu à regretter leur démarche, et a mis en évidence les richesses de l'horticulture versaillaise en même temps qu'elle est un heureux témoignage du zèle et des efforts de la Société pour propager le goût de la culture horticole, et faire prospérer cet art si attrayant.

Parmi les collections marchandes, on remarquait celle de M. Aimé; les *pimelea* et les rhododendrons hybrides du *catesbæi* de M. Bertin; les beaux oranges des frères Dieuzy; les plantes de M. Douard; les bruyères et rhododendrons de M. Duval; les azalées, diosma et pivoines de M. Lejeas; les pelargoniums de M. Panseron; les plantes grasses, les pelargoniums et les pensées de M. John Salter.

Les amateurs, qui ne sont pas moins nombreux dans Seine-et-Oise, avaient aussi concouru à l'illustration de cette exposition par le tribut de leurs cultures; ainsi, mesdames de Bonneval, de Sémonville, MM. Boursault, Breton, Demanche, Dekersalun, Deschiens, Fessart, Jessé aîné, Leroux, Pajart, etc., s'étaient fait représenter par des lots de plantes bien choisies, dont la plupart, celles de M. Jessé aîné surtout, se faisaient remarquer par leur brillante floraison.

MM. Fagueret, Madeline et Truffaut avaient étalé les produits de leur culture forcée, et le dernier surtout, primeuriste fort distingué, avait apporté de

beaux ananas , des groseilles et des prunes en parfaite maturité.

Une meule à champignons avait été exposée par les soins de M. Lavoye, et l'on pouvait voir plusieurs fois par jour s'accomplir le phénomène de la production de ces cryptogames.

M. Godard, maraicher à Montreuil , avait apporté des échantillons choisis des produits utiles de la culture maraichère, parmi lesquels ses carottes , ses gros et beaux choux-fleurs , et ses romaines monstrueuses , attestaient les soins intelligents qu'il donne à ses travaux.

Une élégante collection de fruits modelés en cire avec une si grande perfection , qu'à l'aspect de quelques-uns , plusieurs personnes , les prenant pour des productions naturelles , s'étonnaient de leur maturité si précoce , était l'œuvre de M. Duval fils, auquel elle fait le plus grand honneur.

Enfin , MM. Duzac , Guyard , Laumeau et Petit avaient enrichi cette exposition d'un grand nombre d'instruments aratoires et de jardinage d'une exécution parfaite.

La séance publique pour la distribution des prix s'est tenue à l'Hôtel-de-Ville, le 14 juin, sous la présidence de M. Aubernon , préfet. Elle a été ouverte par un discours de M. le président d'honneur ; ensuite M. Demanche , président titulaire , a pris la parole ; après lui , M. Philippar, secrétaire général de la Société, a lu , comme rapporteur du jury, le rapport sur les prix à distribuer, et enfin une notice nécrologique sur M. le chevalier de Jouvencel , l'un des fondateurs de cette Société qu'elle a eu le malheur de perdre , et auquel elle avait dans son exposition con-

sacré un simple souvenir formé de deux *phormium tenax* (lin de la Nouvelle-Zélande) et d'un olivier.

La distribution des prix a clos cette séance de la manière suivante.

1<sup>re</sup> SÉRIE. Amateurs et Jardiniers en chef.

*Premier prix : Médaille en argent* à M. Jessé aîné, propriétaire amateur.

*Deuxième prix : Médaille en bronze* à M. Pavard, jardinier en chef de M. Fessart.

*Mention honorable et toute spéciale* à M. Deschiens, propriétaire amateur.

*Mention honorable* à M. Fagueret, jardinier en chef de M. Foucauld de Pavan, à Glatigny.

2<sup>o</sup> SÉRIE. Pépiniéristes et Fleuristes.

*Premier prix : Médaille en argent* à M. Bertin, pépiniériste à Versailles.

*Deuxième prix : Médaille en bronze* à M. Duval, fleuriste à Versailles.

*Mention honorable et toute spéciale* à M. John Salter, horticulteur fleuriste à Versailles.

*Première mention honorable* à M. Lejeas, pépiniériste et fleuriste à Versailles.

*Deuxième mention honorable* à M. Leroux, horticulteur fleuriste à Versailles.

3<sup>e</sup> SÉRIE. Jardiniers maraîchers.

*Premier prix : Médaille en argent* à M. Truffaut, jardinier primeuriste à Versailles.

*Mention honorable* à M. Godard, maraîcher à Versailles.

4<sup>e</sup> SÉRIE. Artistes et fabricants d'outils ou autres objets se rattachant à l'horticulture.

*Premier prix : Médaille en bronze à M. Duval fils , horticulteur , pour sa collection de fruits modelés en cire.*

En somme , cette exposition , qui est la première de la Société de Seine-et-Oise , lui promet un avenir brillant et utile , et ne peut manquer d'exercer une heureuse influence sur la prospérité de l'horticulture déjà si renommée dans ce département.

ROUSSELON.

### *Exposition horticole de Meaux.*

Pendant que la Société de Seine-et-Oise tenait son exposition à Versailles , la Société d'horticulture de l'arrondissement de Meaux tenait également la sienne dans cette ville.

D'après ce que j'en ai entendu dire , elle était brillante et a témoigné du goût et du zèle qui animent les membres fondateurs , parmi lesquels se trouvent des amateurs distingués et des horticulteurs habiles.

Les amis de la science horticole ne peuvent voir qu'avec une joie très-vive les diverses expositions qui ont lieu. C'est le seul moyen d'assurer les progrès de cet art aussi utile qu'agréable , que de multiplier ces luttes pacifiques , où l'émulation fait faire des efforts qui tournent tous à son profit. Les distinctions accordées au mérite sont un encouragement dont l'effet sera un jour de faire prendre à nos horticulteurs le premier rang parmi leurs concurrents étrangers.

ROUSSELON.

## JARDIN FRUITIER.

## DU POMMIER.

Suite (*Voyez pages 138, 161 et 241*  
de la présetne année).

## CULTURE JARDINIÈRE.

*Plantation.* J'ai suffisamment expliqué, je pense, dans l'article intitulé : *Essai sur la plantation des arbres, et particulièrement des arbres fruitiers*, pag. 359 de ce journal, année 1836-1837, les principes généraux dont il est essentiel de ne pas s'écarter dans la plantation des arbres ; je me bornerai donc ici à ce qu'il peut y avoir de particulier pour le pommier, et qui n'aurait pas été dit.

Je répéterai, toutefois, qu'il faut aux individus de cette espèce une terre franche, fort douce, un peu fraîche sans être trop profonde. Les sables, les argiles et les craies ne leur conviennent pas du tout.

Quand on met en place les jeunes arbres greffés dont on veut garnir un jardin, il faut observer d'espacer les plein-verts de 12 à 15 mètres, selon le sujet sur lequel ils sont greffés, et leur développement probable ; les espaliers, contre-espaliers et demi-tiges, de 4 à 6 mètres ; les quenouilles et pyramides, de 3 à 4 mètres ; et les nains greffés sur paradis, de 1 mètre à 2.

*Formation et taille du pommier.* Le pommier se prête assez facilement à prendre toutes les formes, et réussit également bien sous chacune d'elles, pourvu que l'individu qu'on y soumet ait été greffé sur le sujet qui lui est propre.

Ainsi donc, pour former les pleins-vents, on

choisit , ainsi que je l'ai dit en parlant du semis , les arbres greffés sur égrins ; pour les mi-vents , les grandes quenouilles , les gobelets , les espaliers horizontaux et à tige , ceux greffés sur francs ; pour les quenouilles et les pyramides ordinaires , les espaliers verticaux et horizontaux , ceux greffés sur doucin ; enfin , pour les buissons , les vases , les petites quenouilles , pyramides , et les petits espaliers dont le développement excède au plus 1 mètre , ceux greffés sur paradis.

Mais avant d'arriver à ce que j'ai à dire sur la formation des pommiers , je dois exposer la théorie sur laquelle est basée la taille de cet arbre , théorie d'ailleurs applicable à tous les arbres de la série de ceux à fruits à pepins , ce qui évitera par la suite de répéter ce qu'il pourra y avoir de commun à ceux de cette série dont nous nous occuperons.

Dans les arbres fruitiers , la vigueur et la santé dépendent généralement de l'égalité de répartition de la sève dans toutes leurs parties. On conçoit , en effet , que si ce fluide abandonne quelques branches pour se porter avec plus d'affluence dans d'autres , celles qui sont délaissées languissent d'abord , s'épuisent en fruits , maigrissent , et sont bientôt atteintes de mortalité par le sommet ; celle-ci descend insensiblement et gagne le tronc , et si l'on retranche trop tard la partie malade , il en résulte un chancre qui entraîne la ruine complète de l'arbre. Il est donc nécessaire de diriger la taille de manière à maintenir un équilibre parfait dans toutes les parties principales de l'arbre , et on doit y veiller avec attention , surtout dans les premières années où la sève oppose plus d'obstacles aux efforts de l'art , mais aussi où la surveillance est

moins compliquée , parce qu'elle n'a qu'à s'exercer sur un moindre nombre d'objets.

La vigueur et la santé d'un arbre dépendent encore de l'équilibre de force entre ses branches et ses racines. J'ai suffisamment développé ce principe dans l'article précité sur la plantation, et je n'ai pas besoin d'y revenir.

Lorsqu'une branche est taillée court , les bourgeons qu'y développe la sève sont beaucoup plus vigoureux : ce principe ne peut avoir d'autre application utile que celle de faire percer un ou deux bourgeons sur une partie où ils sont nécessaires, et que produit le refoulement de la sève qui, n'ayant plus à nourrir qu'une branche raccourcie, y fait percer des bourgeons pour lui servir d'issue.

Généralement la sève afflue à l'extrémité des branches, et par conséquent développe l'*œil terminal* avec plus de vigueur que les latéraux. On peut donc à volonté prolonger une branche en choisissant convenablement l'œil terminal sur lequel on taille, et en détruisant en tout ou en partie les yeux et boutons qui se trouvent en dessous, afin qu'ils ne détournent pas trop de sève à leur profit. On peut encore changer, par ce moyen, la direction d'une branche en faisant choix d'un œil terminal bien placé pour remplir ce but.

On peut supprimer entièrement une branche pour donner plus de vigueur à une ou plusieurs autres, ou faire percer de nouveaux bourgeons pour rajeunir un arbre. Cette opération constitue le *recépage* et le *ravalement*, qui toutefois ne se pratiquent le plus souvent que sur les branches mortes ou languissantes.

Plus la sève abonde dans une branche , plus elle

produit de bois et moins de fruits ; c'est le contraire lorsqu'elle y afflue modérément, ou lorsqu'elle est entravée dans sa marche. On détourne la sève d'une branche qui s'emporte trop en bois en inclinant celle-ci plus ou moins, en lui faisant subir une demi-torsion, ou même en pratiquant l'incision annulaire. *L'arcure*, la *torsion* et l'*incision annulaire* sont donc autant de moyens d'entraver la circulation de la sève. Si, au contraire, une branche était trop féconde ou appauvrie, on en obtiendrait du bois vigoureux en la redressant, et en allongeant sa taille en même temps qu'on détruirait ses boutons à fleurs.

*L'ébourgeonnement* et le *pincement* modèrent la vigueur des parties sur lesquelles on les pratique, et peuvent faire produire des boutons à fleurs. Ils sont d'un usage fréquent, et leur application doit être faite avec discernement. Ils peuvent être employés ensemble ou séparément. Le pincement peut concourir à la conservation des fruits noués qu'une trop grande vigueur dans la branche qui les porte pourrait faire tomber ; il peut encore favoriser le développement des bourgeons dont on a besoin. *L'ébourgeonnement*, qui dans certains cas peut produire les mêmes effets, aide aussi à l'allongement d'une branche, lorsqu'on supprime sur sa longueur les bourgeons capables de détourner la sève, qui alors passe toute au profit de l'œil terminal.

Un arbre qui produit trop de fruits s'épuise promptement ; on augmente sa vigueur et l'on prolonge sa durée en le maintenant en bois. C'est la règle à laquelle on doit se conformer le plus exactement. En effet, il n'est pas rare de voir un arbre qui a produit

une trop grande quantité de fruits rester ensuite deux ou trois années sans en donner. La raison de cette circonstance est qu'ayant épuisé toutes ses lambourdes, il est obligé d'en produire de nouvelles qui emploient deux ou trois ans à se constituer, et que, pendant cet intervalle, il n'y a point de fruits.

Les boutons à fruits naissent ordinairement sur le vieux bois dans les arbres à fruits à pepins. Le poirier et le pommier font quelquefois exception. Il arrive, en effet, que sur le bois de l'année précédente un ou plusieurs boutons à fleurs se développent en avril, fleurissent de suite et donnent leurs fruits à l'automne. Il résulte de cette observation qu'il ne faut pas tailler les pommiers avant que la végétation ait permis de distinguer ces boutons qu'il convient de conserver. Dans ce cas on laisse subsister du bois que l'on aurait pu supprimer; mais en ébourgeonnant on retranche celui sur lequel les fruits ont avorté, et à la taille suivante on revient au point où on aurait taillé l'année précédente si l'on eût voulu sacrifier les fruits.

Les feuilles servent à la respiration des végétaux; leur suppression plus ou moins complète est une cause d'altération. Il faut donc, en taillant et ébourgeonnant, conserver à un arbre une quantité de bois suffisante pour qu'il soit convenablement garni de feuillage. De la connaissance de cette fonction des feuilles découlent aussi les conséquences suivantes: qu'on affaiblit une branche en l'ébourgeonnant et l'effeuillant beaucoup, tandis qu'on la fortifie lorsqu'on favorise le développement des productions foliacées, et qu'on en conserve davantage. De là enfin le moyen de rétablir l'équilibre des forces entre deux parties lorsqu'elles sont inégales, en taillant court

la partie forte et allongeant la taille de la partie faible.

Il faut aussi ne pas oublier que l'air, la lumière et la chaleur sont indispensables à la formation du bois et des fruits ; c'est pourquoi la taille, ainsi que les diverses opérations qui la secondent, et notamment le palissage, doivent être conduits de façon à ce qu'aucune partie de l'arbre ne soit tellement étouffée qu'elle puisse s'étioler et s'affaiblir au point de n'être plus en état de donner aucune production.

Maintenant que j'ai fait connaître aussi succinctement que possible les bases théoriques de la taille du pommier, je vais donner quelques détails sur les diverses opérations qui la précèdent ou l'accompagnent, secondent ses effets ou modèrent ses résultats.

(*La suite au prochain numéro.*) ROUSSELON.

## PLANTES D'ORNEMENT.

### PLEINE TERRE.

#### TABEAU

*Des plantes vivaces herbacées et autres propres aux bordures, indiquant leur hauteur, la couleur de leurs fleurs et l'époque de leur floraison.*

Les plantes vivaces jouent un grand rôle dans la décoration des plates-bandes et massifs. C'est à elles qu'ils doivent leur parure la plus brillante. Mais pour obtenir de leur emploi tous les avantages qu'on en peut espérer, il est indispensable de bien connaître l'effet qu'elles peuvent produire par leur taille, les couleurs de leurs fleurs, et l'époque de leur floraison.

En combinant ces diverses circonstances on trouve le moyen d'avoir, pendant toute la belle saison, un parterre constamment garni, et sur lequel l'œil aime à se reposer, attiré par la diversité des coloris et par l'heureuse disposition des plantes qui se font valoir les unes les autres sans qu'aucune soit éclipsée par sa compagne, lorsqu'on a soin de les placer selon leur taille pour que la plus grande ne puisse pas dérober à la vue une plus petite qu'elle.

C'est dans le but d'offrir à nos lecteurs toute facilité pour décorer leur jardin selon leur goût, que nous avons entrepris le tableau ci-après. Indépendamment de nos propres réflexions, l'idée nous en a été en partie suggérée par les demandes fréquentes d'indications semblables que nous recevons, dans notre correspondance, des personnes à qui nous fournissons de ces plantes. Le grand nombre de végétaux de ce genre, que nous possédons dans nos cultures de Charonne, nous a permis de recueillir une multitude de renseignements que nous avons complétés en visitant les établissements des meilleurs fleuristes de Paris, ainsi que de la province et même de l'étranger, dans les tournées que nous faisons tous les ans.

Nous avons classé les plantes vivaces en cinq séries établies sur leur hauteur. Dans la première se trouvent toutes celles dont la taille ne dépasse pas 30 centim.; dans la seconde, celles qui s'élèvent de 30 à 50 centim.; dans la troisième, celles entre 50 et 80 centim.; dans la quatrième, celles qui atteignent une élévation entre 80 centim. et 1 mètre 15 centim.; et enfin dans la cinquième, toutes celles qui dépassent cette dernière limite. Nous n'avons pas besoin de dire que, quelque attention que nous ayons apportée dans l'in-

dication de la taille, il peut arriver qu'on rencontre quelques légères différences. Bien que la nature s'écarte peu des règles qu'elle s'est imposées, on sait que les conditions de la culture peuvent influencer en plus ou en moins sur le développement d'une plante selon qu'elles seront favorables à un degré différent. Mais il restera toujours la certitude que les plantes de la première série ne s'élèvent jamais autant que celles de la seconde, et ainsi des autres, et que quand on voudra avoir des plantes de la plus petite taille, on choisira dans cette première série, de même qu'on ira chercher dans la cinquième celles de la plus grande.

L'indication de la couleur des fleurs offre l'avantage de placer les végétaux selon l'effet qu'on veut produire par leur coloris, ainsi que d'admettre un plus grand nombre de ceux qui sont parés de la couleur préférée, ou d'exclure les plantes que distingue une nuance pour laquelle on n'a pas de goût. Enfin cet arrangement est encore rendu plus facile par la fixation de l'époque de la floraison; cette indication permet aux personnes qui n'habitent pas continuellement la campagne, de faire choix des plantes pouvant fleurir pendant le temps de leur présence, et offre la facilité de former des plantations dont la floraison successive tiendra continuellement les plates-bandes ornées.

Pour rendre plus commode la recherche des plantes, elles sont rangées dans chaque série sous l'ordre alphabétique de leurs noms botaniques, que nous avons, autant que possible, fait suivre de leurs noms français.

Le travail que nous a nécessité la réunion de ces

matériaux, est long et peu attrayant; mais l'espoir qu'il sera utile à nos souscripteurs a suffi pour nous encourager à remplir cette tâche.

1<sup>re</sup> SÉRIE. — *Plantes dont la taille ne dépasse presque jamais 30 centimètres.*

<i>Achillea Alpina.</i>	Millefeuille des Alpes.	Blanc	Juillet.
— <i>asplenifolia.</i>	— rose.	Rose.	<i>Id.</i>
— <i>clavennæ.</i>	— corne de cerf.	Blanc.	Juin.
— <i>cristata.</i>	— à crête.	<i>Id.</i>	Août.
— <i>decumbens.</i>	— penchée.	<i>Id.</i>	Juillet.
— <i>odorata.</i>	— odorante.	Jaunc.	<i>Id.</i>
— <i>ptarmica.</i>	— sternutatoire.	Blanc.	<i>Id.</i>
— — <i>fl. pleno.</i>	— — à fl. pleines.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
<i>Adoxa moschatellina.</i>	Moschatelline printanière.	Jaune.	Fév. et mars.
<i>Ajuga Alpina.</i>	Bugle des Alpes.	Bleu.	Juin.
— <i>Genevensis.</i>	— de Genève.	Rouge.	Mai.
— <i>pyramidalis.</i>	— pyramidale.	Blanc.	Juin.
— <i>reptans.</i>	— rampante.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— — <i>fl. albo.</i>	— — à fl. blanches.	Blanc.	<i>Id.</i>
<i>Alchimilla Alpina.</i>	Alchémille des Alpes.	Jaune.	Juillet.
— <i>pentophylla.</i>	— à cinq feuilles.	Blanc.	<i>Id.</i>
<i>Aletris aurea.</i>	Alétris doré.	Jaune.	Juin.
— <i>farinosa.</i>	— poudreux.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
<i>Alyssum Alpestre.</i>	Alysse des Alpes.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>Creticum.</i>	— de Crète.	<i>Id.</i>	Mai.
— <i>montanum.</i>	— des montagnes.	<i>Id.</i>	Juillet.
— <i>murale.</i>	— des murailles.	Jaune.	Juin.
— <i>Olympicum.</i>	— du mont Olympe.	<i>Id.</i>	Mai.
<i>Ancistrum lucidum.</i>	Ancistre luisant.	<i>Id.</i>	Mai.
<i>Androsace carnea.</i>	Androsace carné.	Rouge.	Juin.
— <i>lactea.</i>	— blanc.	Blanc.	Juin.
— <i>villosa.</i>	— velu.	Vert.	<i>Id.</i>
<i>Andryala lanata.</i>	Andryale laineuse.	Jaune.	Mai.
<i>Anemone Alpina.</i>	Anémone des Alpes.	Blanc.	Mai.
— <i>Apennina.</i>	— des Apennins.	Bleu.	Fév. mars.
— <i>cernua.</i>	— penchée.	Blanc.	Juillet.
— <i>coronaria</i>	— des fleuristes.	Panaché.	Avril.
— <i>hepatica flor. pl. rubro.</i>	— hépatique double rouge.	Rouge.	Fév. mars.

<i>Anemone hepatica fl. albo.</i>	Anémone hépatique blanche	simple.	Blanc.	Fév. mars
— — <i>fl. cœruleo.</i>	— —	—	Bleu.	<i>Id.</i>
— — <i>fl. pleno.</i>	— —	double	Bleu.	<i>Id.</i>
— — <i>rubra.</i>	— —	simple	Rouge.	<i>Id.</i>
— <i>hortensis.</i>	— des jardins.		Panaché.	Mai.
— — <i>fl. pleno.</i>	— —	à fleurs pleines.	Rouge.	<i>Id.</i>
— <i>palmata.</i>	— palmée.		Jaune.	Juin.
— <i>pratensis.</i>	— des prés.		Pourpre.	Mai.
— <i>Virginiana.</i>	— de Virginie.		Blanc.	<i>Id.</i>
<i>Anthemis montana.</i>	Camomille des montagnes.		Pourpre.	Juin.
— <i>nobilis fl. pleno.</i>	— romaine double.		Blanc.	Juillet.
<i>Anthyllis montana.</i>	Anthyllide des montagnes.		Pourpre.	<i>Id.</i>
— <i>vulneraria.</i>	— vulnéraire.		Jaune.	Juin.
— — <i>fl. coccin.</i>	— —	à fleurs rouges.	Rouge.	<i>Id.</i>
<i>Arabis Alpina.</i>	Arabette des Alpes.		Blanc.	Avril.
— <i>bellidifolia.</i>	— à feuilles de pâquerette.		Jaune.	Juin.
— <i>lucida.</i>	— luisante.		Blanc.	<i>Id.</i>
— <i>Sibirica.</i>	— de Sibérie.		<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
<i>Arenaria Balearica.</i>	Sabline de Mahon.		Blanc.	Juillet.
— <i>peplodes.</i>	— péploïde.		<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>saxatilis.</i>	— des rochers.		<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>verna.</i>	— printanière.		<i>Id.</i>	Mai.
<i>Aristolochia serpentaria.</i>	Aristolochie serpentinaire.		Pourpre.	Juin.
<i>Arum triphyllum.</i>	Arum à trois feuilles.		Bleu.	<i>Id.</i>
<i>Asarum Canadense.</i>	Asaret du Canada.		<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>Europæum.</i>	— d'Europe.		<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>Virginicum.</i>	— de Virginie.		<i>Id.</i>	Mai.
<i>Asperula crassifolia.</i>	Aspérule à feuilles épaisses.		Blanc.	Juin.
— <i>odorata.</i>	— odorante.		<i>Id.</i>	Mai.
— <i>tinctoria.</i>	— des teinturiers.		<i>Id.</i>	Juillet.
<i>Aster Alpinus.</i>	Astère des Alpes.		Pourpre.	<i>Id.</i>
<i>Astragalus hypoglottis.</i>	Astragale linguiforme.		<i>Id.</i>	Juin.
— <i>Uralensis.</i>	— du mont Urale.		<i>Id.</i>	Juillet.
<i>Bartsia coccinea.</i>	Bartsie coccinée.		Rouge.	<i>Id.</i>
<i>Bellis hortensis alba.</i>	Pâquerette des jardins bl.		Blanc.	Avril.
— — <i>fistulosa.</i>	— —	fistuleuse.	Rouge.	<i>Id.</i>
— <i>perennis.</i>	— marguerite vivace.		Blanc.	<i>Id.</i>

<i>Bellium bellidioides.</i>	Paquerole fausse pâquerette.	Blanc. Juin.
<i>Betonica hirsuta.</i>	Bétoine velue.	Pourpre. Juin.
— <i>incaua.</i>	— tomenteuse.	Rouge. <i>Id.</i>
<i>Campanula Carpathica.</i>	Campanule des monts Carpathes.	Bleu. Juillet.
— <i>pumila.</i>	— petite.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
— <i>rotundifolia.</i>	— à feuilles arrondies.	<i>Id.</i> Juin.
— — <i>fl. albo.</i>	— — et fleurs blanches.	Blanc. <i>Id.</i>
<i>Cerastium repens.</i>	Céaiste rampant.	Blanc. Mai.
<i>Cheiranthus Alpinus.</i>	Giroflée des Alpes.	Jaune. <i>Id.</i>
<i>Chrysoplegium alternifolium.</i>	Dorine à feuilles alternes.	<i>Id.</i> Avril.
— <i>oppositifolium.</i>	— à feuilles opposées.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
<i>Circœa Alpina.</i>	Circée des Alpes.	Rouge. Juillet.
<i>Cistus tuberaria.</i>	Ciste glanduleux.	Jaune. Juin.
<i>Claitonia Virginica.</i>	Claitonie de Virginie.	Panaché. Avril.
<i>Couvallaria bifolia.</i>	Muguet à deux feuilles.	Blanc. Mai.
— <i>maialis.</i>	— de mai.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
— — <i>pleua.</i>	— — double.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
<i>Cornus Suecica.</i>	Cornouiller de Suède.	<i>Id.</i> Juin.
<i>Coronilla muina.</i>	Coronille à petites feuilles.	Jaune. Juillet.
<i>Corthusa Mathioli.</i>	Corthuse de Mathiote.	Rouge. Avril.
<i>Cypripedium acaule.</i>	Cypripède nain.	Blanc. Mai.
<i>Dianthus Alpinus.</i>	Œillet des Alpes.	Rouge. Juin.
— <i>cœsius rubra.</i>	— bleu pourpre.	Pourpre. Juin.
— <i>collinus.</i>	— des collines.	Blanc. Juillet.
— <i>deltoides.</i>	— couché.	Rouge. Juin.
— <i>glaucus.</i>	— glauque.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
— <i>hyssopifolius.</i>	— à feuil. d'hyssope.	<i>Id.</i> Juillet.
<i>Dracocephalum peregrinum.</i>	Dracocéphale découpé.	Pourpre. <i>Id.</i>
<i>Dryas octopetala.</i>	Dryade à huit pétales.	Blanc. <i>Id.</i>
<i>Epilobium Alpinum.</i>	Épilobe des Alpes.	Rouge. <i>Id.</i>
<i>Epimedium Alpinum.</i>	Épimède des Alpes.	<i>Id.</i> Mai.
<i>Erigeron tuberosum.</i>	Érigéron tubéreux.	Jaune. Juillet.
<i>Frankeuea hirsuta.</i>	Franquène velue.	Bleu. Juillet.
<i>Galax cordifolia.</i>	Galax à feuilles en cœur	Blanc. <i>Id.</i>
<i>Gentiana acaulis.</i>	Gentiane sans tige.	Pourpre. Mai.
— <i>ascendens.</i>	— ascendante.	Bleu. Juin.
— <i>ciliata.</i>	— ciliée.	<i>Id.</i> Sept. octob.
— <i>pneumonanthe.</i>	— à fl. en poumon.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
— <i>puuctata.</i>	— ponctuée.	<i>Id.</i> Juillet.

<i>Gentiana purpurea.</i>	Gentiane pourprée.	Bleu pourp.	Juillet.
— <i>verna.</i>	— printanière.	Bleu.	Mai.
<i>Geranium argenteum.</i>	Géranier argenté.	Panaché.	Juillet.
— <i>Lancastrense</i>	— de Lancastre.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>maculatum.</i>	— maculé.	Pourpre.	<i>Id.</i>
— <i>sanguineum.</i>	— sanguin.	Rouge.	<i>Id.</i>
<i>Geum minor.</i>	Bénoîte naine.	Jaune.	Mai.
— <i>montanum.</i>	— des montagnes.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>potentilloides.</i>	— à feuilles de po- tentille.	<i>Id.</i>	Juin.
— <i>reptans.</i>	— rampante.	Pourpre.	<i>Id.</i>
<i>Glaux maritima.</i>	Glauce maritime.	Jaune.	<i>Id.</i>
<i>Globularia nudicaulis.</i>	Globulaire à tige nue.	Bleu.	Juillet.
— <i>vulgaris.</i>	— commune.	<i>Id.</i>	Juin.
<i>Gnaphallium Alpinum.</i>	Immortelle des Alpes.	Panaché.	Juillet.
— <i>dioicum.</i>	— dioïque.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>leontopodium.</i>	— alchémille.	Jaune.	Juin.
<i>Gypsophylla paniculata.</i>	Gypsophylle paniculée.	Panaché.	Juillet.
— <i>saxifraga.</i>	— saxifrage.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
<i>Hedysarum obscurum</i>	Sainfoin sombre.	Pourpre.	<i>Id.</i>
<i>Hieracium aureum.</i>	Épervière dorée.	Jaune.	Mai.
<i>Hydrophyllum Canadense</i>	Hydrophyllé du Canada.	Blanc.	Mai.
<i>Hyoseris fœtida.</i>	Hyo-séride fétide.	Jaune.	Juillet.
— <i>lucida.</i>	— luisante.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>radiata.</i>	— à rayons.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
<i>Hypoxis erecta.</i>	Hypoxide à tige droite.	<i>Id.</i>	Juin.
<i>Hypochœris Helvetica.</i>	Porcelle de la Suisse.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
<i>Hypocrepis comosa.</i>	Fer-à-cheval touffu.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
<i>Illecebrum capitatum.</i>	Ilécèbre en tête.	Blanc.	Juin.
<i>Inula ensifolia</i>	Inule à feuilles gladiées.	Jaune.	<i>Id.</i>
<i>Iris graminea.</i>	Iris à feuilles de gramen.	Panaché.	Juillet.
— <i>pumila.</i>	— naine.	Pourpre.	Mai - juin.
— — <i>alba.</i>	— — à fl. blanches.	Blanc.	Juin.
— — <i>variegata.</i>	— — à fleurs pa- nachées.	Panaché.	Mai - juin.
— <i>tuberosa.</i>	— hermodacte.	Bleu.	Mai.
— <i>variegata.</i>	— panachée.	<i>Id.</i>	Juin.
<i>Isopyrum thalictroides.</i>	Isopyre à feuilles de pi- gamon.	Blanc.	Mai.
<i>Leontice thalictroides.</i>	Léontice à feuilles de pi- gamon.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
<i>Linaria cymbalaria</i>	Linnaire cymbalaire.	Pourpre.	Juin.
— <i>foliis variegatis</i>	— à feuilles pana- chées.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>Peloria.</i>	— Peloria.	Jaune.	Juillet.

<i>Linaria pilosum.</i>	Linaire velue.	Jaune.	Juin.
— <i>purpureum.</i>	— pourpre.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>repens.</i>	— rampante.	Bleu.	Juillet.
— <i>trionthophora.</i>	— à grandes fleurs.	Pourpre.	<i>Id.</i>
— <i>vulgaris.</i>	— commune.	Jaune.	<i>Id.</i>
<i>Linum flavum.</i>	Lin jaune.	Jaune.	<i>Id.</i>
<i>Lychnis Alpina.</i>	Lychnide des Alpes.	Rouge.	Mai.
— <i>quadridentata</i>	— à quatre dents.	Blanc.	Mai.
<i>Lysimachia nemorum.</i>	Lysimachie des bois.	Jaune.	<i>Id.</i>
— <i>nummularia.</i>	— nummulaire.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
<i>Medeola Virginica.</i>	Médéole de Virginie.	Brun.	Juin.
<i>Medicago prostrata.</i>	Luzerne couchée.	Jaune.	<i>Id.</i>
<i>Melanthium lætum.</i>	Mélanthe paniculé.	Blanc.	Juillet.
<i>Mentha pulegia.</i>	Menthe en herbe.	Bleu.	Août.
<i>Mitella diphylla.</i>	Mitelle diphylle.	Pourpre.	Mai.
<i>Mœringia muscosa.</i>	Méringie moussense.	<i>Id.</i>	Juin.
<i>Nepeta incana.</i>	Cataire tomenteuse.	Blanc.	Août.
<i>Oenothera punila.</i>	Onagre naine.	Jaune.	Juillet.
<i>Pachysandra prostrata.</i>	Pachysandre couchée.	Blanc.	Mai.
<i>Paris quadrifolia.</i>	Parisette à quatre feuilles.	Vert.	<i>Id.</i>
<i>Parnassia palustris.</i>	Parnassie des marais.	Blanc.	Juillet.
<i>Phaca australis.</i>	Phaque du Midi.	Bleu.	Mai.
<i>Phlox amœna.</i>	Phlox agréable.	Rouge.	Juillet.
— <i>stonolifera.</i>	— rampant.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
<i>Podophyllum diphyltum.</i>	Podophylle à 2 feuilles.	Blanc.	Mai.
— <i>peltatum.</i>	— en bouclier.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
<i>Polygonum viviparum.</i>	Renouée vivipare	<i>Id.</i>	Juin.
<i>Potentilla alba.</i>	Potentille blanche.	<i>Id.</i>	Mai.
— <i>opaca.</i>	— sombre.	Jaune.	Fév.-mars.
— <i>tridentata.</i>	— tridentée.	<i>Id.</i>	Juillet.
— <i>verna.</i>	— printanière.	<i>Id.</i>	Fév.-mars.
<i>Prenanthes alba.</i>	Prénanthe à fl. blanches.	Blanc.	Août.
<i>Primula acaulis alba.</i>	Primevère sans tige blanche.	Blanc.	Mai.
— — <i>rubra.</i>	— — rouge.	Rouge.	<i>Id.</i>
— — <i>lutea.</i>	— — jaune.	Jaune.	<i>Id.</i>
— — <i>purpurea.</i>	— — pourpre.	Pourpre.	<i>Id.</i>
— <i>auricula.</i>	— oreille d'ours.	Jaune.	<i>Id.</i>
— <i>farinosa.</i>	— poudreuse.	Bleu.	<i>Id.</i>
— <i>Helvetica.</i>	— de la Suisse.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>integrifolia.</i>	— à feuilles entières.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>longifolia.</i>	— à longues feuilles.	Rouge.	<i>Id.</i>
— <i>marginata.</i>	— bordée.	Bleu.	<i>Id.</i>
— <i>nivalis.</i>	— des neiges.	Blanc.	<i>Id.</i>

<i>Primula polyanthos.</i>	Primevère multicolore.	Brun.	Mai.
— <i>veris.</i>	— commune.	Jaune.	<i>Id.</i>
— — <i>elatior.</i>	— — élevée.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— — — <i>fl. pl.</i>	— — — à		
	fleurs doubles.	Brun.	<i>Id.</i>
<i>Prunella grandiflora.</i>	Prunelle à grandes fleurs	Blen.	Juillet.
— — <i>alba.</i>	— —	Blanc.	<i>Id.</i>
— <i>hyssopifolia.</i>	— à feuilles d'hyssope.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>Pensylvanica.</i>	— de Pensylvanie.	Jaune.	Août.
<i>Pulmonaria maritima.</i>	Pulmonaire maritime.	Bleu.	Juin.
— <i>angustifolia.</i>	— à feuilles étroites.	Pourpre.	Mai.
<i>Ranunculus thora.</i>	Renoncule vénéneuse.	<i>Id.</i>	Mai.
<i>Rubia cordifolia.</i>	Garance à feuilles en cœur.	Blanc.	Juillet.
<i>Sansevieria carnea.</i>	Sansevière carnée.	Rouge.	Août.
<i>Santolina anthemoides.</i>	Santoline à feuilles de ca-		
	momille.	Jaune.	Juillet.
— <i>maritima.</i>	— maritime.	<i>Id.</i>	Août.
<i>Saponaria ocymoides.</i>	Saponaire rampante.	Rouge.	Juin.
<i>Satyrion repens.</i>	Satyrion rampant.	<i>Id.</i>	Juillet.
<i>Saxifraga adscendens.</i>	Saxifrage redressé.	Blanc.	Juin.
— <i>androsacea.</i>	— androsace.	Panaché.	<i>Id.</i>
— <i>aizoides.</i>	— à feuilles de lau-		
	quette.	Jaune.	Juillet
— <i>autumnalis.</i>	— d'automne.	Rouge.	<i>Id.</i>
— <i>cernua.</i>	— penché.	Blanc.	Juin.
— <i>cespitosa.</i>	— en gazon.	Jaune.	Août.
— <i>cæsia.</i>	— bleuâtre.	Blanc.	Juin.
— <i>hypnoides.</i>	— mousseux.	Blanc.	Avril.
— <i>moschata.</i>	— musqué.	Jaune.	Juillet.
— <i>mutata.</i>	— changeant.	<i>Id.</i>	Juin.
— <i>nivalis.</i>	— blanc de neige.	Blanc.	Juin.
— <i>oppositifolia.</i>	— à feuilles opposées.	Pourp.	Fév. Mars.
— <i>rivularis.</i>	— des rivages.	Blanc.	Juin.
— <i>sarmentosa.</i>	— sarmentuse.	Rouge.	<i>Id.</i>
<i>Scabiosa Columbaria.</i>	Scabieuse de la Colombie.	Bleu.	Juillet.
<i>Scrophularia Altaica.</i>	— des monts Altai.	Blanc.	Juin.
<i>Scutellaria Alpina.</i>	Toque des Alpes.	<i>Id.</i>	Juillet.
<i>Sedum album.</i>	Orpin blanc.	Blanc.	Juillet
— <i>dasyphyllum.</i>	— glauque.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>deficiens.</i>	— grêle.	Jaune.	Juin.
— <i>Forsterianum</i>	— de Forster.	Blanc.	Août
— <i>hybridum.</i>	— hybride.	Pourp.	Juin.
— <i>quadrifidum</i>	— quadridide.	Jaune	Juillet
* — <i>rupestre</i>	— des rochers	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>

<i>Sedum sexangulare.</i>	Orpin sexangulaire.	Jaune.	Juillet.
— <i>telephium purpureum minor.</i>	— tèlephe pourpre-nain.	Pourp.	<i>Id.</i>
— <i>villosum.</i>	— velu.	Pourp.	Juin.
— <i>virens.</i>	— toujours vert.	Jaune.	<i>Id.</i>
<i>Sempervivum arachnoides.</i>	Joubarbe arachnoïde.	Rouge.	<i>Id.</i>
— <i>cuspidatum.</i>	— pointue.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>globiferum.</i>	— sphérique.	Rouge.	Juin.
— <i>sediforme.</i>	— faux orpin.	Blanc.	Juillet.
<i>Senecio incanum.</i>	Senecion tomenteux.	Jaune.	<i>Id.</i>
<i>Serratula Alpina.</i>	Sarrette des Alpes.	Pourp.	<i>Id.</i>
<i>Sibbaldia procumbens</i>	Sibbalde couchée.	Jaune.	<i>Id.</i>
<i>Silene acaulis.</i>	Silène sans tige.	Rouge.	Mai.
— <i>alpestris.</i>	— des montagnes.	Blanc.	Juillet.
— <i>maritima.</i>	— maritime.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>rupestris.</i>	— des rochers.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>saxatilis.</i>	— des rocaïlles.	Rouge.	<i>Id.</i>
— <i>saxifraga.</i>	— saxifrage.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
<i>Sisymbrium anceps.</i>	Sisymbre douteux.	Bleu.	<i>Id.</i>
— <i>Pyrenaicum.</i>	— des Pyrénées.	Jaune.	Août.
— <i>sagittatum.</i>	— sagitté.	Blanc.	Juin.
<i>Soldanella Alpina.</i>	Soldanelle des Alpes.	Pourp.	Avril.
— — <i>fl. albo.</i>	— — à fl. bl.	Blanc.	<i>Id.</i>
<i>Solidago Cambrica.</i>	Verge d'or anglaise.	Jaune.	Juillet.
<i>Statice armeria.</i>	Staticé arméria.	Rouge.	Mai.
— — <i>fl. albo.</i>	— — à fl. bl.	Blanc.	<i>Id.</i>
— <i>cordifolia.</i>	— à feuilles en cœur.	Rouge.	Juin.
— <i>coriacea.</i>	— coriace.	Bleu.	Mai.
— <i>reticulata.</i>	— réticulée.	Pourp.	Juillet.
— <i>Tartarica.</i>	— de Tartarie.	Bleu.	Juin.
<i>Teucrium chamaedrys.</i>	Germandrée officinale.	Pourp.	<i>Id.</i>
<i>Thalictrum Alpinum.</i>	Pigamon des Alpes.	Pourp.	<i>Id.</i>
— <i>fætidum.</i>	— fétide.	Blanc.	<i>Id.</i>
<i>Thesium Alpinum.</i>	Thésion des Alpes.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>lyophilum.</i>	— à feuilles de lin.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
<i>Thymus Marschali.</i>	Thym de Marschal.	Blanc.	Août.
— <i>montanus.</i>	— de montagne.	Vert.	Juillet.
— <i>serpyllum.</i>	— serpolet.	Pourp.	<i>Id.</i>
— — <i>citri odore.</i>	— à od. de citr.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
<i>Tiarella cordifolia</i>	Tiarelle à feuilles en cœur.	Blanc.	Mai.
— <i>trifolia.</i>	— à trois feuilles.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
<i>Tofieldia palustris</i>	Tofieldie des marais.	<i>Id.</i>	Juillet.
— <i>pubescens.</i>	— pubescente.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
<i>Tormentilla reptans.</i>	Tormentille rampante.	Jaune.	Mai.

<i>Tridentalis Europæa.</i>	Tridentale d'Europe.	Blanc.	Juin.
<i>Trifolium Alpinum</i>	Trèfle des Alpes.	Pourp.	Juillet.
<i>Tussilago Alpina.</i>	Tussilage des Alpes.	<i>Id.</i>	Avril.
— <i>palmata.</i>	— palmé.	Blanc.	Mai.
<i>Uvularia amplexifolia.</i>	Uvulaire à fcs amplexicaules.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
<i>Valeriana Celtica.</i>	Valériane celtique.	<i>Id.</i>	Juin.
— <i>dioica.</i>	— dioïque.	Rouge.	<i>Id.</i>
<i>Verbascum Myconi.</i>	Molène de Micon.	Pourp.	<i>Id.</i>
<i>Veronica Allionii.</i>	Véronique d'Allioni.	Pourp.	Juillet.
— <i>Alpina.</i>	— des Alpes.	Blanc.	Juin.
— <i>aphylla.</i>	— sans feuilles.	Bleu.	<i>Id.</i>
— <i>bellidoides.</i>	— à fcs de pâquerette.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>chamædrys.</i>	— chamædrys.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>fruticulosa.</i>	— fruticuleuse.	Rouge.	<i>Id.</i>
— <i>montana.</i>	— des montagnes.	Panachée.	<i>Id.</i>
— <i>multifida.</i>	— multífide.	Bleu.	Juillet.
— <i>officinalis.</i>	— officinale.	<i>Id.</i>	Mai.
— <i>orientalis.</i>	— du Levant.	<i>Id.</i>	Juillet.
— <i>saxatilis.</i>	— des rochers.	<i>Id.</i>	Juin.
<i>Viola biflora.</i>	Violette biflore.	Jaune.	Mai.
— <i>blanda.</i>	— agréable.	Blanc.	Juin.
— <i>calcarata.</i>	— éperonnée.	Bleu.	<i>Id.</i>
— <i>canina.</i>	— des chiens.	<i>Id.</i>	Avril.
— <i>Genisia.</i>	— du mont Genis.	<i>Id.</i>	Juillet.
— <i>cornuta.</i>	— à cornes.	<i>Id.</i>	Mai.
— <i>cucullata.</i>	— capuchonnée.	<i>Id.</i>	Juillet.
— <i>grandiflora.</i>	— pensée vivace.	<i>Id.</i>	Juin.
— <i>hirta.</i>	— velue.	<i>Id.</i>	Mai.
— <i>lactea.</i>	— lactée.	Jaune.	Avril.
— <i>lanceolata.</i>	— lancéolée.	Blanc.	Juin.
— <i>lutca.</i>	— jaune.	Jaune.	<i>Id.</i>
— <i>maculata.</i>	— maculée.	Bleu.	<i>Id.</i>
— <i>mirabilis.</i>	— admirable.	<i>Id.</i>	Août.
— <i>obliqua.</i>	— oblique.	<i>Id.</i>	Mai.
— <i>odorata fl. albo.</i>	— odorante à fl. bl.	Blanc.	Avril.
— — — <i>pleno.</i>	— — — doubl.	Blanc.	<i>Id.</i>
— <i>cærulea.</i>	— bleue.	Bleu.	<i>Id.</i>
— <i>purpurea.</i>	— pourpre.	Pourp.	<i>Id.</i>
— <i>pedata.</i>	— multiflore.	Bleu.	Mai.
— <i>pubescens.</i>	— pubescente.	Bleu.	<i>Id.</i>
— <i>striata.</i>	— striée.	Panaché.	<i>Id.</i>
— <i>triflora.</i>	— à trois fleurs.	Jaune.	<i>Id.</i>

(La suite au prochain numéro.) JACQUIN jeune.

GLAYEUL DE COLWILL. *Gladiolus Colwillii*. HORT.

BELG. (Voy. la planche, et, pour les caractères génériques, page 78 de ce journal, année 1832-1833.)

Plante bulbeuse s'élevant de 35 à 40 cent. ; feuilles engainantes, gladiées, aiguës, longues de 28 à 30 cent., larges de 27 millim., légèrement plissées, d'un vert frais. Fleurs au nombre de trois ou quatre, disposées en épi au sommet de la tige, entourées à leur base d'une spathe à deux valves foliacées, presque aussi longue que le tube du périanthe.

Celui-ci est infundibuliforme, à tube évasé, divisé en six divisions; les trois supérieures plus grandes, d'un beau coloris pourpre vif, les inférieures de même couleur, ayant au centre une bande ovale allongée, d'un blanc pur, qui règne longitudinalement sur le tiers inférieur de chacune de ces divisions; le tube est blanc rosé. Les étamines ont les filets rosés et les anthères d'un bleu violacé. Le style est droit, filiforme, d'un blanc rosé, terminé par trois stigmates longs étalés.

Cette jolie liliacée, dont je ne peux préciser l'origine, nous a été communiquée par M. Kœtteler, jardinier en chef de l'établissement de Fromont, où elle avait été importée de la Belgique. Elle est encore peu connue, et mérite cependant d'être répandue à cause du coloris vif et frais qui la distingue.

Elle paraît peu délicate, et se cultive en terre de bruyère mélangée. Après la floraison, qui a lieu de juin en juillet, on relève les oignons, que l'on conserve dans du sable sec à l'abri de la gelée. Elle se multiplie de caïeux.

UTINET.



*Lamini sc*

GLAYEUL *de Colvill*  
Gladiolus Colvilli.



PIED D'ALOUETTE TRISTE. *Delphinium triste*.

FISCHER.

Plante vivace à tiges purpurescentes et velues, hautes de 65 cent. à 1 mèt.; feuilles pétiolées, à pétioles velus et non dilatés, à trois ou cinq lobes, larges, découpées profondément, glabres sur les deux faces; fleurs disposées en forme de panicule lâche, comme dans la plupart des espèces vivaces. La corolle est plus large et de couleur feuille morte, ou plutôt elle ressemble, par son coloris, au papillon tête de maure, et mieux encore au paon de nuit. Cette couleur est fort tranchée et très-singulière, et il est probable qu'on obtiendra par la culture des variétés précieuses. Les graines sont renfermées dans trois capsules réunies, pubescentes.

Cette nouvelle espèce est originaire de la Sibérie, et se trouve aussi dans la Daourie. On l'a obtenue à Paris, en 1838, de graines venant du jardin botanique de Dhorpat. Elle a fleuri pour la première fois au Jardin des Plantes de Paris dans le mois de juin de cette année. Cette espèce est remarquable par sa couleur bizarre; mais il n'est pas probable qu'on en obtienne jamais des variétés douées d'un brillant coloris bleu d'azur comme dans quelques espèces vivaces. Elle paraît rustique, et se multiplie comme ses congénères par ses graines et par éclat des drageons qu'elle pousse au pied.

PÉPIN.

MAUVE DE CREAN. *Malva Creana*. GRAHAM. (Voy. la planche, et, pour les caractères génériques, p. 315 de ce journal, année 1838-1839.)

Plante vivace et même sous-ligneuse, originaire du Brésil, introduite en Europe par des graines rapportées par un amateur qui revenait de l'Arkansas, et qui n'a pu fournir que peu de renseignements à son égard.

Depuis on s'est assuré qu'elle était indigène à plusieurs parties du Brésil. Son introduction en Angleterre date de 1837, et M. Chauvière est le premier qui l'ait introduite de ce pays en France à la fin de 1839. Toutefois, c'est M. Pelé, jeune et habile horticulteur, rue de l'Oursine, à Paris, qui a bien voulu nous fournir le modèle de la figure ci-jointe.

Tiges herbacées pouvant s'élever à un mètre et plus. Feuilles à cinq lobes profonds, pédonculées et légèrement tomenteuses. Fleurs axillaires à pédoncule court; calice à cinq divisions avec quelques bractées à sa base, velu ainsi que le pédoncule. Corolle de cinq pétales cordiformes, de couleur vermillon rose; étamines nombreuses à anthères jaunes, monadelphes.

Cette plante, mise en pleine terre en avril ou mai, fleurit depuis le mois de juin jusqu'aux gelées. Rentrée en serre tempérée, elle peut encore continuer à fleurir.

Jepense que cette mauve, qui se multiplie parfaitement de boutures, se cultivera aussi très-bien comme plante annuelle, d'après la faculté dont elle jouit de mûrir ses graines. J'avais planté en pleine terre, en



*Lacini del.*

MAUVE DE CRÉÉAN

Malva Cretana.



mai, une petite bouture haute seulement de 20 à 22 cent., qui a produit une forte touffe dont les fleurs sont très-abondantes. Ainsi donc, étant semé sur couche au commencement d'avril, le jeune plant aura acquis, au moment de la plantation, plus du double en hauteur de la bouture citée plus haut.

Il est probable qu'elle résistera à nos hivers dans les terrains peu humides, sans cependant conserver ses tiges. On sait qu'il y a plusieurs espèces de ce genre du même pays, qui, quoique perdant leurs tiges pendant l'hiver, en poussent de nouvelles au printemps, et donnent des fleurs et des graines en quantité. Je pourrais citer pour exemple les *malva Brasiliensis*, *longifolia*, *miniata*, *purpurata*, etc.

PÉPIN.

#### ORANGERIE.

PIVOINE EN ARBRE A ODEUR DE ROSE. *Paeonia moutan roseolens*.

Voici encore un gain nouveau à ajouter aux précieuses variétés que M. Mathieu, propriétaire horticulteur à Belleville, a déjà obtenues de ses semis de pivoine en arbre. Plusieurs d'entre elles ont été décrites dans ces annales, et notamment la *paeonia moutan Victoria*, si remarquable par ses belles fleurs doubles d'un blanc éclatant. C'est aussi celle que les amateurs recherchent davantage, et particulièrement nos voisins les Anglais, autant à cause de sa beauté qu'en raison du nom qu'elle porte, et qui donne à penser qu'elle a été dédiée à leur reine. Presque tous les élèves que M. Mathieu fait chaque année de cette pivoine sont achetés par l'Angleterre au prix moyen de 100 francs.

La pivoine en arbre à odeur de rose, qui est l'objet de cette note, n'offre point de caractères particuliers quant à son bois et à son feuillage. Les fleurs sont d'un grand volume, doubles, quoique laissant apercevoir quelques étamines; les pétales sont d'une jolie couleur rose violacée, formant à leur sommet une sorte de houppe ou panache. Mais ce qui est le plus intéressant dans ces fleurs, c'est la forte odeur de rose qu'elles exhalent et qui se fait sentir à une certaine distance du pied. Elle a fleuri pour la première fois en 1839, mais M. Mathieu n'a pas voulu qu'on en parlât avant de savoir si elle était constante. Cette année le même pied a produit deux belles fleurs qui se sont épanouies du 15 au 30 avril. C'est encore une variété qui ne peut manquer d'être très-recherchée, car je n'en connais aucune dans cette espèce qui ait une odeur de rose aussi prononcée. Bien qu'elle n'ait encore que peu de branches, M. Mathieu se propose de la mettre cette année en multiplication.

PÉPIN.

#### NOTE

Sur le *Saxifraga speciosa* AD. BRONGNIART  
et le *Saxifraga ligulata* WALLICH.

Nous avons donné dans ces Annales, page 216 de l'année 1835-1836, la figure et la description d'une charmante plante originaire des montagnes du Népal. Depuis lors, une nouvelle espèce portant le même nom a été introduite venant également de ce pays. Cette circonstance devait appeler sur ces deux plantes une attention plus rigoureuse, et ce sont les résultats de l'observation dont elles ont été l'objet que je viens consigner ici.

Dès la première floraison de la seconde plante introduite, floraison qui s'est effectuée au printemps de 1839, je reconnus des différences notables entre les fleurs et les autres caractères de ces deux espèces. Et comme j'avais entendu dire qu'il existait un *saxifraga ciliata*, je pensai d'abord que cette nouvelle acquisition pourrait bien l'être. Mais de plus exactes recherches ont établi les faits suivants.

La plante figurée dans ces Annales sous le nom de *saxifraga ligulata* est le *S. speciosa* que M. Brongniart considère comme une variété du premier. Il est cultivé depuis plus de dix ans dans les jardins de l'Angleterre, et notre collègue M. Neumann l'apporta à Paris à la suite d'un voyage qu'il fit dans ce royaume. Le *saxifraga speciosa* a les feuilles ovales, cordées, glabres, luisantes, très-larges, dentées et à peine ciliées sur les bords. Le pétiole est plus long et porte à sa base une membrane qu'on trouve également dans le *saxifraga ligulata*. Ses fleurs sont grandes, en panicules lâches d'un blanc un peu rosé, ayant beaucoup de ressemblance à celles de l'amandier, et s'épanouissant au moins quinze jours avant celles du *S. ligulata* de WALLICH. Celui-ci est à feuilles presque en cœur, plus petites et moins dressées que dans le précédent; elles sont un peu ondulées, très-ciliées et régulièrement sur les bords, et à pétiole plus court. Les fleurs sont plus petites, d'un beau rose un peu violacé, et forment une panicule plus compacte et plus volumineuse. Cette espèce nous est venue de la Belgique en 1838, et elle ressemble assez au *S. speciosa* pour que les horticulteurs belges s'y soient mépris et nous l'aient envoyée sous le nom que portait la première, et qui, du reste, est bien le

sien , tandis qu'il y avait erreur quant à l'autre.

Cultivé en serre tempérée ou sous châssis, le *saxifragata ligulata* fleurit en janvier ou février, et , comme je l'ai dit plus haut, 12 à 15 jours après le *S. speciosa*. En pleine terre, c'est la même chose pour la précocité ; car il est bon de faire remarquer que depuis deux ans l'un et l'autre passent en pleine terre avec une simple couverture de feuilles. Cependant , comme les fleurs se développent à une époque où les gelées sont encore à craindre, je conseillerai de mettre sur chaque touffe un panier ou un pot, et mieux encore une cloche, qui peut suffire pour toute couverture. Mais lorsque l'on possède une serre tempérée ou seulement des bâches couvertes de châssis, les fleurs atteignent leur plus grand développement.

Ces deux saxifrages sont deux jolies plantes vivaces que les amateurs recherchent à cause de leur floraison printanière. Le *S. ligulata* a l'avantage de repousser souvent de nouvelles tiges après la première floraison passée, ce qui fait qu'il fleurit quelquefois jusqu'à la fin d'avril. Cette espèce, n'étant introduite que depuis peu d'années dans nos cultures, n'est pas encore très-répondue dans nos jardins ; mais la première se trouve déjà dans plusieurs établissements, et notamment chez M. Loth, où elle fleurit abondamment chaque année.

Cette section des saxifrages a beaucoup augmenté ; depuis huit ans, nous avons eu les *S. cordifolia*, *ligulata*, *speciosa*. Il nous reste maintenant à nous procurer le *S. ciliata*, que l'on dit aussi être originaire du Népal, et qui paraît également propre à l'ornement.

PÉPIN.





CALLIÉE à épi bicolore

*Calliea dicrostachys.*

CAILLIEA, GUILLEM. et PERROTET. Polygamie monœcie, LIN. Légumineuses, JUSS.

*Caractères génériques.* Épi floral oblong cylindrique de deux couleurs, formé à sa base de filaments stériles linéaires, allongés, blancs ou d'une autre couleur; à son sommet, de fleurs hermaphrodites dont les étamines fertiles sont à anthères jaunes; cinq pétales distincts ou réunis. Feuilles bipennées sans impaire avec des glandes entre les pinnules, légume linéaire contourné ou en faux.

CAILLIÉE A ÉPI BICOLORE. *Calliea dicrostachys*, GUILL. et PERROTET, Flor. Seneg. 1, page 240. *Desmanthus trichostachys*, DEC. Mém. sur les légumineuses. *Mimosa nutans*, PERS. *Mimosa bicolor*, SCHUM. (Voyez la planche.)

M. Loth, horticulteur, rue Fontaine-au-Roi, avait reçu, en 1827, de M. Caillie lui-même diverses graines qu'il avait rapportées de ses voyages en Afrique et dans les environs de Tombouctou, où, grâce à son adresse, à sa patience et à son énergie, il était parvenu à pénétrer. Ces graines ne restèrent pas stériles entre les mains de M. Loth, et cette curieuse légumineuse en sortit. Quelques années après, M. Caillie, qui visitait souvent les cultures de M. Loth, reconnut dans cette plante un mimosa qu'il avait vu auprès de Tombouctou; c'est pourquoi ce dernier le cultivait sous le nom de *Mimosa de Tombouctou*.

MM. Guillemain et Perrotet l'ayant trouvé dans la Sénégambie, en ont fait le genre *Cailliea* en l'honneur de ce courageux et infortuné voyageur mort avant le temps, par suite des fatigues et des souffrances éprouvées dans ses courses aventureuses.

Il paraît être commun dans cette partie de l'Afri-

que, et notamment dans les terrains arides des régions de Walo. Il est cultivé au jardin botanique de Richard-Tol, et quelques voyageurs prétendent l'avoir rencontré dans l'Inde.

Ce genre se distingue des *neptunia* par son port, ses pédicelles très-grêles et caducs, et ses épis de fleurs bicolores. Les graines de *cailliea* sont fort semblables à celles des *neptunia*, et cependant elles sont plus grosses et dépourvues d'un endoplèvre susceptible de tuméfaction comme dans celles-ci. Les cotylédons échanrés à la base, charnus et exhalant une forte odeur d'ail, cachent au milieu d'eux une grosse radicule droite, ainsi que la plumule où l'on distingue déjà les rudiments des feuilles primordiales.

Le *cailliea* que M. Loth a bien voulu nous communiquer pour en faire le dessin, est un arbrisseau élevé de 1 mètre 50 cent. à 1 mèt. 75. Il paraît susceptible d'acquérir une plus grande hauteur. Sa tige est droite, à écorce grisâtre, se ramifiant. Feuilles alternes bipennées de cinq à dix pinnules avec des glandes, notamment entre les pinnules inférieures; le pétiole est plus ou moins long, canaliculé à la base; les folioles sont étroites, serrées sans impaire. Fleurs en épis dans l'aisselle des feuilles; épi oblong cylindrique porté par un pédoncule filiforme, et composé d'une grande quantité de petites fleurs à calice à cinq dents et corolle nulle, étamines nombreuses et un style, dans les fleurs hermaphrodites qui garnissent le sommet de l'épi, et dont les anthères sont d'un beau jaune; les filets des étamines stériles, garnissant la base de l'épi, sont d'abord d'un beau rose passant au lilas.

M. Baclé a induit M. Decandolle en erreur en lui



ANIGOZANTHE *coccine*  
*Anigozanthos coccinea*



disant que les nègres des environs de Saint-Louis, sur les bords du Sénégal, donnent le nom de *Nem-nem* au *desmanthus trichostachys*, et qu'ils se servent des fruits, des feuilles et de l'écorce de cet arbrisseau pour tanner les peaux. Le nom de *nem-nem* ou *neb-neb* n'est appliqué qu'à l'*acacia arabica*.

Il lui faut la serre chaude. On le cultive en pots en terre de bruyère mélangée, et on le multiplie de boutures étouffées sous cloche et sur couche chaude.

Cet arbrisseau, qui, depuis plusieurs années, fleurit chez M. Loth, existe aussi au Jardin des Plantes, où il a également fleuri. Il est peu répandu et mérite cependant toute l'attention des amateurs.

UTINET.

SERRE CHAUDE.

ANIGOZANTHOS, LABILL. Hexandrie monogynie,  
LIN. Narcissées, JUSS.

*Caractères génériques.* Périclype tubuleux, coloré, partagé à son limbe en six divisions inégales recourbées; six étamines inégales; un style terminé par un stigmate obtus, une capsule presque globuleuse, couronnée par les divisions persistantes du périclype, divisée en trois loges polyspermes.

ANIGOZANTHE COCCINÉ. *Anigozanthos coccinea*.  
PAXTON. (Voyez la planche.)

Tige radicale un peu renflée; feuilles étroites, distiques, un peu engainantes à la base, d'un beau vert, longues de 40 centimètres. Tige florale cylindrique de 50 cent. environ, y compris le pédoncule, divisé en plusieurs pédicelles formant panicule,

chaque pédicelle muni à sa base d'une petite bractée. La tige florale est elle-même garnie de trois bractées qui s'élèvent jusqu'à son sommet.

Chaque pédicelle, long de quelques millimètres, est couvert de poils ramifiés et surmonté par un périanthe simple renflé à sa base, hérissé de poils ramifiés d'un beau vermillon carminé vif, un peu rétréci ensuite et recourbé en avant depuis le tiers de la longueur totale, et se rélargissant graduellement jusqu'au bout où son limbe se partage en six divisions très-aiguës et très-réfléchies en dehors. La couleur du périanthe est d'un jaune verdâtre plus foncé aux extrémités des boutons ou des divisions de la fleur ouverte, et il est dans toute sa longueur garni de poils verdâtres entremêlés de poils de même couleur que ceux de la base, également ramifiés et imitant une petite mousse. Les six étamines insérées à la base et au milieu de chaque division sont à filets blancs verdâtres surmontés par des anthères rouges; style simple capillaire dépassant à peine les étamines.

Nous avons reçu cette singulière plante de l'Angleterre au commencement de 1839. Nous la cultivons en serre chaude, quoiqu'il soit probable qu'une serre tempérée doive lui convenir de préférence; car nous pensons que, comme ses congénères, elle appartient au sud de la Nouvelle-Hollande. Il lui faut une terre légère substantielle; nous la multiplions de séparages sous cloches.

AUG. CELS.

# ANNALES

## DE FLORE ET DE POMONE.

---

### HORTICULTURE.

#### JARDIN FRUITIER.

##### DU POMMIER.

Suite (*Voyez* pages 138, 161, 241 et 262  
de la présente année).

Opérations préparatoires et complémentaires de la taille.

*De l'éborgnage.* Cette opération se fait en même temps que la taille. Elle consiste à supprimer les yeux à fruits ou à bois reconnus inutiles, et dont le développement consommerait en pure perte une certaine quantité de sève. Il faut au reste une très-grande prudence dans cette circonstance; car un éborgnage trop sévère pourrait être fatal, à cause des intempéries qui peuvent détruire les boutons à fruits et à bois, à la perte desquels on n'aurait plus les moyens de suppléer. Il y a donc bien plus d'avantage à conserver trop d'yeux que pas assez, parce que l'on a dans le pincement et l'ébourgeonnement toute facilité de supprimer les inutilités, et qu'on peut le faire avec bien plus de certitude, l'état de la végétation permet-

tant mieux d'apprécier ses résultats futurs. Cette opération ne mérite donc pas l'importance exagérée qu'on lui a donnée ; car il y aurait moins de mal à ne pas la faire du tout qu'à supprimer sans discernement et en trop grande quantité. Quelques cultivateurs ont donné à cette opération le nom d'ébourgeonnement à sec ; mais cette dénomination est moins propre que celle que nous adoptons, car les productions qu'on retranche sont encore à l'état d'yeux.

*Du pincement.* J'ai précédemment indiqué quelques effets du pincement, mais ce que j'en ai dit ne peut suffire, car de toutes les opérations complémentaires de la taille, c'est, sans contredit, celle qui a le plus d'importance. Elle consiste dans la suppression de l'extrémité herbacée des bourgeons trop forts. Son but est de modérer le développement de ceux qui poussent trop vigoureusement et d'une façon assez disproportionnée entre eux pour rompre l'équilibre de forces que le jardinier doit constamment s'efforcer de conserver, en favorisant par ce moyen ceux qui végètent languissamment et resteraient trop faibles pour la destination qu'on leur a attribuée.

La principale différence qui existe entre le pincement et l'ébourgeonnement, c'est que le premier se pratique sur les bourgeons qu'on veut conserver, tandis que celui-ci ne se fait que sur les bourgeons qu'on veut supprimer.

Ainsi donc on pince tous les bourgeons qu'on juge en avoir besoin, de quelque nature et à quelque place qu'ils soient, avec l'intention ou de modérer leur croissance, ou de favoriser le développement des yeux qu'ils portent. C'est ainsi que cela a lieu lorsqu'on pince le bourgeon terminal d'une branche parvenue

à la longueur que l'on désire, pour arrêter la sève et la faire passer au profit d'yeux dont le développement est nécessaire.

Le pincement exige une grande habitude et une connaissance expérimentale du mode de végétation de l'arbre sur lequel on opère. Il est utile sur tous les arbres, à quelque forme qu'on les ait soumis; mais c'est surtout sur ceux disposés en éventail qu'il est véritablement indispensable, et notamment dans les parties supérieures où la sève affluant en grande abondance y forme des productions plus vigoureuses.

Le pincement n'a point d'époque fixe; le besoin de le faire est en raison de la végétation de chaque arbre: ainsi, c'est une opération qu'on pratique successivement et à plusieurs reprises, depuis la fin d'avril jusqu'en août, selon l'état de l'arbre, et selon que les bourgeons végètent dans les limites jugées nécessaires par le jardinier, ou qu'ils en sortent d'une manière fâcheuse. Un arbre doit être continuellement surveillé, car il n'est pas rare que ses bourgeons aient besoin d'être pincés en plusieurs fois; aussi on devrait tous les quinze jours examiner l'effet produit par le premier pincement, et en seconder la continuation par d'autres pincements que la sève contrariée a pu rendre nécessaires. Au reste, chaque fois qu'on ébourgeonne, on peut encore trouver l'occasion de pincer; car ces deux opérations peuvent se faire en même temps, et se prêter une mutuelle assistance.

*De l'ébourgeonnement.* Il est également nécessaire que je ne m'en tienne pas à ce que j'ai déjà dit de l'ébourgeonnement. Bien que je ne considère pas cette pratique comme aussi utile que le pincement, il se rencontre néanmoins des occasions où l'on se

trouve fort bien de son emploi. Ébourgeonner, c'est supprimer tous les bourgeons nuisibles ou inutiles, dans le but de ne pas perdre de la sève, de favoriser le développement des bourgeons que l'on conserve, et de leur ménager un espace suffisant pour les palisser avec ordre, lorsque les arbres sont dressés en espalier.

Cette opération, que l'on pratique presque exclusivement sur les arbres formés en éventail, est utile pour toutes les formes, et son application judicieuse ne manquerait jamais de leur donner la régularité qui leur manque trop souvent.

Dans les arbres bien soignés on ne doit ébourgeonner qu'au printemps et en été. Cette opération n'est que le complément de l'éborgnage et du pincement qui ont dû la précéder, et a pour but de remédier aux oublis qui ont pu se faire quand on s'en est occupé. En effet, ce n'est jamais que les bourgeons qui se sont développés des yeux échappés à l'éborgnage, ou qu'on a omis de pincer, qu'il s'agit de supprimer. C'est principalement en mai et juin, avant que les bourgeons aient pris le caractère de rameaux, qu'il faut retrancher ceux qui paraissent nuisibles; et comme cette opération fait quelquefois développer avec trop de vigueur des bourgeons conservés, il faut surveiller les arbres, et souvent en juillet on reconnaît la nécessité de nouvelles suppressions.

L'ébourgeonnement s'opère en cassant l'extrémité supérieure des bourgeons à 12 ou 18 millim. de leur naissance, suivant leur force. S'ils sont trop développés pour être cassés net, il est préférable d'employer le sécateur; et si enfin l'un d'eux annonçait devoir être un gourmand, il faudrait le retrancher à son insertion

même. Il ne faut pas s'inquiéter de l'aspect désagréable que présentent momentanément les bourgeons ainsi retranchés ; ces défauts disparaissent à la taille suivante, à moins que la suspension de la sève produite dans le bourgeon par le retranchement de sa sommité, n'ait déterminé la formation de quelque lambourde. En pareil cas on se contente de parer le bourgeon ainsi converti en branche à fruit ; on tâche d'en obtenir le produit qu'il promet, et ensuite on le supprime entièrement, si son existence paraît incompatible avec le but que l'on se propose.

L'ébourgeonnement ne doit jamais être employé en automne après la suspension de la seconde sève, comme on voit quelques praticiens le faire mal à propos ; car alors il en résulte une réaction défavorable à la prospérité des racines, et la vie des arbres ainsi traités en est sensiblement abrégée.

Toutefois, pour que les trois opérations qui précèdent puissent être faites avec discernement, il est utile de bien connaître le mode de production du bois et du fruit dans les arbres dont on s'occupe.

Dans les pommiers, ainsi que dans la plupart des arbres à fruits à pépins, les yeux en se développant sont organisés de façon à produire selon les circonstances des boutons à bois, ou des brindilles et des lambourdes. Le bouton à bois se reconnaît à sa position ; il est toujours appliqué sur la branche sans aucun support ; il est mince, allongé, terminé en pointe aiguë, et moins enveloppé d'écaillés. Il est le plus souvent placé sur les bourgeons ou les rameaux, et particulièrement à leur extrémité.

Les boutons à fleurs sont portés sur de petits supports d'une forme particulière, auxquels on donne le

nom de *brindille* et de *lambourde*. Les boutons à fruits sont plus gros que ceux à bois, plus arrondis et plus écailleux.

La *brindille* est une petite branche longue de 5 à 10 centimètres, qui s'est d'abord développée d'un œil à bois, et qui, par une cause quelconque, s'est métamorphosée en branche à fruit. Elle peut exister sur toutes les parties d'un arbre, excepté celles qui sont trop jeunes ou trop vieilles. La brindille a ordinairement l'écorce lisse, surtout lorsqu'elle est dans sa plus grande longueur; elle est le plus souvent munie à son sommet de deux ou trois yeux, dont, au besoin, on pourrait obtenir du bois en la rabattant sur un ou deux de ses yeux et ébourgeonnant tous les autres. Une bonne brindille, qui n'a jamais été mutilée, peut donner du fruit pendant plusieurs années.

La *lambourde* est le support immédiat du bouton à fleurs. Elle se développe le plus souvent sur une brindille, mais quelquefois aussi sur toute autre branche. Il lui faut trois ans pour sa formation. La première année un œil produit trois feuilles et un petit support long de 3 à 9 millimètres. C'est le rudiment de la lambourde. La seconde année le bouton, déjà plus gros et plus rond qu'un bouton à bois, produit cinq feuilles; la lambourde s'allonge et atteint 12 ou 15 millimètres; son écorce se ride circulairement. L'année suivante elle pousse sept feuilles, et quelquefois, mais rarement, une fleur. Le bouton est beaucoup plus gros, quoique encore un peu allongé; ses écailles sont brunes au sommet et vertes à la base. La lambourde s'est allongée et laisse paraître à sa base d'autres gemmes qui, l'année suivante, produiront des boutons à fruits. Enfin, la quatrième

année, le bouton développe un nombre indéterminé de feuilles et un corymbe de fleurs au milieu d'elles. La lambourde a atteint toute sa longueur; son écorce est profondément ridée, et les nouveaux boutons dont elle est garnie sont suffisamment caractérisés pour que l'on puisse prévoir l'année où ils donneront leurs fruits. Les lambourdes qui les supportent sont beaucoup moins développées que la première, et en produisent rarement d'autres. Tel est à peu près le mode de production des brindilles et lambourdes dans le plus grand nombre de cas. Quelques différences dans le nombre des feuilles se montrent parfois, et on rencontre aussi des exemples de la formation de lambourdes sur le bois d'un an, ainsi que je l'ai précédemment signalé.

*De la taille en vert.* Cette opération est aux branches à fruits ce que l'ébourgeonnement est aux bourgeons. Elle a pour but de réparer les mauvais résultats de la taille d'hiver, ou véritable taille. Il arrive quelquefois que, trompé par de spécieuses apparences, on a conservé une ou plusieurs branches à fruits qui n'ont pas réalisé l'espoir qu'on avait conçu, et sans lequel on les aurait supprimées de suite. On les rabat alors sur le bourgeon le plus rapproché de leur talon, afin de se débarrasser du bois inutile, de faire développer le bourgeon de manière à les remplacer, et dans tous les cas de ne pas perdre inutilement de la sève, et de laisser moins de confusion dans l'arbre.

Cette seconde taille, qu'on appelle encore *taille de mai*, n'a d'usage que sur les arbres en rapport, et peut être pratiquée sur toutes les branches, soit qu'elles forment ou non la charpente.

*Du palissage.* Dans le palissage, opération qui n'a

d'applications que pour les arbres dressés en espaliers, nous distinguerons deux opérations : la première, à laquelle nous donnons le nom de *dressage* ; et la seconde, à laquelle nous conservons le nom de *palissage*.

Lorsqu'on a dépalissé pour tailler, et qu'on a procédé à cette opération, on dresse l'arbre que l'on vient d'opérer ; c'est-à-dire qu'on attache toutes les branches composant sa charpente, en leur donnant l'inclinaison et l'espacement jugés nécessaires. C'est cette opération, qui se fait immédiatement après la taille, que nous appelons *dressage*.

Le palissage a pour but d'attacher à la place qui leur convient mieux les petites branches conservées, et successivement les bourgeons au fur et à mesure de leur croissance, et de façon qu'il n'y ait ni croisement ni confusion. On voit par cela qu'on palisse en tout temps et toutes les fois que la végétation le rend nécessaire. Le seul soin à prendre est d'attacher très-près les branches et bourgeons qu'on veut gêner, et de laisser toute aisance à ceux dont on veut favoriser la vigueur.

On dresse et on palisse à la loque. On emploie à cet effet des chiffons de laine, et non de toile, qui, ne se laissant pas percer par les clous, serrent trop les branches et les étranglent. On veille aussi à ce que les clous ne gênent pas les branches et n'en écorchent pas l'écorce, ce qui peut, dans de certaines circonstances, amener des plaies désagréables.

Enfin, le palissage offre un moyen de maintenir l'équilibre de végétation en serrant fortement ou inclinant davantage les parties fortes, et en redressant et desserrant les parties faibles, qu'on peut même, s'il est besoin, dépalisser entièrement et ne repalisser que lorsqu'elles ont acquis la force voulue.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que toutes les fois que l'on palisse on peut trouver l'occasion de pincer et d'ébourgeonner, et de pratiquer la taille en vert. On conçoit, en effet, que le palissage nécessitant la revue de l'arbre sur lequel on travaille, ses défauts sont facilement aperçus, et on doit profiter de ce moment pour les réparer, ce qui ne prend pas plus de temps.

*Du cassement.* Il arrive qu'on rencontre dans les arbres à fruits à pepins des individus tellement vigoureux que quoique âgés ils n'annoncent aucune disposition à se mettre à fruits. On réussit quelquefois à former des branches à fruits en cassant l'extrémité des rameaux faibles et longs; leurs yeux alors recevant une sève plus solide, dont la partie liquide s'écoule par l'extrémité cassée, se convertissent en boutons à fleurs. Au reste, ce moyen ne doit être employé que lorsque les précédents, secondés par les combinaisons de la taille d'hiver, ont échoué complètement. Il exige d'ailleurs une grande expérience, car souvent, en agissant inconsidérément, on donne lieu à des résultats tout contraires.

*De l'incision annulaire.* J'ai dit plus haut que cette opération était un moyen d'entraver la circulation de la sève; et en effet, c'est à peu près là où se bornent ses effets; elle consiste à enlever un anneau d'écorce à la branche sur laquelle on l'applique. On se sert pour cela d'un greffoir ou d'une serpette, et plus communément de l'inciseur annulaire. Avec le greffoir ou la serpette, on fait autour de la branche deux incisions circulaires espacées entre elles plus ou moins, suivant le degré d'altération qu'on veut produire; cet espace, au reste, ne varie que de deux à quatre millimètres; ensuite on enlève

l'anneau d'écorce que ces deux incisions ont formé, et on met l'aubier à nu : l'inciseur annulaire fait les deux sections d'un seul coup.

Les physiologistes ne sont pas d'accord dans les explications qu'ils donnent de la manière dont ce procédé agit. La plus simple, et en même temps celle qui paraît plus rationnelle, est que son action est le résultat de l'altération que cette incision porte dans les facultés végétatives de la branche, en interrompant momentanément la circulation normale du fluide séveux. Quoi qu'il en soit, ses résultats sont de faire fructifier plus tôt une branche qui aurait retardé encore sa fécondité, et de disposer à cette fonction des branches trop vigoureuses et dont toutes les productions se convertissent en bois.

C'est au reste un procédé d'un usage restreint, et auquel on ne doit recourir que dans les cas extrêmes, où l'on ne peut autrement atteindre le but que l'on se propose. Je ne pense pas comme ceux qui prétendent qu'il faille supprimer ensuite la branche sur laquelle on l'a employée, car elle ne s'en trouve pas plus fatiguée que si sa fécondité n'avait point été excitée, et l'écorce enlevée est d'ailleurs remplacée par la végétation, de manière à ce que la place où elle a été faite soit à peine reconnaissable. Toutefois l'habitude qu'on pourrait prendre de s'en servir rendrait imprévoyant et négligeant ; les arbres sur lesquels on l'emploierait trop souvent pourraient devenir improductifs et désagréables à la vue ; au lieu que rien n'est plus favorable à la formation de beaux arbres que la surveillance continuelle à laquelle assujettissent les autres procédés, qui ont besoin pour produire d'heureux effets d'être appliqués par une main intelligente

et que dirigent des combinaisons prévoyantes et raisonnées.

L'incision annulaire peut être faite à toutes les époques de l'année où la végétation est en mouvement : dès les premiers jours du printemps, pour faire développer plus sûrement des boutons à fleurs ; après la floraison, pour empêcher la fleur d'avorter par une trop grande affluence de sève dans la branche qui la porte ; et enfin après que le fruit est noué, pour assurer son existence et favoriser son développement. Elle se fait toujours au-dessous des boutons, fleurs ou fruits, sur lesquels on veut agir.

Enfin, je ne peux mieux faire que de prier nos lecteurs de se reporter page 98 de l'année 1834-1835 ; ils y trouveront, dans un excellent article qui nous a été communiqué par M. Choppin de Bar, des indications utiles sur les ressources que présente l'incision annulaire dans divers cas.

*Incisions longitudinales.* Elles ont pour but de fendre l'écorce lorsqu'elle est trop coriace et ne livre plus passage à la sève. On en fait également sur les branches et sur les tiges en les espaçant de 6 à 9 mill., et toujours du côté opposé à celui que frappe le soleil, afin que les plaies ne soient point trop vivement desséchées. On doit choisir pour faire ces incisions l'époque où la sève a le plus d'activité, et on incise jusqu'à l'aubier. Ce procédé a encore quelques applications dont je parlerai en traitant des maladies du pommier.

*Des entailles.* Il peut arriver qu'on éprouve le besoin de priver de sève une partie quelconque d'un arbre, ou, au contraire, d'y faire affluer une plus grande quantité de ce fluide. Dans le premier cas on

fait l'entaille au-dessous de la partie, dans le second cas au-dessus.

Les entailles se font le plus souvent en coin, soit à la serpette, soit à la scie, en prolongeant la section jusqu'au centre de la partie sur laquelle on opère, et enlevant le morceau que l'on a coupé. Il faut couvrir l'amputation avec l'onguent de saint Fiacre.

C'est encore un moyen qu'il est bon de n'employer qu'à la dernière extrémité.

*De l'arcure.* L'arcure, comme on a pu le voir précédemment, agit en entravant la circulation de la sève et modérant sa fougue. On appelle arquer une branche la disposer de façon à ce que sa sommité soit plus basse que son centre. La sève, qui tend toujours à monter, afflue au milieu de la courbure qu'elle forme, et y fait développer des brindilles et lambourdes. L'arcure peut conséquemment être employée pour mettre à fruit les branches trop vigoureuses et qui ne se développeraient qu'en bois.

On peut encore en faire usage pour déterminer le développement d'un bourgeon vigoureux destiné à prolonger une branche dont par une cause quelconque le sommet aurait besoin d'être supprimé. Dans une pareille circonstance, voici comme on agit. On choisit un bourgeon bien placé, on détache la branche qu'il porte, et on la paliçse à peu près verticalement depuis son insertion jusqu'au point qu'occupe le bourgeon; on la fixe solidement, puis on incline le plus possible son extrémité supérieure, de façon à lui faire former précisément sous le bourgeon un angle aussi aigu qu'on peut l'obtenir sans déchirure de l'écorce. La sève se portera immédiatement, avec affluence, sur le bourgeon qu'elle fera grossir rapidement, et

que l'on emploiera à l'usage pour lequel on l'aura destiné aussitôt qu'il aura acquis le volume désiré. L'extrémité supérieure de la branche ainsi arquée n'en produira pas moins de fruits malgré son inclinaison.

L'arcure doit être rangée aussi parmi les opérations que l'on emploie rarement, et seulement dans les circonstances exceptionnelles où les autres moyens sont insuffisants.

Telles sont les opérations complémentaires de la taille proprement dite; il me reste à décrire celle-ci et à en donner quelques applications.

(*La suite au prochain numéro.*) ROUSSELOX.

#### PLANTES POTAGÈRES.

*Note sur le développement monstrueux de quelques graines dans leur silique sur un chou violet de Bruxelles.*

Puisque, par le temps qui court, le développement monstrueux et accidentel de certains choux est considéré comme chose merveilleuse ou éminemment utile, je puis sans inconvenance dire un mot d'un chou qui, à sa qualité de variété nouvelle, réunit celle d'être cette année pour ainsi dire *vivipare*.

Que l'on ne croie pas que je veuille spéculer sur les graines de mon chou, car mon unique but est de signaler une de ces anomalies que certains végétaux nous offrent quelquefois, et dont l'étude étend souvent le cercle des connaissances physiologiques.

En avril 1839, j'ai, comme d'habitude, fait semer des graines de chou de Bruxelles récoltées chez moi. (Ce qui, soit dit en passant, n'est pas un bon moyen pour avoir des rosettes ou petites pommes axillaires

bien serrées ou bien pommées, puisque cette variété dégénère ici, et que la meilleure graine est celle qui nous vient de Bruxelles.)

Dans ce semis sont apparus deux pieds à côtes, nervures et veines violettes qui ont comme les autres produit une tige élevée, couverte du haut en bas de petites rosettes ou pommes axillaires. J'ai fait conserver le plus violet comme porte-graines; il en est couvert en ce moment, et a produit sur quelques siliques les monstruosité objet de cet article.

Ce chou ayant fleuri isolément pourra produire des choux violets de Bruxelles; mais ce serait une sous-variété plus curieuse qu'utile, puisqu'il est reconnu que la couleur violette donne au chou une saveur trop prononcée.

Les monstruosité sont le produit de graines qui se sont développées chacune en une plante informe, laquelle, en forçant la silique à s'ouvrir d'un côté pour lui livrer passage, laisse apercevoir son insertion sur le placenta, comme aux autres graines, c'est-à-dire sur les bords de la cloison.

La plus grande de ces monstruosité a 7 ou 8 centimètres de longueur. Elle consiste en une tige informe, contournée à la base, comprimée au sommet et couverte du haut en bas, sur trois de ses côtés, d'une grande quantité de feuilles et de rudiments de feuilles, et de rosettes de dimensions et de formes très-variées, toutes panachées, ainsi que la tige, de vert, de violet et de jaune.

C'est entre le premier et le deuxième tiers de la silique, laquelle est très-ouverte, élargie, ferme, épaisse, concave en cet endroit, que s'est développée cette production monstrueuse. Le reste de la silique

est dans l'état normal, mais sa couleur jaune annonce que les graines qui s'y trouvent seront plus tôt mûres que les autres.

PRÉVOST.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

TABEAU des plantes vivaces herbacées et autres propres aux bordures, indiquant leur hauteur, la couleur de leurs fleurs et l'époque de leur floraison.

Suite (Voyez page 267 de la présente année).

2<sup>e</sup> SÉRIE. — Plantes dont la hauteur varie entre 30 et 50 centimètres.

<i>Achillea aurea.</i>	Millefeuille dorée.	Jaune.	Juillet.
— <i>Cretica.</i>	— de Crète.	Blanc.	Août.
— <i>falcata.</i>	— à feuilles en faux.	Jaune.	Juin.
— <i>macrophylla.</i>	— à grandes feuilles.	Blanc.	Août.
— <i>micrantha.</i>	— à petites fleurs.	Jaune.	Juin.
— <i>montana.</i>	— des montagnes.	Rouge.	Juillet.
— <i>pentaphylla.</i>	— à cinq feuilles.	Blanc.	<i>Id.</i>
— <i>pubescens.</i>	— pubescente.	Jaune.	Juin.
— <i>rosea.</i>	— rose.	Rouge.	Juillet.
— <i>santolina.</i>	— santoline.	Jaune.	Juin.
— <i>setacea.</i>	— soyeuse.	Blanc.	Juillet.
— <i>squarrosa.</i>	— rude.	<i>Id.</i>	Août.
— <i>tanacetifolia.</i>	— à feuil. de tanaisie.	Rouge.	Juillet.
— <i>tomentos.</i>	— cotonneuse.	Blanc.	<i>Id.</i>
<i>Aconitum anthora.</i>	Aconit anthora.	Jaune.	<i>Id.</i>
<i>Adonis vernalis.</i>	Adonide printanière.	<i>Id.</i>	Fév. mars.
<i>Agrimonia uava.</i>	Agrimoine naine.	<i>Id.</i>	Juin.
<i>Alyssum montanum.</i>	Alysse des montagnes.	<i>Id.</i>	Juillet.
— <i>saxatile.</i>	— des rochers.	<i>Id.</i>	Avril.
— <i>tortuosum.</i>	— tortueuse.	<i>Id.</i>	Juin.
<i>Anchusa angustifolia flore albo.</i>	Buglosse à feuilles étroites et fl. bl.	Blanc.	<i>Id.</i>

<i>Anchusa officinalis.</i>	Anchuse officinale	Pourpre.	Juillet.
— <i>sempervirens.</i>	— toujours verte.	Bleu.	<i>Id.</i>
— <i>tinctoria.</i>	— des teinturiers.	Pourpre.	<i>Id.</i>
<i>Anemone Alpina.</i>	Anémone des Alpes.	Blanc.	Mai.
— <i>dichotoma.</i>	— à feuilles d'aconit.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>narcissiflora.</i>	— à fl. de narcisse.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>nemorosa.</i>	— des bois.	<i>Id.</i>	Avril.
— — <i>fl. pleno.</i>	— — à fl. pl.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— — <i>vernalis.</i>	— — printanière.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>patens.</i>	— étalée.	Jaune.	Juillet.
— <i>Pensylvanica.</i>	— de la Pensylvanie.	Blanc.	Juin.
— <i>pulsatilla.</i>	— pulsatile.	Bleu.	Avril.
— <i>sylvestris.</i>	— sauvage.	Blanc.	Mai.
<i>Anthemis pyrethrum.</i>	Camomille pyrèthre.	<i>Id.</i>	Juin.
— <i>tinctoria.</i>	— des teinturiers.	Jaune.	Juillet.
<i>Anthericum liliago.</i>	Anthéric à fl. de lis.	Blanc.	Juin.
— <i>liliastrum.</i>	— lis de St.-Bruno.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
<i>Anthyllis vulneraria coc-</i> <i>cinea.</i>	Anthyllide vulnéraire coc-	Rouge.	Juin.
	cinée.		
<i>Aphyllanthes Monspelien-</i> <i>sis.</i>	Bragalou de Montpellier.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
<i>Aquilegia Alpina.</i>	Ancolie des Alpes.	Vert.	Mai.
— <i>Canadensis.</i>	— du Canada	Jaune.	Avril.
— <i>grandiflora.</i>	— à grandes fl.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>viridiflora.</i>	— à fleurs vertes.	Vert.	Mai.
— <i>viscosa.</i>	— visqueuse.	Pourpre.	Juin.
<i>Arenaria grandiflora.</i>	Sabline à grandes fl.	Blanc.	Août.
— <i>laricifolia.</i>	— à feuilles de mélèze.	<i>Id.</i>	Juin.
— <i>montana.</i>	— des montagnes.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
<i>Aristolochia clematis.</i>	Aristoloché clématite.	Panaché.	Mai.
— <i>longa.</i>	— longue.	Pourpre.	Juin.
<i>Arnica bellidiastrium.</i>	Arnique à fl. de pâquerette.	Blanc.	Juillet.
— <i>montana.</i>	— de montagne.	Jaune.	Juin.
— <i>scorpioides.</i>	— scorpioïde.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
<i>Artemisia Austriaca.</i>	Armoïse d'Autriche.	Bleu.	Août.
— <i>campestris.</i>	— des champs.	Blanc.	<i>Id.</i>
— <i>cœrulescens.</i>	— à feuil. bleuâtres.	Rouge.	<i>Id.</i>
— <i>glacialis.</i>	— glacée.	Jaune.	<i>Id.</i>
— <i>maritima.</i>	— maritime.	Blanc.	<i>Id.</i>
— <i>rupestris.</i>	— du Caucase.	Brun.	<i>Id.</i>
— <i>santonica.</i>	— santonique.	Blanc.	<i>Id.</i>
— <i>sericea.</i>	— soyeuse.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
<i>Arum arisarum.</i>	Arum capuchon.	Jaune.	Mai.
— <i>atrorubens.</i>	— rouge noirâtre.	Brun.	Juillet.
— <i>Italicum.</i>	— d'Italie.	Jaune.	<i>Id.</i>
— <i>maculatum.</i>	— maculé.	Blanc.	Juin.

<i>Arum tenuifolium.</i>	Arum à feuilles étroites.	Blanc. Mai.
— <i>Virginicum.</i>	— de Virginie.	Rouge. Juillet.
<i>Asperugo lævigata.</i>	Rapette à feuilles lisses.	Blanc. <i>Id.</i>
<i>Asperula taurina.</i>	Aspérule des taureaux.	Rouge. Juin.
<i>Aster hyssopifolius.</i>	Aster à feuilles d'hyssope.	Pourp. Sept. Oct.
— <i>latifolius.</i>	— à larges feuilles.	Pourp. Sept. Oct.
— <i>linariifolius.</i>	— à feuilles de linaires.	Bleu. Août.
<i>Astragalus microphyllus.</i>	Astragale à petites feuilles.	Jaune. Juillet.
— <i>Monspeulanum.</i>	— de Montpellier.	Pourpre. Juin.
— <i>moutanus.</i>	— des montagnes.	Rouge. Mai.
— <i>onobrychis.</i>	— esparcette.	<i>Id.</i> Juillet.
— <i>tenuifolius.</i>	— à feuilles étroites.	Pourpre. <i>Id.</i>
— <i>virescens.</i>	— verdoyant.	Vert. Juin.
<i>Astrantia Carniolica.</i>	Astrance de Carniole.	Panaché. Août.
— <i>minor.</i>	— à petites fleurs.	Blanc. <i>Id.</i>
<i>Athamanta condensata.</i>	Athamanthe à tête serrée.	Rouge. <i>Id.</i>
— <i>Cretensis.</i>	— de Candie.	Blanc. Juillet.
<i>Bartsia pallida.</i>	Bartsie à fleurs pâles.	Pourp. <i>Id.</i>
<i>Bellis prolifera.</i>	Paquerette prolifère.	Panaché. Avril.
— <i>variegata.</i>	— panachée.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
<i>Betonica alopecurus.</i>	Bétoine jaune.	Jaune. Juillet.
— <i>Orientalis.</i>	— d'Orient.	Pourpre. <i>Id.</i>
— <i>stricta.</i>	— à feuilles serrées.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
<i>Buphtalmum cordifolium.</i>	Buphtalme à feuilles en cœur.	Jaune. <i>Id.</i>
— <i>grandiflorum.</i>	— à grandes fleurs.	<i>Id.</i> Juin.
— <i>maritimum.</i>	— maritime.	<i>Id.</i> Août.
— <i>salicifolium.</i>	— à feuil. de saule.	Jaune. <i>Id.</i>
<i>Cacalia hastata.</i>	Cacalie hastée.	Blanc. <i>Id.</i>
<i>Caltha palustris fl. pleno.</i>	Populage des marais à fl. pleines.	Jaune. Juin.
<i>Campanula alliariifolia.</i>	Campanule à feuil. d'alliaire.	Bleu. Juillet.
— <i>Alpina.</i>	— des Alpes.	<i>Id.</i> Juin.
— <i>azurea.</i>	— azurée.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
— <i>barbata.</i>	— barbue.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
— <i>betoniceifolia.</i>	— à feuil. de bétoine.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
— <i>carpathica.</i>	— à feuil. en cœur.	<i>Id.</i> Juillet.
— <i>grandiflora.</i>	— à grandes fleurs.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
— <i>nitida.</i>	— luisante.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
— <i>patula.</i>	— étalée.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
— <i>rotundifolia fl. albo.</i>	— à feuil. arrondies et fl. bl.	Blanc. <i>Id.</i>
— <i>saxatilis.</i>	— des rochers.	Bleu. Juin.
<i>Cardamine amara.</i>	Cardamine amère.	Blanc. Avril.

<i>Cardamine flore pleno.</i>	Cardamine à fleurs pleines.	Pourp.	Mai.
— <i>pratensis.</i>	— des prés.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
<i>Carduus pycnocephalus.</i>	Chardon à tête serrée.	<i>Id.</i>	Juillet.
<i>Centaurea montana.</i>	Centaurée de montagne.	Bleu.	<i>Id.</i>
— <i>rhapontica.</i>	— rhapontique.	Pourp.	<i>Id.</i>
— <i>scabiosa.</i>	— à feuil. de scabieuse.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>Sibirica.</i>	— de Sibérie.	Rouge	<i>Id.</i>
<i>Cerastium Alpinum.</i>	Geraiste des Alpes.	Panaché.	Mai.
<i>Cheiranthus Helveticus.</i>	Giroflée de l'Helvétie.	Jaune.	Juin.
<i>Chrysanthemum argenteum.</i>	Chrysanthème argenté.	Blanc.	<i>Id.</i>
— <i>atratum.</i>	— à calice noirâtre.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>gramineum.</i>	— à feuil. de gramen.	Blanc.	Mai.
— <i>Monspeliense.</i>	— de Montpellier.	<i>Id.</i>	Juin.
— <i>pinnatifidum.</i>	— pinnatifide.	<i>Id.</i>	Mai.
<i>Chrysocoma villosa.</i>	Chrysocome velue.	Jaune.	Sept. Oct.
<i>Cineraria campestris.</i>	Cinéraire des champs.	Jaune.	Mai.
<i>Circea Alpina.</i>	Circée des Alpes.	Rouge.	Juillet.
— <i>Lutetiana.</i>	— Parisienne.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
<i>Cnicus spinosus.</i>	Cnicus épineux.	Jaune.	<i>Id.</i>
<i>Cochlearia saxatilis.</i>	Cochlearia des rochers.	Blanc.	Juin.
<i>Convallaria latifolia.</i>	Muguet à larges feuilles.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>may. flo. rub.</i>	— de mai à fl. rouges.	Rouge.	Mai.
<i>Conyza asteroides.</i>	Conyze à feuil. d'astère.	Blen.	Août.
— <i>bifrons.</i>	— à feuil. ovales.	Jaune.	Juillet.
— <i>linifolia.</i>	— à feuil. de lin.	Blanc.	Août.
<i>Coreopsis minima.</i>	Coréope naine.	Jaune.	<i>Id.</i>
<i>Crepis rigida.</i>	Crépide droite.	<i>Id.</i>	Juin.
<i>Cucubulus stellatus.</i>	Cucuballe étoilé.	Blanc.	Juillet.
<i>Cynoglossum omphaloides.</i>	Cynoglosse printanière.	Blen.	Avril.
— <i>pictum.</i>	— pictée.	<i>Id.</i>	Juillet.
<i>Cypripedium album.</i>	Cypripède blanc.	Blanc.	Juin.
— <i>calceolus.</i>	— sabot de Vénus.	Jaune.	<i>Id.</i>
— <i>calceolus fol. glab.</i>	— — à feuil. glab.	<i>Id.</i>	Juillet.
— <i>Canadense.</i>	— du Canada.	Blanc.	<i>Id.</i>
<i>Delphinium grandiflorum.</i>	Dauphinelle à grand. fl.	Bleu.	<i>Id.</i>
<i>Dentaria bulbifera.</i>	Dentaire bulbifère.	Rouge.	Avril.
— <i>pentaphylla.</i>	— digitée.	<i>Id.</i>	Mai.
— <i>pinnata.</i>	— pinnée.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
<i>Dianthus atrorubens.</i>	Œillet pourpre noirâtre.	<i>Id.</i>	Juin.
— <i>barbatus.</i>	— barbu.	Panaché.	<i>Id.</i>
— <i>cæsius fl. albo.</i>	— bleu à fl. bl.	Blanc.	<i>Id.</i>
— <i>hortensis.</i>	— des jardins.	Panaché.	<i>Id.</i>
— <i>hybridus.</i>	— hybride.	Rouge.	Juillet.
— <i>plumarius.</i>	— lacinié.	Pourp.	Juin.

<i>Dianthus virginicus.</i>	Œillet de roche.	Blanc. Juin.
<i>Dodartia Orientalis.</i>	Dodarte du Levant.	Pourp. Juillet.
<i>Dodecatheon meadia.</i>	Gyroselle de Virginie.	Rouge. Mai.
<i>Doronicum altaicum.</i>	Doronique altaïque.	Blanc. Juillet.
— <i>bellidiastrum.</i>	— à fl. de pâquerette.	<i>Id.</i> Juin.
<i>Draba aizoides.</i>	Drave aizôide.	Jaune. Mai.
— <i>ciliata.</i>	— ciliée.	Blanc. <i>Id.</i>
— <i>stellata.</i>	— étoilée.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
<i>Dracœna borealis.</i>	Dragonnier à feuil. ovales.	Jaune. Juin.
<i>Dracocephalum Austriacum.</i>	Dracocéphale d'Autriche.	Bleu. <i>Id.</i>
— <i>denticulatum.</i>	— denticulé.	Panachée. Août.
— <i>grandiflorum.</i>	— à grandes fl.	Bleu. Juillet.
<i>Echium rubrum.</i>	Vipérine rouge.	Rouge. Juin.
<i>Erigeron Alpinum.</i>	Vergerette des Alpes.	Bleu. Juillet.
— <i>purpureum.</i>	— pourpre.	Pourp. <i>Id.</i>
— <i>uniflorum.</i>	— à une fleur.	Blanc. Août.
<i>Erius Alpinus.</i>	Ériné des Alpes.	Rouge. Mai.
<i>Erodium chamœdryoides.</i>	Érodier à feuil. de Chamédrys.	Blanc. Juin.
<i>Eryngium maritimum.</i>	Panicaut maritime.	Bleu. Août.
<i>Erysimum barbereo flore pleno.</i>	Velar de Ste.-Barbe à fl. pleines.	Jaune. Juin.
<i>Eupatorium rotundifol.</i>	Eupatoire à feuil. rondes.	Blanc. Août.
— <i>sessilifolium.</i>	— à feuilles sessiles.	<i>Id.</i> Sept. Oct.
<i>Euphorbia verrucosa.</i>	Euphorbe glanduleuse.	Vert. Juin.
<i>Fragaria fol. variegatis.</i>	Fraisier à feuil. panachées.	Blanc. Mai.
— <i>monophylla.</i>	— à une feuille.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
— <i>vesca.</i>	— commun.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
<i>Fumaria formosa.</i>	Fume terre charmante.	Rouge. Mai.
— <i>nobilis.</i>	— distinguée.	Jaune. Juin.
<i>Galeobdolon luteum.</i>	Galeobdolon jaune.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
— <i>urbanum.</i>	— rustique.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
<i>Galium boreale.</i>	Gaillet du Nord.	Blanc. Juillet.
— <i>cruciatum.</i>	— à feuil. en croix.	Jaune. Mai.
— <i>glaucum.</i>	— glauque.	Blanc. Juin.
— <i>rubroides.</i>	— à feuil. de ronce.	<i>Id.</i> Juillet.
<i>Gentiana asclepiadea.</i>	Gentiane à feuil. d'asclepias.	Bleu. Août.
— <i>bavarica.</i>	— printanière.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
— <i>cœtesbai.</i>	— de Catesby.	Bleu. Sept. Oct.
— <i>cruciata.</i>	— croisée.	<i>Id.</i> Juillet.
— <i>macrophylla.</i>	— à grandes feuil.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
— <i>septemfida.</i>	— à sept divisions.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
<i>Geranium Ibericum</i>	Géranier d'Ibérie.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>

<i>Geranium lividum.</i>	Géranier livide.	Brun. Juillet.
— <i>macrorhysum.</i>	— à grosses racines.	Pourp. <i>Id.</i>
— <i>palustre.</i>	— des marais.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
— <i>phœum.</i>	— brun.	<i>Id.</i> Juin.
— <i>pratense.</i>	— des prés.	Panaché. <i>Id.</i>
— <i>Pyrenaicum.</i>	— des Pyrénées.	Bleu. <i>Id.</i>
— <i>reflexum.</i>	— réfléchi.	<i>Id.</i> Juillet.
— <i>Sibiricum.</i>	— de Sibérie.	<i>Id.</i> Juin.
— <i>striatum.</i>	— strié.	Panaché. <i>Id.</i>
— <i>sylvaticum.</i>	— des bois.	Bleu. Juillet.
— — <i>fl. pleno.</i>	— — à fl. pl.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
<i>Geum rivale.</i>	Benoîte aquatique.	Pourp. Mai.
— <i>strictum.</i>	— droite.	Jaune. <i>Id.</i>
— <i>Virginianum.</i>	— de Virginie.	Blanc. Juin.
<i>Gnaphalium margarita-</i> <i>ceum.</i>	Immortelle blanche.	<i>Id.</i> Août.
— <i>plantagineum.</i>	— à feuil. de plantin.	<i>Id.</i> Mai.
— <i>Olympicum.</i>	— du mont Olympe.	Jaune. <i>Id.</i>
<i>Gratiola officinalis.</i>	Gratiolle officinale.	Bleu. Juillet.
— <i>Virginica.</i>	— de Virginie.	Blanc. Août.
<i>Gundelia Tournefortii.</i>	Gundélie de Tournefort.	Vert. Juin.
<i>Gypsophylla altissima.</i>	Gypsophylle élevée.	Panaché. Août.
— <i>paniculata.</i>	— paniculée.	Blanc. Juillet.
— <i>prostrata.</i>	— étalée.	<i>Id.</i> Août.
— <i>repens.</i>	— rampante.	Panachée. <i>Id.</i>
<i>Hedysarum onobrychis.</i>	Sainfoin cultivé.	Rouge. Juin.
— <i>saxatile.</i>	— des rochers.	Jaune. Juillet.
<i>Helianthus viridis.</i>	Soleil à fl. vertes.	Vert. Fév. mars.
<i>Helleborus hyemalis.</i>	Hellébore d'hiver.	Jaune. <i>Id.</i>
— <i>lividus.</i>	— livide.	Vert. Avril.
— <i>trifolius.</i>	— à trois feuil.	Brun. Juin.
<i>Helonias asphodeloides.</i>	Hélonie asphodéloïde.	Blanc. <i>Id.</i>
— <i>bullata.</i>	— à fl. roses.	Pourp. Mai.
<i>Hemerocallis cœrulea.</i>	Hémérocalle bleue.	Bleu. Juillet.
— <i>graminifolia.</i>	— à fl. de graminée.	Jaune Juin.
— <i>Japonica.</i>	— du Japon.	Blanc. Août.
<i>Heuchera Americana.</i>	Heuchère d'Amérique.	Brun. Juin.
<i>Hieracium aurantiacum.</i>	Épervière orangée.	Jaune. <i>Id.</i>
<i>Houstonia cœrulea.</i>	Houstonie à fl. bleues.	Bleu. <i>Id.</i>
<i>Hydrastis Canadensis.</i>	Hydrastis du Canada.	Vert. Juin.
<i>Hydrophyllum Virgin.</i>	Hydrophylle de Virginie.	Blanc. <i>Id.</i>
<i>Hyoseris fatiida.</i>	Hyoséride puante.	Jaunc. Juillet.
— <i>lucida.</i>	— brillante.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
— <i>radiata.</i>	— à rayons.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>

<i>Hyoscyamus physalis.</i>	Jusquiame coqueret.	Pourp. Avril.
<i>Hypochaeris maculata.</i>	Porcelle maculée.	Jaune. Juin.
— <i>radicata.</i>	— à longues racines.	<i>Id. Id.</i>
<i>Iris biflora.</i>	Iris à deux fleurs.	Pourp. Mai.
— <i>dichotoma.</i>	— dichotome.	<i>Id.</i> Août.
— <i>flexuosa.</i>	— flexueuse.	Blanc. Juin.
— <i>foliis variegatis.</i>	— à feuil. variées.	Panaché. <i>Id.</i>
— <i>fetidissima.</i>	— fétide.	<i>Id. Id.</i>
— <i>prismatica.</i>	— prismatique.	<i>Id.</i> Mai.
— <i>pumila alba.</i>	— naine blanche.	Blanc. <i>Id.</i>
— <i>sanguinea.</i>	— sanguine.	Bleu. <i>Id.</i>
— <i>Sibirica.</i>	— de Sibérie.	<i>Id. Id.</i>
— <i>versicolor.</i>	— de diverses coul.	Panaché. Juin.
— <i>Virginica.</i>	— de Virginie.	Bleu. <i>Id.</i>
<i>Inula bubonium.</i>	Aunée Bubonium.	Jaune. Juillet.
— <i>hirta.</i>	— velue.	<i>Id.</i> Juin.
— <i>Mariana.</i>	— du Maryland.	<i>Id.</i> Juillet.
— <i>montana.</i>	— des montagnes.	<i>Id. Id.</i>
— <i>oculus Christi.</i>	— œil du Christ.	Jaune. Août.
— <i>Provincialis.</i>	— de la Provence.	<i>Id. Id.</i>
— <i>squarrosa.</i>	— écailleuse.	<i>Id. Id.</i>
— <i>suaveolens.</i>	— odorante.	<i>Id.</i> Juillet.
<i>Lamium lævigatum.</i>	Lamier à feuil. lisses.	Pourpre. Mai.
— <i>molle.</i>	— penché.	Blanc. <i>Id.</i>
— <i>rugosum.</i>	— à feuil. rugueuses.	Rouge. <i>Id.</i>
<i>Lepidium Alpinum.</i>	Passerage des Alpes.	Blanc. <i>Id.</i>
<i>Liatris pumila.</i>	Liatris petit.	Pourp. Sept., oct.
<i>Linaria Alpina.</i>	Linare des Alpes.	Bleu. Mai.
<i>Linum Alpinum.</i>	Lin des Alpes.	<i>Id.</i> Juillet.
<i>Lithospermum officinale.</i>	Grémil officinal.	Jaune. Mai.
— <i>Oriental.</i>	— d'Orient.	<i>Id. Id.</i>
— <i>Virginicum.</i>	— de Virginie.	Blanc. Juin.
<i>Lotus cytisoides.</i>	Lotier cotonneux.	Jaune. Juillet.
— <i>maritimus.</i>	— maritime.	Panaché. Juin.
<i>Lychuis fl. albo.</i>	Lychnide à fl. blanches.	Blanc. <i>Id.</i>
— — <i>pleno.</i>	— — pleines.	Pourpre. Juin.
— <i>floscuculi.</i>	— à fl. de Coucou.	<i>Id. Id.</i>
— <i>viscaria.</i>	— visqueuse.	Rouge. Mai.
— — <i>fl. pleno.</i>	— — à fl. pleines.	<i>Id. Id.</i>
<i>Lysimachia bulbifera.</i>	Lysimachie bulbifère.	Jaune. Juillet.
— <i>thysiflora.</i>	— à fl. en thyrses.	<i>Id. Id.</i>
<i>Mandragora officinalis.</i>	Mandragore officinale.	Blanc. Avril.
<i>Medicago marina.</i>	Luzerne maritime.	Jaune. Juin.
<i>Melanthium Virginicum.</i>	Mélanthe de Virginie.	Vert. Juillet.

<i>Melissa calamintha.</i>	Melisse calaminthe.	Blanc. Août.
— <i>grandiflora.</i>	— à grandes fleurs.	Pourpre. Juillet.
— <i>nepeta</i>	— cataire.	Blanc. Août.
— <i>officinalis.</i>	— officinale.	<i>Id.</i> Juin.
<i>Melitis grandiflora.</i>	Mélite à grandes fleurs.	Pourpre. Juillet.
— <i>melissophyllum.</i>	— à feuil. de mélisse.	Rouge. <i>Id.</i>
<i>Mentha odorata.</i>	Menthe odorante.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
<i>Mimulus alatus.</i>	Mimule ailé.	Bleu. <i>Id.</i>
— <i>ringens.</i>	— à deux lèvres.	Pourpre. <i>Id.</i>
<i>Mitella nuda.</i>	Mitelle nue.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
<i>Monarda ciliata.</i>	Monarde ciliée.	Bleu. <i>Id.</i>
— <i>rugosa.</i>	— rugueuse.	Blanc. <i>Id.</i>
<i>Nepeta Italica.</i>	Cataire d'Italie.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
— <i>nepetella.</i>	— petite.	Rouge. <i>Id.</i>
— <i>Pannonica.</i>	— de la Pannonie.	<i>Id.</i> Août.
<i>Ononis hircina.</i>	Bugrane élevée.	<i>Id.</i> Juin.
— <i>repens.</i>	— rampante.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
— <i>rotundifolia.</i>	— à feuilles rondes.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
— <i>spinosa alba.</i>	— épineuse blanche.	Blanc. Juillet.
— — <i>rubra.</i>	— — rouge.	Rouge. <i>Id.</i>
<i>Onosma echoides.</i>	Orcanette à f <sup>es</sup> de vipérine.	Jaune. Mai.
— <i>simplicissima.</i>	— à feuilles simples.	Blanc. Juillet.
<i>Ophiopogon Japonicus.</i>	Ophiopogon du Japon.	Jaune. Juin.
<i>Origanum Creticum.</i>	Origan de Crète.	Blanc. Juillet.
— <i>heracleoticum.</i>	— héracléotique.	<i>Id.</i> Août.
— <i>hybridum.</i>	— hybride.	Rouge. Juillet.
<i>Orobis albus.</i>	Orobe blanc.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
— <i>angustifolius.</i>	— à feuilles étroites.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
— <i>lathyroides.</i>	— à feuilles de Gesse.	Bleu. Juin.
— <i>luteus.</i>	— jaune.	Jaune. <i>Id.</i>
— <i>tuberosus.</i>	— tubéreux.	Rouge. Mai.
— <i>varius.</i>	— versicolore.	<i>Id.</i> Juin.
— <i>vernus.</i>	— printanier.	Pourpre. Mai.
<i>Papaver cambricum.</i>	Pavot jaune soufre.	Jaune. <i>Id.</i>
<i>Panax quinquefolia.</i>	Gensing à cinq feuilles.	<i>Id.</i> Juin.
<i>Peganum harmala.</i>	Harmale à feuil. découpées.	<i>Id.</i> Juillet.
<i>Peltaria alliacea.</i>	Peltaire alliagée.	Blanc. Mai.
<i>Penstemon campanulata.</i>	Penstemon campanulé.	Pourpre. <i>Id.</i>
<i>Penthorum sedoides</i>	Penthore à feuilles d'orpin.	Jaune. Juillet.
<i>Phaca rigida.</i>	Plaque roide.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
<i>Phlomis Alpina.</i>	Phlomidé des Alpes.	Pourpre. Juin.
<i>Phlox Carolina.</i>	Phlox de la Caroline.	<i>Id.</i> Août.
— <i>divaricata.</i>	— divariqué.	Bleu. Mai.
— <i>ovata.</i>	— à feuilles ovales.	Pourpre. Juin.

<i>Phlox pilosa.</i>	Phlox velu.	Rouge.	Juin.
— <i>setacea.</i>	— soyeux.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>Suaveolens fol. var.</i>	-- odorant à feuil. pan.	Blanc.	Août.
— <i>subulata.</i>	— subulé.	Rouge.	Juin.
— <i>suffruticosa.</i>	— sous-arbrisseau.	Pourp.	Sept., oct.
<i>Physalis alkekengi.</i>	Coqueret alkekenge.	Blanc.	Juin.
— <i>Pensylvanica.</i>	— de la Pensylvanie.	Jaune.	Juillet.
<i>Phyteuma campanulata.</i>	Raponeule campanulé.	Bleu.	<i>Id.</i>
— <i>hemisphærica.</i>	— hémisphérique.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>orbicularis.</i>	— orbiculaire.	<i>Id.</i>	Août.
— <i>spicata.</i>	— à épis.	<i>Id.</i>	Juin.
<i>Pimpinella saxifraga.</i>	Boucage saxifrage.	Blanc.	<i>Id.</i>
<i>Pisum maritimum.</i>	Pois maritime.	Pourpre.	Juillet.
<i>Podalyria tinctoria.</i>	Podalyre des teinturiers.	Jaune.	Août.
<i>Polemonium reptans.</i>	Polemoine rampante.	Bleu.	Mai.
<i>Polygala cortusoides.</i>	Polygala à feuil. de cortuse.	Rouge.	<i>Id.</i>
— <i>major.</i>	— grand.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>vulgaris.</i>	— commun.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>

(*La suite au prochain numéro.*) JACQUIN jeune.

### *Note sur la mortalité qui a frappé les Rhododendrons.*

Le printemps de cette année a été funeste à un grand nombre de végétaux, à cause du vent froid et desséchant qui a soufflé presque sans interruption du nord-est. Les petites gelées du matin et l'air glacial de la journée faisaient craindre aux cultivateurs, malgré la sécheresse qu'éprouvait la terre à un haut degré, qu'il n'y eût danger d'arroser les plantes délicates cultivées à l'air libre, et qui déjà étaient entrées en végétation.

Cette circonstance a occasionné une perte considérable, surtout parmi les végétaux plantés en pleine terre de bruyère ou dans un sol léger et sablonneux, qui favorisent davantage l'évaporation de l'humidité. En outre, ces plantes sont pourvues de racines coriaces et peu chevelues, qui cessent promptement leurs

fonctions quand la sécheresse les atteint, et causent bientôt la mort de l'individu auquel elles appartiennent. C'est ainsi que le printemps dernier a vu périr une grande quantité de rhododendrons, de kalmia, d'andromeda et autres plantes de cette famille.

Cependant plusieurs cultivateurs, voyant la continuation de la sécheresse et la ténacité du vent de nord-est, se décidèrent à arroser quelques portions de terre où se trouvaient plantés de ces arbustes, dont l'altération des feuilles ridées et même desséchées au sommet annonçait trop bien l'état de souffrance. Les arrosements furent gradués et continués pendant plusieurs jours de suite, jusqu'à ce que la terre fût trempée au-dessous des racines. On ne cessa plus ensuite de donner de l'eau, mais seulement selon le besoin et de façon à entretenir la santé des plantes. Par ce moyen, on a conservé un très-grand nombre d'individus qui, sans lui, eussent subi le sort de ceux qu'on a abandonnés à eux-mêmes, et on en aurait sauvé bien davantage, si cette idée était venue plus tôt, et si on en avait fait une application générale.

Il y a beaucoup d'arbustes et de plantes vivaces qui, dans les établissements horticolas, sont cultivés à l'air libre et en pots pour en faciliter la reprise et l'expédition. Ils ont plus ou moins souffert par les mêmes causes au printemps dernier; je n'oserai pas affirmer que les arrosements réussiraient aussi bien à leur égard. Mais quant aux végétaux à racines sèches, il ne faut pas craindre, si une circonstance pareille se renouvelait, de recourir aux arrosements surtout pour les plates-bandes et massifs des plantes de la famille des rhododendrons et de celle des bruyères.





EPHÉMÈRE DE VIRGINIE *double pourpre*  
*Tradescantia Virginica* fl. dupl. purpureo.

TRADESCANTIA. LIN. Hexandrie monogynie. L. commélinées. JUSS.

*Caractères génériques.* Calice à six folioles, dont trois extérieures ovales, concaves, herbacées, et trois intérieures ovales arrondies, ouvertes, colorées, péta-loïdes; corolle à trois pétales; six étamines à fila-ments velus, portant des anthères à deux lobes; un ovaire supérieur, surmonté d'un style filiforme, terminé par un stygmate obtus; une capsule trilocu-laire, trivalve, à plusieurs graines dans chaque loge.

ÉPHÉMÈRE DE VIRGINIE DOUBLE POURPRE. *Tradescantia Virginica* WILLD. Var. *flore duplice purpureo* HORT. (Voyez la planche.)

Tiges droites, articulées, s'élevant à 50 centimètres environ. Feuilles lancéolées, glabres, d'un vert frais; de juin jusqu'en octobre fleurs terminales en faisceau, dont la corolle a un double rang de pétales arrondis, d'un pourpre frais, au milieu desquels s'élève le pistil et deux ou trois étamines à anthères jaunes.

On connaissait depuis longtemps la variété pourpre à fleurs simples de l'éphémère de Virgine, mais celle dont nous donnons la figure est beaucoup plus nouvelle et mérite d'être plus répandue qu'elle ne l'est.

Elle est aussi rustique que son type, et réussit à toute exposition et dans tout terrain. Il lui faut des arrosements journaliers pendant la durée de la floraison. Il ne s'épanouit jamais plus de deux fleurs à la fois, dont la durée, ainsi que l'indique son nom, ne dépasse pas le jour qui les a vues naître; mais chaque matin deux autres remplacent celles qui se sont fermées. C'est une jolie plante que l'on multiplie au printemps et à l'automne par la séparation de son pied.

JACQUIN jeune

LEUCOPSIDIUM. DECAND. prodrom., tom. 6, pag. 43.

*Caractères génériques.* Capitule multiflore rayonnante; 30 à 40 ligules linéaires, entières; fleurs du disque hermaphrodites, à tube arrondi à base calleuse, et limbe à cinq dents; involucre à écailles imbriquées, ovales-lancéolées, à marge membraneuse et à sommet calleux-subspacellé; receptacle convexe, ou subhémisphérique; graines ou akènes subcomprimées, sillonnées, glabres. Aigrettes formant une couronne courte, régulière, multipartite, semblable dans les fleurs du disque et des rayons.

LEUCOPSIDIE D'ARKANSAS. *Leucopsidium Arkansanum*. DEC. prod. (Voyez la planche.)

Plante vivace; feuilles radicales alternes, oblongues, amincies à la base, obtusément et un peu sinuées, dentées, les caulinaires semi-amplexicaules, lancéolées, entières, obtuses et un peu mucronées, toutes munies de poils blancs, très-courts, nombreux qui les rendent douces au toucher. Tiges assez fermes, droites, rameuses, pubérulentes comme les feuilles, et pouvant s'élever de 4 à 6 décimètres; les rameaux sont nus au sommet, où ils portent un involucre arrondi-conique, penché avant la floraison, redressé à cette époque et présentant alors une fleur horizontale, radiée, dont les ligules nombreuses sont d'un beau blanc en dessus, rougeâtres en dessous, entières ou un peu échancrées au sommet; le disque est jaune. Ces fleurs ouvertes ont de 30 à 40 millimètres de diamètre; elles sont assez jolies, et ressem-



LEUCOPSIDIE *d'Arkansas.*

*Leucopsidium Arkansasum.*



blent un peu à celles de quelques espèces de *Leucanthèmes*.

Lieux originaires : l'Amérique septentrionale, le territoire d'Arkansas.

*Culture.* Cette plante n'est introduite à Paris que depuis deux ou trois ans, et sa culture n'est pas encore bien connue. Je l'ai semée au printemps, sous châssis tiède; le plant a été repiqué deux à trois dans de petits pots, lesquels, à l'entrée de l'hiver, ont été mis sous châssis froid, avec les autres plantes de cette température. Au printemps suivant, ils ont été repotés dans de plus grands pots; placés alors avec les plantes d'orangeries, ils ont commencé à fleurir dans les premiers jours de juillet, et paraissent devoir continuer au moins jusqu'en septembre. J'ignore si les graines parviendront à bonne maturité, il faut l'espérer; et si par suite on peut livrer cette plante à la pleine terre, elle formera de belles touffes pour l'ornement des plates bandes de terre de bruyère, qui est celle qui lui convient le mieux.

JACQUES.

*Floraison remarquable du CACTUS SPECIOSISSIMUS.*

M. Gervais, propriétaire amateur à Andilly, près Montmorency, a dans sa serre un pied de *cactus speciosissimus* âgé d'environ quinze ans, qui est en pleine floraison. Pendant le mois de mai et les premiers jours de juin il a fourni plus de 800 fleurs, et produisait un effet magique qui faisait l'admiration des amateurs, que sa beauté attirait de toutes parts.

Il est planté en pleine terre et dressé en espalier

dans une serre tempérée. Il donne des fruits en abondance dont le développement et la vigueur sont en rapport avec ceux de la plante. Il n'est point à ma connaissance qu'il existe un plus bel individu de cette espèce, et je crois même qu'il serait assez difficile d'en trouver un pareil, qui eût atteint un aussi grand développement et produisît une multitude semblable de fleurs. Les graines que ces fruits contiennent mûrissent parfaitement et reproduisent identiquement leur type. Ce n'est vraiment que par des individus aussi développés que l'on peut apprécier dignement le mérite de cette cactée, dont il est difficile de se faire une idée juste par le plus grand nombre des échantillons qu'on rencontre dans les jardins. PÉPIN.

*Floraison remarquable du FUCHSIA FULGENS.*

Je viens de voir à Billancourt, dans la propriété de lady Hunloke dont les serres sont meublées avec un goût exquis, un pied de *fuchsia fulgens* de la plus grande beauté, et qui l'emporte de beaucoup sur tous ceux que j'ai eu occasion d'admirer. Sa hauteur dépasse un mètre 70 cent. ; il porte au moins vingt grappes de fleurs terminales et pendantes, dont la plupart se composent d'une quarantaine de fleurs épanouies ou en boutons avancés, et qui font le plus brillant effet. Ces fleurs ont environ un décimètre de longueur, et paraissent devoir entretenir la floraison durant deux mois à peu près. Cette plante, extrêmement vigoureuse, et dont les feuilles ont une longueur de 15 centim. est loin de se montrer délicate. C'est décidément une acquisition précieuse qui ne peut manquer de figurer dans toutes les collections choisies.

J'ai pu admirer aussi dans ce jardin, qui est la création de lady Hunloke, un grand nombre d'espèces et variétés de fuchsia en pleine floraison, dont un, que je crois être une variété du *virgata*, a poussé cette année une tige de deux mètres et demi. F. CELS.

SERRE CHAUDE.

STANHOPEE A FLEURS TIGRÉES. *Stanhopea tigrina*.  
BOT. REG. (Voyez la planche pour les caractères généraux, page 349 de ce Journal, année 1836-1837.)

Fausse bulbe oblique d'un vert pomme, fortement crénelée, surmontée d'un pétiole le plus souvent contourné, et d'une feuille coriace épaisse, lancéolée, aiguë, à trois nervures principales, d'un beau vert. Pédoncule sortant au-dessous de la racine, supportant de trois à cinq fleurs en grappe pendante. Les pédicelles sont longs de 15 centim., d'un vert blanchâtre pointillé de pourpre brun. Fleurs d'une très-grande dimension, à trois sépales longs de 8 centim., les deux latéraux larges de 5 et le supérieur de  $3\frac{1}{2}$ ; deux pétales de même longueur, mais ayant à peine 2 centim. de largeur. Les sépales et pétales sont magnifiquement tigrés et marbrés de larges macules d'un rouge vermillon foncé sur un fond jaune d'ivoire. La labelle est extrêmement développée. L'épichile offre comme dans les autres orchidées une cavité profonde en forme de niche dont la largeur égale à peu près la hauteur qui est de 2 à 3 centimètres, et dont la base, plus haute vers son milieu, est entièrement hérissée de lamelles glanduleuses; au centre et sur le devant de cette base est une dent acuminée dirigée vers le haut. Cette cavité est ponctuée, jusqu'au premier

tiers de sa hauteur, de glandules proéminentes d'un pourpre foncé et moins nombreuses sur les bords, dont le fond est jaune ivoire, et rayé par des espèces de côtes verticales qui s'effacent en approchant du sommet. La partie supérieure de cette cavité est nuancée du même rouge que celui des pétales et sépales. Le derrière de l'épichile est d'un jaune d'ivoire fauve avec deux grosses macules pourpres de chaque côté et présente presque la forme d'une perruque dont les cheveux seraient lisses et bouclés en dedans. Il y a de chaque côté, sous la macule pourpre, une proéminence sous laquelle est attachée une corne, proéminence pointillée de pourpre à l'intérieur et à l'extérieur, plus une ligne saillante, éloignée du bord de près d'un centimètre, laquelle part du haut et vient en décurrant se confondre avec le bord inférieur. A la base de l'épichile se trouvent deux grandes cornes, une de chaque côté : ces cornes ont une forme analogue à celles des bords d'une oreille dont l'extrémité inférieure serait terminée par deux pointes. Elles ont environ un centimètre de largeur et sont d'un jaune d'ivoire plus clair et blanchissant vers les pointes, et finement pointillées de pourpre. La partie inférieure de la labelle, qui a une forme à peu près analogue à celle d'un écusson, a 4 centimètres de largeur dans sa plus grande dimension, et 2 à son extrémité, où elle est terminée par trois lobes ou plutôt trois dents aiguës dont la médiane est la plus courte. Elle est de même couleur et semblablement ponctuée que les cornes, excepté vers le bas par derrière, où elle est blanche et sans pointillé. La colonne est recourbée; elle est longue de 6 à 7 centim. de forme d'abord cylindrique jusque après la courbure, ensuite







Larvin. 34

STANHOPEE à fleurs tigrées

St. Stanhopea tigris



élargie au moyen de deux membranes plates qui en garnissent chaque côté, et terminée par deux espèces de dents divergentes au milieu desquelles se trouve l'opercule recouvrant les masses polleniques. Elle est, pour la couleur et le pointillé, semblable aux deux cornes.

Cette magnifique orchidée, originaire de Xalapa au Mexique, est jusqu'alors la plus belle et la plus curieuse espèce du genre *stanhopée*. Elle a été en fleurs pendant trois jours dans notre établissement, et précisément les 27, 28 et 29 juillet. Elle répand une odeur suave dans laquelle plusieurs aromes semblent mêlés, mais que domine cependant le parfum de la vanille. Lorsque la floraison finit, on reconnaît distinctement l'odeur du melon unie à celle de la vanille.

Il faut cultiver cette *stanhopée* en panier ou corbeille suspendus, et dans de la véritable tourbe qu'on arrose fréquemment, et on la seringue pendant sa végétation seulement; on la multiplie par la division de ses bulbes.

F. CELS.

*Note sur la floraison du CEREUS NYCTICALUS.*

J'ai vu fleurir, chez M. Léon Foucault, jeune amateur de cactées, le *cereus nycticalus*, qui a été d'une rare beauté. N'ayant pas sous les yeux le *cereus grandiflorus* pour terme de comparaison, je n'ai pu reconnaître parfaitement les différences; mais je suis porté à croire qu'il le surpasse en beauté, sinon en agrément, car il n'est pas odorant; et en largeur, puisque son diamètre a atteint 24 centim. 5 millim., et qu'une seconde fleur, qui s'est développée depuis celle que j'ai vue, avait 3 centimètres de plus.

M. Léon Foucault ayant bien voulu me communiquer la note qu'il a prise du développement progressif du bouton floral dont j'ai vu l'épanouissement, je crois bien faire de la publier, pour donner une idée exacte de l'activité de la végétation dans l'accomplissement du phénomène de la floraison. Je dirai d'abord que l'individu dont il s'agit est âgé de trois ans, qu'il est conservé l'hiver sous châssis froid, et qu'il a fleuri dans une pièce, sans autre secours que la chaleur atmosphérique.

Le bouton floral avait le 22 juin à midi une longueur de . . . . .	11 <sup>c</sup>	
Le même jour à dix heures du soir. . . . .	11	8 <sup>m</sup>
Le 23 juin à midi. . . . .	12	3
Le même jour à dix heures du soir. . . . .	13	5
Le 24 juin à midi. . . . .	14	1
Le même jour à dix heures du soir. . . . .	15	2
Le 25 juin à midi. . . . .	16	»
Le même jour à dix h. et demie du soir. . . . .	17	3
Le 26 juin à midi. . . . .	17	8
Le même jour à dix h. et demie du soir. . . . .	19	7
Le 27 juin à onze h. et demie du mat. . . . .	22	»
Le même jour à une heure et demie. . . . .	23	»
Le même jour à cinq heures. . . . .	24	4
Le même jour à huit heures du soir, épanouissement. . . . .	25	5

On voit que plus le moment de l'épanouissement approche, plus la croissance est rapide et considérable; ainsi, du 26 juin à midi, l'allongement a été de 4 centim. 2 millim.; et depuis ce moment jusqu'à deux heures du soir, de 3 centim. 5 millim.

F. CELS.

# ANNALES

## DE FLORE ET DE POMONE.

---

### HORTICULTURE.

#### PRINCIPES GÉNÉRAUX.

##### *Greffes insolites.*

Dans l'espoir de multiplier plus facilement ou plus abondamment certains végétaux ligneux, on a essayé de les greffer sur des individus de genres différents ou sur des congénères d'espèces et de nature très-dissémblables.

On a aussi appliqué avec succès à la multiplication de quelques arbres que l'on greffait autrefois par approche, plusieurs sortes de greffes infiniment plus avantageuses et plus commodes.

Quelques personnes enfin ont cru pouvoir modifier les habitudes de certains arbres en les greffant sur d'autres.

Tous ces essais sont très-louables parce qu'il en reste toujours quelque chose à celui qui les a tentés, s'il est bon observateur; et aussi parce que, dans ces expériences hasardées, il s'en trouve quelques-unes dont le succès complet et durable vient agrandir le

cercle des connaissances horticoles, et pourrait conduire ultérieurement les botanistes à opérer quelques changements dans la classification de plusieurs genres de végétaux ligneux.

Mais ce qui, dans ces sortes d'opérations, est blâmable, c'est l'empressement avec lequel leurs auteurs annoncent comme positifs des résultats obtenus pour ainsi dire la veille et dont eux-mêmes ne peuvent connaître la durée.

Il n'est pas rare de voir pousser une greffe pendant un ou deux ans sur un arbre avec lequel elle n'a aucune analogie, mais le nombre de celles qui dans les essais de ce genre ont un succès durable est bien petit. Aussi les hommes consciencieux qui se livrent à ces expériences ont le bon esprit de n'en rien dire jusqu'à ce que plusieurs années d'observation leur aient fourni les moyens de juger sainement. Avec cette sage précaution on ne publie rien d'erroné, et l'on n'induit personne en erreur.

Avant de faire connaître les résultats de diverses greffes insolites, je crois devoir dire un mot sur la prétention qu'ont eue quelques personnes de changer, par la greffe, certaines habitudes des arbres telles que l'époque naturelle de leur entrée en végétation, de leur floraison, de leur fructification, etc.

Cette prétention est des plus erronées; elle est en opposition avec les idées reçues en physiologie végétale, comme avec ce que le bon sens ordinaire et la plus simple réflexion peuvent faire remarquer à tout le monde sur la végétation des arbres greffés qui croissent et se développent annuellement dans les jardins et dans les champs: Cependant des publications récentes ont eu lieu dans le but d'insinuer

que le sujet a une action notable sur la greffe et peut lui imposer des habitudes.

Si les auteurs de ces publications avaient bien voulu se rappeler : 1° que les abricotiers, le prunier mirobolan, l'amandier, continuent à fleurir de très-bonne heure quoique greffés sur des pruniers francs qui fleurissent beaucoup plus tard ; 2° que le *crataegus glabra*, le *mespilus japonica*, ne cessent point d'être couverts de feuilles en toutes saisons quoique greffés sur le coignassier qui perd toutes ses feuilles à la fin de chaque automne, et n'en développe de nouvelles qu'au printemps ; 3° que le fruit des bonnes variétés d'arbres cultivés dans les vergers et dans les jardins ne participe en rien des mauvaises qualités des fruits des arbres sauvages sur lesquels ils sont greffés ; 4° que l'observation, d'accord avec la théorie, prouve que l'action du sujet sur la greffe est généralement ou nulle ou peu apparente, tandis que l'action de la greffe, sur le sujet (sous le rapport de la vigueur, du développement et de la longévité), est considérable dans certaines espèces ou variétés. Si, dis-je, ces écrivains avaient tenu compte de ces faits qu'ils ne peuvent ignorer et de beaucoup d'autres de même nature qu'il serait oiseux de rapporter ici, ils se seraient bien gardés de dire, même d'une manière dubitative, ce qu'ils ont avancé comme résultats positifs d'expériences complètes.

Je ne crois point convenable de citer particulièrement les écrits qui m'ont suggéré ces réflexions, mais je vais dire ce qui m'est arrivé dans la vérification d'une assertion publiée il y a peu d'années comme fait positif.

En manifestant avec raison le regret de voir les

fleurs de lilas passer si vite et se développer toutes en même temps , on a dit qu'en greffant ces végétaux sur le frêne, et notamment sur le frêne à fleur, on retarderait leur floraison. Je n'en ai pas cru un mot , d'abord parce que le *fraxinus ornus* fleurit à très-peu de jours près en même temps que les lilas ; mais j'ai voulu essayer, parce qu'il y avait lieu à vérifier en outre si la greffe du lilas sur le frêne pouvait prendre du développement et avoir de la durée.

Dans ce but, il a été fait chez moi, les 4 et 7 août 1838, soixante-dix greffes de quatre espèces et variétés de lilas sur frêne commun et sur frêne à fleur de différents âges.

Au printemps suivant, ces écussons, presque tous repris, se sont d'abord développés d'une manière assez satisfaisante, mais dès le milieu de l'été la végétation a cessé, les bourgeons sont restés maigres, les feuilles petites, et elles ont pris une teinte pâle et malade. Les greffes, au lieu de se souder intimement avec le sujet, ont formé à leur base un nodus ou bourrelet saillant, et la plus légère courbure imprimée au rameau a suffi pour en décoller plusieurs ; enfin au commencement de l'hiver les neuf dixièmes de ces greffes n'existaient plus. Les plus vigoureuses, celles qui ont encore essayé à végéter au printemps dernier, appartenaient en partie à l'espèce *josikea* et étaient sur le *fraxinus ornus*. Toutes étaient mortes à la fin du printemps.

Dans la supposition que la greffe par scion pourrait offrir plus de chances de succès, il en a été fait de cette manière quelques-unes, en mars 1839, de la variété du lilas de Rouen, dite lilas saugé ; toutes ont repris, mais elles ont faiblement poussé ; puis bientôt

elles ont pris une teinte malade, et de tout cela il me reste aujourd'hui une seule greffe verte, elle est sur frêne ordinaire, mais elle est si chétive qu'à moins d'un miracle elle ne passera pas vivante l'hiver prochain.

Je crois donc ne rien hasarder en disant que la greffe du lilas sur le frêne ne peut être durable.

J'ai à dire maintenant le résultat de greffes insolites faites chez moi sur d'autres genres de végétaux ligneux, plutôt pour éviter aux autres des mécomptes que pour annoncer des succès.

Les pruniers francs que l'on plante en pépinière pour recevoir des greffes de pommiers, d'abricotiers, de pêchers et d'amandiers, ne se forment ici à haute tige que bien difficilement, c'est-à-dire, que les coups de soleil, les chancres et autres accidents se manifestant sur leur tige, la font souvent périr.

Cette difficulté d'élever des tiges de pruniers, et la rusticité, la belle végétation, même dans les plus mauvais terrains, du merisier à grappe (*cerasus padus*, Juss.), me donnèrent l'idée d'essayer de cet arbre comme sujet pour la greffe de différentes espèces. Dans ce but, le 10 août 1838, vingt belles tiges de *padus* furent greffées chez moi, en laurier-cerise et en laurier de Portugal. Les lauriers-cerises ont tous prospéré, continuent à prospérer et ont pris un beau développement quoiqu'un nodus se forme au point d'insertion de la greffe, et que la végétation soit moins belle que l'année dernière (ce qui est le présage d'une courte durée). Ce n'est pas, d'ailleurs, une nouveauté que la greffe du laurier-cerise, au moins sur le prunier; d'autres l'avaient exécutée bien avant moi, mais je ne crois pas qu'il en soit de même

du laurier de Portugal ( *cerasus lusitanica* , Juss. ), au moins sur le *C. padus*. Or, voici ce qui est arrivé dans cet essai. Les écussons se sont bien développés, mais ils se sont arrêtés promptement. A la fin de l'été dernier ils n'avaient acquis que quelques décimètres de long, leurs feuilles étaient petites et avaient déjà perdu cette belle verdure qui caractérise l'espèce; ils étaient mal soudés avec le sujet, et plusieurs se sont décollés avec une grande facilité; enfin, un seul a survécu, il n'a presque pas poussé cette année et sa base était si mal soudée qu'il s'est décollé il y a quelques jours par une très-faible courbure.

Je n'ai point renouvelé mes essais sur ces deux espèces parce qu'il m'a paru suffisamment démontré que le laurier-cerise peut prospérer ainsi pendant quelques années ( sauf la destruction totale ou partielle par l'action du froid dans nos contrées septentrionales, ce qui réduira toujours ici ce genre de multiplication à un simple objet de curiosité ), et que le laurier de Portugal ne peut vivre sur le mérisier à grappes.

Il me restait à essayer sur les belles tiges du *cerasus padus*, la greffe de quelques sortes d'arbres fruitiers, tels que les cerisiers et surtout les pruniers, pour lesquels le succès aurait été ici d'un grand avantage.

Mes premières greffes de pruniers sur *padus* ont été faites en écussons, le 13 août 1838, sans succès.

En mars 1839, il en a été fait par scion; elles n'ont eu que quelques semaines d'existence.

Enfin, le 25 mars dernier on a posé plusieurs greffes de cerisier, et de pruniers de reine-claude et de grosse mirabelle; presque toutes ont repris et se sont développées d'une manière très-satisfaisante jusque vers la

mi-juin. A cette époque la plupart de leurs bourgeons avaient de 3 à 4 décimètres de longueur, mais tout à coup, vers le solstice d'été, ces greffes se sont arrêtées, ont fané, puis se sont desséchées de telle sorte qu'à la fin de juillet toutes celles de cerisier étaient mortes; il en a été de même de celles de pruniers, à l'exception de deux seulement, lesquelles sont encore bien portantes en ce moment ( 17 août ).

Examen fait des greffes mortes, j'ai remarqué que leur soudure avec le sujet, sans être complète, était pourtant assez étendue, assez solide pour que la mort ne pût être attribuée au défaut d'union par le cambium; c'est donc dans la différence de qualité des suc séveux qu'il faut rechercher la cause de ce mauvais résultat.

Mais ce qu'il y a de particulier, c'est que la mort des greffes a entraîné celle des sujets. J'ai encore remarqué que la mortalité du *padus* a commencé par le haut ou à l'endroit de la greffe et à descendu progressivement vers les racines. Cette circonstance ne peut guère s'expliquer, je crois, que par le défaut d'analogie des suc séveux. En partant de cette supposition, il y aurait lieu à admettre que la mort du sujet serait due à l'action délétère de la sève descendante élaborée et transmise par la greffe. Cette opinion ( qui, je le répète, est tout hypothétique ) semble être corroborée par la rusticité du *padus* qu'aucune mutilation de la tige n'empêche de repousser au moins du collet de sa racine.

Il reste donc suffisamment démontré, ce me semble, que le *cerasus padus* ne peut être utilement employé comme sujet que pour la multiplication de ses variétés.

J'ai lu, il y a plusieurs années, je ne sais plus dans quel ouvrage, que pour avoir des poiriers dans les terrains éminemment calcaires où le poirier franc et le coignassier refusent de vivre, il fallait les greffer sur le sorbier des oiseaux (*sorbus aucuparia*).

L'essai que j'en ai fait il y a cinq à six ans, m'a démontré que le sorbier vit bien en effet dans les terres très-calcaires, mais je n'ai pu obtenir qu'il nourrit les greffes de poiriers plus de trois ans. La première année les écussons ont donné de très-belles pousses, la seconde toutes les greffes se sont arrêtées, ont jauni, plusieurs sont mortes et les autres ont succombé pendant la troisième année.

Peut-être que la greffe par scion pourrait avoir un succès plus durable ; je ne l'ai pas encore essayée.

La reprise facile et la durée de la greffe des différentes espèces et variétés de lilas sur *le ligustrum vulgare* est si anciennement connue et pratiquée par plusieurs horticulteurs, que je n'en parlerais pas si je n'avais à signaler la difficulté avec laquelle les écussons se soudent sur les tiges trop grosses ou trop âgées. La sous-variété du lilas blanc, dite à *fleur double*, est, de toutes, celle qui se décolle avec le plus de facilité, même après trois à quatre ans de végétation ; je crois donc que les grosses tiges doivent être greffées par scion de préférence.

Si l'on regardait l'emploi du *ligustrum vulgare*, dans cette circonstance, comme chose au moins inutile à cause de l'abondance du lilas commun qui peut très-bien aussi servir de sujet, je ferais observer que le lilas commun a le défaut de produire sans cesse, de ses racines, de nombreux drageons qu'il faut avoir soiu d'enlever fréquemment, sous peine de perdre

les greffes , et que le *ligustrum* n'a pas ce défaut. Si enfin on reprochait à celui-ci de ne pas acquérir naturellement un développement aussi grand que certains lilas, je dirais encore : 1° que cette disproportion , peut-être fort peu considérable , n'a encore rien produit de fâcheux ; 2° que l'expérience a démontré que le sujet a peu d'action sur la greffe tandis que la greffe peut donner au sujet une vigueur et un développement qu'il n'aurait pas eus sans elle ; 3° enfin , que le lilas royal et le lilas josikea , ainsi greffés en écusson, m'ont plusieurs fois donné dans leur première année de végétation un scion de 1 mètre 20 centim. à 1 mètre 70 centim. de haut , gros à proportion et orné de feuilles d'une grandeur extraordinaire.

Mieux vaut sans doute un lilas franc de pied qu'un lilas greffé , mais la multiplication par les marcottes et les drageons est lente , et lorsqu'une sorte méritante apparaît il faut bien avoir recours à la greffe, moyen de multiplication bien plus expéditif.

Je ne terminerai pas cet article , pourtant déjà bien long , sans dire un mot sur la manière dont on multiplie encore les chênes, les hêtres, les châtaigniers, etc., dans plusieurs établissements d'horticulture dont les propriétaires sont pourtant des hommes intelligents , très-instruits et fort capables. Je veux parler de la greffe par approche , qui présente souvent de grandes difficultés pour mettre les sujets à portée de branches du pied-mère ayant à peu près même calibre , et dont le nombre de greffes est toujours très-limité.

C'est sans doute par habitude que l'on continue à employer exclusivement cette greffe pour la multiplication des genres précités , car les chênes greffés par scions reprennent et poussent avec autant de fa-

cilité que les pommiers. Les hêtres et les châtaigniers reprennent également bien de cette manière ainsi que par la greffe en écusson.

Ces modes faciles de multiplication sont depuis assez longtemps employés dans quelques départements ; comment se fait-il donc que beaucoup d'horticulteurs ne les aient pas encore adoptés ? La greffe par approche a bien aussi son mérite ; mais il me semble raisonnable de ne l'employer que pour les végétaux qui jusqu'à présent ont refusé de se multiplier par rameaux ou gemmes détachés.

PRÉVOST.

## JARDIN FRUITIER.

### DU POMMIER.

Suite (*voyez* pages 138, 161, 241 et 262 de la présente année).

#### De la taille d'hiver.

On donne le nom de taille d'hiver aux opérations de la véritable taille parce que c'est plus généralement dans cette saison que l'on les pratique. Ainsi c'est ordinairement de février en avril qu'on taille les pommiers en commençant toujours par les plus âgés et terminant par les plus vigoureux ou les plus jeunes. Toutefois ces époques n'ont rien d'irrévocable parce qu'une taille bien raisonnée doit être faite selon l'état de l'arbre sur lequel on opère, et cet état varie non-seulement en raison des climats mais encore par rapport à la constitution atmosphérique de la saison.

Voici donc le principe d'après lequel il faut se diriger. Lorsqu'on taille un arbre pendant que la végétation est encore stagnante, il ne se fait aucune déperdition de sève, parce que quand celle-ci commence à monter elle se porte vers les yeux qui lui offrent une issue en se développant, tandis que les coupes sont déjà assez séchées pour opposer une plus forte résistance à son passage. Si au contraire on taille au moment où le fluide séveux est déjà venu imbiber les sommités des branches, leurs pores ouverts en laissent échapper une portion par les coupes qui y sont faites. De là la conséquence juste qu'il faut tailler les vieux arbres pendant que la sève est encore stationnaire, parce qu'ils n'en ont point à perdre, et qu'au contraire il peut être utile de tailler après l'ascension de la sève, les arbres très-vigoureux pour lesquels une perte de ce fluide ne peut qu'être avantageuse, parce qu'en modérant leur vigueur, elle les dispose à se mettre à fruits plus promptement. Car il ne faut jamais perdre de vue que la fructification s'opère par affaiblissement du sujet; les opérations de la taille n'ont pas d'autre but que de produire cet état d'affaiblissement, et, une fois ce point obtenu, de maintenir une proportion convenable entre les produits en bois et en fruits, afin de ménager la vie de l'arbre, et de lui donner une existence aussi longue que possible.

#### *Taille et formation du pommier.*

J'ai dit précédemment que le pommier se prêtait assez facilement aux diverses formes que l'art du jardinier savait lui imposer; je vais donc décrire succinc-

tement celles qui sont le plus généralement adoptées pour les individus de cette espèce.

Les formes sous lesquelles on cultive cet arbre peuvent être classées en quatre sortes : 1° la forme développée sur une surface sans épaisseur ou en éventail aplati ; 2° la forme circulaire ; 3° la forme épaisse ou cubique ; 4° la forme à tige et à tête.

*A. De la forme en éventail ou aplatie.* Dans cette classe, j'erange tous les pommiers dressés à plat contre un mur, ce qui comprend les espaliers verticaux et obliques et les palmettes ; et ceux dressés de même contre un treillage, ou les contrespaliers, et les espaliers horizontaux.

*De l'espalier vertical.* On peut encore ici établir une division et distinguer l'*espalier naturel* de l'*espalier combiné*. Un pommier est planté contre un mur ; sa végétation est telle que l'art du jardinier est impuissant à le diriger convenablement, ou son ignorance ne sait pas s'en rendre maître ; alors il pousse irrégulièrement des branches et des rameaux qu'on palisse sans symétrie, et qu'on abandonne, pour parler ainsi, à leur spontanéité, c'est ce que j'appelle un espalier naturel.

Tous les arbres au contraire qu'on cultive en espalier sous une forme régulière, et qui développe deux ailes égales, quel que soit le nombre des branches principales de chacune, pourvu qu'il soit pareil, sont dans la classe à laquelle je donne le nom d'espaliers combinés.

Je n'ai rien à dire de l'espalier naturel, c'est un arbre qui croît selon sa disposition particulière, et auquel le jardinier ne fait que les tailles nécessaires pour le maintenir dans des proportions commodes

et aider à la fructification. C'est le nom que mérite le plus grand nombre des espaliers, quoique ceux qui les dirigent prétendent souvent avoir créé des chefs-d'œuvre. Mais j'ai beaucoup à dire sur les espaliers combinés, et ce que je pourrai exposer à cet égard me dispensera de longues explications lorsque je m'occuperai des autres formes.

Le pommier étant planté au pied d'un mur, on rabat au printemps la tige de la greffe sur deux bons yeux que l'on destine à former la branche-mère de chaque aile. Ces yeux sont choisis à une hauteur équivalente, et convenablement placés un de chaque côté. Durant la première année tous les soins qu'exige le jeune arbre consistent dans la surveillance du développement de ces deux yeux qui deviennent d'abord des bourgeons et enfin des rameaux.

Le plus souvent, dès qu'ils sont développés en bourgeons, on les palisse sans les serrer, seulement dans le but de les aider à prendre une direction droite, mais en évitant de gêner en rien leur croissance. On continue ce palissage au fur et à mesure des progrès de cette dernière. Dans ce premier palissage ces bourgeons sont attachés à peu près verticalement, c'est-à-dire qu'ils forment un V presque fermé. Cette disposition facilite l'affluence de la sève, qui vient en plus grande quantité nourrir et fortifier ces jeunes pousses. Si la végétation se répartit également, si les deux bourgeons prennent une force et une longueur pareilles, nul autre soin n'est nécessaire. Mais si au contraire l'un l'emportait sur l'autre, il faudrait, aussitôt qu'on s'en aperçoit, apporter les remèdes suivants.

Dans le cas où la différence est minime, il peut suffire de redresser verticalement le plus faible, et d'in-

cliner un peu le plus fort ; si la différence est considérable il faut pincer le plus fort ; si enfin les deux bourgeons s'emportaient trop et par conséquent restaient effilés, il faudrait les pincer l'un et l'autre pour que la sève arrêtée favorisât leur grossissement. S'il arrivait qu'un des deux vînt à périr on releverait immédiatement le survivant pour qu'il devînt à son tour lui-même le prolongement de la tige destinée, pour la taille suivante , à être rabattue sur deux nouveaux yeux choisis comme les premiers. Il faut enfin qu'au mois de septembre suivant ces deux rameaux soient parfaitement d'égale force, ce qui est déjà l'annonce de la symétrie future de l'espalier.

Il est cependant encore indispensable durant le cours de cette première année de surveiller les pousses qui se produiraient sur la tige, et dont le trop grand développement pourrait nuire à celui des deux branches-mères futures. Il est toujours bon de les supprimer, à moins que la reprise encore peu assurée du sujet n'exige leur conservation pour exciter l'action des racines et asseoir d'une manière définitive l'arbre sur le sol.

Quelques cultivateurs, au lieu de commencer ainsi la formation de leur arbre , appliquent sur le sujet deux greffes en écusson , une de chaque côté , et favorisent leur développement par les mêmes moyens. Cette méthode permet une régularité plus exacte dans la position des deux branches-mères ; toutefois la formation de l'espalier sur une seule greffe est encore la plus suivie , bien que l'une et l'autre méthode soient également bonnes.

Quoi qu'il en soit donc de cette préparation préliminaire, la suite de la taille est la même, et un grand

point est obtenu lorsqu'on est arrivé à ce résultat d'avoir, soit par l'application des deux greffes, soit par le développement régulier des deux yeux choisis, la branche-mère de chaque aile bien disposée, et dont la force et la longueur sont en tous points égales à celles de sa parallèle.

On taille, à la seconde année, chaque mère branche dans le but d'obtenir sur chacune la sous-mère branche qui doit compléter ce que j'appellerai la charpente de l'arbre. Dans cette opération on taille plus ou moins long suivant la vigueur de l'arbre; mais dans aucun cas cependant cette seconde taille ne doit être allongée outre mesure, parce que la sève, trop vivement attirée dans la branche-mère, n'affluerait pas assez dans la sous-mère pour la faire convenablement prospérer. On fait choix sur chaque branche-mère d'un œil placé autant que possible en dessus et éloigné de son insertion d'une distance pareille et c'est sur cet œil, qui devient après la coupe l'œil terminal destiné au prolongement de la branche, que l'on vient faire la section de celle-ci. On a pris maintenant l'habitude de se servir du sécateur pour tailler les rameaux et les branches dont la grosseur n'excède pas un double tuyau de plume, parce que l'opération est plus prompte, et on n'emploie la serpette que pour les branches plus grosses. La coupe se fait en biseau dont la partie la plus élevée est toujours du côté de l'œil et le dépasse plus ou moins selon la grosseur de la branche. Cette portion qui reste au-dessus de l'œil après la coupe se nomme onglet. S'il est trop long, il fait faire un coude désagréable au prolongement de la branche, se dessèche et a besoin d'être coupé une seconde fois; s'il est trop court l'œil peut être éventé et

périr. Enfin en conseillant de choisir de préférence un œil terminal en devant, c'est afin que lorsque le rameau qui en résulte sera palissé, la coupe soit cachée. Toutefois cette précaution n'est pas de rigueur, et lorsqu'on est obligé de prendre pour cette fonction un œil terminal dessus ou dessous, on peut obtenir le même résultat en le choisissant très-vigoureux et en palissant de façon à le faire revenir devant peu à peu. Dans tous les cas il ne faut pas prendre d'œil terminal placé derrière, par la raison qu'indépendamment que la coupe reste trop visible, elle est plus exposée à l'action solaire qui la dessèche. Enfin quelques cultivateurs qui prévoient ne pouvoir obtenir pour le prolongement de leur branche principale un œil terminal convenablement placé, ou qui perdent une pointe par suite d'intempérie ou de toute autre cause, placent au point qui leur convient un écusson à œil dormant en août, et taillent dessus à la taille suivante.

En même temps qu'on taille les deux branches-mères, on s'assure qu'elles sont toutes deux garnies en dessous d'un œil à bois convenablement placé l'un par rapport à l'autre pour devenir les branches sous-mères en se développant. Pour faciliter ce développement, on éborgne les yeux superflus, on palisse les deux branches-mères, on laisse en liberté croître les deux bourgeons qui doivent former les sous-mères, et on ne les palisse que lorsqu'ils ont déjà acquis une certaine force; on surveille les pousses des branches-mères, on pince et on ébourgeonne au besoin les bourgeons qui pourraient y appeler trop de sève, aux dépens des sous-mères sur lesquelles au contraire on laisse les productions foliacées qui peuvent en hâter la croissance. On veille à ce que

l'une des deux ne l'emporte pas sur sa parallèle, et on maintient l'équilibre entre elles et les mères-branches toujours par les moyens que je crois avoir suffisamment indiqués, et qui sont l'éborgnage, le pincement, l'ébourgeonnement et le palissage plus ou moins libre ou serré, incliné ou redressé.

La troisième taille est plus ou moins allongée suivant toujours la vigueur générale de l'arbre. Car bien que j'aie posé en principe que la taille courte aide au grossissement du bois, et prépare une charpente plus durable, on rencontre des individus d'une végétation tellement vigoureuse qu'il est utile d'allonger la taille pour mater un peu cette vigueur en leur donnant l'occasion de fournir beaucoup de bois, ce qui a l'avantage de les faire fructifier plus tôt que si on tenait la taille trop courte. A cette taille on agit sur les branches-mères et sous-mères à la fois. Non-seulement il faut tailler chacune sur un œil terminal propre à leur prolongement, mais il faut encore faire naître sous chacune des sous-mères la première branche secondaire.

Dans cette circonstance on agit par les mêmes moyens que pour la seconde taille; toute l'attention doit être de maintenir une égale répartition de sève en empêchant la branche-mère placée supérieurement à la sous-mère de l'emporter sur celle-ci, ce à quoi tend naturellement la végétation. C'est pourquoi à cette taille il faut faire produire une branche secondaire à chaque sous-mère pour rendre plus assurée à cette partie l'affluence de la sève. L'année suivante on fera développer la deuxième branche secondaire sous la sous-mère, et la première secondaire sous la mère-branche, et ainsi d'année en année, une bran-

che secondaire sous les branches-mères et sous-mères jusqu'à ce qu'elles aient garni le mur, et qu'elles possèdent elles-mêmes chacune cinq ou six branches secondaires toutes placées en dessous, et espacées entre elles de 30 à 35 centimètres, ce qui est un intervalle suffisant.

Ainsi que je viens de le dire dans cette disposition d'espalier combiné, toutes les branches secondaires sont prises en dessous. Cette position les rend plus aptes à fructifier plus tôt, et les bourgeons et rameaux dont se charge le dessus de chaque branche sont conduits de façon à modérer l'affluence de la sève dans les branches secondaires pour qu'elles fructifient mieux, et à entretenir une végétation régulière dans les branches principales. Tous ceux qui s'emportent doivent être supprimés, et le pincement est d'un grand secours pour tenir dans de justes proportions ceux que l'on conserve.

Pendant le cours de ces diverses tailles, et souvent dès la troisième il se produit des brindilles et des lambourdes sur le devant des branches secondaires et quelquefois des branches principales. Au reste la fructification ne commence pas à une époque réglée, mais si elle se faisait trop attendre on emploierait, pour la déterminer, les moyens que j'ai indiqués, et on allongerait la taille. Lorsque la fructification s'opère régulièrement, il faut avoir soin de modérer la production des fruits sur la force relative des branches qui les nourrissent et de façon à ne pas les épuiser. En règle générale il est prudent de favoriser la plus grande production des fruits sur les branches les plus élevées, en observant une gradation proportionnée à la place qu'elles occupent, de façon à laisser plus

de fruits sur la branche la plus hauté, et moins sur la plus basse. Cette attention entretient la végétation dans les parties inférieures de l'espalier et maintient son sommet dans un juste équilibre dont il ne peut sortir vivement sans appauvrir les branches inférieures d'une façon souvent irremédiable. Cet équilibre s'obtient sans trop de peine par un pincement plus sévère dans les parties supérieures, tandis que dans le bas on laisse dans tout leur développement les bourgeons et autres productions foliacées, sauf à supprimer à la taille suivante ceux qui deviendraient gênants, et à ne palisser les branches, sur lesquelles on aurait opéré, que lorsque les yeux à bois auraient pris un certain développement, grâce à leur état de liberté.

Bien que la disposition en éventail sur une branche-mère et une sous-mère, avec les branches secondaires régulièrement espacées en dessous, soit la forme qui me paraisse à la fois la plus simple et la plus convenable, toute autre disposition, pourvu qu'elle soit symétrique, n'en est pas moins un espalier combiné, dont la formation s'obtient par les moyens analogues.

Lorsque les arbres ainsi dirigés ont vieilli et que les branches à fruits sont devenues décrépites, ce qui arrive bien plus vite sur les arbres mal soignés, on ravale celles-ci sur les branches-mères et sous-mères, et on profite, pour en former de nouvelles, des bourgeons qu'elles ne manquent pas de produire.

*De l'espalier oblique.* Cette forme assez peu employée est cependant utile pour garnir promptement un mur peu élevé. Ce n'est à proprement parler qu'une aile de l'espalier vertical que je viens de dé-

crir. On laisse pousser la greffe que l'on incline un peu, à droite ou à gauche selon la volonté, et cette tige devient la mère-branche sur laquelle on opère pour obtenir une sous-mère et des branches secondaires absolument comme je viens de le dire, excepté qu'on n'a qu'une aile à former. Les pommiers qu'on veut disposer ainsi sont plantés assez près les uns des autres et inclinés dans le même sens, de façon que les pointes du voisin viennent presque toucher la branche-mère du suivant, et lorsqu'ils ont pris un trop grand développement, on en supprime un entre deux, et de cette manière on a un mur bien garni depuis la deuxième année de la plantation jusqu'à la fin de la vie des arbres.

(*La suite au prochain numéro.*) ROUSSELOU.

PÊCHE BONOUVRIER. (*Voyez la planche.*) Variété de la chevreuse, connue et cultivée à Montreuil sous ce nom, qui est celui du cultivateur qui l'a obtenue.

L'arbre est vigoureux et productif. Le bois de l'année est d'un vert frais pourpré du côté du soleil; les feuilles sont larges, finement dentées, et peu froncées auprès de la nervure médiane. Elles sont marquées près du pétiole de deux glandes globuleuses. Les fleurs sont petites et d'un rose foncé. Le fruit est gros, plus large que haut, et atteignant souvent jusqu'à 9 centim. de diamètre. Sa peau est d'un jaune verdâtre, colorée, du côté du soleil, de pourpre clair marbré de pourpre plus foncé, et entouré d'un pointillé pourpré très-fin. La chair est d'un blanc jaunâtre, pourprée auprès du noyau qui est profondément rustiqué; elle est fondante et parfumée, et quitte parfaitement le noyau.



PÈCHE BONOUVRIER



C'est un bel et bon fruit d'autant plus précieux que sa maturité se prolonge jusqu'à la fin d'octobre. C'est lui qui termine la récolte des pêches à Montreuil. Il est sous ce rapport tout à fait digne d'être admis dans les jardins des propriétaires qui aiment à jouir aussi longtemps que possible des dons de la nature.

C'est M. Al. Lepère, excellent cultivateur de pêchers à Montreuil-sous-Bois, près Paris, qui nous a fourni le fruit modèle. Il cultive cette variété en espalier où elle réussit parfaitement. On peut se procurer chez lui cette intéressante pêche en arbres déjà formés.

ROUSSELOU.

#### PLANTES D'ORNEMENT.

##### PLEINE TERRE.

TABLEAU des *plantes vivaces herbacées et autres propres aux bordures, indiquant leur hauteur, la couleur de leurs fleurs et l'époque de leur floraison.*

Suite (voyez page 267 de la présente année).

2<sup>e</sup> SÉRIE. — *Plantes dont la hauteur varie entre 30 et 50 centimètres.*

(Suite.)

<i>Polygonum bistortum.</i>	Renouée bistorte.	Rouge. Juin.
— <i>erectum.</i>	— droite.	<i>Id.</i> Juillet.
<i>Potentilla argentea.</i>	Potentille argentée.	Jaune. Juin.
— <i>Astracana.</i>	— d'Astracan.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
— <i>aurea.</i>	— dorée.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
— <i>bifurcata.</i>	— bifurquée.	<i>Id.</i> Juillet.

<i>Potentilla obscura.</i>	Potentille foncée.	Jaune	Juin.
— <i>Pensylvanica.</i>	— de Pensylvanie.	<i>Id.</i>	Juillet.
— <i>rupestris.</i>	— des rochers.	Blanc.	<i>Id.</i>
— <i>sericea.</i>	— soyeuse.	Jaune.	Mai.
— <i>tridentata.</i>	— tridentée.	<i>Id.</i>	Juillet.
<i>Poterium sanguisorba.</i>	Pimprenelle sanguisorbe.	Vert.	<i>Id.</i>
<i>Pothos fœtida.</i>	Pothos fétide.	Panaché.	Avril.
<i>Primula longifolia.</i>	Primevère à longues feuil.	Rouge.	Mai.
— <i>villosa.</i>	— velue.	Pourpre.	<i>Id.</i>
<i>Pulmonaria officinalis.</i>	Pulmonaire officinale.	Blanc.	Avril.
— <i>paniculata.</i>	— paniculée.	Bleu.	Juin.
— <i>Virginica.</i>	— de Virginie.	Bleu.	Mai.
<i>Ranunculus aconitifolius.</i>	Renoncule à feuil. d'aconit.	Blanc.	<i>Id.</i>
— <i>alpestris.</i>	— des Alpes.	<i>Id.</i>	Juin.
— <i>amplexicaulis.</i>	— amplexicaule.	<i>Id.</i>	Mai.
— <i>auricomus.</i>	— printannière.	Jaune.	<i>Id.</i>
— <i>flore pleno.</i>	— à fl. double.	Blanc.	<i>Id.</i>
— <i>glacialis.</i>	— glaciale.	Jaune.	Juin.
— <i>graminæfolius.</i>	— à feuil. de graminée.	Pourpre.	Mai.
— <i>lingua.</i>	— à longues feuil.	Jaune.	Juin.
<i>Rhexia Virginica</i>	Rhexie de Virginie.	Jaune.	Août.
<i>Rhodiola rosea.</i>	Rhodiole rose.	<i>Id.</i>	Juin.
<i>Rubia tinctorium.</i>	Garance des teinturiers.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
<i>Rubus arcticus.</i>	Ronce du Nord.	Rouge.	<i>Id.</i>
— <i>saxatilis.</i>	— des rochers.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
<i>Salvia austriaca.</i>	Sauge d'Autriche.	Jaune.	Juillet.
— <i>Forskohlii.</i>	— de Forskohl.	Bleu.	Août.
— <i>lyrata.</i>	— à feuil. lyrées.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>mollis.</i>	— penchée.	Blanc.	Juillet.
<i>Sanicula Europæa.</i>	Sanicle d'Europe.	<i>Id.</i>	Juin.
<i>Santolina anthemoides.</i>	Santoline à f. de camomille.	Jaune.	Juillet.
<i>Saxifraga aizoon.</i>	Saxifrage lanquette.	Blanc.	<i>Id.</i>
— <i>ajugæfolia.</i>	— à feuil. de Bugle.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>cordifolia.</i>	— à feuil. en cœur.	Pourpre.	Avril.
— <i>crassifolia.</i>	— à feuil. épaisses.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>cuneifolia.</i>	— à feuil. en coin.	<i>Id.</i>	Mai.
— <i>geum.</i>	— réniforme.	Rouge.	Juillet.
— <i>granulata.</i>	— granulée.	Blanc.	Mai.
— — <i>fl. pleno.</i>	— à fleurs pleines.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>palmata.</i>	— palmée.	Vert.	<i>Id.</i>
— <i>petraea.</i>	— des rochers.	Blanc.	<i>Id.</i>
— <i>rotundifolia.</i>	— à feuil. rondes.	Rouge.	Juin.
— <i>umbrosa.</i>	— touffuc.	Blanc.	Mai.
— <i>viscosa.</i>	— visqueuse.	Pourpre.	Août.

<i>Scabiosa Caucasica.</i>	Scabieuse du Caucase.	Bleu.	Août
— <i>graminæfolia.</i>	— à feuil. de graminée.	<i>Id.</i>	Juillet.
— <i>succisa.</i>	— tronquée.	<i>Id.</i>	Sept., oct.
<i>Scrophularia betonicifolia.</i>	Scrophulaire à f. de bêtaine.	Pourpre.	Juin.
<i>Scutellaria galericulata.</i>	Scutellaire velue.	Bleu.	Juillet.
— <i>lupulina.</i>	— lupuline.	Blanc.	<i>Id.</i>
— <i>Orientalis.</i>	— d'Orient.	Jaune.	Juillet.
<i>Sedum aizoon.</i>	Orpin à fleurs jaunes.	<i>Id.</i>	Août.
— <i>anacampseros.</i>	— à feuil. rondes.	Pourpre.	Juillet.
— <i>glaucum.</i>	— glauque.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>populifolium.</i>	— à feuil. de peuplier.	Blanc.	<i>Id.</i>
— <i>reflexum.</i>	— réfléchi.	Jaune.	<i>Id.</i>
<i>Selinum Chabræi.</i>	Selin de Chabra.	Blanc.	Août.
<i>Sempervivum arachnoideum.</i>	Joubarbe arachnoïde.	Rouge.	Juin.
— <i>hirtum.</i>	— hérissée.	Blanc.	<i>Id.</i>
— <i>tectorum.</i>	— des toits.	Rouge.	Juillet.
<i>Senecio doronicum.</i>	Seneçon doronic.	Jaune.	<i>Id.</i>
<i>Seseli aristatum.</i>	Séséli à crête	Blanc.	<i>Id.</i>
<i>Siderites scordioides.</i>	Crapaudine à feuil. de germandrée aquatique.	Jaune.	Août.
<i>Silene amena.</i>	Silène à fl. ternées.	Blanc.	Juin.
— <i>chloræfolia.</i>	— à feuil. de chlora.	Jaune.	Août.
— <i>longiflora.</i>	— à longues fl.	Pourpre.	Juillet.
<i>Sisyrinchium herbaceum.</i>	Bermudienne herbacée.	Bleu.	<i>Id.</i>
— <i>iridioides.</i>	— à feuil. d'Iris.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— — <i>fl. luteo.</i>	— — et fl. jaunes.	Jaune.	<i>Id.</i>
<i>Smyrnum aureum.</i>	Maceron doré.	<i>Id.</i>	Juin.
<i>Solidago humilis.</i>	Verge d'or naine.	<i>Id.</i>	Août.
— <i>Mexicana.</i>	— du Mexique.	<i>Id.</i>	Sept., oct.
<i>Spigelia Marylandica.</i>	Spigélie du Maryland.	Rouge.	Juillet.]
<i>Spiræa ulmaria fl. pleno.</i>	Spirée naine à fl. pleines.	Blanc.	<i>Id.</i>
<i>Stachys circinata.</i>	Stachys à feuil. rondes.	Pourpre.	Juin.
<i>Statice flexuosa.</i>	Staticé flexueux.	Rouge.	Juillet.
— <i>latifolia.</i>	— à larges feuil.	Bleu.	<i>Id.</i>
— <i>limonium.</i>	— maritime.	<i>Id.</i>	Juin.
— <i>oleifolia.</i>	— à feuil. d'olivier.	Rouge.	Août.
— <i>reticulata.</i>	— réticulé.	Pourpre.	Juillet.
— <i>speciosa.</i>	— agréable.	Blanc.	<i>Id.</i>
<i>Stellaria cerastoides.</i>	Stellaire à feuil. de céraste.	<i>Id.</i>	Juin.
— <i>graminea.</i>	— à feuil. de graminée.	<i>Id.</i>	Mai.
— <i>holastea.</i>	— holastée.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
— <i>nemorum.</i>	— des bois.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
<i>Symphytum tuberosum.</i>	Consoude tubéreuse.	Jaune.	Juillet.
<i>Swertia perennis.</i>	Swertie vivace.	Brun.	Août.

<i>Tagetes lucida.</i>	Tagètes luisant.	Jaune. Juillet
<i>Telephium imperati</i>	Téléphe rampant.	Blanc. <i>Id.</i>
<i>Teucrium Canadense.</i>	Germandrée du Canada.	Jaune. Août.
— <i>Hircanicum.</i>	— d'Hircanie.	Pourpre. Juillet.
— <i>montanum.</i>	— des montagnes.	Blanc. <i>Id.</i>
— <i>multiflorum.</i>	— multiflore.	Rouge. Juin.
— <i>Pyrenaycum.</i>	— des Pyrénées.	Blanc. <i>Id.</i>
<i>Thalictrum dioicum.</i>	Pigamon dioïque.	<i>Id.</i> Juillet.
— <i>Sibiricum.</i>	— de Sibérie.	<i>Id.</i> Juin.
<i>Thlaspi Alpestre.</i>	Thlaspi des Alpes.	Blanc. Fév., mars
<i>Thymus vulgaris.</i>	Thym commun.	Pourpre. Juin.
— <i>zygis.</i>	— <i>zygis.</i>	Blanc. Août.
<i>Tormentilla erecta.</i>	Tormentille droite.	Jaune. Mai.
<i>Tradescantia Virginica.</i>	Éphémère de Virginie.	Bleu. Juillet.
— — <i>fl. albo.</i>	— à fl. bl.	Blanc. <i>Id.</i>
— — <i>purpurea.</i>	— à fl. pourpres.	Pourpre. <i>Id.</i>
<i>Trifolium Alpestre.</i>	Trèfle des Alpes.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
— <i>canescens.</i>	— blanc.	Blanc. Juin.
— <i>lupinaster.</i>	— à feuilles de lupin.	Pourpre. Juillet.
— <i>montanum.</i>	— des montagnes.	Blanc. <i>Id.</i>
— <i>Pannonium.</i>	— de la Pannonie.	Blanc. Juin.
— <i>repens maculatum.</i>	— blanc.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
<i>Trigonella ruthenica.</i>	Trigonelle naine.	Jaune. <i>Id.</i>
<i>Triosteum perfoliatum.</i>	Trioste perfoliée.	Rouge. Juillet
<i>Trollius Americanus.</i>	Trolle d'Amérique.	Jaune. Juin.
— <i>Asiaticus.</i>	— d'Asie.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
— <i>major.</i>	— grand.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
<i>Tussilago alba.</i>	Tussilage blanc.	Bleu. Fév., mars.
— <i>farfara.</i>	— pas d'âne.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
— <i>foliis variegatis.</i>	— à feuilles panachées.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
— <i>fragrans.</i>	— odorant.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
— <i>lobata plena.</i>	— lobé et fl. pleines.	<i>Id.</i> Avril.
— <i>Petasites.</i>	— Pétasites.	Rouge. <i>Id.</i>
<i>Uvularia lanceolata.</i>	Uvulaire lancéolée.	Jaune. Juillet.
— <i>perfoliata.</i>	— perfoliée.	Blanc. Mai.
— <i>sessilifolia.</i>	— à feuilles sessiles.	Jaune. <i>Id.</i>
<i>Valeriana Ruthenica.</i>	Valériane de Russie.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
— <i>tripteris.</i>	— à feuilles ternées.	Blanc. Avril.
<i>Veratrum luteum.</i>	Varaire jaune.	Jaune. Juillet.
<i>Verbascum pinnatifidum.</i>	Molène pinnatifide.	Pourpre. Mai.
<i>Veronica Austriaca.</i>	Véronique d'Autriche.	Bleu. Juillet.
— <i>candida.</i>	— agréable.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
— <i>hybrida.</i>	— hybride.	<i>Id.</i> <i>Id.</i>
— <i>incana.</i>	— blanchâtre.	<i>Id.</i> Août.





DAHLIA à fleurs de Cosmos

*Dahlia cosmosflora.*

<i>Veronica latifolia.</i>	Véronique larges feuilles.	Bleu.	Juin.
— <i>maritima fl. incarnato.</i>	— maritime à fl. rouge.	Rouge.	Août.
— <i>urticæfolia.</i>	— à feuilles d'ortie.	<i>Id.</i>	Juin
— <i>pinnata.</i>	— pinnée.	Bleu.	Juillet.
<i>Viola grandiflora lutea.</i>	Violette à grandes fl. jaunes.	Jaune.	Juin.
— <i>hastata.</i>	— hastée.	Pourpre.	Mai.
— <i>mirabilis.</i>	— admirable.	Bleu.	Août.
— <i>montana.</i>	— de montagne.	<i>Id.</i>	Juin.
— <i>palmata.</i>	— palmée.	Pourpre.	<i>Id.</i>
— <i>palustris.</i>	— des marais.	Bleu.	<i>Id.</i>
— <i>purpurea.</i>	— pourpre.	<i>Id.</i>	Avril.

(*La suite au prochain numéro.*) JACQUIN jeune.

DAHLIA A FLEURS DE COSMOS, *Dahlia cosmæflora*, NOB. ; *Dahlia glabrata*, BOT. REGIST. ; *D. Merkkii*, L'HEM. cat. Hamb. 1839. (*Voyez la planche, et, pour les caractères génériques, page 44 de ce journal, année 1833-1834.*)

Racines tubéreuses, fasciculées, allongées; tiges nombreuses, rameuses presque dès le bas, nerveuses, presque canaliculées, glabres, souvent rougeâtres, formant un buisson touffu haut de 8 à 10 décimètres; feuilles portées sur des pétioles amplexicaules à la base, assez menus, canaliculés en dessus, comme bipinnées, à deux ou trois paires de pinnules, les deux inférieures pétiolulées, l'autre, ou les deux autres sessiles ou comme sessiles; ces pinnules sont pinatifides, à folioles alternes dont quelques-unes sont incisées, toutes munies de quelques dents rares et écartées, glabres sur les deux surfaces; à la base des pinnules se trouve deux folioles opposées.

Les tiges et les rameaux sont terminés par de longs pédoncules (3 à 5 décimètres), divisés au sommet, comme dichotomes; chaque division porte une fleur

solitaire , composée d'un calice à cinq divisions vertes, herbacées, ouvertes, linéaires, l'intérieur à divisions membraneuses ; six pétales ovales oblongs, creusés en cuillers en dedans, d'un lilacé violet plus ou moins foncé ; disque brunâtre ; stigmates des fleurons , d'un beau jaune ; la fleur ouverte à 3 ou 4 centimètres ; l'odeur de toute la plante est forte et a quelques rapports à celle de l'ache. ( *Ligusticum levisticum* , Lin. )

Les deux premières espèces de *Dahlia* connues, furent : le *D. variabilis* , Desf. , Cat. , ed. 3 ; *D. superflua* , AIT. Kew. ed. 2 ; *Georgina variabilis* , WILD. , etc. , et le *D. Coccinea* , CAV. Ic. 3, t. 166 ; *D. Crocata* , LAGASCA ; *D. frustranea* , DEC. , Ann. , Mus. 15 , etc. C'est la première espèce surtout qui a donné le grand nombre de variétés cultivées ; la seconde est à peu près perdue aux environs de Paris ; ou , du moins , y est très-rare. On cultive en Angleterre une troisième espèce , ou plutôt une plante donnée comme telle , et figurée sous le nom de *D. Cervantesii* , LAGASCA , Mart. , inédit. , DEC. , Prod. , t. 5 , pag. 494 ; d'après la figure que j'ai vue de cette plante , il me paraît qu'elle est une simple variété de la première.

Depuis une couple d'années , nous cultivons à Paris , où elle est arrivée au Jardin-des-Plantes , une espèce , sous le nom de *Dahlia arborea* ; quoique les fleurs de cette plante gigantesque soient doubles , on peut certainement la regarder comme très-distincte. Ainsi donc , et en y comprenant la plante que je viens de décrire , se genre ce compose aujourd'hui de cinq espèces. La dernière est la moins intéressante pour les amateurs , mais peut cependant le devenir par la

suite, si, à force de soins, on parvenait à faire doubler ses fleurs, soit par le croisement, soit si on pouvait faire prendre son feuillage à quelques-unes de nos variétés à fleurs doubles. Sa culture est la même que celle de toutes nos autres variétés; ses graines mûrissent facilement, et fleurissent de bonne heure, la même année de leur semis.

Le lieu originaire de cette plante est le Mexique. On en a reçu les graines au Jardin-des-Plantes et au jardin de l'École-de-Médecine de Paris, à la fin de l'hiver 1838. Ayant été semées au printemps, elles ont donné des fleurs en été 1839, et c'est du premier de ces établissements que j'en ai obtenu quelques pieds, qui, cette année, sont en fleurs depuis près de deux mois.

JACQUES.

*Note sur le Dahlia nouvel incomparable.*

Notre collègue M. Jacquin aîné est le premier des cultivateurs du beau genre Dahlia, qui introduisit et cultiva la variété fort remarquable, connue sous le nom de *nouvel incomparable*, et qui se distingue entre toutes les autres par sa belle macule blanche qui termine chaque pétale d'un rouge éclatant. Elle a été dessinée dans ces *Annales*, page 78, de l'année 1833-1834. La première année de son introduction ce dahlia fleurit parfaitement, et toutes les fleurs portaient le caractère que je viens d'indiquer, aussi il eut de nombreux visiteurs, et les demandes se multiplièrent.

M. Jacquin l'ayant multiplié pour livrer aux amateurs, fut tout surpris, l'année d'ensuite, de voir les

individus qu'il avait conservés pour sa collection donner de belles fleurs, mais dont aucune n'offrait la macule blanche, qui en faisait le mérite. Il soupçonna d'abord quelque erreur de numérotage ou autre, et en homme consciencieux, il en prévint les amateurs auxquels il en avait vendu. Chez presque tous la floraison avait au contraire été parfaite, et les fleurs telles qu'on les avait vues dans l'établissement de notre collègue.

Voici à cet égard un fait qui mérite, je crois, d'être publié. Je connais un jardin où le *nouvel incomparable* est cultivé depuis 1830. La première floraison a été de toute beauté, et la macule blanche constante sur tous les pétales, mais depuis cette époque il ne donne plus que des fleurs d'un beau rouge cramoisi uniforme. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que tous les pieds donnés et plantés dans d'autres jardins, soit qu'ils provinssent de tubercules ou de boutures, ont constamment repris leur couleur primitive rehaussée par la belle macule blanche.

Je conclus que le terrain brûlant et léger du jardin dont je parle, fait pousser ce Dahlia avec une trop grande vigueur et est la seule cause de ce phénomène, sans pour cela détruire dans les organes de la fleur l'élément constitutif de la macule blanche, et il me paraîtrait convenable de cultiver ce Dahlia dans un terrain moins léger et plus maigre.

Au reste, le Dahlia *nouvel incomparable* n'est pas le seul chez lequel on puisse remarquer cette variation. Le Dahlia national et autres sont dans ce cas, mais je n'ai pas assez d'observations à cet égard pour en parler.

PÉPIN.



BIGNONE, *sour jasmin**Bignonia jasminoides*.

## ORANGERIE.

BIGNONIA. LIN. PERSOON. LAMARCK. DESE. Cat., etc.

*Caractères génériques.* Calice denté, ou presque entier, corolle campanulée, à cinq lobes inégaux; quatre étamines fertiles, une cinquième stérile, un style, un stigmate à deux lames; capsules en forme de siliques, de diverses formes, à deux valves, dont la cloison leur est parallèle; semences membraneuses en leurs bords.

BIGNONE FAUX JASMIN. *Bignonia jasminoïdes*. . . . .  
*B. jasminifolia*. HORTUL. *Tecoma jasminoïdes*.  
 (Voyez la planche.)

Arbrisseau rameux, sarmenteux, volubile, toujours vert; branches et jeunes rameaux d'un beau vert, très-glabres, et luisants; feuilles opposées, portées sur des pétioles arrondis à la base, pinnées avec impaire, composées de trois, cinq, sept ou neuf folioles, dont les premières paires sont un peu pétio-lées, la dernière sessile, ovale-oblongue, avec une pointe obtuse, très-entières sur les bords, glabres et luisantes, plus pâles en dessous; elles ne sont pas planes, mais un peu recourbées en dessus. Fleurs terminales en cime; pédoncules opposés, portant chacun trois fleurs pédicellées; calice comme à cinq dents obtuses, d'un vert jaunâtre, long de 6 à 8 millimètres; tube conique long de 25 à 30 millimètres, et s'épanouissant au sommet en un limbe à cinq divisions presque inégales, arrondies, entières, comme légèrement ciliées sur les bords; base des trois inférieures, munie de petits poils apparents, d'un blanc légèrement teinté de rose; la gorge et tout l'intérieur

du tube sont d'un pourpre violacé, ce qui produit un fort joli effet; la fleur ouverte a de 30 à 35 millimètres.

Lieu originaire. Le Népaül.

Cet arbuste n'est point délicat, une serre tempérée ou même une bonne orangerie lui suffit; la terre de bruyère pure ou mélangée de bonne terre franche lui convient; il se multiplie facilement de boutures, faites sur couche tiède, et sous cloches; on peut encore le greffer sur le *Bignonia Capensis (tecoma)*. C'est une jolie plante qui mérite les soins des amateurs, car, quoiqu'elle soit grimpante, elle peut fleurir avant d'avoir acquis beaucoup de hauteur, puisque le sujet qui a servi de modèle pour cette gravure n'a pas plus de 15 à 18 centimètres. JACQUES.

#### SERRE CHAUDE.

ACROPERA, LINDL. Gynandrie monandrie, LIN.  
Orchidées, Juss.

*Caractères génériques.* Sépales étalés, le supérieur en forme de casque; pétales petits, obliques, tronqués au sommet, presque étalés. Labelle onguculée, articulée avec la base de la colonne, à trois lobes dont l'intermédiaire plus petit, en forme de sac. Colonne droite, marginée en forme de sac à la base. Deux masses polléniques, linéaires, roulées, caudiculées, subulées; glandules petites.

ACROPÈRE DE LODDIGES, *Acropera Loddigesii*.  
BOT. MAG., 3563. *Maxillaria galeata*, LINDL. in  
Lodd. bot. cab. t. 1645. (*Voyez la planche.*)

Épiphyte à grappes pendantes, multiflores. Bulbes ovales, agglomérées, recouvertes par deux ou trois larges spathes d'écaillés membraneuses, dirigées vers

le sommet, quelquefois deux, mais rarement une seule. Feuilles trinervées, largement lancéolées. Grappe de fleurs insérée à la base des bulbes; ordinairement de trois. Pédoncules longs, filiformes, recourbés à leur sommet un peu épaissi; trois sépales, les deux latéraux oblongs, lancéolés, étalés à bords réfléchis, d'un brun fauve, bordés de jaune verdâtre, striés de pourpre; le supérieur en forme de casque, de couleur cannelle. Pétales petits, oblongs, falciformes, tronqués au sommet, à angles dentés. Labelle articulée sur la base de la colonne, oblongue, d'un jaune brun, les deux lobes latéraux recourbés en dedans, celui de l'extrémité en forme de bourse. Colonne blanche striée de pourpre, un peu ailée au bord. Au-dessus du stigmaté est un long bec qui reçoit le gland des deux masses polléniques, comprimées et fendues au bord et en dessus d'un côté. Loges des anthères hémisphériques.

Cette très-singulière orchidée est originaire de Xalapa au Mexique, d'où elle a été introduite en Europe, par Georges Loddiges, dont elle porte le nom. C'est le docteur Lindley qui le lui a imposé en l'honneur de ce célèbre horticulteur. Nous l'avons reçue d'Angleterre, et nous la cultivons en serre chaude, en panier ou corbeille suspendue, et en petites mottes de terre de bruyère tourbeuse; elle fleurit en août, et ses fleurs sont de courte durée, et répandent une agréable odeur qui laisse distinguer celles de la poire de doyenné et de vanille réunies.

Les grappes sont tout à fait pendantes lorsque les fleurs sont en boutons, et après la première floraison. Les ovaires longs et régulièrement recourbés sont disposés sur trois rangs.

AUG. CELS.

## NOUVEAUTÉS.

MAHONIE A FEUILLES EFFILÉES. *Mahonia tenuifolia*. HORT. ANGL.

Arbuste d'un port entièrement différent des autres espèces, et paraissant devoir s'élever beaucoup plus. Rameaux effilés, d'un vert tendre, feuilles alternes, éloignées les unes des autres, longues de 40 centim., pennées à 4 ou 5 paires de folioles avec impaire. Pétiole très-mince, noueux à l'insertion des folioles, très-long, retombant élégamment; folioles opposées presque sessiles, longues d'environ 10 centim. sur 2 de largeur, un peu obliques, lancéolées, très-acuminées, lisses, d'un vert tendre, légèrement ondulées, très-entières, à nervures peu saillantes. Toutes les espèces que nous connaissons étant très-dentées et épineuses, ont par cette raison un aspect bien différent de celle-ci. Nous ne connaissons pas sa patrie, mais il y a lieu de penser que, comme ses congénères, elle est originaire du district de Columbia près de Nutka et de la baie de Vancouver. Nous ne l'avons encore multipliée que par greffe sur *l'aquifolium*, cependant il est presque certain qu'elle doit reprendre de boutures sous cloches. Nous n'hésitons pas à la considérer comme de pleine terre, et nous conseillons de lui donner une terre sablonneuse qui convient admirablement à ses congénères.

AUGUSTE CELS.



ACROPÈRE de Loddiges.

*Acropera Loddigesii*



# ANNALES

## DE FLORE ET DE POMONE.

---

### REVUE

DES GENRES DE VÉGÉTAUX CULTIVÉS EN FRANCE. (Suite.)

(Voyez le n° d'août 1836.)

ECHINOCACTUS. *Espèces nouvelles de ce genre.*  
(Voyez page 97 de la présente année.)

#### A. ÉCHINOCACTES A CÔTES.

##### 1. A côtes arrondies.

54. ECHINOCACTE REMARQUABLE. *Echinocactus concinnus*. LEM. plante à tige très-déprimée d'un vert gai, à seize ou vingt côtes arrondies, légèrement mamelonées entre les aréoles; celles-ci enfoncées, d'un gris tomenteux; épines roussâtres, quatre au centre plus grandes, bifurquées en croix, l'inférieure plus longue et presque brune; dix à douze rayonnantes plus petites. Plante très-florifère; fleurs semblables à celles du *mammulosus*, mais dont la couleur des pétales est rose extérieurement, au lieu d'être jaune. C'est un Echinocacte très-intéressant.

55. ÉCHINOCACTE A PETITS MAMELONS. *E. mammu-*

*losus*. LEM. Figuré dans ces annales, année 1838-1839, page 288. (Voyez cet article.)

56. ECHINOCACTE PORTE-PEIGNE. *E. pectiniferus*. LEM. Plante sphérique, comme entièrement couverte d'épines d'un blanc rosé, à dix-huit côtes obtuses, renflées près des aréoles; celles-ci très-ovales, blanchâtres; vingt-cinq épines disposées en peigne très-intriquées au sommet, ensuite bien étalées et couvrant presque entièrement la plante; deux ou trois épines très-courtes au centre. Plante fort intéressante.

2. A côtes aiguës.

57. ECHINOCACTE A ÉPINES JAUNE D'AMBRE. *E. electracanthus*. LEM. Plante originaire de Mexico, sphérique, un peu déprimée. Côtes presque disposées en spirale, enflées près des aréoles en forme de tubercules; sillons d'abord aigus, ensuite presque planes; aréoles éloignées, couvertes d'un tomenteux roux. Neuf épines, rarement dix, très-fortes, presque anguleuses, recourbées, très-longues, d'abord rougeâtres de la base au sommet, et ensuite d'un jaune d'ambre transparent; huit rayonnantes, une centrale: toutes striées en travers.

58. ECHINOCACTE A CÔTES COUPANTES. *E. coptonogonus*. LEM. *E. interruptus*. SCH. Plante sphérique, déprimée, d'un vert glauque; sillons aigus; côtes très-largement crénelées et comme interrompues; aréoles enfoncées, couvertes de laine blanche, caduques, très-éloignées. Cinq épines assez longues, presque aplaties, grisâtres, la supérieure plus forte et plus longue, les autres plus aplaties, verticales. La forme de cette plante est une des plus extraordinaires.

59. ECHINOCACTE DE MIRBEL, *E. Mirbeli*. LEM.

Originnaire de Mexico. Plante sphérique allongée, à très-grosses côtes aiguës, crénelées; sillons très-aigus et très-profonds; aréoles ovales, assez rapprochées; huit à neuf épines longues, d'abord jaunâtres, ensuite de couleur fauve; six latérales rayonnantes, une supérieure, une centrale très-longue; toutes recourbées.

60. ECHINOACTE A LONGUES ÉPINES. *E. Dolicacanthus*. LEM. originnaire de Mexico. Plante presque sphérique, du même vert que le *cornigerus*; sillons et côtes aigus, ces dernières enflées près des aréoles; celles-ci tuberculeuses, ovales, éloignées les unes des autres, blanchâtres; neuf à douze épines très-longues, un peu recourbées, fauves, rayonnantes, excepté une ou deux au centre, plus longues.

61. ECHINOACTE A ÉPINES JAUNE SOUFRE. *E. theiacanthus*. LEM. de Mexico. Plante presque sphérique; sillons très-aigus, côtes aiguës et crénelées; aréoles ovales, assez rapprochées, grisâtres; six épines jaune soufre, toutes régulièrement ouvertes et légèrement courbées; la supérieure la plus longue. Cet échinocacte, d'abord nommé *Tatteti* par M. Lemaire en l'honneur de M. Tattet, célèbre amateur de cactées, paraît produire une fleur extrêmement remarquable, d'après l'assurance que nous en a donnée M. Deschamps, de Mexico.

#### B. ÉCHINOACTES TUBERCULEUX.

62. ECHINOACTE TRÈS-GRÊLE. *E. gracillimus*. LEM. Plante allongée comme l'*E. scopa*, mais bien plus grêle, puisque son diamètre excède rarement 2 centimètres, et sa hauteur atteint 5 à 10 centimètres. Elle est d'un vert noir, à côtes mamelonnées tu-

berculeuses au nombre de douze à quinze; aréoles petites, rondes, roussâtres. Dix à douze épines rayonnantes, transparentes, blanches; deux au centre, rougeâtres, beaucoup plus longues. Fleur petite, difficile à apercevoir, ne durant qu'un instant.

63. ECHINOCACTEA MAMELONS HEXAÈDRES: *E. hexaedrophorus*. LEM. Figuré mois de mars 1840, page 188. (*Voyez cet article.*)

64. ECHINOCACTE PETIT. *E. pumilus*. LEM. Patrie inconnue. Plante sphérique, très-petite, ayant 2 décimètres de diamètre, à petits tubercules hexagones à la base, disposés en spirale; alvéoles rondes, de couleur jaune fauve. Douze ou quatorze épines très-courtes, une ou deux centrales, d'un jaune fauve. Fleur grande en proportion du volume de la plante.

65. ECHINOCACTE DE MONVILLE. *E. Monvilli*. LEM. Plante sphérique, déprimée, d'un beau vert. Dix à quinze côtes tuberculeuses; alvéoles éloignées, très-allongées, placées au sommet du tubercule, blanchâtres. Ordinairement onze épines, dont dix latérales et une inférieure, inégales, rouges à l'insertion et ensuite d'un beau jaune paille, très-longues et intriquées. Tubercules larges de 4 à 5 centimètres, hexagones à la base, avec une bosse plus ou moins arrondie.

C'est sans contredit l'échinocacte le plus beau et le plus vigoureux. Il est originaire des Cordillères et se plaît dans les serres les plus tempérées. Il n'a encore fleuri que chez M. Saglio, à Ingouville (Havre). Sa fleur est blanche et fort intéressante.

F. CELS.

## JARDIN FRUITIER.

## DU POMMEUR.

Suite (voyez pages 138, 161, 241, 262  
et 330 de la présente année).

(Suite de la forme en éventail ou aplatie.)

*De la palmette.* C'est une espèce d'espalier, mais qui n'a pas la forme d'un éventail. L'arbre que l'on veut soumettre à cette forme est élevé à tige perpendiculaire, et on fait produire à celle-ci à droite et à gauche des branches alternes entre elles, que l'on palisse plus ou moins horizontalement : ces branches doivent être espacées de 16 à 20 centim. Toute la difficulté que présente ce mode de taille est d'empêcher la végétation de s'emporter dans le haut. Pour cela il faut s'opposer à une croissance trop rapide de la tige, afin que les branches inférieures aient le temps de se renforcer ; on y parvient en taillant chaque année la tige assez court, sur un bon œil terminal destiné à son prolongement, et dont on contrarie la croissance en pinçant et ébourgeonnant ses nouvelles pousses et en palissant serré le sommet de la tige, pour en gêner le développement, et en laissant d'autant plus de liberté aux branches inférieures qu'elles sont plus près de la greffe. On peut même placer dans le mur à quelques pouces au-dessus du sommet de la tige un petit auvent en planches qui en modère la croissance. Lorsqu'après avoir formé successivement les branches latérales, la tige est arrivée à la hauteur proportionnée au mur que l'on veut garnir, on en supprime son extrémité pour l'arrêter à ce point. C'est alors qu'il faut redoubler de surveillance pour

empêcher la partie supérieure de la palmette d'attirer toute la sève à elle. Modérer la production des fruits dans les branches inférieures qui sont toujours les premières à fructifier, en favorisant le développement du bois, et faire tout le contraire dans le haut, sont les moyens de donner à la palmette une plus grande durée. Pour cela on palisse tout à fait horizontalement les branches supérieures, tandis qu'on tient un peu plus droites les inférieures que l'on attache assez lâche. Si une branche du haut s'emportait, il faudrait la rabattre sur un œil ou bourgeon, près de son talon, lequel, taillé long, l'aurait bientôt remplacée. Cette forme au reste donne des fruits plus promptement, mais les arbres durent beaucoup moins; elle est convenable à garnir les murs de toute hauteur.

*Du contre-espalier.* Toute la différence qui distingue le contre-espalier de l'espalier, est que le premier est palissé contre un treillage, avec des liens de paille ou d'osier, tandis que le second est palissé contre un mur. On peut donc donner aux arbres en contre-espalier les formes qu'on leur ferait prendre en espalier, et par les mêmes moyens. Toutefois, dans cette circonstance le palissage ne produit pas des effets semblables. La lumière, arrivant de tous côtés, favorise également la croissance des bourgeons, rameaux ou branches, qu'elles soient serrées ou non par le palissage; ce qui n'a pas lieu contre les murs, car dans ce cas c'est la privation plus ou moins complète de la lumière qui retarde le développement de la partie serrée par le palissage. On peut cependant opérer à peu près un effet analogue, en faisant subir à la partie qu'on veut arrêter, une torsion plus ou moins com-

plète, et en la fixant dans cette position forcée, par les liens qui l'attachent au treillage. Dans beaucoup de contre-espaliers, on supprime le treillage lorsque les branches principales sont assez fortes pour se soutenir elles-mêmes.

*De l'espalier horizontal ou du parasol.* Je donne à cette forme le nom de parasol, parce que c'est plus généralement cette figure que l'on adopte, quoiqu'on puisse faire prendre à l'espalier horizontal à peu près celle que l'on veut.

On élève à tige le pommier greffé de même près du collet sur franc ou doucin. On l'arrête à la hauteur convenable, soit en pinçant son bourgeon terminal, soit en le supprimant par la taille. L'élévation la plus généralement admise est celle qui permet à un homme de passer librement dessous quand l'arbre est formé. On peut toutefois diminuer autant que l'on veut cette élévation, et la réduire même à 25 ou 30 centimètres du sol ; ce qui est fort utile dans les expositions très-exposées aux ouragans, qui ont peu ou point de prise sur des récoltes placées si bas.

On a soin de supprimer tous les bourgeons, rameaux et branches qui auraient pu se former, et on ne maintient que quatre ou six bourgeons ou rameaux d'égale force et placés régulièrement au sommet de sa tige. Dans le cas où cette disposition ne se présente pas naturellement, on favorise le développement de ces bourgeons destinés à former les branches principales. On palisse ces bourgeons sur un cerceau que l'on soutient par des tuteurs jusqu'au moment où, devenues branches, elles peuvent le porter elles-mêmes. On protège l'allongement et le grossissement de ces branches, comme on le fait pour

l'espalier, en les taillant chaque année sur un œil terminal destiné à les prolonger, et on fait développer successivement, en partant du talon des branches, des branches secondaires destinées à garnir les intervalles. Au fur et à mesure de l'allongement des branches principales, on place de nouveaux cerceaux pour les palisser ainsi que leurs bourgeons, et on supprime les tuteurs qui soutiennent les cerceaux aussitôt qu'on le peut. Ces derniers sont toujours conservés même quand l'arbre est formé, parce qu'ils sont nécessaires à son palissage. Les soins qu'on donne à un pareil arbre sont les mêmes que ceux indiqués pour l'espalier vertical combiné. Il faut avoir le plus grand soin de pincer et ébourgeonner convenablement pour garnir le parasol sans confusion. Pour obtenir la production des fruits, il faut faire développer les brindilles et lambourdes sur la partie supérieure, en ébourgeonnant et cassant les bourgeons. On doit surtout veiller à ne pas laisser croître de bourgeons verticaux, parce qu'ils auraient bientôt détourné la sève à leur profit.

(*La suite au prochain numéro.*) ROUSSELON.

POMME GRAND ALEXANDRE. (*Voyez la planche.*)

Arbre vigoureux, à feuillage développé. Introduit au Jardin des Plantes de Paris en 1826, venant de l'Angleterre, il y fructifie depuis 1833. Ses fruits atteignent une très-forte dimension, la pomme qui a servi de modèle n'étant que d'une grosseur moyenne. Sa peau est lisse, fine, brillante, d'un jaune verdâtre, agréablement marbrée de pourpre rose. Sa chair est blanche, cassante, juteuse, d'un goût agréable et semblable à celui du Rambour dont elle paraît être une variété. Elle mûrit d'août à septembre.



POMME GRAND ALEXANDRE.



Cette pomme mérite d'être plus cultivée qu'elle ne l'est, et de trouver place dans tous les vergers d'amateurs.

JACQUIN jeune.

#### PLANTES POTAGÈRES.

**CHOU-FLEUR NOIR DE SICILE.** Nous avons reçu sous ce nom en 1838, une variété de chou-fleur dont la pomme est de couleur violet très-foncé. Son principal mérite est dans sa précocité, car elle ne produit pas des pommes très-grosses, mais toutefois on peut espérer qu'elle s'améliorera par la culture, surtout si l'on a soin de toujours choisir pour porte-graines les pieds les plus développés.

Depuis deux ans que nous la cultivons elle s'est montrée beaucoup plus hâtive qu'aucune autre; en effet semée le 27 mars 1839, en même temps que quinze autres sortes de choux-fleurs demi-durs provenant d'autant de cultivateurs différents, elle les a toutes précédées de beaucoup. La même culture a été donnée à tous ces choux-fleurs qui ont été repiqués le 15 mai. Dès le 15 juin, la variété qui nous occupe offrait des pommes bonnes à manger, tandis que les plus hâtifs des autres n'ont donné que le 15 août, et successivement jusqu'au 8 septembre. Il est bon de dire cependant que ses pommes étaient peu serrées. Cette année nous avons encore semé de cette même variété le 5 juin, et quoique le plant n'en ait pas été repiqué, il est assez avancé en ce moment pour qu'on puisse espérer en récolter dès les premiers jours d'octobre, tandis que d'autres choux-fleurs demi-durs, semés le 27 mai et repiqués le 9 juillet, sont beaucoup plus en retard.

Nous pensons que cette nouvelle variété peut être utile pour remplacer des choux-fleurs d'arrière-saison

dont le semis aurait été oublié ou n'aurait pas réussi. Quant à sa qualité, elle égale celle des meilleurs choux-fleurs, et sa couleur, lorsqu'elle est cuite, contre laquelle quelques personnes peuvent élever des objections, nous paraît au contraire un motif d'emploi puisqu'elle peut aider à varier le service de la table.

JACQUIN jeune.

#### PLANTES D'ORNEMENT.

##### PLEINE TERRE.

NOTE SUR le développement de bourgeons sur des racines du peuplier du lac Ontario, *populus Ontariensis*. HORT. PAR.

Un jeune pied de cette espèce provenant d'une bouture de deux ans, plantée en 1829, sa tige ayant alors 8 à 9 centim. de diamètre sur une hauteur de 2 mètres environ, avait pris un développement tel que son tronc avait à 30 centim. de terre une circonférence de 50 centim. Il fut arraché en décembre 1839. Dès le printemps suivant, à compter de 1 mètre de la place qu'occupait l'arbre, on vit surgir dans un rayon de 7 mètres environ plusieurs bourgeons produits par les racines restées en terre; et en juin et juillet 1840 on voyait des touffes de tiges dont la plupart avaient plus d'un mètre et demi de haut, et garnies de feuilles n'ayant pas moins de 25 à 30 c. de longueur sur 15 ou 20 de large.

Jusqu'à ce moment, ces mêmes racines n'avaient produit aucun bourgeon pendant les 10 ans de la plantation de l'arbre. Sans doute la sève qu'elles fournissaient au profit du sujet, se trouvant arrêtée dans son ascension, a fait effort sur toute leur longueur et

a produit ce grand nombre de bourgeons adventifs qui ont paru à la superficie du sol, et formé des tiges d'une grande vigueur.

Ce fait n'est pas rare chez le plus grand nombre d'arbres dans les opérations de ce genre; je le signale pour cette espèce parce que je ne l'avais jamais vu chez aucune de ses congénères se produire avec une végétation si vigoureuse, et cependant la plupart des autres espèces de ce genre s'élèvent à une plus grande hauteur et paraissent douées d'une force végétative supérieure. Peut-être a-t-on eu ailleurs occasion de le remarquer, mais c'est la première fois que j'ai pu l'observer quant au *populus Ontariensis* non encore très-multiplié dans les jardins. PÉPIN.

#### *Nouvelles variétés d'Iris.*

IRIS D'ALLEMAGNE, IRIS FLAMBE OU FLAMME. *Iris Germanica*. LIN. C'est une des iris le plus anciennement connues et cultivées. Elle est très-rustique et réussit à toutes expositions et dans toutes sortes de terrains quelle que soit leur nature. Ainsi on peut la placer partout, dans des pierres, dans des fentes de rochers, au bord des eaux et même sur le toit des chaumières. Ses tubercules sont gros, charnus, articulés, ses feuilles distiques et ensiformes, d'un vert glauque, longues d'environ 30 à 35 centim., larges de 25 mill. De leur centre s'élève en mai une hampe portant plusieurs grandes fleurs qui se succèdent pendant une quinzaine de jours. Cette iris a déjà donné plusieurs variétés, parmi lesquelles il s'en trouve de fort belles. J'ai fait de nombreux semis de cette espèce, et j'ai également obtenu une grande quantité de variétés fort intéressantes que je vais faire connaî-

tre succinctement, car il y en a beaucoup dignes de l'attention des amateurs, et capables de produire un effet très-pittoresque, en les plantant convenablement. Elles se conservent toutes en les multipliant comme leur type par la séparation de leurs touffes tuberculeuses.

Je les ai classées en trois ordres de grandeur; les plus méritantes sont précédées de \*\*; celles qui sont marquées d'une \* ne sont pas de semis qui ont fleuri cette année.

1<sup>re</sup> SÉRIE. — *Plantes s'élevant de 35  
à 50 centimètres.*

- \*\* *Adonis*, fond jaune citron, pétales extérieurs blancs veinés de roux brun et bordés de jaune.
- \*\* *Antinoüs*, fond jaune d'or, pét. ext. rouges foncés veloutés au sommet, bordés de jaune.
- \*\* *Antiope*, fond blanc crème, pét. ext. blancs striés à la base et pourpres bleus au sommet.
- \*\* *Aurora*, fond bleu azuré, pét. ext. blancs reticulés à la base, d'un pourpre bleu velouté au sommet.
- \*\* *Cassiope*, fond jaune, lavé, pét. ext. blancs au centre et bruns veloutés au sommet.
- \*\* *Cassius*, unicolore, bleu azuré brillant.  
*Cerbère*, unicolore jaune pur, pét. ext. veinés de bleu.
- \*\* *Conqueror*, fond jaune d'or, pét. ext. d'un marron noir velouté.
- \*\* *Diomède*, fond bleu clair, pét. ext. blancs rayés et bleus foncés au sommet.
- \*\* *Dona Maria*, unicolore blanc pur.
- \* *Florentina*, unicolore blanc pur.

- \* *Germanica atrovioacea*, unicolore violet foncé.
- \* *Germanica violacea*, unicolore violet clair.
- Hector*, fond jaune terne, pét. ext. striés de brun à la base, pourpres clairs au sommet.
- Iago*, fond jaune chamoisé, pét. ext. jaunes striés à la base, rouges veloutés au sommet.
- \*\* *Idion*, fond jaune, pét. ext. rouges au sommet et bordés de jaune.
- \*\* *Imogène*, fond beau jaune, pét. ext. d'un marron velouté, rayé de jaune.
- \*\* *Libaudii*, fond jaune d'or, pét. ext. striés de brun à la base, roux bruns bordés de jaune au sommet.
- Magnet*, fond beau jaune, pét. ext. striés à la base, d'un marron rouge velouté au sommet.
- Minerva*, fond blanc pur, pét. ext. blancs striés et bleus foncés au sommet.
- \*\* *Multicolor*, fond jaune d'or, pét. ext. jaunes striés à la base, blancs réticulés de brun au centre, et bruns veloutés bordés de jaune au sommet.
- Paganini*, fond blanc, pét. ext. striés de bleu foncé au sommet.
- \*\* *Phidias*, fond jaune lavé de brun, les pét. ext. jaunes à la base, blancs au centre, bruns au sommet et réticulés de brun velouté.
- Pluton*, fond bleu clair, pét. ext. blancs striés de bleu foncé au sommet.
- \*\* *Roméo*, fond seppia clair, lavé de pourpre, pét. ext. d'un pourpre noir au sommet.
- Sapho*, unicolore bleu violet foncé.
- \*\* *Spectabilis*, fond jaune superbe, pét. ext. jaunes veinés de brun à la base, blancs au centre, pourpres bruns veloutés au sommet, liserés de jaune.

*Sultane*, fond chamoisé, pét. ext. blancs striés de brun.

*Ulysse*, fond bleu pâle, pét. ext. blancs à la base striés de bleu azuré au sommet.

*Variegata major*, fond jaune, pét. ext. jaunes striés à la base, d'un marron clair au sommet.

*Victorine*, fleur unicolore, blanche, pét. ext. veinés de pourpre et de violet.

2° SÉRIE. *Plantes s'élevant de 50  
à 70 centimètres.*

\*\* *Amabilis*, fond bleu pâle, pét. ext. blancs réticulés de pourpre à la base, pourpres bleus au sommet.

*Amanda*, fond jaune terne, pét. ext. blancs au centre, striés de brun et bordés de jaune.

\*\* *Amélie*, fond blanc, pét. ext. blancs striés et bleus violacés au sommet.

\*\* *Arlequin malinai*, fond blanc, panaché de violet, pét. ext. blancs à la base, bleus foncés veloutés au sommet.

\*\* *Arquinto*, fond jaune pur, pét. ext. jaunes à la base, blancs au centre, d'un brun velouté au sommet.

\*\* *Augustissima*, fond jaune d'or, pét. ext. jaunes striés à la base, d'un brun velouté au sommet.

*Augustus*, unicolore, bleu clair, pét. ext. veinés de pourpre bleu.

\* *Bergiana*, fond jaune, pét. ext. jaunes striés à la base, d'un brun velouté au sommet et bordés de jaune.

*Bigotini*, fond jaune pur, pét. ext. blancs au centre, pourprés au sommet.

\*\* *Bois milon* (M. de), fond bleu cendré, pét. ext. blancs ponctués, et striés élégamment de pourpre à la base, d'un pourpre bleu velouté au sommet.

*Calypso*, fond blanc, pét. ext. blancs veinés d'azur.

*Cléopâtre*, fond jaune bronzé, pét. ext. jaunes veinés à la base, bruns veloutés au sommet.

\*\* *Cornélie*, fond beau jaune, pét. ext. jaunes striés à la base, d'un marron rouge au sommet.

*Don Carlos*, unicolore blanc pur.

\*\* *Édina*, fond bleu cendré, pét. ext. blancs striés à la base, bleus foncés au sommet, bordés de bleu pâle avec une ligne longitudinale bleu clair sur le milieu de chaque pétale.

*Fénelon*, fond jaune lavé de lilas, pét. ext. jaunes striés de pourpre à la base, pourpres bruns au sommet.

\* *Formosa*, fond jaune, pét. ext. jaunes à la base, rouges au sommet.

*Fries-Moreli*, fond jaune chamoisé, pét. ext. jaunes striés à la base, d'un marron clair velouté au sommet.

\*\* *Honorabile*, fond jaune d'or, pét. ext. jaunes striés à la base, rouges au sommet, et bordés de jaune.

\*\* *Indiana*, fond jaune, pét. ext. rouges pourpres veloutés.

\*\* *Incomparable*, fond blanc pur, pét. ext. blancs striés de pourpre à la base, bleus foncés au sommet.

\*\* *Julia Grisi*, fond blanc, pét. ext. blancs striés à la base, d'un bleu foncé au sommet et bordés de blanc.

- Lelieur*, fond blanc teinté de bleu, pét. ext. blancs striés, et bleus foncés au sommet.
- Lorenzo*, fond jaune bronzé, pét. ext. jaunes à la base, pourpres bronzés au sommet.
- Marcus Aurelius*, fond jaune citron, pét. ext. blancs striés de bleu.
- \*\* *Memnon*, fond jaune bronzé, pét. ext. jaunes striés à la base, blancs au centre, et bruns au sommet.
- Minos*, fond jaune, pét. ext. blancs veinés de brun à la base, pourpres bruns au sommet.
- \*\* *Munico*, fond jaune d'or, pét. ext. striés de brun à la base, d'un roux brun liseré de jaune au sommet.
- Nanette*, fond bleu lilacé, pét. ext. lilas maculés de pourpre bleu.
- \*\* *National*, fond bleu foncé, pét. ext. bleus foncés veloutés.
- Orpheus*, fond jaune, très-pur, pét. ext. jaunes à la base, et au sommet, blancs au centre et striés de brun.
- \*\* *Pulcherrima*, fond bleu azur, pét. ext. blancs striés et ponctués élégamment de pourpre, bleus à la base, bleus pourpres foncés au sommet.
- \*\* *Raphaël*, fleur unicolore crème, bordée de stries lilas.
- \*\* *Rebecca*, fond jaune, pét. ext. jaunes à la base, blancs au centre, bruns veloutés au sommet.
- \* *Reticulata alba*, fond blanc, pét. ext. bleus clairs bordés de blanc.
- \* *Reticulata purpurea*, fond bleu clair, pét. ext. bleus violets veloutés au sommet.
- Samson*, fond jaune pur, pét. ext. jaunes réticulés de brun et marron, veloutés au sommet.

- Turquin*, fleur unicolore lilas.
- \*\* *Theresita*, fond blanc pur, pét. ext. blancs striés et tachés de bleu azuré au sommet.
- \*\* *Thyphée*, fond bleu azuré, pét. ext. blancs striés à la base ; gros bleu velouté au sommet.
- \*\* *Titus*, fond blanc, pur, pét. ext. bleus veloutés.
- Turenne*, fond blanc lavé de bleu, pét. ext. striés et lavés de lilas tendre.
- \*\* *Unique*, fond blanc pur, pét. ext. blancs veinés à la base, bleus pourprés au sommet.
- \* *Vandewilli*, fond beau jaune, pét. ext. rouges veloutés.

3<sup>e</sup> SÉRIE. *Plantes s'élevant de 70 centimètres à 1 mètre.*

- \*\* *Agathe*, fond bleu, pourpré tendre, pét. ext. blancs à la base, bleus foncés au sommet et réticulés de brun.
- \*\* *Albion*, fond jaune terne, pét. ext. jaunes à la base, lilas au sommet, veinés de brun.
- \*\* *Apollon*, fond jaune, pét. ext. blancs au centre, rouges veloutés foncés et ponctués de jaune au sommet.
- \* *Aurea*, fleur unicolore beau jaune.
- \*\* *Bocage*, fond crème, pét. ext. blancs striés à la base, violets foncés au sommet.
- \* *Buriensis*, fleur unicolore, blanche; les bords des pétales sont striés de bleu.
- \*\* *Caméléon*, fond bleu azur, pét. ext. blancs veinés à la base, azur foncé strié de brun au sommet.
- \*\* *Duc d'York*, fleur unicolore, bleue pourprée satinée.
- \*\* *Fulgurie*, fond jaune métallique, pét. ext. jaunes élégamment striés de lilas.

- Hyménée*, fond bleu azuré très-tendre, pét. ext. à fond blanc, et bleus pourprés au sommet.
- \*\* *Jacquesiana*, fond bronze saumoné, pét. ext. pourpres bruns veloutés.
- Lilacina*, fond jaune bronzé, pét. ext. lilas.
- \*\* *Lord Grey*, fond jaune bronzé, pét. ext. lilas bronzés.
- Morphée*, fond bleu lilacé, pét. ext. bleus pourprés.
- \* *Pallida*, fleur unicolore bleu tendre.
- \* *Pallida speciosa*, fleur unicolore lilas pourpré.
- Pharaon*, fond jaune terne, pét. ext. jaunes à la base, pourpres bleus au sommet.
- \*\* *Phœnix*, fond bleu azuré, pét. ext. blancs à la base, violets foncés au sommet.
- \* *Reticulata superba*, fond bleu clair, pét. ext. bleus striés à la base, et bleus foncés bordés de bleu tendre au sommet.
- Rollandiana*, fond bleu azuré tendre, pét. ext. blancs striés de bleu, et lavés de pourpre au sommet.
- \* *Sambucina major*, fond lilas terne, pét. ext. lilas pourprés.
- \* *Sanguinea*, fond jaune terne, pét. ext. blancs striés au centre, rouges clairs au sommet.
- Télémaque*, fond bleu foncé, pét. ext. blancs à la base, bleus au sommet, et réticulés de brun.
- \*\* *Virgile*, fond bleu azuré, pét. ext. blancs à la base bleus pourprés au sommet réticulé de brun.
- Zépher*, fond jaune terne, pét. ext. blancs, réticulés au centre, et pourprés au sommet.





*Lam. 10*

VELAR *de Petrowski*  
*Erysimum Petrowskianum.*

ERYSIMUM. LIN. Tétradynamie siliculeuse. LIN.  
Crucifères, JUSS.

*Caractères génériques.* Folioles du calice serrées; stigmate très-petit, simple et en tête; silique allongée, linéaire, parfaitement tétragone, contenant des graines arrondies très-petites.

VELARDE PETROWSKI. *Erysimum Petrowskianum*. FISCHER et MAYER. Index quartus seminus. HORT. PETROPOLIT. 1837. *E. versicolor*. SPACH. (Voyez la planche.)

Jolie plante à calice tétraphylle, à corolle à quatre pétales en croix, onguiculés; six étamines à anthères biloculaires: style surmonté par un stigmate hémisphérique, persistant; siliques longues de 3 à 8 centimètres, tétragones, s'ouvrant par deux angles opposés. Graines jaunâtres obovales, allongées, ayant un bourrelet longitudinal très-distinct.

Cette espèce est voisine du genre *cheiranthus* (giroflée). On la cultive comme plante annuelle, parce qu'elle fleurit la première année; mais souvent les pieds qui ont donné fleurs se conservent et fleurissent la seconde année comme la giroflée jaune, et quelquefois la troisième année. En résumé, on doit la considérer comme plante bisannuelle.

Ses racines sont fibreuses, ses tiges s'élèvent de 30 à 50 centimètres; elles sont glabres, légèrement tétragones, quelquefois simples, le plus souvent ramifiées et garnies de feuilles dans leur longueur. Celles-ci sont glabres, longues de 5 à 7 centimètres, alternes, lancéolées, réfléchies à la base des tiges, aiguës, bordées de quelques grandes dents uniformes plus ou moins rapprochées. Leur partie inférieure est amincie et forme une espèce de pétiole. Les fleurs sont d'un

jaune orangé, très-odorantes, et forment une espèce de corymbe paniculé.

Lorsqu'on sème en mars, la plante fleurit depuis la fin de juillet ou commencement d'août jusqu'aux gelées; si on sème à l'automne, les jeunes plantes fleurissent dès les premiers jours du printemps, et en paraissent d'autant plus intéressantes.

Cette espèce a été envoyée de graines en 1837 au Muséum d'histoire naturelle, par M. Fischer, directeur du Jardin botanique de Saint-Pétersbourg. Malgré que son faciès soit très-remarquable, elle a souvent été confondue avec d'autres espèces du même genre, telles que les *erysimum ochroleucum*, *canescens*, *andrzeroskianum*, *exaltatum*, *robustum*, DON., le *cheiranthus aurantiacus*, etc.; et depuis peu de temps je l'ai vue figurée dans le Bot. Mag., octobre 1839, pl. 3537, sous le nom d'*erysimum Perofskianum*. J'ai cru devoir, pour mon compte, conserver le nom sous lequel le professeur Fischer nous en a envoyé les graines.

Ce vélar est rustique et résiste fort bien à nos hivers. Il croît à toute exposition et dans tous les terrains. On peut le semer en place ou le repiquer comme on le pratique pour les giroflées. Il lui faut peu d'arrosement même en été, et il produit beaucoup d'effet, soit en touffes, soit en bordure.

J'espère qu'avant peu on en obtiendra des variétés, et déjà un amateur de Cadenet (Vaucluse) dit en avoir obtenu des fleurs doubles. Si ce fait se confirme ou se réalise, on aura une superbe plante d'ornement qui pourra rivaliser avec nos giroflées. En effet, l'odeur suave et la belle couleur orangée de ses fleurs se rencontrent rarement réunies, et la recommanderont fortement aux amateurs.

Le professeur de Candolle a placé cette plante dans la section des *cuspidaria*.

D'abord trouvée sur le Caucase, elle paraît l'avoir été ensuite dans le Caboul; car il en est venu un second envoi comme provenant de cette contrée, et avec une recommandation toute spéciale. Le Jardin royal de botanique d'Édimbourg a reçu également, en mai 1838, des graines de ce vélar, envoyées par M. Fischer, comme venant du Caboul. Il paraît qu'il résiste fort bien au climat de l'Écosse, où il a fleuri pour la première fois en mai 1839. Lady Mary Cathcart, en ayant obtenu des graines venant directement du Caboul, avec l'indication que cet *erysimum* était originaire de la Perse, en avait semé en pots. Elle remarqua que le plant croissait lentement et languissait, tandis que celles semées en pleine terre acquéraient l'élévation et la vigueur de la giroflée jaune.

Notre collègue M. Jacquin jeune a remarqué dans le voyage qu'il vient de faire en Angleterre que cette plante commençait à se répandre dans les jardins de Londres; aussi a-t-il acheté de ses graines, ainsi qu'un assez grand nombre de plantes nouvelles qui sont en multiplication dans les jardins de Charonne, pour être ensuite livrées au commerce.

PÉPIN.

PENTSTEMON A FEUILLES DE DIGITALE. *Pentstemum digitale*, NUTT.

Plante vivace, originaire de l'Arkansas, dont les tiges s'élèvent de 1 mètre à 1 mètre 35 centimètres. Elles sont glabres, foliacées; feuilles radicales pétiolées, longues de 16 centimètres, larges de six à huit;

feuilles caulinaires, opposées en croix, amplexicaules, d'un vert foncé, glabres, luisantes, subcordées, longuement acuminées.

En juin, fleurs d'un beau blanc pur, en forte panicule rameuse, longue de 30 à 45 centimètres et très-florifère, car elle en porte souvent deux ou trois cents. Cette plante charmante, dont le port est élégant, fait un fort joli effet par ses panicules chargées d'une multitude de fleurs, surtout lorsqu'elle est plantée auprès du *pentstemum gentianoïdes* dont les fleurs sont colorées d'un pourpre vif, ce qui les fait valoir mutuellement.

Je ferai cependant remarquer qu'il est bon, si on veut conserver ces espèces pures, de les cultiver isolément pour empêcher tout croisement.

Ce pentstémon appartient à la pleine terre et se multiplie par l'éclat de ses pieds. Les graines ne le reproduisent pas toujours franc, surtout lorsqu'il a été cultivé dans le voisinage de quelques-unes de ses congénères.

JACQUIN aîné.

#### NOTICE sur la greffe du *Glycine sinensis* sur le *Glycine frutescens*.

Il y a environ douze ans que nous cultivons en pleine terre le *Glycine sinensis* THUMB., *Wistaria sinensis* DEC., arbrisseau qui a été figuré et décrit par notre collègue, M. Jacquin aîné, page 184 de ce journal, année 1838-1839.

Cet arbrisseau élégant devient de plus en plus recherché par les amateurs qui admirent à juste titre ses jolies et nombreuses fleurs bleu lilacées, gracieusement penchées et répandant une douce odeur de

fleurs d'oranger. Rien n'est en effet plus agréable que les guirlandes que forme cet arbuste, lorsque ses rameaux volubiles sont disposés avec goût autour des fenêtres des appartements, ou lorsqu'ils sont palissés sur des treillages ou à l'entour des tonnelles et berceaux.

Toutefois cette plante ne végète pas avec le même succès dans tous les terrains. Elle ne se plaît pas dans ceux qui sont trop calcaires ou trop argileux. Là ses rameaux se développent languissamment et restent grêles, et leurs feuilles prennent bientôt une teinte jaunâtre, et ne tardent pas à se dessécher. Au contraire, dans les terres de bruyère ou chez lesquelles la silice domine, elle croît avec beaucoup de vigueur et fleurit avec une fécondité remarquable. On avait bien imaginé, pour remédier à cet inconvénient, de composer artificiellement le terrain où on plante le *Glycine sinensis*. Mais cette préparation se trouve bientôt épuisée par ses longues racines fibreuses et coriaces qui s'enfoncent profondément dans le sol. Il est facile de reconnaître, à l'aspect de l'arbrisseau, lorsque ses racines ont dépassé la couche de terre qui leur convient. La végétation semble s'arrêter à l'extrémité de ses jeunes rameaux, les feuilles y jaunissent et se dessèchent, et bientôt l'individu offre dans son ensemble tous les signes d'une décadence prochaine.

Cependant il existe depuis longtemps dans nos jardins une plante du même genre, sur laquelle la greffe du *Glycine sinensis* réussit parfaitement; c'est le *Glycine frutescens*, espèce très-rustique, originaire de l'Amérique septentrionale, et dont les fleurs également groupées en grappe sont d'une couleur rouge fauve. Cette plante pousse dans la même

année des rameaux longs et vigoureux qui couvrent promptement les murs contre lesquels elle est plantée. Elle croît avec le même succès dans tous les terrains, et présente conséquemment tous les avantages désirables pour servir de sujets propres à recevoir la greffe du *Glycine* de la Chine.

Soit qu'on fasse la greffe en fente, en couronne ou en écusson, on réussit également bien, et les greffes poussent avec une vigueur étonnante, et fleurissent pendant l'année qui suit l'opération. Comme le *Glycine frutescens* se multiplie très-bien de marcottes, il est facile de marcotter et de greffer en même temps, ou au moins la même année, si on greffe à œil dormant. Ce procédé avance de beaucoup le moment de la jouissance. Les branches d'un an sont assez fortes pour recevoir toutes les espèces de greffes.

Le plus beau pied que j'aie vu greffé ainsi se trouve palissé le long d'un mur du jardin de M. Dassy, propriétaire et président de la société d'horticulture de Meaux. Son jardinier, M. Lemichez, avait greffé à œil dormant, en septembre 1839, un seul gemme à l'extrémité d'une tige haute de 4 mètres environ. Elle a produit pendant l'année 1840 plusieurs branches qui avaient en septembre de 4 à 6 mètres de long, et garnies de feuilles d'un beau vert.

Le procédé que je viens de décrire est d'autant plus avantageux qu'il donne la facilité de cultiver le *Glycine sinënsis* dans tous les jardins, quelle que soit la nature du terrain.

PÉPIN.

Nouvelle variété de *Fritillaire* ou *Couronne impériale*.

M. Delorme, jardinier chez M. Laffitte, à Verrière-

le-Buisson, a trouvé dans un semis de *Fritillaria imperialis* (couronne impériale) qu'il a fait en 1832, une variété à grandes fleurs d'un jaune clair et d'un brillant magnifique. Il m'en fit voir un fort bel échantillon en 1838. Le même pied ayant fourni des graines, il se hâta de les semer, et cette année les plus petits oignons étaient de la grosseur d'une noix. Il m'en a donné un caïeu qui me permettra de reconnaître si ce semis a reproduit sa variété.

Cette plante est très-vigoureuse et ressemble beaucoup à la *Fritillaria imperialis*; elle est moins délicate que la variété à fleurs jaunes que nous possédons depuis longtemps. Elle est cultivée dans une terre naturellement sablonneuse et très-convenable aux plantes de la famille des liliacées; en effet, le sol de Verrière est un sable frais mêlé à une petite quantité de terre franche très-divisée.

Dans le cas où les oignons venus de ce semis ne reproduiraient point leur type, M. Delorme a déjà quelques pieds produits par les caïeux de la plante-mère, de façon qu'il n'y a pas à craindre de perdre cette intéressante variété.

PÉPIN.

#### ORANGERIE.

IXIA, LIN. Triandrie monogynie, LIN. Iridées, JUSS.

*Caractères génériques.* Spathe à deux valves à une fleur; périanthe tubulé inférieurement, ayant son limbe campanulé, partagé en six divisions, ovales, oblongues, régulières; trois étamines à filaments insérés à l'entrée du tube, portant des anthères oblongues; un ovaire surmonté d'un style filiforme terminé par trois stigmates simples, une capsule ovale,

à trois loges, contenant plusieurs graines arrondies.

**IXIA A FLEURS VERTES.** *Ixia viridiflora.* PERS. BOT. MAG., 549. (Voyez la planche.)

Feuilles planes, striées, plus courtes que la hampe, d'un vert frais; hampe grêle, cylindrique, d'un vert semblable aux feuilles, s'élevant de 30 à 45 centimètres, portant un épi simple, allongé, garni de fleurs assez grandes; les divisions du périanthe ovales lancéolées, d'un vert bleu sur les deux tiers de leur longueur, d'un pourpre noir à la base, en dessus.

Cette *Ixia*, originaire du Cap, est connue depuis longtemps, et ne me paraît pas assez cultivée; elle est cependant d'un effet pittoresque à cause de sa couleur verte quand on la mélange avec les *Ixia* d'autres couleurs. Elle fleurit facilement, et, pour ainsi dire, sans chaleur, puisque sa floraison a très-bien réussi cette année, après avoir passé l'hiver sous châssis froid, et seulement garantie de la gelée.

On a lieu d'être étonné de ne pas voir plus d'amateurs faire des collections d'*Ixia*, *Gladiolus*, *Antholiza*, *Watsonia*, et autres jolies plantes du Cap qui se cultivent de la même manière. En réunissant ces plantes non sous châssis, mais dans une serre à deux pentes qu'on désigne sous le nom de serre hollandaise, on jouirait fort agréablement de leur floraison. Ces plantes réussissent bien mieux en pleine terre de bruyère dans la serre. On les plante en octobre à 16 ou 20 centimètres les unes des autres, et à 5 ou 6 centimètres de profondeur. On donne de l'air toutes les fois que la température le permet, et, lorsqu'elles sont poussées, on les soutient avec un tuteur disposé pour cet effet. On encadre chaque espèce avec de petites planches ou des tuiles placées de



*Ixia à fleurs vertes*  
*Ixia viridiflora.*



champ pour que les oignons ne se mêlent pas. En mai on enlève les châssis, et la floraison s'opère à l'air libre en juin et juillet. Tous les ans ou tous les deux ans, selon la force des oignons, on les relève après que les tiges sont desséchées, et on renouvelle la terre de bruyère qu'on enlève avec précaution pour ne pas perdre de caïeux. Cette terre de bruyère est peu épuisée, et peut être employée en la mélangeant avec de la terre neuve, pour les rempotages de plantes moins délicates.

On peut replanter de suite, à moins qu'on ne préfère attendre le mois d'octobre. Dans ce cas, il faut conserver les oignons dans un lieu aéré, également à l'abri de l'humidité et des rayons du soleil.

On peut toutefois cultiver les espèces des genres que j'ai cités plus haut en pots de terre de bruyère placés sur couche tiède. Beaucoup de ces plantes, ainsi traitées, fleurissent mieux et plus tôt. Je pense aussi qu'on réussirait également bien en enfonçant les pots dans du sable de bruyère déposé sur le plancher d'une serre, sous lequel passerait le tuyau d'une chaudière, ainsi qu'on le pratique maintenant pour la reprise des boutures, et la culture d'un grand nombre de plantes. Elles jouissent par ce moyen d'une chaleur douce et constante dont l'influence leur est très-favorable. J'ai l'intention d'essayer ce procédé, et je pense que les amateurs de ces jolis végétaux feront bien de l'employer également.

Si l'on veut obtenir de nouvelles variétés, il faut semer au printemps en terrines remplies de terre de bruyère et placées sur couche tiède; les jeunes oignons fleurissent la troisième année.

On multiplie les *Ixia* de caïeux, et on n'arrose que pendant le temps de leur végétation.

Sans autant de précautions, il est encore possible de cultiver les *Ixia*. On les plante en pots au fond desquels on a placé un lit de gros gravier pour faciliter l'écoulement de l'eau surabondante ; car il ne faut pas perdre de vue que ces plantes redoutent l'humidité et la sécheresse, ainsi que le froid et la trop grande chaleur. On place ces pots sur les tablettes d'une orangerie éclairée, ou simplement même dans un appartement près des fenêtres, mais où la gelée ne puisse pénétrer.

JACQUIN aîné.

Nouvelles observations sur le *Syphocampylus*  
*bicolor*.

Dans le n° 7 ( avril 1840 ) de ce journal, M. Aug. Cels a donné la figure et fait la description du *Syphocampylus bicolor*. Je viens ajouter à cet article quelques faits récents de culture et d'observations.

J'ai mis en pleine terre, du 10 au 15 de mai, une jeune bouture de cette plante qui avait de 12 à 15 centimètres de haut. J'ai mis à son pied quelques poignées de terre de bruyère mêlée d'un quart de terre normale ; je l'ai arrosée au besoin. Dans le courant du même mois elle développa plusieurs branches vigoureuses qui commencèrent à fleurir en juillet, et à la fin de ce mois les tiges s'étaient élevées à 1 mètre, et étaient couvertes de nombreuses fleurs et de graines. Aujourd'hui 30 septembre, elles ont 2 mètres de hauteur et forment un très-joli buisson qui n'a pas cessé de fleurir, et paraît disposé à ne discontinuer que lorsque les gelées viendront suspendre leur végétation.

Ayant remarqué à son collet des dragons vigou-



IPOMÉE de Léar.

*Ipomea Learii.*



reux encore herbacés, j'en détachai plusieurs pour faire des boutures. Je pris en même temps quelques racines que je coupai par tronçons de 5 à 6 centimètres de longueur. Le 10 août je les plantai en pots remplis de terre de bruyère, et le 25 septembre suivant elles avaient toutes de jeunes racines et des bourgeons assez développés pour pouvoir être séparés.

Cette belle plante est de la famille des lobéliacées, et même le botaniste Presle a réuni ce genre à celui des *Lobelia*. Elle ressemble assez par ses fleurs aux *Lobelia surinamensis*, *tupa* et autres. Elle a été trouvée au Texas, au Mexique et dans plusieurs provinces du Brésil. Quelques-unes des plantes de ces contrées supportant nos hivers en pleine terre, on peut espérer, ainsi que le dit M. Cels, que le *Syphocampylus* sera de ce nombre, moyennant qu'on lui donne l'abri d'une légère couverture. J'ai reçu à cet égard des renseignements qui semblent autoriser cet espoir.

Cette plante contient un suc blanc jaunâtre, visqueux, qui a l'odeur de celui des *Prenanthes* et *Lactuca*. Les fleurs ont un peu de cette odeur, mais elles sont brillantes et d'un effet singulier. C'est, en un mot, une des plus belles plantes qui aient fleuri cette année dans nos jardins. PÉPIN.

IPOMÉE DE LEAR. *Ipomea Learii*. HORT. ANGL. *Exogonium Learii*. CHOISY. (Voyez la planche, et, pour les caractères généraux, page 89 de ce Journal, année 1838-1839.)

Tige volubile grimpante, s'élevant à une grande hauteur, très-rameuse, couverte d'un duvet soyeux

et court. Feuilles alternes pétiolées, cordiformes, à pointe obtuse, entières ou profondément trilobées, longues de 8 à 12 centimètres, et presque aussi larges; soyeuses sur les deux faces pendant leur jeunesse, plus tard la page supérieure est presque entièrement glabre. Pédoncules axillaires longs de 10 à 14 centimètres, pubescents, portant au sommet une grappe lâche de seize à vingt fleurs. Bractées foliacées, linéaires, lancéolées intérieurement, ovales, cordiformes à l'extérieur. Pédicelles plus courts que le calice; sépales inégaux, lancéolés, pointus, velus à la base, lisses au sommet, variant en longueur de 12 à 20 millimètres. Corolle campanuliforme, à tube ample, à limbe étalé, à cinq angles, d'un diamètre de 10 à 12 centimètres, d'un beau bleu violacé et nervures purpurines, et d'un jaune rougeâtre à l'entrée du tube, et sur sa longueur qui est d'environ 5 centimètres. Étamines inégales insérées à la base du tube, à filets dilatés et velus à leur naissance, lisses et filiformes dans leur moitié supérieure. Ovaire à trois loges environné par un disque en forme de coupe.

J'ai vu, pendant mon voyage à Londres, en septembre courant, cette superbe plante dans le bel établissement de M. KNIGHT, à Chelsea, et je me suis empressé de l'acquérir pour nos cultures de Charenton.

Elle produit un effet admirable par ses grandes et jolies fleurs d'un bleu azuré éclatant qu'elle épanouit avec une prodigieuse fécondité, au point d'en offrir plusieurs centaines à la fois. Le pied que j'ai vu tapissait les deux côtés d'une serre, où il était palissé sur des treillages en fer, et la multitude de ses fleurs éblouissait le regard. Il paraît nécessaire de tenir cette

ipomée dans une bonne serre tempérée ; cependant on essayait en Angleterre de la cultiver en plein air, et cet essai pourra être renouvelé en France, avec peut-être plus de chances de succès. Sa croissance est très-rapide, et elle s'étend de plusieurs mètres dans une saison. Elle ne peut manquer d'être très-recherchée par les amateurs pour orner les serres chaudes et tempérées ; elle reste toujours verte, et sa floraison se succède journellement depuis août jusqu'en octobre.

Elle appartient à l'Amérique méridionale, et porte le nom de *M. Lear*, collecteur de *M. Knight*, et qui l'a découverte en 1839. Jusqu'alors on la multiplie par boutures formées d'une portion de tige garnie d'une feuille qu'on plante en terre de bruyère sous cloche. Elle se contente d'un mélange par moitié de terre franche et de terre de bruyère, et il lui faut de copieux arrosements pendant sa végétation, qui est extrêmement vigoureuse. Elle acquiert un développement d'autant plus prompt et considérable qu'elle est plantée en pleine terre dans la bêche d'une serre.

JACQUIN jeune.

PENTSTÉMON A LARGES FEUILLES. *Pentstemon latifolium*. HORT. ANGL.

Plante vivace que nous avons reçue en 1836 de l'Angleterre où nous l'avons achetée très-cher. Nous ne l'avons pas multipliée depuis cette époque, et nous ne la voyons pas dans les établissements horticoles.

Ses tiges s'élèvent de 1 mètr. 25 à 1 mètr. 50 ; elles sont légèrement pubescentes, d'un vert pourpré, foliacées et rameuses ; feuilles radicales, longues de 16 centim., larges de 6 à 8, ovales allongées, un peu ondulées ; les caulinaires opposées en croix, amplexi-

caules, acuminées, d'abord d'un beau vert qui se teinte de pourpre pendant la floraison.

En juin, fleurs réunies en thyrses rameux d'un joli lilas tendre violeté.

Cette plante, que nous avons cultivée en pots en terre de bruyère, est d'un beau port. Nous la tenons en serre tempérée pendant la mauvaise saison, mais il est probable que, comme beaucoup de ses congénères, elle pourra résister au plein air. Ce serait une bonne acquisition pour l'ornement des parterres, où elle tiendrait une place distinguée, en la plantant parmi d'autres végétaux de couleurs variées. Elle pourrait sans doute, par son mélange avec d'autres de ses congénères, produire des hybrides aussi et peut-être plus intéressantes qu'elle. On la multiplie par éclats de son pied et de graines semées au printemps.

JACQUIN aîné.

#### NOUVEAUTÉS.

Nous avons reçu sous le nom d'*Acacia cultriformis* l'*Acacia glaucophylla* que nous avons figuré et décrit page 96 de ce journal, année courante. C'est donc une synonymie qu'il faut ajouter au nom de cette espèce.

Nous avons également reçu une nouvelle espèce d'Acacia sous le nom d'*Acacia Swan river* (Acacie de la rivière des Cygnes). Elle a l'aspect de l'*Eucalyptus pulverulenta*. Ses feuilles sont obliques, longues de 30 centimètres, larges de 8 à 10 et glauques. Nous n'avons pas encore vu la fleur, mais elle ne doit pas tarder à se montrer, car notre individu est d'une assez grande force. C'est du reste un Acacia d'un port et d'une vigueur remarquables, et qui méritera l'attention des amateurs. Nous allons nous occuper de sa multiplication.

Aug. Cels.

# TABLE

## FRANÇAISE ET LATINE

DES PLANTES

GRAVÉES DANS LES ANNALES DE FLORE ET DE POMONE.

ANNÉE 1839-1840.

1.	Poire doynné d'hiver. . . . .	11
2.	Groseillier porte-cire. <i>Ribes cereum.</i>	18
3.	Tigridie à fleurs orangées. <i>Tigridia aurantiaca.</i>	25
4.	Acacie glauque. <i>Acacia glaucescens.</i>	30
5.	Dahlia Amelia Chrétiennot. . . . .	56
6.	Cinéraire de Watterhouse. <i>Cineraria Watterhousiana.</i>	57
7-8.	Pontédérie à pétioles charnus. <i>Pontederia crassipes.</i>	62
9.	Coronille couronnée. <i>Coronilla coronata.</i>	83
10.	Acacie à feuilles glauques. <i>Acacia glaucophylla.</i>	93
11.	Bruyère d'hiver. <i>Erica hibernica.</i>	94
12.	Glayeul rameux. <i>Gladiolus ramosus.</i>	95
13.	Lupin en arbre. <i>Lupinus arboreus.</i>	116
14.	Mélaleuque brillant. <i>Melaleuca fulgens.</i>	122
15.	Chorizème à feuilles en cœur. <i>Chorizema cordata.</i>	123
16.	Épidendre en coquille. <i>Epidendrum cochleatum.</i>	124
17.	Schizanthe émousé. <i>Schizanthus retusus.</i>	149
18.	Gompholobier à feuilles de bruyère. <i>Gomphotobium ericoïdes.</i>	153
19.	Cyclame de Naples. <i>Cyclamen Neapolitanum.</i>	156
20.	Morelle sans tubercules. <i>Solanum tuberosum.</i>	158
21.	Phacélie bipinnatifide. <i>Phacelia bipinnatifida.</i>	175
22.	Daviésie à feuilles de jonc. <i>Daviesia juncea.</i>	186
23.	Billardièrre à feuilles de saule. <i>Billardiera saticifolia.</i>	187
24.	Echinocacte à mamelons hexaèdres. <i>Echinocactus hexaedrophorus.</i>	188
25.	Sauge à fleurs très-ouvertes. <i>Salvia patens.</i>	218
26.	Epidendre à fleurs d'oncide. <i>Epidendrum oncioides.</i>	220
27.	Siphocampyle de deux couleurs. <i>Siphocampylus bicolor.</i>	221
28.	Strophanthe dichotome. <i>Strophanthus dichotomus.</i>	223
29.	Campanule à grandes fleurs. <i>Campanula grandiflora.</i>	246

30. Rudbèque de Drummond.	<i>Rudbeckia Drummondii.</i>	247
31. Gardoquie multiflore.	<i>Gardoquia multiflora.</i>	254
32. Gesnèrie bulbeuse.	<i>Gesneria bulbosa.</i>	255
33. Clayeul de Colwill.	<i>Gladiolus Colwilli.</i>	278
34. Mauve de Creean.	<i>Malva Creeana.</i>	280
35. Caillièe à épi bicolore.	<i>Caillea dicrostachys.</i>	285
36. Anigozanthe cocciné.	<i>Anigozanthos coccinea.</i>	287
37. Ephémère de Virginie double pourpre.	<i>Tradescantia virginica var. flor. duplici purpureo.</i>	313
38. Leucopsidie d'Arkansas.	<i>Leucopsidium arkansanum.</i>	314
39-40. Stanhopée à fleurs tigrées.	<i>Stanhopea tigrina.</i>	319
41. Pêche Bonouvrier.	.....	340
42. Dahlia à fleurs de Cosmos.	<i>Dahlia cosmaeflora.</i>	345
43. Bignone faux jasmin.	<i>Bignonia jasminoïdes.</i>	349
44. Acropère de Loddiges.	<i>Acropera Loddigesi.</i>	352
45. Pomme Grand-Alexandre.	.....	360
46. Vêlar de Pétrowski.	<i>Erysimum Petrowskianum.</i>	371
47. Ixia à fleurs vertes.	<i>Ixia viridiflora.</i>	378
48. Ipomée de Léar.	<i>Ipomea Learii.</i>	381

NOTA. En faisant relier ce Journal, on peut réunir toutes les planches à la fin du volume et dans l'ordre ci-dessus, ou placer chacune d'elles en regard de la page indiquée.

# TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES ANNALES DE FLORE ET DE POMONE.

1839-1840.

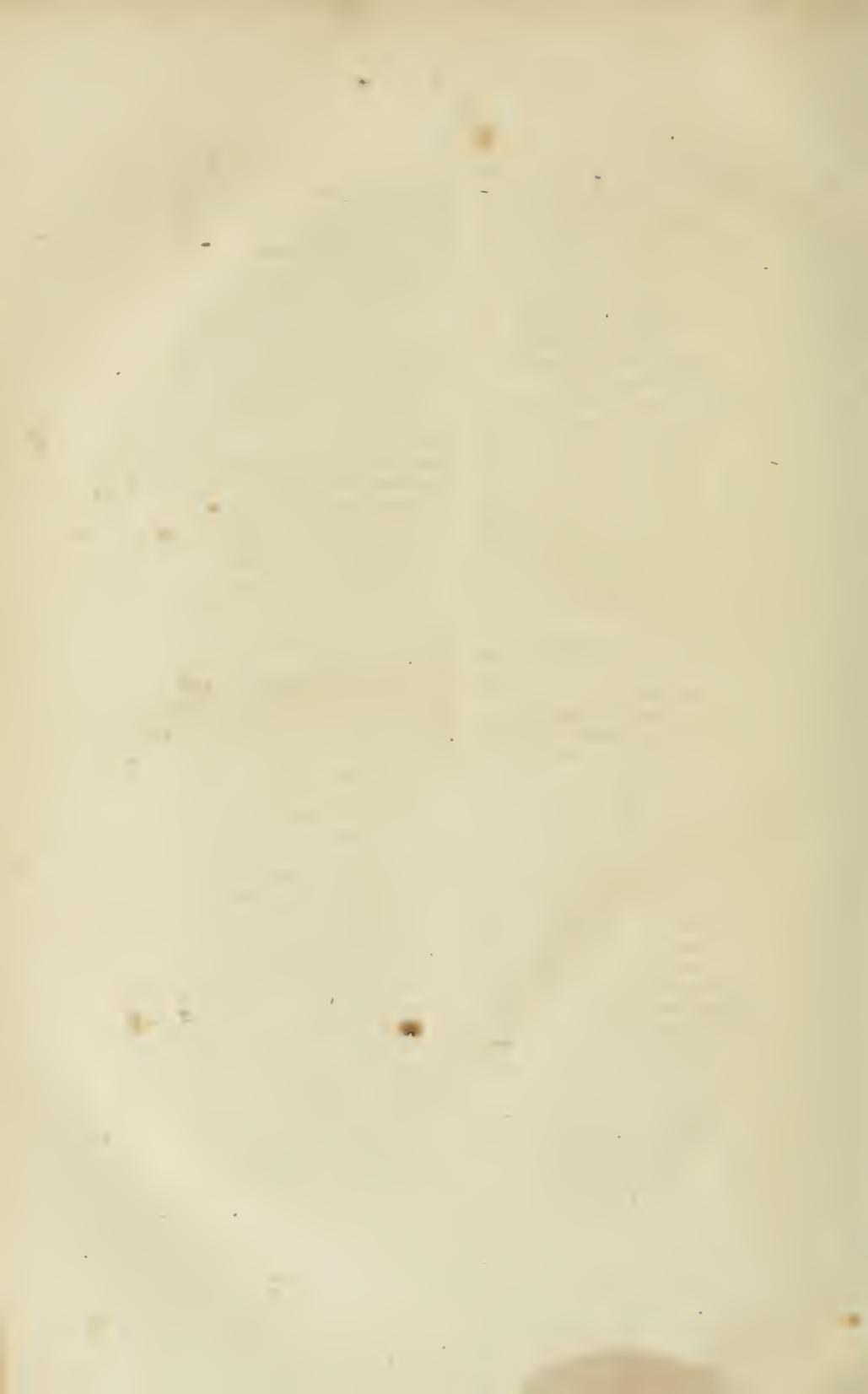
	Pages		Pages
<i>Acacia glaucescens.</i>	30	de saule.	188
— <i>Glaucophylla.</i>	93	— Épidendre à fleurs	
— <i>Svan-river.</i>	381	d'oncide.	220
<i>Acropera Loddigesii.</i>	350.	— Siphocampyle de deux	
<i>Acrostichum</i> (description		couleurs.	222
du genre).	1	— Gesnérie bulbeuse.	255
<i>Æsculus</i> , (description du		— Anigozanthé cocciné.	287
genre).	65	— Acropère de Loddiges.	350
<i>Amaryllis pendula.</i>	32	— Mahonie à feuilles effi-	
— <i>Viridiflora.</i>	127	lées.	352
<i>Anigozanthos coccinea.</i>	287	— Acacia <i>Svan-river.</i>	381
<i>Banksia microstachia.</i>	159	CELS. F. Acacie glauque.	30
BAUMANN, E. A. Pontédérie		— Nouvelles espèces de	
à pétioles charnus.	62	<i>Cattleya.</i>	31
<i>Bignonia Jasminoïdes.</i>	349	— Description du genre	
<i>Billardiera salicifolia.</i>	187	<i>Melocactus.</i>	33
Boutures de <i>Camellia</i> simple.	184	— Acacie à feuilles glau-	
<i>Brassia lanceana.</i>	63	ques.	93
<i>Brunnichia cirrhosa.</i>	118	— Description du genre	
<i>Cactus speciosissimus</i> (flo-		<i>Echinocactus.</i>	116
raison remarquable du).	315	— Épidendre en coquille.	125
<i>Caillea discrostachys.</i>	285	— Gompholobier à feuil-	
<i>Campanula grandiflora.</i>	246	les de bruyère.	154
CAMUZET. Multiplication		— Morelle sans tubercules.	158
par la greffe en placage.	81	— <i>Echinocactus hexædro-</i>	
— Multiplication du mû-		<i>phorus.</i>	188
rier noir.	216	— <i>Strophanthe dichoto-</i>	
<i>Cattleya intermedia.</i>	31	<i>me.</i>	223
— <i>Labiata.</i>	<i>ibid.</i>	— Gardoquie multiflore.	255
— <i>Crispa.</i>	<i>ibid.</i>	— Floraison remarquable	
— <i>Loddigesii.</i>	<i>ibid.</i>	du <i>Fuchsia fulgens.</i>	316
CELS. A. Nouvelles Orchi-		— Stanhopée à fleurs ti-	
dées.	63	grées.	317
— Tacsonie à stipules pin-		— Note sur la floraison	
nées.	185	du <i>Cereus nyctica-</i>	
— Billardière à feuilles		<i>lus.</i>	319

	Pages		Pages
—Espèces nouvelles du genre <i>Echinocactus</i> .	353	<i>Galanthus plicatus</i> .	177
<i>Cereus nycticalus</i> (notes sur la floraison du).	319	<i>Gardoquia multiflora</i> .	60—254
<i>Chorizema cordata</i> .	123	— <i>Giliesii</i> .	60
Chou-fleur noir de Sicile.	361	Gelées de l'hiver 1837-1838 (notice sur les résultats des).	131
Chou violet de Bruxelles (note sur le développement monstrueux de quelques graines dans leur silique sur un).	301	Germination des graines sur pied en novembre et décembre 1839 (note sur la).	134
<i>Cineraria Watterhousiana</i> .	57	<i>Gesneria bulbosa</i> .	255
<i>Clematis japonica</i> .	189	Giraumon vert d'Espagne (note sur le).	136
— <i>Montana. ibid. et</i>	248	<i>Gladiolus Colwillii</i> .	278
<i>Coronilla coronata</i> .	83	— <i>Ramosus</i> .	95
— <i>Emerus nana</i> .	190	<i>Glycine sinensis</i> (notice sur la greffe du). Sur le <i>glycine frutescens</i> .	374
<i>Cyclamen neapolitanum</i> .	156	<i>Gompholobium ericoïdes</i> .	154
Dahlia Amelia Chrétiennot.	56	Greffe de rosiers sur racines d'Églantiers.	148
— <i>Cosmæflora</i> .	345	Greffe en placage (multiplication par la).	81
—Nouvel incomparable (sur le)		Greffes insolites.	321
<i>Daviesia juncea</i> .	186	Groseillier porte-cire.	19
<i>Delphinium triste</i> .	279	<i>Ipomea Learii</i> .	381
<i>Echinocactus</i> (description du genre).	97	Iris (nouvelles variétés d').	363
—Espèces nouvelles.	353	<i>Ixia viridiflora</i> .	378
— <i>Hexedrophorus</i> .	188	JACQUES. Description du genre <i>acrostichum</i> .	1
Éphémère de Virginie double pourpre.	313	—Amaryllis à fleurs pendantes.	32
<i>Epidendrum cochleatum</i> .	125	—Leicestérie remarquable.	58
— <i>Oncidioides</i> .	220	—Gardoquia multiflore, et gardoquia de Gilies.	60
<i>Erica hibernica</i> .	94	—Description du genre <i>Æsculus</i> .	65
<i>Erysimum Petrowskianum</i> .	371	—Description du genre Pavia.	69
Exposition de la Société royale d'horticulture (revue de l').	225	—Amaryllis à fleurs vertes.	127
—(Suite de l').	236	—Observations météorologiques faites à Villers en 1839.	129
—Horticole de la Société d'horticulture de Seine-et-Oise.	257	—Suite du genre Pavia.	193
—Horticole de Meaux.	261	—Description du genre <i>Macrothyrsus</i> .	198
<i>Fraxinus excelsior</i> . Var. — <i>heterophylla</i> .	170	—Revue de l'exposition de la société d'horticulture.	225
Fritillaire ou couronne impériale (nouvelle variété de).	374	—Nouvelles pivoines officinales.	250
Fruitière pyramidal de M. Lemaître de St. Aubin.	50		
Fruits (note sur la cueillette et la conservation des).	12		
<i>Fuchsia fulgens</i> (floraison remarquable du).	316		

	Pages		Pages
—Leucopsidie d'Arkansas.	314	—Chorizème à fleurs en cœur.	123
—Dahlia à fleurs de Cosmos.	345	—Stylidier fasciculé.	154
—Bignone faux Jasmin.	349	—Banksie à petits cônes.	159
JACQUIN AINÉ. Note sur la cueillette et la conservation des fruits.	12	—Boutures de Camellia simple.	184
—Glayeul rameux.	95	—Nouvelles variétés d'Iris.	363
—Mélaleuque brillant.	122	<i>Leucopsidium Arkansanum.</i>	314
—Note sur le Giraumon vert d'Espagne.	136	<i>Leicesteria formosa.</i>	58
—Observations générales sur la plantation.	171	Lilas (culture forcée des).	84
—Phacélie bipinnatifide.	175	<i>Linaria triornithophora.</i>	151
—Daviesie à feuilles de jone.	186	<i>Lælia anceps.</i>	63
—Moyen de détruire la mousse des arbres.	214	<i>Lupinus arboreus.</i>	116
—Sauge à fleurs très-ouvertes.	218	<i>Macrothyrsus</i> (description du genre).	198,
—Campanule à grandes fleurs.	246	<i>Mahonia tenuifolia.</i>	352
—Pentstémon à feuilles de digitale.	373	<i>Malva Creeana.</i>	280
—Ixia à fleurs vertes.	378	MARTIN E. Procédés à employer pour remédier aux sols siliceux, alumineux et calcaires.	41
—Pentstémon à larges feuilles.	383	—De la tourbe utilisée pour engrais.	76
JACQUIN j <sup>e</sup> . Moyen de préparer une couche qui développe promptement sa chaleur.	180	<i>Melaleuca fulgens.</i>	122
—Tableau des plantes herbacées et autres, etc.	267	Mélanges.	190
—Suite du tableau.	303	<i>Melocactus</i> (description du genre).	33
—Éphémère de Virginie double pourpre.	313	Morelle sans tubercules.	158
—Suite du tableau.	341	Moyen de détruire la mousse des arbres.	214
—Pomme grand Alexandre.	360	Moyen de préparer une couche qui développe promptement sa chaleur.	180
—Chou-fleur noir de Sicile.	361	Moyens de réparer les plaies des vieux arbres.	16
—Ipomée de Léar.	381	Mûrier noir. (Sa multiplication.)	216
Jardins (observations sur la composition des).	199	Observations météorologiques et horticoles faites à Villers, pendant l'année 1839.	129
<i>Juglans regia</i> . Var. <i>præ-adulta</i> . Nouvelle variété du noyer commun.	168	Observations sur une couche artificielle.	182
LEMONT. Description des variétés de Pelargonium les plus remarquables.	20	OEillet d'Inde remarquable.	120
—Cinénaire de Watterhouse.	57	Orpin à feuilles de Joubarbe.	178
		Pavia (description du genre).	69
		—Suite.	193
		Pêches, abricots et prunes. (Nouveau procédé de conservation.)	244
		<i>Pelargonium</i> . Description	

	Pages		Pages
des variétés les plus remarquables cultivées chez Lémon.	20	peuplier du lac Ontario.	362
<i>Pentstemon digitale</i> .	373	— Vêlar de Petrowski.	371
— <i>latifolium</i> .	383	— Notice sur la greffe du <i>Glycine sinensis</i> .	
PÉPIN. Moyens de réparer les plaies des vieux arbres.	16	Sur le <i>Glycine frutescens</i> .	374
— Scabieuse de Crète.	27	— Nouvelle variété de Couronne impériale.	376
— Scille du Pérou.	54	— Nouvelles observations sur le <i>Syphocampylus bicolor</i> .	380
— Coronille couronnée.	83	Persil. (Notices sur sa culture).	210
— Brunniche grimpan- te.	118	Peuplier du lac Ontario (Note sur le développement de bourgeons sur les racines du).	362
— OEillet d'Inde remarquable.	120	<i>Phacelia bipinnatifida</i> .	175
— Notices sur les résultats des gelées de l'hiver 1837-1838.	131	Pied-d'alonette triste.	279
— Note sur la germination des graines sur pied en novembre et décembre 1839.	134	Pivoine de la Chine (nouvelle variété de).	252
— Seneçon du Japon.	152	Pivoine en arbre.	96
— <i>Juglans regia</i> , Var. <i>præ-adulta</i> .	168	Pivoine en arbre à odeur de rose.	281
— Galanthe Plissé.	177	Pivoine officinale (nouvelles variétés de la).	250
— Orpin à feuilles de Joubarbe.	180	Plantation (Observations générales sur la).	171
— Nouvelles.	189	<i>Pæonia moutan roseolens</i> .	281
— Mélanges.	190	Poire bergamotte de la Pen- tecôte.	11
— Clématite de mon- tagne.	248	Poire doyenné d'hiver.	11
— Nouvelle variété de Pivoine de la Chine.	252	Pomme grand Alexandre.	360
— Pied-d'alonette triste.	279	Pommier (du).	138
— Mauve de Creëan.	280	— Des quatre goûts d'hiver.	147
— Pivoine en arbre à odeur de rose.	281	— Suite du Pommier. 161 — 262—289—330	357
— Sur le <i>Saxifraga speciosa</i> et le <i>Saxifraga ligulata</i> .	282	<i>Pontederia crassipes</i> .	62
— Note sur la mortalité qui a frappé les Rhododendrons.	311	PRÉVOST. Prunier de Montfort.	80
— Floraison remarquable du <i>Cactus speciosissimus</i> .	315	— Pommier des quatre goûts d'hiver.	147
— Sur le Dahlia nouvel incomparable.	347	— Frêne à feuilles dissemblables.	170
— Note sur le développement de bourgeons sur les racines du		— Note sur le développement monstrueux de quelques graines dans leur silique, sur un Chou violet de Bruxelles.	301
		— Greffes insolites.	321

	Pages		Pages
Pruvier de Montfort.	80	<i>Scabiosa Cretica.</i>	27
Rhododendrons (Notes sur la mortalité qui a frappés).	311	<i>Schizanthus retusus.</i>	149
<i>Ribes cereum.</i>	19	<i>Scilla Peruviana.</i>	54
ROUSSELOU. Tigrîdie à fleurs orangées.	25	<i>Sedum sempervivoides.</i>	178
— Note sur le fruitier pyramidal de M. Lemaître de St-Aubin.	50	<i>Senecio Japonicus.</i>	152
— Dahlia Amelia Chrétiennot.	56	<i>Siphocampylus bicolor.</i>	222
— Culture forcée des Lilas.	84	— (Nouvelles observations sur le).	380
— Pivoines en arbre.	96	<i>Solanum tuberosum.</i>	158
— Lupin en arbre.	116	Sols siliceux, alumineux et calcaires (Procédés à employer pour remédier aux vices des).	41
— Du Pommier.	138	<i>Stanhopea tigrina.</i>	317
— Cyclame de Naples.	156	<i>Strophanthus dichotomus.</i>	223
— Suite du Pommier.	161	<i>Stylidium fasciculatum.</i>	154
— Observations sur une couche artificielle.	182	Tableau des plantes herbacées et autres, propres aux bordures, indiquant leur hauteur, la couleur de leurs fleurs et l'époque de leur floraison.	267
— Observations sur la composition des jardins.	199	— Suite. 303.	341
— Suite de l'exposition de la Société d'horticulture.	236	<i>Tacsonia pinnatistipula.</i>	185
— Suite du Pommier.	241	<i>Tagetes signata.</i>	120
— Nouveau procédé de conservation pour les pêches, abricots et prunes.	244	<i>Tecoma jasminoïdes.</i>	349
— Notice sur l'exposition horticole de la Société d'horticulture de Seine-et-Oise.	257	<i>Tigridia aurantiaca.</i>	25
— Exposition horticole de Meaux.	261	Tourbe utilisée pour engrais.	76
— Suite du Pommier.	262	<i>Tradescantia virginica var. flore duplice purpureo.</i>	313
— Suite du Pommier.	289	Vélar de Pétrowski.	371
— Suite du Pommier.	330	UTINET. Bruyère d'hiver.	94
— Suite du pommier.	357	— Greffe de rosiers sur racines d'Églantiers.	148
<i>Rudbeckia Drummundi.</i>	247	— Schizanthe émoussé	149
<i>Salvia patens.</i>	218	— Linaire à grandes fleurs.	151
<i>Saxifraga ligulata.</i>	282	— Notice sur la culture du persil.	310
— <i>Speciosa.</i>	282	— Rudbêque de Drummond.	247
		— Glayenl de Colwill.	278
		— Cailliée à épi bicolore.	285







New York Botanical Garden Library



3 5185 00280 3177

